

NÉCESSITÉ
DE
SUPPRIMER ET D'ÉTEINDRE
LES ORDRES RELIGIEUX
EN FRANCE

demie-veillance de bon
en un saut home

necessité
d'éteindre
les moines

rouge

1. 2.

verd.

NECESSITE

DE

SUPPLIMER ET DETERMINER

LES ORDRES RELIGIEUX

EN FRANCE

19 Se

NÉCESSITÉ
DE
SUPPRIMER ET D'ÉTEINDRE
LES ORDRES RELIGIEUX
EN FRANCE, *K*
PROUVÉE PAR L'HISTOIRE PHILOSOPHIQUE
DU MONACHISME,

*Ou Exposition abrégée de ce que l'on trouve de plus
singulier & de plus curieux dans l'Institution, la
Règle, l'Etablissement & la Vie des Moines de tous
les Cultes & de tous les Pays.*

Gens æterna in qua nemo nascitur,
PLINE.

TOME PREMIER.



A LONDRES.

1789.

NÉCESSITÉ

DE

SUPPRIMER ET DÉTRUIRE

LES ORDRES RELIGIEUX

ET MONASTÈRES

EN FRANCE

DU MOIS D'AUGUSTE 1789

PAR LA NATION

REPRÉSENTÉE PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE

LE 25 AOUT 1790

PAR LA CONVENTION NATIONALE



DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

A MONSIEUR ***

VOUS vous êtes toujours montré curieux , mon Ami , de connoître quels sont l'origine & l'histoire des Moines , de tous ces hommes singuliers , qui sous tant de noms & d'uniformes différens , couvrent la Terre , & font le serment indiscret , comme on fait , de la priver d'habitans , autant qu'il sera en leur pouvoir.

Peut-être voyant les choses en grand , pensez-vous , avec le célèbre *Helvetius* , (a) que “ de toutes les
» études , celle des diverses Constitutions Monasti-
» ques , est une des plus curieuses & des plus instruc-
» tives , pour des Magistrats , des Philosophes , &
» généralement pour tous les Hommes d'Etat. (b)

(a) *De l'Homme* , Tom. II. page 72.

(b) Ce sont des expériences en petit (dit cet Auteur) qui relevant les causes secrètes de la félicité , de la grandeur & de la puissance des différens Ordres Religieux , prouvent que ce n'est ni de la Religion , ni de ce qu'on
Tome I. a

ij DISCOURS

D'un autre côté, lorsque . dans vos momens de loisir, vous avez parcouru les registres volumineux de nos délires, de nos massacres, qu'on nomme des *Histoires*, vous avez vû quelquefois la fortune présider au succès des armées, mais bien plus souvent la science & le génie des Héros qui les conduisoient; vous vous êtes fait enfin aujourd'hui de la Milice Monastique, en examinant ses progrès, & d'après l'Ecrivain célèbre aussi, peut-être, dont je vous parlois, une idée assez semblable à celle que vous avez de la Milice Romaine; vous croyez trouver même supériorité, même génie, même habileté, même sagesse dans les Chefs; même concert, même ardeur, même discipline constamment suivie & soutenue dans les Légions? Je ne fais, mon Ami, mais je crains de vous défabuser. Si les troupes encapuchonnées, sous le commandement de *François*, de *Dominique*, ou d'*Ignace*, ont étendu plus loin leur domination que ne firent jamais les Cohortes Romaines & les Armées des *Alexandre*, des *Tamerlan*, des *Gengis-Kan*; si elles ont pu pénétrer dans tous les Royaumes & sous toutes les latitudes, y conquérir des Places & des Postes, y placer des

appelle la Morale, à-peu-près la même chez tous les peuples & tous les Moines, mais de la Législation seule que dépendent les vices, les vertus, la puissance & la félicité des Nations. Réflexion sensée & plus profonde peut-être, qu'elle ne paroît applicable aux Institutions Monastiques.

Garnisons casernées dans ce qu'on appelle des Couvens, les y faire honorer, respecter, enrichir ; si elles ont eu quelquefois assez de crédit dans l'un & l'autre Hémisphère, pour engager les Chefs des Nations mêmes à se parer du nom de quelques-uns de leurs Instituteurs, à en révéler les actions, à les imiter, à en adopter jusqu'aux vêtements, à mourir sous le *Cilice* & la *Coule* ; ah ! ne pensez pas, mon Ami, que ce *Dominique*, ce *François* ou cet *Ignace* fussent de plus grands hommes qu'*Alexandre*, *César* ou *Fernand Cortez* ; que le costume monastique fût plus agréable que le costume guerrier, & que le scapulaire ou le capuchon décorassent mieux la taille des peuples qu'ils subjugoient par leurs Institutions, que le casque flottant & l'écharpe ! Non : dans cette espèce de conquête, le zèle ardent & persévérant, l'enthousiasme de la superstition chez les Chefs, avec une obéissance aveugle & une ignorance extrême chez les Individus subjugués, ont tout fait mieux que la règle & le génie des Instituteurs. Vous le verrez dans la suite. Pour changer le monde à plus d'un égard, *il n'a fallu que des hommes religieux & fous*, a dit quelqu'un, & cela est vrai.

Lorsque vous avez voulu discourir de ces choses avec quelque étendue, l'on vous a prié de consulter l'Histoire Monastique du P. *Helliot*, en 7 vol. in-40., l'Histoire moins volumineuse des Ordres Religieux, par *Hermant*, & quelques autres Livres

de cette sorte. En ouvrant le premier de ces Ouvrages , vous avez apperçu avec effroi un Catalogue de 30 pages , destiné à contenir seulement les noms de tous les Auteurs qui ont écrit l'Histoire , ou commenté la Règle des différents Ordres Monastiques. Le R. P. *Calmet* avoit seul , pour sa part , employé deux gros vol. in-4^o. à examiner celle de S. Benoît. Vous avez feuilleté quelques-uns de ces Livres épais ; vous avez trouvé par-tout même prolixité , mêmes détails fastidieux , de pieuses inutilités ; & je dirois mieux , avec l'Auteur de *Vervet* :

De graves riens , de mystiques vètilles.

Vous n'avez pu supporter le dégoût de ces énormes Compilations ; & à quelques Gravures près qui vous ont amusé un moment , parce qu'elles vous présentoient les costumes assez bisarres de quelques Moines Cophtes , ou Nestoriens , (*a*) vous avez du reste , rejeté l'Histoire Monastique du très-Minime *Helliot* , & les Ouvrages de tous ses Pareils , dans la poussière.

Vous ne vous êtes pas soucié d'apprendre avec le Docteur *Hermant* , ni avec bien d'autres Compilateurs aussi judicieux , quelles étoient dans l'Europe ,

(*a*) Il a paru depuis peu d'années des Collections d'Estampes représentant les divers Costumes Religieux , & ces images plaisent assez apparemment , pour qu'on en trouve le débit.

PRÉLIMINAIRE.

toutes les Villes, tous les hameaux où s'étoient élevés des Monasteres de *Picpus* ou de *Récollets* ; & vous avez rencontré d'ailleurs le même esprit , la même façon de voir , la même mysticité dans ce second Ouvrage , que dans le premier. Ce sont sans cesse des millions de Religieux , qui , dans une chair mortelle & corrompue par le péché , ont toujours vécu sur la terre comme des Anges. Tout est à-peu-près de ce style.

Vous souhaitez donc , mon Ami , avoir sous la main un Livre dégagé de ces puérilités , moins péfiant , plus sincère. Vous demandez qu'un Ecrivain soit rapide , précis , instructif , & qu'une histoire de Moines ne paroisse pas occuper autant de place dans l'Histoire Générale , que leurs riches & vastes métairies en occupent ordinairement dans nos campagnes qu'elles dépeuplent. (a) Mon goût s'accorde en cela très-bien avec le vôtre. Tant de Moines ont écrit lourdement & volumineusement l'Histoire ! Essayons d'écrire laconiquement l'Histoire des Moines.

Je ne suis certainement pas plus que vous , leur ennemi personnel. Vous faites bonne société avec

(a) Une Abbaye qui fait labourer seule deux lieues de terrain autour d'elle , se met évidemment à la place de quatre à cinq villages & de leur population , quoiqu'en puissent dire les Apologistes Religieux.

ceux qui vous environnent ; & j'estime ceux que je connois particulièrement. Vous regardez avec raison les Moines des palais du G.. de V... vos voisins, comme de très-aimables convives ; vous les *traitez*, comme on s'exprime dans le monde : ils vous *traitent* non moins largement à leur tour. Des Serfs nombreux , gras & luisans, vous versent avec abondance le vin de Tockai ou de Beaune ,

Et d'Al, la mousse pétillante,

Qu'un coup de cloche, après le repas, appelle au Chœur les hôtes de ces Palais, ils s'y rendent soigneusement & diligemment ; & la robe de Chœur du R. P. Prieur, du R. P. Procureur, du R. P. Célérier, les attendoient de très-près, suspendues à la porte de la salle à manger. La Société ne fut-elle pas priée très-civilement, de prendre pendant ces offices, qu'on alloit presser, le Triâtrac ou les Cartes ? Ne lui présenta-t-on pas à feuilleter la Brochure, ou la Feuille du jour ? Ne lui montra-t-on pas dans le parc, la route des pièces d'eau, ou des bosquets odoriférans ?

Un Moine n'est donc plus aujourd'hui, comme le dit l'étymologie de son nom, (a) un ennemi farouche de la Société : nulle-part, ce n'est plus un

(a) *Monos*, en Grec, comme on fait, signifie *seul*, *singulier*.

P R É L I M I N A I R E. vij

penitent havre & décharné, voué aux gémissemens;

*A l'œil triste , à la face blême ,
Qui , pendant tout l'an , fait carême ,
Au travail des mains assidu ;
Bref , qui dans son Cloître encoffré ,
De tout plaisir est séquestré ;
Sans compter le Prieur austère ,
Sous qui tremble le Monastere.*

Non, ce portrait ne convient plus à ces assemblées de Cénobites échappés pour la plupart à la charue, ou à des professions moins nobles, dont la tête s'est dégagée à propos des brouillards de la Théologie scolastique, pour se pénétrer de la topographie des côteaux où croît le meilleur vin. Il y a bien loin à présent d'un Moine velu & sale, d'une espèce de Satyre végétant avec des racines & de l'eau, dans le creux d'un arbre ou d'un rocher, avec un Religieux Prémontré, Génovésain, ou Cluniste, poudré à blanc, bien parfumé, bien élégamment retroussé, en bas de soie, boucles à pierres, calotte luisante, &c. Il y a bien loin aujourd'hui de ces superbes Châteaux, si bien aérés, si bien bâtis, (a) si bien situés, à ces antiques

(a) M. Grosley n'en seroit pas convenu : “ Il est fâcheux (dit-il dans ses *Observations sur l'Italie*) que les » Bénédictins de S. Maur & de S. Vanne, qui, depuis » quatre-vingt ans, écrasent la France par des masses de » pierre, peu capables de donner à la postérité une haute » idée de la légèreté du goût Français dans le dix-huitième

& sombres demeures à demi-souterraines, à ces anciens cloîtres, au milieu desquels s'élevoit une triste Croix formée d'un if, ou d'une pierre, aux pieds de laquelle on fustigeoit leurs dociles habitants. Les tombes antiques de marbre qui pavoient ces enceintes lugubres, qui recouvroient la cendre de leurs Fondateurs ou Bienfaiteurs, que sont-elles donc devenues ? Ah ! elles ont été sciées, taillées, polies pour servir de degrés au vestibule d'un salon enchanteur. Mais les restes précieux de ces Saints, qu'on révéroit comme des exemples immortels de piété & de vertu ; ces *Reliques* que renfermoient tant de châsses d'or & d'argent, enrichies de pierreries plus précieuses les unes que les autres, par la libéralité des Rois & des peuples ; ces *Reliques*, objet autrefois de tant de courses & de brigandages des petits Souverains, qui se les arrachotent de contrée en contrée, de ville en ville, où sont-elles donc ? Ah ! elles ont été fondues par *Germain*, (a) pour fournir la riche vaisselle qui pare les tables, ou elles

» siecle ; il est, dis-je, fâcheux que ces Moines bâtisseurs
» ne soient pas venus prendre à Milan quelques idées qui
» eussent pu dégrossir celles qui appesantissent toutes leurs
» constructions. S. Charles leur eût fourni des modèles
» qu'ils eussent pu suivre, sans faire tort ni à leur goût, ni
» à leur amour pour la régularité. La plus belle architecture
» y anoblit les distributions, les dégagements, les commo-
» dités & tous les détails qu'exigent les Maisons Religieuses.

(a) Orfèvre célèbre de Paris.

elles ont servi à payer l'ameublement somptueux qui décore ces brillants châteaux de nos Preux Monastiques ; des châsses de bois , après tout , conserveront ces Reliques , si elles peuvent , & tant qu'elles le pourront. (a)

Quel étoit, mon Ami, cet Abbé croisé, mitré, qui se promenoit près de chez vous dans un brillant équipage, attelé de six beaux chevaux poil bai ? Une croix pectorale, ce symbole ancien d'un instrument de supplice destiné aux coupables, ornoit ses vêtements, & sembloit l'enorgueillir, bien plutôt que l'humilier. Il avoit quarante mille livres de rentes & un nombreux Domestique, qui l'appelloit fort haut, *Monseigneur*, dans de superbes appartements. Je les ai vus. Là, à la vérité, ne brilloient ni l'or, ni les peintures voluptueuses ; *Lagrénée* n'en avoit pas peint les dessus de portes, ni les plafonds ; mais les pays les plus éloignés dans un autre Hémisphère, le Brésil, l'Acajou, Sainte Lucie s'étoient disputé l'avantage de fournir ses lambris, ses planchers mêmes ; leur couleur naturelle, le plus beau vernis qui y étoit ajouté pour les faire briller, & non pour en cacher les défauts, leur faisoit effacer dans leur noble simplicité, le travail des plus riches pinceaux. Le violet & le pourpre en soie, élé-

(a) On n'a pas ce reproche à faire à toutes les Abbayes, sans doute ; mais nous en connoissons où il seroit fondé.

gamment placés & symétrisés, tranchoient agréablement avec la couleur de ces bois. Toutes les commodités d'un luxe brillant & somptueux l'entouraient, sans l'empêcher d'affister à tous les exercices monastiques; car c'étoit ce qu'on appelle, je crois, un *Abbi-Régulier*, de plus, fils d'un Barbier-Perruquier d'une petite Ville du..... C'est-là, sans doute, une espèce de Moines bien singulière aujourd'hui! On a bien perfectionné la vie Monastique, Cénobitique, Herémitique en Europe, depuis les *Fakirs* de l'Inde & les *Thérapeutes* de l'Egypte! Ce n'est pas une raison, sans doute, de blâmer ceux qui préfèrent ces pieuses & élégantes solitudes de nos jours, aux travaux fatiguants & souvent peu fructueux de la vie civile.

Cependant, j'entends s'élever contre ces prudens Solitaires du siècle, un cri puissant d'un bout de l'Europe à l'autre. Les branches du Monachisme violemment agitées, plient avec fracas, & sont brisées en partie par un vent qui s'élève dans le Nord de cette Europe. Cet arbre devenu trop touffu, étouffe, dit-on, toute reproduction par-tout où il a pris racine. *Occidite arborem & ramos ejus.*

Rayna l'tonne, & lance aussi sur lui la foudre de son éloquence. » Que le Prêtre soit chaste, dit-il, docile, humble, indigent même, s'il est d'un caractère abject, & s'il préfère du pain & de l'eau, à toutes les commodités de la vie. Mais qu'il lui

P R É L I M I N A I R E.

xj

» soit défendu d'en faire le vœu : le vœu de chasteté
 » répugne à la Nature , & nuit à la population. Le
 » vœu de pauvreté n'est que d'un inepte , ou d'un
 » paresseux : le vœu d'obéissance à quelque autre
 » puissance que la dominante , est à-la-fois d'un es-
 » clave & d'un rébelle. S'il existoit donc dans un
 » recoin d'une contrée soixante mille Citoyens en-
 » chaînés par ces vœux , qu'auroit à faire de mieux
 » le Souverain , que de s'y transporter avec un nom-
 » bre suffisant de satellites armés de fouets , & de
 » leur dire : *sortez, canaille fainéante, sortez; aux*
Champs, à l'Agriculture, aux Ateliers, à la
Milice. »

Ah ! suspendez le fouet , & arrêtez... Mais qu'est-
 ce-à-dire ? Seroit-ce donc l'honneur , la gloire des
 Nations , que ces autres oisifs qui passent la majeure
 partie de leurs jours dans le lit ou dans la débauche ,
 dans les promenades , ou dans le fond des Caffés ,
 des Cercles , des Tripots de toute espèce ; qui por-
 tent par-tout le vuide , l'inutilité & l'ennui même
 de leur existence , soit qu'ils secouent le cornet
 sur un tric-trac , ou assortissent , en se passionnant ,
 quelques frivoles *dominos* , ou de ces enluminures
 grossières , hochets présentés à la démence d'un
 Charles VI , qu'ils appellent des *Cartes* ; soit qu'ils
 parcourent un Roman , commentent un chiffon de
 Gazette , ou aillent applaudir aux Auteurs , aux
 Acteurs de l'Ambigu-Comique , à *Taconnet* , ou à
Nicolet.

» Dans la ruche de la Société humaine , dit très-bien *Helvetius* , il faut pour y entretenir l'ordre & la justice , pour en écarter le vice & la corruption , que tous les individus également occupés , soient forcés de concourir également au bien général , & que les travaux soient également partagés entr'eux. »

Mais où existe donc cette égalité de répartition ? Assurément il faut se picquer d'équité. Quand le célibat sera deshonorant dans notre Europe , comme il le fut à Sparte & dans les beaux jours de la République Romaine , il faudra nécessairement blâmer celui des cloîtres. Quand les Célibataires parmi nous , ne pourront plus être admis aux charges de l'Etat ; quand ils recevront , comme à Lacédémone , le fouet de la main des Dames , auprès de la statue de *Vénus* , dans une belle place publique un jour , devant la Colonnade du Louvre , ou le Portail de S. Sulpice ; quand nos soldats auront reçu la permission d'avoir une femme & des enfans , (*a*) il sera bien tems sans doute de s'élever vivement contre les Célibataires Religieux. Quand toutes les parties de la Nation , même la partie la plus brillante , seront utilement occupées enfin , on pourra s'irriter avec beaucoup plus de raison contre l'inertie

(*a*) Tous les Spartiates , tous les Grecs , tous les Romains qui combattirent à Marathon , à Salamine , à Leuctres , à Pharsale , étoient mariés.

contemplative & le désœuvrement infructueux des Moines. Quoi donc ! toujours les Gens du bel air qui passent vaguement leur vie dans les occupations les plus frivoles , ou les plus ineptes , seront-ils en droit d'avilir exclusivement ceux qui consomment bonnement leurs jours auprès d'un pupître , ou qui s'enrument dans des stalles ? Le célibat des uns sera-t-il autorisé , respecté , préconisé , lorsque celui des autres sera humilié , détesté , pros crit enfin ? *Qu'importe aux Nations* , dit encore M. *Helvetius* , que nous aimons à citer , *qu'un Jeune-homme se fesse , ou fasse le faut périlleux ?* Je l'avoue. Mais qu'importe aussi aux Nations , qu'il se fustige dans un Monastere , ou qu'il baille dans le fond d'un Café , ou consume son existence dans un lieu plus dangereux ?

C'est sans doute , humainement parlant , ce qu'on peut dire de plus favorable au Monachisme. Il est certain que le célibat en général , ne peut être que pernicieux aux Etats , qu'il prive d'un grand nombre de sujets , qu'on peut appeler leur véritable richesse ; & encore , selon la remarque de l'Auteur de l'*Esprit des Loix* , “ se professe-t-il précisé-
» ment dans les pays où il y a peu d'habitans , (a) & il
» a été rejeté dans ceux où il y en a beaucoup. “

(a) Il n'est point de province en France , je crois , qui fournisse plus de sujets à l'Ordre de S. François , que l'Artois , le Hainault , le Cambresis. Tous nos Cloîtres regor-

Le célibat corrompt la Société, parce que c'est une règle tirée de la Nature, selon que le dit encore *Montesquieu*, "que plus on diminue le nombre des mariages qui pourroient se faire, plus on nuit à ceux qui sont faits, & que moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les mariages; comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols."

Le célibat est pernicieux aux individus mêmes, à la santé desquels nos Médecins soutiennent qu'il

gent des habitants de ce pays; & il n'est point de Province où il y ait plus de grandes & de nombreuses Abbayes, Prieurés, &c. Pourquoi ce rapport? Parce que les grandes cultures de ces Maisons Religieuses n'enrichissent qu'elles. Si elles labourent les terres, si elles récoltent les grains de presque toute une Province, quel état prendront donc les fils des Laboureurs leurs voisins? s'ils se multiplient, il faut bien qu'ils se vouent au célibat.

Les Apologistes du Monachisme disent que le bien de ces Maisons opulentes, se répand du moins autour d'elles; que, comme les grands Seigneurs, elles ne font point sortir leurs revenus de leur Province. Mais ces Abbés d'abord, qui ont les deux tiers du revenu, les consomment-ils dans leurs Abbayes? Et quant à la comparaison où elles se placent avec les Seigneurs, elle ne leur est pas favorable; car ou ces Seigneurs exploitent par eux-mêmes, & alors résident toute l'année; ou s'ils vivent & dépensent dans les Villes, ils afferment leurs terres à des Laboureurs, & communément font vivre plusieurs familles de leurs fermages. Il y a, disent encore ces Apologistes, en Espagne des Provinces très-vastes & très-désertes; avec un petit nombre de Religieux; il y en a d'autres très-petites, très-cultivées, avec un plus grand nombre de Moines: qu'en conclure? sinon que le sol des grandes provinces n'y vaut pas apparemment celui des petites, & que l'espèce des Moines, comme celle des autres animaux, se multiplie de préférence dans les terroirs les plus gras & les plus fertiles.

porte souvent des atteintes mortelles, quand il est rigoureusement observé. (a)

L'Homme est trop foible, hélas ! pour dompter la Nature.

Pourquoi donc ce célibat pros crit par elle & par les loix des anciens Peuples, a-t-il toujours subsisté ? C'est qu'il se trouvera toujours, même malgré toutes les loix, de ces hommes qui aimant en matière de morale, tout ce qui porte un caractère de sévérité, s'attachent au célibat, par la raison même qui les en éloigneroit, s'ils ne trouvoient pas dans la difficulté d'un tel précepte, de quoi flatter leur amour-propre,

Mais on ne se plaint pas des libéralités de la nature, parce que, dans cette riche profusion de graines qu'elles nous offre, il y en a quelques-unes qui demeurent stériles., disent les Apologistes du célibat monastique. Eh ! que penseroit-on d'un Jardinier qui, parce que toutes ses graines ne seront probablement pas fécondes, s'excuseroit d'en laisser perdre la plus grande partie dans ses serres ? Y a-t-il donc dans les Etats d'Europe une si riche profusion

(a) Voyez Hyppocrate, dans son Livre des *Maladies des Vierges*; Galien, Liv. VI; & particulièrement cette thèse traduite par Lamétrie, *an ex negato veneris non morbi?* Les Ouvrages de Tissot & autres Médecins célèbres attestent la même chose. Un Docteur Jacques avoit aussi fait une thèse sur les maladies produites par la privation du plaisir vénérien. Un Arrêt du Parlement défendit de la soutenir.

de grânes d'homme accordée par la libéralité de la Nature, qu'il soit indifférent ou plutôt utile, qu'un dixieme de ces grânes ne se sème & ne se reproduise pas. (a)

Gardons-nous donc de justifier le Monachisme, par des raisons trop frivoles. Il exige des hommes ce qui est au-dessus de leurs forces, ou ce que quelques-uns feroient seulement par un motif de perfection & de vanité; & quelques autres, par l'effet de leur tempérament phlegmatique & pituiteux: (b)

(a) On dit qu'une Loi tolère à la Chine, que l'on expose dans les rues, des enfans qui sont souvent dévorés par les pourceaux, parce que l'Etat est trop peuplé, & que la culture seroit insuffisante; mais les générations qui périssent toutes entières dans nos cloîtres, ne peuvent trouver cette excuse; car le terrain que ces Moines ont converti en parcs, en charmilles, en jardins fleuristes & autres objets d'agrément, les nourriront seul s'il étoit remis en culture de premiere nécessité, sans qu'ils fussent obligés de déraciner leurs bois, de renverser toutes leurs haies, de mettre toutes leurs montagnes en terrasses, de transporter leurs habitations sur des barques, de labourer la terre qu'ils ont surchargée de leurs vastes & nombreux bâtimens, sans qu'ils fussent enfin obligés d'imiter les Chinois dans leur industrie pour gagner du terrain à cultiver.

(b) " Les appétits des Pituiteux semblent être éteints, dit M. Leclerc; les plaisirs de l'amour les affectent peu: les femmes de ce tempérament ont peu de penchant pour les hommes: la continence n'est point en elles une vertu pénible; la plupart même se prêtent avec peine à ce qui fait le plaisir des autres; elles ne sont pas nées sous la Planette de Vénus. " *Hist. naturelle de l'Homme malade, Tome I.*

P R É L I M I N A I R E. xvii

il les prive d'un droit qui leur est acquis ; il combat les desseins, l'impulsion de la Nature ; & c'est en vain que , pour se défendre contre les loix sacrées & impérieuses d'un Maître aussi redoutable , il appelle à son secours , ou des remèdes insuffisants , (a) ou des vertus métaphysiques. Les arguments des Sceptiques pouvoient-ils détruire en eux le sentiment des douleurs ? Est-ce vaincre, que de toujours combattre ? Est-ce triompher, que d'être sans cesse attaqué & forcé d'éluder le combat ? ô Homme , raisonneur ! tu emploies tes sophismes à effacer dans ton ame , les plus doux & les plus impérieux penchans de la Nature , qu'elle y a gravés en traits de feu ! Tu veux des titres supérieurs à ceux d'un tendre époux , d'un bon Pere , d'un honnête Citoyen , d'un excellent Patriote ! Eh ! quoi , tu leur présé-

(a) On se sert beaucoup dans les Monastères des *Narcotiques* , des *Somnifères* , des feuilles ou de la semence de l'*Agnus-Castus* , du *Netuphar* , &c. ; on en fait des bouillons , des chapelets , des ceintures , &c. Vaines dignes opposées au torrent de la Nature , & dont elle se joue ! “ Eh ! „ que seroit-ce [dit un Médecin] d'une plante qui auroit „ la propriété d'empêcher non-seulement les desirs , mais „ encore de s'opposer à la création , à la filtration de cette „ liqueur précieuse qui annonce la force , la santé , & à „ laquelle on les doit peut-être ? Non , la Nature n'a pas „ mis sur la terre une plante qui pût placer l'homme de „ beaucoup au-dessous de la Brute ; elle n'a pas accordé à „ l'*Agnus - Castus* des vertus qui seroient si funestes. “ *La vertu ne peut rien [dit Venette] où l'amour agit naturellement.*

res ceux de *Cénobite*, d'*Anachorette*, de *Réclus* ! Tu veux être seul, être saint ? Les Livres sacrés des anciens Perses, disoient : *si vous voulez être saints, instruisez vos enfants, parce que toutes les bonnes actions qu'ils feront, vous seront imputées.*

Que le Monachisme paroîtroit bien plus favorable à défendre, s'il pouvoit être considéré comme un vaste port tranquille, offrant sous de belles jerrées, un asyle respectable & sûr, aux malheureux qu'auroit battus la tempête des affaires publiques, ou domestiques, dans cette Mer si fertile en révers, en naufrages de toute espèce, qu'on nomme *la Société* ! J'en ai vu, j'en ai connu dans les cloîtres, de ces hommes qu'une première jeunesse, trop légère, trop confiante, avoit égarés des sentiers du repos & du bonheur ; que des erreurs ou des infortunes avoient jettés dans le désespoir dès leurs premiers pas dans le monde. Avec quelles délices, ils goûtoient au fond de ces agréables solitudes, le charme du retour & de la paix ! Comme ils s'applaudissoient d'être échappés aux orages ! Comme ils regrettoient peu le malheur qui, comme une vague, les poussant du tumulte du monde dans le silence de ces retraites, les avoit si bien servis ! O vous, respectable octogénaire, Prieur de L. D. ! vous n'avez certainement jamais été ni intolérant, ni fanatique, ni superstitieux, sous le cilice & la coule. Vous connoissiez aussi bien que tous nos Philoso-

phes, la force ou la foiblesse des objections qu'ils faisoient dans la société, contre le culte auquel vous étiez consacré. Vous aviez tous leurs Livres. Que toutes leurs spéculations, que tous leurs raisonnemens me paroissent troubler peu la marche de vos devoirs ! Comme ils ne vous en paroissent pas plus lourds que ceux de tout état, de toute autre association ! Avec quelle effusion de cœur, quelle paix de l'ame, quelle sincérité, qui me pénétrait, vous me déclariez n'avoir jamais regretté un instant, un seul instant, le parti que vous aviez pris ! Et qu'il est rare dans le monde, d'en entendre dire autant !

. *Ut nemo quam sibi sortem ,
Seu ratio dederit , seu fors objecerit , illa
Contentus vivat , laudet diversa sequentes.*

Montesquieu, qu'il est comme de mode aujourd'hui de fronder souvent, n'auroit-il donc pas eu raison de dire que, *lorsqu'il cherchoit les hommes les plus heureux & les plus malheureux, il les trouvoit à la fois dans les cloîtres.*

Mais si le combe du bonheur est pour les tempéraments fortunés qui, sans ambition, sans intrigues, s'acquittent de bonne-foi de leurs exercices, entre les repas & le sommeil, sans soucis, sans vues humaines, (a) est-il vrai que le malheur soit pour

(a) On dira peut-être que nous plaçons ici le bonheur dans une stupide indifférence, & que suivant l'Auteur de

vous, ô Moines ingénieux, que vos talens auroient pu faire briller dans l'éclat du monde, & distinguent encore dans l'obscurité des cloîtres ?

Nous avouons que le reproche qu'on fait à cet égard, aux Ordres Monastiques, n'est que généralement trop bien fondé. Les plus malheureux qu'on y rencontre, sont ces hommes que leur mérite élève au-dessus de leurs semblables. Je frissonne à l'idée qui se présente à ma mémoire. Redites-moi, Prieur de L. D. ce squelette desséché, enfoncé sous l'habit Monastique, dans la double épaisseur de vos murs; ce cadavre effrayant, que vous y avez trouvé, en les démolissant, scellé debout avec un cierge, un pain & une bouteille d'eau mise à ses pieds, ne seroit-il pas malheureusement celui de quelque homme de génie, étouffé pieusement par ses Confreres ? Avez-vous bien consulté les restes de ses traits, de sa physionomie ? Ne vous ont-ils rien appris ?

Mon sang se glace à cette idée. Je ferme avec indigation le Livre immense des cérémonies & des superstitions religieuses ; & j'abandonne le projet d'écrire l'histoire des Moines. Ils ont été des monf-

L'Homme & de ses facultés, déjà cité, plus on est remué, plus on est heureux, lorsque l'émotion n'est pas douloureuse. C'est aux heureux des cloîtres ; à dire comment ils le sont constamment, sans être presque jamais remués, sans disserter, ni lire aucuns des cinq cens Traités faits sur le bonheur.

tres... Mais, les plus honteuses folies, les plus abominables cruautés ne fouillent-elles pas aussi toutes les Histoires généralement où il a fallu peindre des hommes? En tout genre, en toute espèce d'Histoire, que de règles, de loix, de préceptes, de formules, de supplices pour les tourmenter? Où sont donc les institutions destinées à les consoler? Elles sont bien rares, si toute-fois il en existe d'autres que des hôpitaux.

Les cloîtres en pourroient être une peut-être, si une sage philosophie leur donnoit des loix. Il y a des infortunés dans ces enceintes religieuses! Mais n'y en a-t-il donc pas beaucoup plus dans le monde? Et où sont leurs ressources, leurs asyles? Vous, mon ami, qu'allez-vous devenir?

Vous avez essuyé d'abord les terribles inconvénients attachés à toute espèce de commerce, dont les rameaux s'étendent avec la confiance des Commercans. Ces événemens ne sont rien; je tremble de parler de ceux qui les ont suivis. Vous voilà enfin forcé de quitter le luxe & la Ville; transplanté comme un autre Anachorette, avec votre famille, dans des forêts épaisses, où ne pénétrèrent jamais que les bêtes fauves, & quelques Bûcherons peut-être, dans l'espace de plusieurs siècles. Une espèce d'Amphitéâtre, rempli de vieux chênes & de hêtres noircis par le laps des années, formoit autour de vous une barrière presque impénétrable. On sem-

bloit être exilé dans ces bas-fonds obscurs & solitaires, par la Nature même. Le Cerf, à votre aspect, fuyoit au travers des genêts les plus épais.

Vous faites enfin retentir la cognée dans ces bois solitaires; l'écho porte au-loin vos ordres & les coups du Bûcheron. Une charpente hardie s'élève. Vous allez soumettre le sable à l'action violente du feu; & la terre, pour ainsi-dire, en fusion, va couler dans une forme transparente, avec les sueurs d'une foule d'indigents, que les forêts de l'Allemagne ont vu naître, pour orner d'un lustre, d'une glace ou d'un prétendu verre de Bohême, le boudoir d'une fille du jour, ou pour former ces vases élégans de notables, où l'opulence des *Lucullus* modernes, boit à longs traits nos liqueurs & nos vins, mêlés aussi peut-être aux larmes des malheureux qui les ont récoltés.

Ce projet pouvoit être avantageux. Il étoit digne de votre activité. Mais l'entreprise étoit dispendieuse: à quels frais, mon ami, vous exposiez-vous! Vous avez pourtant vaincu ces obstacles, à force d'industrie; vous avez intéressé vos parents, vos amis. Déjà le nouveau volcan est construit, & l'air va être obscurci par la fumée qu'il doit jeter. Des hommes plus hardis que Vulcain même, des espèces de *Salamandres* à vos gages, nus comme les Fakirs de l'Inde, mais pour une fin plus utile, vont souffler à la bouche de ces volcans. Ils se préparent d'avance

PRÉLIMINAIRE. xxiij

à pénétrer dans ce gouffre de feu, pour livrer la matière vitrifiable à son activité dévorante. Chose imprévue ! le volcan s'écroule sur ses fondements. Mais mon ami ne sera point abattu par ce revers. Bientôt ce volcan est rétabli ; mille obstacles désespérants sont encore vaincus ; le verre coule ; & j'ai vu en cet heureux jour, vos larmes de joie & de transport couler aussi. Mais la malheureuse famille laborieuse s'est privée d'alimens, pour pouvoir en fournir aux indispensables Coopérateurs de son industrie. Une jeune personne de dix-huit ans, adorée de ses parens, seul fruit de votre union, cet enfant sur lequel se croisoient souvent vos regards, au milieu des peines les plus cruelles, a senti comme vous les angoisses de la faim. Elle est allée dans vos forêts cueillir des fruits trompeurs. Hélas ! la jeune, belle, & touchante *Eugénie* en revint languissante... Vous l'avez perdue en peu de jours : je vous en vis inconsolable. Vos malheurs vous faisoient sanglotter, & vous en avoient comme donné l'habitude. Vous devintes pâle & livide ; on vous eût pris pour un spectre. Les malheureux n'ont-ils donc plus d'amis ? hélas ! non. Vous n'en aviez plus, même parmi ces Commendataires, parmi ces riches Bernardins, vos voisins, voués, dit-on, à la commisération, aux devoirs de l'hospitalité, de la bienfaisance, que vous aviez reçu, qui vous avoient fêté en arrivant, qui paroissent s'intéresser tant à vos travaux, à vos

succès. Plus votre existence étoit en danger , plus ceux qui vous environnoient , sembloient resserrer la leur. Les hommes se replient donc comme le ver de terre , à la vue de l'indigent !

Le crédit public est absolument disparu de ces établissemens fondés par l'opulence , qui l'attiroient d'abord. J'ai vu vos meubles , votre garde-robe , la soie , l'or , les dentelles , dans les mains de qui ? .. Dans celles des Bouchers , des Boulangers de toutes vos campagnes voisines. Ces gages précieux , qu'à peine ils osoient toucher , reposans dans leurs taudis rustiques , les confondoient d'admiration & d'étonnement. Ils pleuroient vos malheurs , en les représentant , & osoient à-peine vous accorder leur confiance & vos besoins les plus indispensables. Le dirai-je ? Un Négociant infortuné , pour avoir tenté d'être utile à sa patrie , par sa fortune , son industrie , a été , avec son épouse & ses domestiques , plusieurs fois deux jours de suite , sans les aliments les plus indispensables à la vie.

Qu'elles viennent donc ici ces retraites vouées à la pénitence , à la pauvreté , aux privations de toute espèce , dit-on , qu'elles viennent donc nous vanter ici leurs anciens Anachorettes ! Leurs macérations volontaires , leurs jeûnes de commande , leurs abstinences frivoles , (a) leurs puériles minutions ,

(a) Dans beaucoup de Communautés , les épreuves ordinaires du noviciat , sont de planter des choux la racine

leurs fustigations, pourroient-elles être comparées par elles-mêmes & par leur objet, à l'énormité de vos souffrances ? Elles leur ont cependant attiré le respect des nations. Elles leur ont procuré , dans le désœuvrement & le renoncement aux charges de la Société , des secours infinis dont la plus modique partie auroit couronné votre entreprise & écarté à jamais vos infortunes.

Je ne pouvois m'empêcher de penser qu'il fut des tems , où dans ces mêmes forêts que vous habitez , où vous périissiez plutôt , un gueux inutile de la plus crasse ignorance , avec le chapelet & la besace , fût parvenu aisément à se procurer des secours que l'opulence insensible refusoit constamment à votre industrie intelligente & nécessaire ; & loin de se voir exposé à périr d'inanition , eût , *avec une aune de toile* , assuré la subsistance perpétuelle de cinq cens hommes , bien logés , bien nouris , bien vêtus , dans de vastes & fertiles enclos. C'est à-peu-près là , mon ami , ce que vous verrez le plus souvent dans cette histoire , & combien la superstition , dans des siècles d'abrutissement , & l'on peut dire en tout tems , fut plus utile pour enrichir les hommes , que l'industrie la plus active dans un siècle éclairé.

en haut , de faire le tour d'un refectoire , un torchon au dos , de tirer & verser de l'eau dans un panier , de trancher une paille en quatre &c. &c. Et c'est par de pareilles petites choses qu'on apprend à se consacrer pour la vie à l'état Monastique !

Mais , mon ami , c'est à votre ombre peut-être que j'adresse ce discours. Vous avez disparu , & ces bâtimens élevés à grands frais , au milieu de la forêt du C. D. feront des monumens durables de vos pertes & de vos malheurs , qui m'en rappelleront sans cesse le souvenir. J'ai vu ces bâtimens envahis sans droit , & le fantôme de la justice avouant qu'il prêtoit son appui à la force , pour opprimer l'indigence , privée de défenseurs.

Qu'est devenue votre Epouse , la fille de ce Négociant malheureux comme vous , qui au sein d'un commere étendu , donna à-la-fois l'exemple d'une rare probité , & celui d'aimer les Lettres ; qui accueillit sur son passage , d'une manière si noble , le Républicain célèbre , qui , dans ce siècle , leur a fait tant d'honneur , ainsi qu'à la vertu que respirent ses éloquentes écrits ? Ce qu'elle est devenue ! Je me suis efforcé de lui devenir utile : j'y suis parvenu.. Mais j'en dirois peut-être trop. Couvrons plutôt d'un voile épais votre nom & le sien , en parlant d'infortunes qui vous furent communes. Eh ! n'ai-je pas eu depuis trop à gémir sur les miennes ? Pouvois-je prévoir alors qu'un jour , dès ma jeunesse , elles surpasseroient peut-être les vôtres ?

Quoi donc ! contre ces coups terribles de la fortune capricieuse , contre ces adversités , il n'est point d'asyles honnêtes ouverts à l'industrie , aux talents , dans des contrées où l'on en a tant élevé à la fainéan-

tise, à l'ineptie, à l'ignorance ? Tel sera donc le sort du Manufacturier, de l'Artiste, de l'Inventeur, de l'Ecrivain modeste & malheureux, qu'il sera peut-être forcé d'aller mendier quelque jour, sa subsistance à la porte de ces cloîtres dotés par la superstition, pour la cagoterie & l'inutilité. (a) Mais la trouveroit-il encore sa subsistance, s'il ne la cherchoit qu'à la porte de ces cloîtres ? Ah ! il faut plus qu'en douter. (b)

Deux livres de pain par jour, le produit d'un demi-arpent de terre, suffisent à la nourriture de l'homme ! Et il en est à qui cette nourriture manque ! Il en est des milliers ! Il y a des hommes forcés de mendier en détail la production de ce demi-arpent, pendant trois cent soixante-cinq jours de l'année ! Il y a des pauvres dans des Royaumes, où l'on voit

(a) On a vu pis, peut-être, dans ce siècle, & l'Ecrivain le plus éloquent qu'il ait produit, demander pour finir ses jours, une retraite dans un Hôpital.

(b) Je connois une Abbaye de quinze Religieux, qui jouissent d'une part conventuelle de 40000 liv. de rentes, & qui se trouvant endettée de 90000 livres, par le pillage de ses supérieurs, en moins de trois années, a retranché en conséquence le bouillon qu'elle donnoit aux pauvres de la résidence tous les jeudis. Mais a-t-on retranché aussi quelque chose à la table des hôtes ? Oh ! non. Reçoit-on encore dans cette Abbaye, le prix des Messes, des annuels ? Quand il y a abondance, a-t-on des marchés faits à des cinquante lieues de distance, avec d'autres Moines moins occupés, pour les rétrocéder avec avantage ? Oh ! oui, toujours.

de distance en distance , des Moines de sept en sept , ou de dix en dix , dévorer le produit de plusieurs lieues de terrain qui les environnent ! Il y a des pauvres dans des contrées où cent soixante mille Moines & Religieuses jouissent de soixante-dix millions de revenus , & où , comme si ces revenus étoient trop insuffisans , cinquante mille d'entr'eux vont en mendiant , lever sur les peuples de nouvelles contributions , par les quêtes , par les indulgences , par les terreurs qu'ils sèment à propos , par toutes les ruses que leur suggerent l'avidité ou le besoin , pour faire contribuer l'imbécillité & la superstition. (a) Il y a des pauvres ! Mais a-t-on jamais bien sérieusement réfléchi de combien de milliers d'êtres soixante-dix millions de numéraires (b) représentoient l'exis-

(a) " Vous verrez à Babylone , disoit Jérémie écrivant aux Juifs de la captivité , des idoles d'or & d'argent , qu'on porte sur les épaules , pour donner de la terreur & du respect aux hommes ; prenez garde de les adorer. Quand vous verrez l'homme les adorer en grande foule , de toutes parts , dites en votre cœur : ô Dieu ! c'est vous seul , qu'il faut aimer.

(b) C'est d'après M. d'Expilly , dans son *Dictionnaire des Gaules* , que nous donnons aux Moines , aux frélons de la ruche , 69 millions , cinq cens mille livres , tandis que le Clergé haut & bas n'a guères plus de 46 millions. Et remarquez que les Moines plus riches d'un tiers , que le Clergé , sont bien moins nombreux , puisque M. d'Expilly compte 190 mille tant Evêques , que Cures , Vicaires , Diacres , &c. c'est-à-dire , trente mille Ecclesiastiques de plus que de Moines. Disons ici en passant , qu'une

tence; à combien d'infortunés, un revenu de soixante-dix millions conserveroit la vie; à combien d'Individus il procureroit une nourriture saine & abondante? (a) Il y a des pauvres; il y a des mendiants; & les Loix s'arment contr'eux, ces Loix qui protègent dans les asyles prétendus de la pauvreté, de l'humilité, une si fastueuse abondance! Ce Grenadier vaillant qui, dans la vigueur de la jeunesse, a monté la tranchée, qui a illustré son Général, son Prince, sa patrie, peut donc finir par être un de ces mendiants dégoûtants, le rebut de la Société; & il n'y aura d'autre palliatif à cette catastrophe, que d'ensevelir ce misérable dans une maison de force! Et les Académies se disputent depuis quel-

des choses en France, qui étonnoient le plus le Czar de Russie, c'est que, dans un Royaume où il y avoit d'ailleurs tant de beaux établissemens, il y eût environ quatre cent dix mille Réguliers & Ecclésiastiques, voués au célibat, par les Loix recues dans l'Etat.

(a) Du moins, si chaque Individu avoit cinq sols, six den. par jour, ce qui fait cent liv. 7 s. 6 d. par année, il ne mourroit pas d'inanition, si ce n'est dans les années de cherté peut-être; or 70 millions de revenus peuvent faire subsister, à 5 sols 6 d. par jour, ce qui est la paie d'un soldat, le nombre de sept à huit cens mille hommes, & ces 70 millions n'en nourrirent que 160 mille dans les cloîtres. Quel accroissement de richesses, que ces huit cent mille citoyens laborieux, qui fârs de leur pain, sans redouter la mendicité, pourroient gagner dans les champs, les atteliers, ce qui leur manqueroit d'ailleurs, pour se loger, se couvrir, &c.

ques années, de patriotisme, d'humanité, d'invention, pour procurer à ces malheureux une modique subsistance ? Le remède n'est-il donc pas à côté du mal ? N'est-ce pas parce que les oisifs dévorent tout, sans rien produire, qu'il ne reste rien à l'homme laborieux ? Du superflu de l'oïveté, que ne dote-t-on l'amour du travail ? Arbitres des Nations ! ne souffrez pas qu'il y ait un homme parmi vos sujets, un seul individu infirme & hors d'état de gagner sa vie, qui ne devienne propriétaire usufruitier à l'instant d'un demi-arpent, qui lui assurera la production de sa subsistance. Qu'il le cultive, ou si ses bras sont devenus impuissants, que ses enfants, ses proches, sa Communauté, sa Paroisse lui rendent ce service, & labourent ce champ avec le leur ; faites-le plutôt encore l'usufruitier d'un bon arpent, si vous voulez qu'il vous bénisse, & proscrivez alors la mendicité ; faites marcher votre Maréchaussée, pour l'étouffer. Exemptez de plus ces terres plébéiennes, ces *Timariots* des pauvres, des impôts, des corvées, des dîmes même, si vous l'osez, & pouvez croire un moment, que le Droit Divin, ou prétendu tel, par lequel on les exige, puisse se confondre une fois avec le Droit des pauvres. Alors, vous serez bientôt débarrassés de cette lèpre honteuse & terrible qui doit affliger vos cœurs, & fait la honte de vos Etats. J'ose penser que les terres immenses possédées par les Moines, feroient à-peu-près

P R É L I M I N A I R E. xxxj

suffisantes (a) pour faire ce fonds destiné à prévenir la mendicité. Quelle plus respectable propriété que l'arpent du pauvre , dans chaque village , autour de chaque Ville , labouré des mains de la piété , de l'humanité ! Qui pourroit passer près de ce champ , & être tenté d'y arracher un épi ?

Hâtez-vous donc cet heureux moment , ô vous , Souverains , qui gouvernez la Terre ! Les Moines , vos sujets , vivent par-tout maintenant dans la splendeur & l'abondance. Non , je ne vous dirai jamais , avec l'Auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes* ; *chassez cette canaille aux champs , aux atteliers*. Les Moines ont contracté l'habitude d'une vie molle & facile ; ils croupissent depuis long-tems dans une stérile oisiveté. Ils périroient bientôt à ces champs , à ces ateliers où on les envoie. Qu'ils n'y aillent pas interrompre le travail des abeilles ; qu'ils vivent & s'éteignent. Mais gardez sur-tout , qu'imitant l'exemple de Henri VIII. & de la Grande-Bretagne , les possessions de ces Moines , leurs terres , leurs maisons , ne deviennent la proie des Courtisans ,

(a) Si un revenu capable de nourrir huit cens mille Citoyens , aussi bien que les Grenadiers d'un Empire , étoit insuffisant , les Chanoines , qui comme on le verra , ne sont que d'anciens Moines , pourroient venir y suppléer. Peut-être doit-on espérer que le haut Clergé voudroit aussi participer à cette bonne œuvre ; eh ! qui ne voudroit pas se prêter à arracher la charmille , les bosquets du Moine , pour en clorre le champ du malheureux indigent , ou pour l'aggrandir ?

des Favoris , des *Roués* de toute espèce , (a) aussi inutiles & plus dangereux , plus funestes à vos Etats , que les frélons Monastiques. Que l'expulsion de ces oisifs cloîtrés de leurs enceintes , devienne plutôt la source d'une révolution heureuse , d'un bien vraiment estimable ; & je n'en vois point de plus à désirer , que l'extinction de la mendicité. Que ceux qui ont usurpé le nom de *Pauvres* , qui s'en glorifient indûment , qui n'ont fait le vœu de pauvreté , que pour en éluder mieux l'état , cèdent leur place , il en est tems , à ces autres qui en portent tous les honteux lambeaux , qui en ont toute la difformité , toutes les angoisses , & qui , au lieu d'en faire la profession publique en cérémonie & avec ostentation , en rougissent chaque jour. Ce qu'il y a de Moines vraiment estimables , applaudiront alors les premiers à leur propre destruction. Les Descendants mêmes des fondateurs de leurs Abbayes & de tant de Maisons Religieuses , pourroient-ils regretter le fol emploi des biens de leur famille , s'ils les voyoient destinés à devenir la nourriture des vrais pauvres de tout un Royaume ? Comment pourroient-ils s'en plaindre ? Si la priere de l'infortuné & de l'indigent plaît surtout à l'Etre-Supreme ; si le Dieu des Chrétiens a

(a) En France , sous Philippe-le-Bel , les biens & meubles des Templiers , sacrifiés à des forfaits imaginaires , furent confisqués au profit du Comte de Provence. Quelle horreur !

PRÉLIMINAIRE. xxxiiij

dit : efforcez-vous d'entrer dans le Royaume des Cieux , par la porte étroite ; eh bien ! la supplique de près d'un million d'hommes , vrais pénitens , dans les angoisses de la faim & des douleurs , remerciant la Divinité , de leur avoir donné un Prince bien-faisant , qui seroit devenu leur pere , ne pourroit-elle la toucher autant que la voix de cent soixante mille êtres rasés , tondus , embéguinés , qui vivent dans l'abondance sous le froc ou le cilice , de Bayonne à Dunkerque ? Mais le culte , mais la Religion si nécessaire dans un Etat... Ah ! si il faut absolument au peuple un culte & des cérémonies plus multipliées ; si le nombre des Prêtres séculiers ne suffit pas , (a) ce que nous sommes loin de croire , nous dirons en ce cas , avec *Helvetius* , “ qu'il vaudroit mieux di-
» viniser le bien public , lui donner des temples &
» des autels , que de faire espérer les récompenses

(a) Un Auteur qui a écrit en faveur des Moines , remarque en effet , qu'en prenant pour modèle la Monarchie des Hébreux , il faudroit à un Royaume tel que la France , composé de vingt-cinq millions d'habitans , trois cent mille Ecclésiastiques. Nous ne lui en avons donné que cent quatre-vingt dix mille ; il lui en manqueroit donc cent-dix mille , dont les Moines tiennent à peine la place. C'est aux Administrateurs des Empires , à savoir s'ils doivent créer cent mille Ecclésiastiques de plus , suivant la Politique Hébraïque , ou cent mille hommes encore de Maréchaussée , pour le meilleur ordre , la tranquillité , le bonheur & la bonne police de leurs Etats.

» célestes , de l'exercice de quelques pratiques mi-
» nutieuses , qui donnent des idées petites de l'Eter-
» nel , & fausses de la vertu.

Mais ne craignons pas d'avoir besoin de recourir à un nouveau culte. Et quand le *Bien Public* , après tout , auroit dans quelque contrée de la Terre , ses autels & ses Prêtres , peut-on se persuader que ce culte seroit long-tems aussi pur que son objet , & ne donneroit pas *des idées petites de l'Eternel , &c.* ? Ce *Bien Public* divinisé , ne faudroit-il pas le représenter sous des emblèmes mystérieux , sous des allégories , que le génie imposteur de ses Prêtres feroit seul interpréter , expliquer , au gré de leurs besoins. L'Homme n'altère-t-il pas tout ce qu'il conserve ?

Mais enfin , la Morale , nous dira-t-on , peut-elle subsister sans Religion , sans Prêtres , sans Moines ?.... Ah ! gardons-nous de fonder la Morale , avec trop de confiance , sur une base aussi incertaine , aussi facile à s'obscurcir , que celle des opinions religieuses. Eh ! pour savoir modérer ses passions , résister à des penchans vicieux , se rendre utile & cher aux êtres qui nous environnent , éviter soigneusement de leur nuire , vouloir plutôt mériter leur estime , ne jamais s'exposer à perdre celle de soi-même , aimer sa Patrie , son Prince , sa famille , se circonscrire dans les barrières posées par les Loix , & par les usages des pays où l'on vit , les

P R É L I M I N A I R E. xxxv

respecter , ainsi que la décence & l'opinion publique ; pourquoi faut-il des opinions religieuses , obscures , mystérieuses , énigmatiques , & des Prêtres & des Moines en grand nombre , destinés à les expliquer , les commenter , les faire valoir ? Pourquoi faut-il à la Morale des Prédicateurs de tourments éloignés & invisibles ? N'avons-nous pas la honte & les remords de la Nature ? L'éducation ne peut-elle encore les fortifier , ainsi que l'habitude de les respecter ? N'avons-nous pas enfin les châtimens instans & prévus des Loix ?

Sans doute , l'idée d'un Dieu juste , intelligent , sensible & bon , peut servir aussi très bien de base à la Morale la plus pure C'est dans ce sens , qu'on peut dire avec *Platon* , que *la vertu consiste à ressembler à Dieu*. Mais , Ministres des autels ! ne nous défigurez donc pas cette belle idée ! Ne nous peignez donc jamais un Etre jaloux , colère , vindicatif , qui aime ou hait selon son caprice ; qui adopte , ou réprouve légèrement ; qui favorise une Nation , en proscriit une autre... Ministres des autels ! ne nous faites pas un Dieu à votre image , cruel , superstitieux , qui nous interdit l'usage de la raison , qui nous lie à des préceptes puérils , &c. Ne vous vantez point de l'appaiser à votre gré ; n'allez pas initier *Néron* aux mystères d'*Eleusis* , quand il aura égorgé sa Mere ; ne lavez pas *Clovis* dans les eaux du baptême , quand il se sera souillé de forfaits ;

honorez la Divinité & ne la vengez jamais ; laissez à nos remords sincères le tems d'obtenir de sa clémence un pardon généreux. Réglez vous-mêmes, ô Prêtres ! ô Moines ! votre conduite sur le modèle de ce Dieu sensible & bon que nous voulons voir. Ne vous divisez pas, ne vous haïssez pas ; ne nous faites point égorger pour soutenir des opinions Théologiques, indifférentes à notre bonheur ; soyez humbles & doux : alors, nous pourrons croire qu'en fondant la Morale sur la Religion, vous la fondez aussi sur la raison & la Nature. Alors, nous pourrons croire que la Morale gagne chez un peuple, avec le nombre de ses Prédicateurs, & que les vertus peuvent augmenter dans la Société, à mesure que les Moines s'y multiplient. Mais malheureusement, si l'Histoire est contraire à cette supposition, si les désordres, les troubles, les superstitions, le fanatisme ne s'y sont produits avec éclat, qu'en raison de leur multiplication, & avec leur cortège, ne nous parlez donc pas, ô Prêtres ! ô Moines ! de l'utilité de vos fonctions, pour fonder la Morale, la vertu.





HISTOIRE PHILOSOPHIQUE D U MONACHISME.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION.

SI par la *Vie Monastique*, il ne falloit entendre qu'un simple abandon de la Société, un simple renoncement à ses douceurs, ou à ses fatigues, ses inconvéniens, une retraite choisie loin du tumulte du monde, & un exercice libre & paisible de sa raison & de son temps dans une solitude, sans doute le Monachisme seroit né à côté du berceau des premières associations, & il pourroit s'honorer peut-être de sa naissance.

Dès l'origine du Monde, il a dû se trouver des
Tome I.

hommes plus mélancoliques , ou plus sages , qui ont fui plus ou moins la compagnie de leurs semblables , après avoir vécu avec eux sans doute , & les avoir appréciés ; qui peut-être ont été chercher le plaisir dans le mépris même du plaisir , & se sont flattés de rencontrer la volupté dans les larmes d'une ame tendre & compatissante sur les abus & les défordres du Monde.

Mais cet éloignement de quelques individus pour la chaîne sociale qui les rassembloit , n'est pas le caractère le plus distinctif de ce qu'on appelle *le Monachisme*. Il est sur-tout de son essence , un dévouement volontaire aux exercices les plus pénibles , aux privations les plus accablantes , aux macérations les plus dures , aux tortures enfin.

Or , pour savoir comment des hommes sensibles , portés au plaisir , de leur nature , se sont immolés à des souffrances multipliées , il ne s'agit plus de parler seulement de la volupté qu'ils pouvoient y rencontrer. Il leur a fallu certainement des motifs plus impérieux , plus puissants ; il a fallu que certaines opinions les entraînaient vers ces tourments qui usent la vie , & les leur fissent préférer aux attentions délicates qui la conservent. Comment ont-ils pu choisir de se procurer sans cesse les sentiments renaissants des douleurs , de s'en abreuver à longs traits ? Pour parvenir à l'apprendre , il faut consulter les annales du Monde , & reprendre les choses d'un peu plus loin.

Or , elles attestent ces annales , que l'homme encore sauvage , ne se fit guere d'autre idée de la Divinité que celle d'un Etre couroucé & barbare. Il ne fut point frappé , dans son berceau , en élevant les yeux , de l'ordre & de l'harmonie des Astres suspendus sur sa tête. Il voyoit le sublime spectacle

des Cieux, sans l'admirer; il en jouissoit continuellement, sans s'en étonner. La Nature entiere se déploya long-temps devant lui dans tout son éclat, avant qu'il cherchât à pénétrer quel en étoit l'Auteur. (a) Tous ses desirs, toutes les facultés de son esprit se bernoient à assouvir ses besoins. Il ne contempla long-temps rien, que la terre qui les lui fournissoit. Nos Voyageurs modernes disent avoir encore vu des Sauvages, dont les idées ne sont pas plus étendues; & cet état est celui de nos enfans, encore incultes. On ne fait même trop à quel âge ils en sortiroient d'eux-mêmes, par le seul effort de leur raison & par l'effet de leurs méditations.

Pour retirer l'esprit humain de cet état d'inertie & d'insouciance qui l'assumiloit, dira-t-on, aux animaux les plus stupides, mais qui, probablement, faisoit sa félicité, ainsi qu'il fait celle de nos enfans, il a donc fallu de ces révolutions frappantes dans la Nature, ou dans l'ordre apparent de l'Univers, que ses ruines & les monuments historiques attestent encore de toutes parts. Le fracas des malheurs publics, en l'éveillant, semble seul avoir conduit l'homme jusqu'à la main qui le gouvernoit. C'est quand la terre entr'ouverte sous ses pas, lui a manqué, & lui a présenté un abyme, qu'il a élevé, peut-être pour la première fois, ses bras vers le Ciel. Voyez ces Nautoniers, dont le vaisseau sillonne une mer calme & tranquille; s'occupent-ils beaucoup de la puissance de l'Etre-suprême, à la vûe du spectacle

(a) Il l'avoit oublié, méconnu depuis sa chute; & cet état de dépravation étoit sans doute le fruit de sa désobéissance. Ainsi l'opinion qu'on présente ici n'a rien de contraire aux opinions Théologiques.

le plus prodigieux & le plus imposant qu'offre une plaine d'eaux immense, bornée dans toutes ses extrémités par l'horison qu'elle réfléchit ? Non. Mais un vent furieux vient-il en rugissant, soulever les flots qu'il brise contre le vaisseau ; des nuages épais & brumeux dérobent-ils tout-à-coup l'astre brillant qui les échauffe & les anime, & font-ils succéder au plus beau jour, une nuit qui n'est interrompue quelques instants que par les éclairs ; alors on les voit, les mains élevées vers cette vaste voûte qu'à peine ils considéroient. Ils tâchent de fléchir par leurs prières, la puissance qui lance avec éclat son tonnerre. Ils supplient, ils invoquent la Divinité, à grands cris ; mais c'est son courroux qui les intimide ; ils ne l'honoroient pas ainsi en jouissant paisiblement de ses bienfaits.

Il est donc vraisemblable que la frayeur éleva de même par-tout les premiers autels. Les premiers Dieux, ou les principaux de tous les cultes, furent des idoles monstrueuses par leurs traits, qu'on ne crut pouvoir fléchir que par le sang des animaux & des hommes, dont on les croyoit altérés. Tels *Cortez* nous a peints les Dieux du Mexique : tel étoit ce Dieu *Vitziliputzli*, aux pieds de la statue duquel on immoloit sitôt un captif, dès que les Prêtres annonçoient qu'il avoit soif ; ce qui arrivoit, quand la sécheresse de la terre leur paroissoit menacer de faire périr les végétaux : tels l'histoire de toutes les Nations nous en fournit mille exemples. (a)

(a) Entr'autres qu'on pourroit citer, voyez les *Banians*, dans l'Inde. Ils reconnoissent un seul Dieu, mais qui a confié l'administration de ce monde au démon ; & ce démon est peint dans leurs Temples sous des figures affreuses.

Croire appaiser la Divinité couroucée, & lui plaire par des sacrifices de sang humain, est donc une idée aussi ancienne qu'elle a été universelle. Elle s'accommodoit à la maniere de voir des esprits grossiers des premiers hommes. Il falloit bien que que ce fût un être quelconque irrité & vengeur, qui lançât avec la foudre, les eaux qui, débordées par torrents, ravageoient les campagnes; qui fit germer avec les plantes, les épidémies, les maux de toute espèce; qui fit trembler la terre & jaillir le feu des volcans; qui inspirât aux hommes l'idée féroce de s'entre-détruire, & d'imiter ces *Boules-Dogues*, qu'on voit toujours ardents à se lancer sur les animaux les plus terribles, ou à combattre entre eux & se déchirer avec opiniâtreté, à la volonté & au signal d'un Maître qui ne les nourit que pour le combat. Cet Etre, quelque'il fût, qui faisoit périr par son influence invisible, les moissons, les animaux, les hommes, demandoit donc des victimes. Le Laboureur ne fauche pas son pré sans objet; il veut en ramasser l'herbe. Il falloit donc offrir volontairement de ces victimes au grand Etre, se faire même un mérite quelquefois de le prévenir par ces offrandes. (a)

(a) Le Voyageur *Cook* rapporte des habitants d'une des Isles de la Mer du Sud, que quand ils sont attaqués de quelque maladie dangereuse, ils se coupent le petit doigt, & quelquefois tous les deux, croyant que la Divinité acceptera l'offrande de ce petit doigt, comme un sacrifice assez efficace, pour qu'il leur rende la santé. Ces Insulaires, dans des dangers plus conséquents pour la Nation, offrent des victimes humaines; & ce n'est pas qu'ils aient quelques espérances au-delà du tombeau. Il ne s'agit donc que de détourner des malheurs instants & prévus.

Cesar écrit à-peu-près les mêmes choses des Gaulois. De

Tout premier culte fut affreux & barbare. Il s'adoucit ensuite, à mesure que les Sociétés se policèrent. Il paroît si vrai que la barbarie dans le culte accompagna toujours la rudesse des mœurs, & que son adoucissement fut la suite de la civilisation, que les Péruviens, qui avoient sur les Mexicains, cet avantage d'être plus civilisés, lors de la découverte du Nouveau-Monde, n'égorgeoient déjà plus comme eux, à l'arrivée des Espagnols, des victimes humaines pour le service des autels; mais se contentoient de tirer de la veine frontale & des narines des enfans, le sang dont ils paîtrissoient les gâteaux, qu'on donnoit à manger au Peuple de l'Empire, à certains jours de fêtes, après les avoir offerts aux Dieux.

Nous mêmes, incultes, errans dans nos forêts, dans nos marais septentrionaux, nous écrasions encore nos enfans, par esprit de religion, sur ces larges pierres un peu creusées, qu'on retrouve, dit-on, quelquefois dans nos campagnes; lorsque les Peuples de l'Orient, déjà civilisés depuis long-tems, avoient presque entièrement substitué les macérations aux supplices, les tortures à la mort. Les Prêtres de cette belle partie du Monde, se con-

croient, dit-il, que Dieu ne peut être apaisé autrement; qu'il faut la vie d'un homme pour en racheter un autre, de sorte qu'il y en a des sacrifices publics. Et César & Cook ne firent pas même un mouvement pour empêcher sous leurs yeux, cette horrible effusion du sang humain! Ils ne firent rien pour déraciner une aussi abominable superstition! Il y a loin de ces infames erreurs de l'esprit humain abandonné à lui-même, aux vérités révélées. Mais la Religion Chrétienne nous apprend qu'il falloit qu'un Dieu immolât son fils, pour racheter le Genre-humain.

tentoient de menacer du glaive tranchant, les victimes qui leur étoient amenées, & ne les en frap-
poient plus. C'étoit pour ne plus répandre le sang
humain, que *Xerces*, dans la fameuse expédition
qu'il fit contre les Grecs, offrit sur le bord du fleu-
ve *Strymon*, plusieurs chevaux blancs, & fit enfouir
neuf filles vierges & neuf jeunes enfants de la pre-
mière qualité, afin de se rendre la Divinité propi-
ce. *Amestris*, son épouse, dévoua au même genre
de mort, au rapport d'*Hérodote*, quatorze jeunes
Seigneurs de la Perse, en reconnaissance d'une fa-
veur qu'elle prétendoit avoir reçue du Dieu qui
habite le centre de la terre.

Ainsi, les hommes superstitieux & féroces,
croyoient probablement se réformer & s'adoucir, en
cessant par ces terribles inhumations, de répandre
le sang de leurs semblables. Ils allerent plus loin, en
perfectionnant leur civilisation; & plutôt que
d'enfouir de jeunes filles & des hommes tous vivants,
on imagina sans doute qu'il pourroit suffire à la Di-
vinité, pour la calmer, que ces hommes, en restant
sur la terre, se dévouassent volontairement &
d'eux-mêmes aux souffrances, pour le salut de tous.
On considéra vraisemblablement qu'un Réclus,
s'avancant chaque jour vers la mort, à force de pri-
vations, d'austérités, de rigueurs, dans un creux de
rocher, pouvoit bien apaiser les Dieux, au moins
autant qu'une victime étouffée un peu plus vite,
dans une fosse creusée en terre, ou expirante len-
tement (a) sous le couteau tranchant des Sacrifi-
cateurs.

(a) On ne doit pas douter que cette lenteur ne fût me-
surée sur l'importance de la fête & ses cérémonies. Nous

Il ne dut plus y avoir dès-lors de pratiques bisarres & gênantes, que l'on n'imaginât être les unes plus que les autres, agréables à la Divinité, & par lesquelles on ne crût pouvoir en mieux mériter. Jamais l'esprit humain ne tomba dans un avilissement plus deshonorant. En Syrie, à certains jours de fêtes, le Peuple se déchiroit, se cicatrifioit, se brûloit, se flagelloit; & presque tous les Syriens, au rapport de *Lucien*, portoient des marques de ces macérations. Les *Galles*, leurs prêtres, faisoient plus; ils se mutiloient. Le *Phallus* exposé dans leur temple, n'y paroissoit sans doute que comme une

avons dit que *Cook* fut témoin de nos jours, d'un de ces sacrifices humains, dans une Isle de la Mer du Sud. Mais la victime offerte à *Eiatooa*, prise dans la plus basse classe du Peuple, & que l'on choisissoit ordinairement parmi les coupables, avoit été assommée cette fois d'improviste, d'un coup de pierre, un jour ou deux auparavant. *Cook* ne vit donc que tordre le cou à un chien maigre & à quelques cochons, dont les Prêtres ouvrirent & fouillèrent les entrailles avec un petit bâton. Mais on peut croire que toutes les victimes humaines n'avoient pas toujours été sacrifiées dans cette Isle, avec tant de ménagement; que l'on n'avoit pas toujours attendu leur mort, pour leur arracher l'œil gauche & quelques cheveux successivement, parmi plusieurs prières; que les Prêtres d'*Eiatooa* n'avoient pas toujours voulu ne consulter que des entrailles refroidies, qui ne palpitent plus, ne leur laissent rien à deviner & à dire à la multitude. Si la civilisation fait dans ces Isles de nouveaux progrès, ces sacrifices s'adouciront encore probablement, & les Insulaires du Sud pourront changer la mort subite & imprévue de la victime, en des tortures, des macérations, des abstinences &c.; comme on accorde quelquefois parmi nous, la vie à un coupable en le fustigeant & le renfermant. Alors naîtront peut-être aussi dans ces Isles, des Bonzes, des Joguis, & tout cet attirail du Monachisme, qu'on voit ailleurs.

offrande & une preuve de cette mutilation & de la continence à laquelle elle les condamnoit.

Les Prêtres de *Baal*, leurs imitateurs chez les Juifs, invoquoient leur Dieu, en se donnant des coups de couteau ; & pour faire descendre le feu du Ciel sur leurs sacrifices, se mettoient tout en sang. Les Prêtres du vrai Dieu, parmi nous, imiterent à leur tour, un peu ceux du Diable.

Cependant quel aveuglement plus funeste, plus déplorable ! Quoi de plus absurde que ces opinions ? L'Être-suprême aimerait à voir détruire sur la terre, son ouvrage le plus parfait ! On ne plairoit au Créateur de l'Univers, que par des ruines ! On reconnoît sur-tout un Dieu, à l'ordre constant, inaltérable, magnifique de la Nature ; *Cœli enarrant gloriam Dei*, disoit *Newton*, & on se rendroit agréable à ce Dieu, en cherchant à se soustraire à cet ordre qu'il a créé, ou en l'altérant, autant qu'on croiroit le pouvoir faire ! Il nous a donné la vie ; & l'on en hâteroit la fin ! Sa bonté nous l'a donnée, sans doute comme un bienfait ; & l'on en abrégeroit la durée ! Elle nous l'a départie comme une faveur ; & l'on en feroit une suite d'amertumes & de supplices ! On se procureroit des maux, au lieu de jouir de ses dons ! L'Homme prolongeroit ses souffrances, il forceroit la Nature gémissante & prête d'expirer, de se prêter à une violence, à des déchirements qu'elle déteste, il contrediroit à chaque instant la volonté de son Auteur, & il pourroit lui plaire ! On l'a dit mille fois, & il faut le répéter encore, nos Loix Civiles font traîner sur la claie celui qui se dérobe à la Société, par une mort soudaine & précipitée ; & les loix ineffables de la justice Divine verroient avec plaisir les efforts d'une mort lente & douloureuse ! Quel fatal égarement !

Comment parmi nous, des hommes dont on vante la reflexion, comment le fameux *Pascal*, dont on admire si souvent les pensées, croyoit-il donc, ainsi que les *Galles* & les Prêtres de *Baal*, mieux mériter de la Divinité, en prenant sur sa chair une ceinture de fer, garnie de pointes, lorsqu'il étoit forcé de se trouver dans un monde où il soupçonnoit pouvoir rencontrer des femmes? (a) Comment dans ces occasions, lorsqu'il lui venoit à l'esprit quelque pensée tant soit peu profane, appuyoit-il les coudes contre ses flancs, pour redoubler la violence de ses piquures? Comment *Pascal*, malade, ne goûtoit-il jamais ce qu'il mangeoit, & n'auroit-il jamais dit: *cela est bon*, tant il regardoit un semblable aveu, comme une sensualité coupable? Comment *Pascal* prenoit-il les choses qui lui répugnoient le plus, non pour satisfaire son appétit, disoit-il, ce qui selon lui étoit un péché mortel, mais seulement son estomac? Siècle immortel de Louis XIV! étoit ce donc là la morale si vantée des plus beaux esprits qui t'illustrerent? Hélas! il est donc vrai que, tandis que les Lettres & les Arts viennent jeter une légère couche de fable sur les cailloux aigus qui remplissent les routes de la vie,

(a) Que *Dorine* lui auroit bien dit:

*Vous êtes donc bien tendre à la tentation ?
 Et la chair sur vos sens fait grande impression ?
 Certes, je ne sais pas quelle chaleur vous monte ;
 Mais à convoiter, moi, je ne suis pas si prompte ;
 Et je vous verrois nud, du haut jusques-en bas,
 Que toute votre peau ne me tenteroit pas.*

ce sont quelquefois les Hommes qui cultivent ces Lettres & ces Arts avec le plus de succès, qui donnent l'exemple au contraire, de faire leur voyage de la manière la plus pénible, & d'ensanglanter par-fois le chemin qu'ils tiennent ! Malheureux *Paschal* ! avec cette morale, avec ce régime, tu crus toujours voir à côté de toi des précipices, & tu mourus fou.

Moralistes sévères ! que peut-être ces réflexions outragent, j'ose vous le demander ! *Socrate*, naturellement sobre & tempérant, allant quelquefois aux cercles d'*Aspasie* & de *Diotime* se consoler des bisarreries & de l'humeur fâcheuse de ses femmes *Xantippe* & *Myrtho* ; *Socrate*, avouant même que ces fameuses Courtisanes de la Grèce, avoient beaucoup aidé à le polir, étoit-il moins sage, lui que l'Oracle a dit *le plus sage des hommes*, que *Paschal*, se mettant volontairement à la torture, & se déchirant le corps en parlant aux femmes ?

Quoi ! les maximes les plus extravagantes ont donc été accréditées parmi nous, chez les esprits les mieux cultivés ! Mais voyons où se sont d'abord principalement établies ces déplorables superstitions, après avoir dit comment on étoit venu à les imaginer, après avoir montré qu'elles étoient une suite & un adoucissement de ces affreux sacrifices humains, que la frayeur fit offrir aux Dieux, dont on vouloit détourner la colère, ou prévenir la redoutable influence.



CHAPITRE II.

Opinions singulières sur l'origine des Moines.

JE ne fais quel Auteur, qui se nomme le P. *Bolduc*, *Capucin*, dit que le Monde fut surpris de se voir Moine, avant d'être habité; fait d'*Enos*, fils de *Seth*, puis d'*Enoch* & de *Noé*, qui se retirèrent pendant cinq cens ans, dans la solitude, les premiers Moines; y place ensuite les *Géants*, en ne voyant dans ce qu'on a dit de leurs combats & de leur audace à escalader le Ciel, dans l'étymologie de leur nom même, que l'allégorie des plus pures vertus Monastiques. Il semble du moins que les Orientaux aient à-peu-près ces idées.

Ils disent qu'*Adam* ayant fait connoître aux enfans de *Seth*, les délices dont il jouissoit d'abord dans le Paradis terrestre, il fit naître par-là à quelques-uns d'eux, le desir de s'y retirer, & qu'ils choisirent la montagne d'*Hermion*, en Palestine, pour y vivre loin de la société. Ces solitaires furent nommés les *enfants de Dieu*, & devinrent les précepteurs & les modèles de la vie Monastique, dans cette partie du Monde. Mais ces pieux solitaires s'ennuyant enfin sur leur montagne, de ne pouvoir escalader le Ciel, comme ils le desiroient, ils vinrent retrouver leurs parens, prirent leurs filles en mariage, & engendrèrent des *Géants*. (a) Cette

(a) *Herbelot, Bibliothèque Orientale, au mot: Giabbar.*

opinion sur l'origine des Géants , nés des enfans du Ciel , c'est-à dire , des Moines & des filles des hommes , est assurément fort singuliere , & mérite bien d'être remarquée , ne fût-ce que par ses rapports avec ces Titans de la fable , qui entassoient montagnes sur montagnes , pour escalader aussi le Ciel.

Après cela , il n'y a peut-être rien de si plaisant que la maniere dont le Capucin *Bolduc* fait succéder à *Enos* , fondateur des *Enociens* , & depuis nommés *Esséniens* , frere *Cainan* , instituteur des premiers freres Mineurs , ou Religieux mendiants ; frere *Enoch* , envoyé ensuite pour les réformer ; le Révérend Pere *Noé* , devenu leur Général , mais depuis rendu à l'état conjugal , pour entrer dans l'arche , avec trois fils ; *Japhet* , passant ensuite en Occident , sous le nom de religion de Dom *Saturne* , du mot Hébreu mystérieux *Sathar* , qui répond à celui de *Latere* , se cacher aux yeux des hommes , ce qui fit donner à sa retraite le nom de *Latium*.

Picus , fils de Saturne , fut confié aux soins des *Curètes* , qui l'initièrent. *Curètes* vient de *curare* , qui répond au mot Hébreu *Rapha* , d'où on voit les *Raphaims* ou *Thérapeutes* ; ou du moins , ce mot *Curètes* répond au mot Grec qui signifie tondre ; & alors , les *Curètes* à qui le fils de Saturne fut confié , étoient tonsurés , & par conséquent des Moines.

A vingt ans , *Picus* se maria. Au bout de neuf mois , Madame *Pica* accoucha d'un fils nommé *Faune* ; mais depuis renonça au monde , & se retira dans un cloître , & fut nommé à la vêtue , frere *Jupiter* , mot qui venant de *Jéhova* , signifie qu'il devoit plutôt sa naissance aux prieres de ses parens , qu'à leur commerce charnel & fréquent , dit le P. Capucin. Frere *Jupiter* demeura au monastère de

l'Isle de Crète. Il y mourut en odeur de sainteté, & *ses reliques*, dit toujours le P. Capucin, étoient en vénération.

Faune, fils, imita Saturne son pere, & fut nommé, en entrant dans le cloître, *frere Mercure*. Le fond d'un bois épais fut son couvent, le trou d'un arbre sa cellule; il païssoit l'herbe comme le bœuf. Une peau de chèvre garnie de son poil faisoit son vêtement, & ses disciples n'en portèrent point d'autre pendant long-temps. On a transformé, continue le Révérend Pere, que j'analyse, l'*Abbé Mercure*, & *ses Moines*, moitié en boucs, moitié en hommes, & l'on n'a vu que des *Satyres* où il ne falloit voir que des Religieux. Le mot Hébreu *Sagéhir*, qui signifie *couvert de poil, démon de bois*, a donné lieu à cet équivoque. Qui ne croiroit que toutes ces belles connoissances sont extraites du *Monde primitif* de M. de *Gébelin*? Et cependant c'est toujours au P. *Bolduc*, que nous les devons.

Cham, frere de Japhet, fut maudit par *Noé*; mais on doit entendre que l'effet de cette malédiction du pere se borna à exclure son fils de l'état Ecclésiastique & le réduire au simple état de Laïc, sans qu'il pût posséder jamais (dit le P. Capucin) aucun bénéfice séculier, ni régulier &c.

Melchisedec embrassa la vie hérémétique. Il se dé-roboit par-là, à la vérité, au danger d'être la victime d'un sacrifice d'antropophages. Le P. *Bolduc* rapporte, sur la foi de S. *Athanase*, qu'il cite, que le Roi *Melchisedec*, son pere, entra un jour dans l'appartement de sa mere, pour lui demander un de ses deux fils, *Melchi* ou *Melchisedech*, pour être immolé aux Dieux des Gentils. La Reine employa en vain les prières, les larmes, le désespoir, pour le dissuader d'une idée aussi fanatique, aussi cruelle;

Il fallut tirer le sort : il tomba sur *Melchi*, qui étoit le cadet. Le Roi le conduisit lui-même au Temple, où cinq-cens trois enfans de la première Noblesse, amenés aussi par leurs parents, attendoient avec la foule immense du peuple, le moment d'honorer la fête de douze Divinités, qu'on révéroit dans ce temple, en les arrosant du sang de ces pures & innocentes victimes. (a) *Melchisedec*, le fils aîné, instruit du danger dont le sort l'avoit préservé, en tombant sur son cadet, résolut de ne plus se trouver exposé à une aussi horrible destinée, & monta au *Thabor*. Il vécut sur cette montagne, sept ans nud jusqu'à la ceinture, n'ayant pour sa nourriture, que quelques fruits sauvages. Au bout de sept ans, *Abraham*, en vertu d'un ordre de Dieu, alla lui couper le poil du corps & les ongles. Alors il quitta la montagne du *Thabor*, descendit dans la vallée de Savée, où il fonda son premier couvent; le noviciat des jeunes *Réphaims*. Ainsi, *Melchisedec* ne laissa point de postérité sur la terre, & suivant la tradition des Orientaux, rapportée par d'*Herbelot*, son célibat lui fut ordonné par Dieu, pour garder le corps d'*Adam*, transporté dans la Ville de Salem, depuis Jérusalem, lieu d'où devoit venir le salut d'*Adam* & de sa postérité dans la suite.

Frere Hébert devint le vicaire général du couvent de *Melchisedech*. Les Moines de Savée ne possédoient rien en propre; ils n'étoient pas pour cela, dit le P. B., des Religieux mendiants, mais plutôt des Chanoines réguliers. Ils fixèrent leur demeure

(a) Voilà une terrible anecdote sur les sacrifices humains, que S. Athanase rapporte, dit-il, sur la foi d'une ancienne tradition. *Melchisedec* étoit Roi de Salem & Prêtre du Très-Haut.

à Jérusalem ; mais ayant été chassés par les *Jésuïtes*, ils se réfugièrent dans la vallée de Raphaim. Ils étoient puissants en œuvres & en paroles , & pour cela on les nommoit *Gibberim*, ou Géants ; nouvelle preuve que les Géants dont parle l'Histoire ancienne, étoient des Moines ou les enfants des Moines, selon la tradition des Orientaux.

L'Abbé *Némbrod*, & son fils *Ninus*, furent des Moines de ce couvent. Le premier y mourut même *canonisé*, & son fils fit élever sur son tombeau, une statue d'une hauteur prodigieuse, comme un monument de la sainteté de sa vie. Elle fut dédiée sous le titre de *S. Baal*, ce qui veut dire, *votre domination*, comme on donne aux premiers Supérieurs dans les cloîtres, la qualité de *Vôtre Révérence*.

Frere Job se retira aussi dans un Monastère de cette vallée, nommée *Astaroth*.

D. Abraham devint leur pere temporel, & se déroboit souvent à *Sara*, pour les aller voir. Il fut l'instituteur d'un Ordre de Chevalerie destiné à protéger les veuves & les orphelins. Il avoit trois cens dix-huit de ces Chevaliers, quand il alla au secours de son frere *Laban* ou *Loth* ; & une preuve entr'autres, qu'ils étoient ses Religieux, & non ses enfants, c'est qu'ils étoient appelés Novices, *Novitios*. En mourant, *Abraham* transféra dans les Limbes) a)

son

(a) C'est ici une de ces suppositions Théologiques, dont les Moines ont su tirer parti, dans des siècles d'ignorance. Ils soutenoient avec *S. Augustin*, que les enfants morts sans baptême, alloient dans l'enfer incontestablement. Les Cordeliers & les Jacobins prétendirent, dans le Concile de Trente, que ces petits innocents ne souffriroient pas la peine du feu ; mais les uns disoient qu'ils seroient

son Ordre d'Hospitaliers, pour y prendre soin des enfans morts sans baptême.

Joseph, son petit-fils, recut le collier de cet Ordre de Chevalerie, des mains de *Pharaon*, qui l'en fit le Grand-Maitre.

Moyse & *Josué* lui succéderent & donnerent à l'Ordre un plus grand éclat. Ce qu'on appelle la maison de la Veuve de *Sarepte*, la *Piscine probatique*, étoient des Maisons de l'Ordre, très-édifiantes, où vivoit la race d'*Enoch*, les *Néphilim*, les *Raphaim*, ou Géants; car sous tous ces noms, il ne faut entendre qu'une même chose, des hommes, des Moines, qui s'avançoient à grands pas vers la perfection.

Mais on dit qu'après *Moyse* & *Josué*, ces Géans ou Moines dégénérèrent beaucoup, & que la vengeance de Dieu éclatant enfin contre eux d'une terrible maniere, il les fit exterminer par les Israélites. Il n'en resta que quelques tiges saines, dont s'enrichit le Carmel.

Voilà sans contredit une filiation de Moines & de Monastères bien plaisamment établie, avec beaucoup de frais d'érudition & de recherches, par un

seroient dans un lieu souterrain. (c'étoient ceux de l'école de *S. Thomas*) les autres, de l'école de *Scot*, assureoient qu'ils seroient sur la terre, & jouiroient de la lumière; d'autres disoient qu'ils philosopheroient avec délices sur les choses naturelles; d'autres, qu'ils seroient visités par les Anges, & par les Bienheureux. Après avoir beaucoup & long-tems disputé sur ce qu'ils seroient ou ne seroient pas, on a fini par un silence profond qu'il auroit fallu garder toujours; & le nom des *Limbes*, devenu à-peu-près ridicule à citer dans le monde, a été aussi à-peu près oublié.

bon P. Capucin. C'est assurément une idée bien singulière, d'avoir voulu ne faire que des Moines, de Noé, Jupiter, Abraham, Saturne, &c. On ne voit pourtant pas trop comment quelques-uns de ces personnages pouvoient flatter l'orgueil du Monachisme. Car, d'après le P. *Bolduc*, si les Satyres de la fable ne sont que des Moines méconnus, comme on l'a vu; *Jupiter* se changea donc en Moine, pour aller voir *Antiope*; & soit qu'il prit la figure d'un Taureau, pour séduire *Europe*, d'un Cygne, pour tromper *Léda*, ou d'un Aigle, pour enlever *Ganimede*, on ne voit pas mieux comment *Frere Jupiter* pourroit honorer le berceau de la vie Monastique.

Ce qu'on peut recueillir de plus relatif à notre sujet, & de plus intéressant de cette plaisante érudition du P. *Bolduc*, sont des idées de solitude, de célibat, de privations, & d'une sorte de Monachisme par conséquent, antérieures à tout ce qu'il y a d'avéré dans l'Histoire. Ce sont même certaines idées de perfection attachées à cet état, peut-être parce que les hommes en ont toujours mis beaucoup à ce qui étoit difficile & singulier; & que rien ne dut l'être plus dans tout l'Orient, au milieu des ferrails des plus belles femmes, que la polygamie & les Loix autoriserent toujours, dans un climat chaud, que la vie d'un homme qui se privoit des plaisirs de l'amour, pour aller vivre en bouc dans la solitude. Mais il faut toujours croire que le seul amour de la singularité, le seul plaisir de se distinguer par des exercices difficiles, n'anima pas les premiers qui se vouèrent aux macérations; & qu'elles leur étoient plus puissamment commandées par certain esprit de religion, que nous avons dit être une suite, une mitigation d'idées plus cruelles, plus barbares.

 CHAPITRE III.

Combien les idées de perfection attachées au Célibat, sont de la plus haute antiquité.

AU reste, quelque cause qu'il faille rechercher de ces idées de perfection attribuées au célibat, toujours est-il certain qu'elles ont existé assez généralement; qu'elles ont été universellement répandues & accréditées. Et pourquoi plus hardis que le Capucin *Bolduc*, ne les ferions-nous pas remonter plus loin qu'il ne fait, & au-delà de *frere Jupiter* & *frere Mercure*? Elles sont le fondement de notre système Théologique.

La premiere faute que l'Histoire sainte attribue à l'Homme sur la Terre, ne paroît être qu'un manque de continence; & le péché originel, sa premiere tâche, devenue celle de sa postérité, ne seroit-elle pas de ne point avoir gardé le célibat? Autrement, que voudroient dire ces pommes, ce fruit défendu, & ces paroles du Seigneur irrité, au serpent: *Je mettrai l'inimitié entre toi & la femme*; & ce sentiment de nudité qui suivit le péché d'Eve & d'Adam, le soin de se couvrir, pour se cacher, la perte de l'immortalité qui en fut la punition; le péché originel qu'il introduisit sur la Terre; ne sonne-t-il pas là autant d'éloges indirects du célibat? Et si l'Homme doit être heureux dans une autre vie, qu'on y prenne garde, c'est dans un état où il n'y aura ni mari, ni femme, ni postérité à créer, & par conséquent dans un célibat éternel.

Hors l'état du célibat, qui devoit faire le suprême bonheur de l'Homme, il n'eut plus à attendre

que des fatigues & des miseres. Au lieu d'une vie facile & abondante, que lui auroit procuré la continence, il lui fallut se nourrir d'un pain amer, cultivé à la sueur de son front, & arrosé de ses larmes.

Entre deux freres Abel & Cain, le plus estimable, le plus cher aux yeux de Dieu, fut celui qui garda le célibat pendant toute sa vie. Remarquez encore que ce fut le célibataire pasteur de brebis, c'est-à-dire, l'homme à-peu-près oisif, qui fut le plus heureux; tandis que le pere de famille qui défricha les terres, fut par sa destinée, l'homme laborieux, l'homme de peine. Ainsi la continence s'allioit d'abord avec la vie pastorale & solitaire; & les présents & les sacrifices du célibataire étoient aussi dès lors plus agréables à la Divinité, que ceux du cultivateur courbé sur les sillons. Les veaux gras premiers nés d'Abel, l'emporterent sur les premiers fruits que donna la Terre à Cain. (a) Fondateurs d'Ordres, ô Moines! ne cherchez pas plus loin les

(a) Les Interprètes de ce passage de la Genèse, disent que le cœur d'Abel étant plus pur, lui mérita cette préférence. Cela peut-être. Mais aussi le célibataire oisif, le berger ne devoit-il pas trop facilement ce que récoltoit le cultivateur avec trop de peine? N'est-ce pas de-là que put venir la jalousie, le ressentiment de Cain? Ce pere de famille ne s'aigrit-il pas, de voir un frere qui, sans vouloir se reproduire ni travailler, partageoit nécessairement avec lui & sa famille le prix de ses récoltes & de ses travaux? Nous n'avons aucune mission pour interpréter aujourd'hui ce qui reste obscur depuis des milliers d'années: nous ne donnons ici que de simples conjectures, & nous nous en rapportons d'ailleurs aux SS. PP., qui ont tout interprété pour le mieux. On a vu en Afrique, sous le règne d'Arcadius, une secte d'Hérétiques qui avoit pris Abel & sa continence pour modèle. Ces Hérétiques adoptoient les enfants de leurs voisins, & n'en vouloient point procréer.

moyens de faire l'apologie du Monachisme. Vous avez voulu suivre l'exemple d'Abel, & non celui de Caïn : vous avez bien fait ; Dieu vous en benit encore en ce jour ; il a répandu sur votre sainte oisiveté, sur votre pieuse & édifiante continence, tous les trésors de ses biens. Toutes les peines, toutes les privations, toutes les fatigues sont encore pour ces malheureux descendants de Caïn, destinés à défricher & cultiver comme lui un sol avare, à errer fugitifs sur la Terre & sur les Mers, pour gagner de quoi soutenir leur misérable vie.

Il est si vrai que dès cette origine du monde, consacrée par les Livres Saints des Chrétiens, il y avoit une sorte de honte à perpétuer son espèce, qu'Adam & Eve n'eurent leur fils *Seth* qu'à l'âge de cent-trente ans, selon Moyse, & semblent avoir voulu effacer le sentiment de leur nudité & de leur humiliation, par plus d'un siècle de sagesse & de continence. Encore, si l'on fait attention aux circonstances, c'est quand il est sorti de Caïn cinq enfants nés les uns des autres, qui ont bâti des cabanes, inventé quelques arts ; c'est quand *Lamech*, le dernier né de ces enfants, a pris deux femmes, ce qui l'a fait nommer *maudit de Dieu*, par Tertulien, qu'Adam, après cent trente ans de sagesse, connoît son épouse, & devient le pere de *Seth*, en s'écriant, que Dieu lui a donné un autre fils pour remplacer Abel : (a) c'étoit à dire pour garder,

(a) *Dicens : posuit mihi Deus semen aliud pro Abel quem occidit Caïn. Genèse 25.*

Il a paru à plusieurs Commentateurs qu'Adam & Eve auroient souillé le Paradis, en se communiquant ; & le P. Calmer ne balance pas à dire : « nous croyons qu'ils y purent demeurer dix à douze jours, & qu'ils sortirent 22 vierges, de ce lieu de délices.

comme Abel, le célibat, ou pour être plus continement du moins que les fils de Caïn, & comme pour effacer l'indécence de celui qui, le premier, avoit pris deux femmes à la fois.

Aussi, si ce *Seth* ne garda pas précisément le célibat, il ne se reproduisit cependant qu'avec une extrême lenteur : c'est à l'âge de cent cinq ans qu'il est le pere d'*Enos*, & les Livres saints ne lui donnent point d'autres enfants. Il falloit bien que ce fût avec quelque répugnance de sentiments, que ces Patriarches du monde se livroient à des devoirs indispensables pour conserver leur espèce, puisqu'ils y mettoient des intervalles si considérables. Voyez comme ces enfants de *Seth* se reproduisant si lentement, sont agréables à la Divinité, & sont appelés *les enfants de Dieu*, par opposition aux descendants plus rapides, plus nombreux de Caïn, qu'on nomme *les enfants des hommes* ! Et quand on dit que ces *enfants de Dieu* se laisserent séduire par les *filles des hommes*, par leurs cousines germaines, parce qu'elles étoient belles, n'avoue-t-on pas par-là qu'ils avoient fait une sorte de vœu de continence, auquel ils manquèrent, & qu'ils glissèrent dans le chemin de la sagesse & de la vertu ? On se rappelle ici la maniere de penser des Orientaux sur ces *fils de Dieu*, sortes de moines ou de béats, qui ne pouvant escalader le Ciel de dessus leurs montagnes, comme ou les en avoit flattés, descendirent dans les vallées, s'unirent aux filles, & tomberent dans le désordre. (a) Mais sans ces idées singulieres de per-

(a) En général, on trouveroit peut-être dans toutes ces idées de la plus haute antiquité, de quoi fortifier le système de ceux qui prétendent que la société commença par

fection & de vertu attachés au célibat, si elles n'eussent été accréditées dans cette partie du monde dès l'origine des premières sociétés, quel malheur y avoit-il donc de s'être laissé aller, avec de belles cousines, à la tentation de peupler une terre nouvelle qui manquoit d'habitants?

Elle en demandoit & avoit à en attendre bien peu des premiers Justes. Abel eût laissé périr son espèce. Il est singulier que ce fût particulièrement de Caïn & de Lamech, de deux meurtriers, qu'elle dût recevoir sa population la plus nombreuse. (a)

les pasteurs, habitants fortunés des vallées, & que le premier malheur de l'espèce humaine fut d'être chassée de ces fertiles vallées, où elle étoit presque oisive, par des chasseurs inquiets, ardents, voués aux fatigues, qui s'en approprièrent les bestiaux & les filles, & s'y établirent. M. Linguet a fondé sur ce système sa *Théorie des Loix Civiles*, & il offre beaucoup de vraisemblance.

(a) Les Livres saints disent, à la vérité, que quatre-vingt après la naissance de Seth, Adam eut des fils & des filles, sans les nommer jamais; *genuitque filios & filias*. Mais n'ayant fait que trois enfants jusqu'à l'âge de cent-trente ans, ayant mis un intervalle de quatre-vingt ans ensuite, depuis Seth jusqu'aux autres fils & filles, en dut-il fuir beaucoup dans sa vieillesse? Seth n'eut Enos qu'à l'âge de cent cinq ans; Enos eut Caïnán à quatre-vingt-dix ans, & Caïnán eut Malaël à soixante-dix ans, & Malaël fut père à soixante-cinq ans. La population se faisoit donc, en avançant, d'une manière plus rapide; mais elle avoit été bien plus prompte d'abord par la tige de Caïn, puisqu'à l'âge de cent-trente ans, Adam en avoit vu cinq générations nées les unes des autres; ce qui suppose que chacun des enfants & petits-enfants de Caïn étoit devenu père de vingt-cinq à vingt-six ans, & ils avoient des cabanes, ils avoient forgé le fer: ils avoient été à la fois prodigieux & laborieux.

Quoi ! pour que deux hommes fussent les auteurs les plus féconds du genre-humain, il fallût qu'ils fussent des scélérats !

Remarquons encore que ce fut à l'époque où Lamech prit deux femmes, où les fils de Dieu épousoient les filles des hommes, *parce qu'elles étoient belles*, que Dieu dit, *que son esprit ne demeureroit pas sur l'homme éternellement, parce qu'il étoit tout charnel*, & qu'il abrégea la durée de ses jours, qu'il réduisit à cent-vingt ans ; remarquons que c'est à la vue de ce mélange des fils de Dieu avec les filles des hommes, dont il nâquit, dit l'Ecriture, des hommes fameux & puissants du siècle ; que Dieu se repentit d'avoir fait l'homme, comme si sa destination n'eût dû être que le parfait célibat d'Abel, & que le pere de Noé, Lamech eût mis le comble à la dépravation de l'espèce humaine, en prenant ses deux femmes Ada & Sella ; dépravation qu'un déluge seul fut capable de punir, en faisant périr tous ses auteurs & descendants, à l'exception de Noé ; car *toute chair avoit corrompu sa voie sur la terre*, selon l'expression de l'Ecriture. Quel sujet de réflexions !

Non-seulement si les premiers hommes parurent attacher une si grande perfection à garder la continence, (a) on voit aussi par un fragment du prétendu livre d'Enoc, qu'il y eut des femmes, qui de leur côté affectèrent la stérilité. Ainsi, on re-

(a) Les Persans, à la vérité, racontent que pour réparer apparemment le temps perdu, Dieu voulut qu'Eve accouchât tous les jours de deux jumeaux, & que, pendant mille ans, la mort ne diminuât pas le nombre des hommes. Le Pere Calmet rapporte ces choses-là comme méritant attention.

trouveroit l'esprit du monachisme dans le berceau de la société ; & ce mot du Pere Bolduc, ne seroit que vrai, *que le monde fut moine avant d'être habité.*

Quelques Savans se fondant sur un passage de l'Exode, (a) ont prétendu tirer cette induction, que sous la Loi écrite, environ quinze cents ans avant Jesus-Christ, il y avoit aussi des femmes consacrées à Dieu, qui venoient veiller à la porte du Tabernacle, & gardoient le célibat. Mais comment imaginer des espèces de Religieuses qui ne veilleient à la porte des Temples, qu'avec la précaution d'y apporter un petit miroir d'airain fort poli ?

S'il nous falloit d'autres lumieres pour distinguer cet amour de la continence & de la chasteté que nous avons dit être de la plus haute antiquité, & qu'on apperçoit dans ces premiers âges du monde, nous citerions encore l'anecdote de Tobie & de Sara. Pour pouvoir vivre sans danger avec une femme dans le lit de laquelle le Démon avoit étranglé sept maris, Dieu conseilla à Tobie de garder la continence les trois premières nuits de son mariage. C'est ainsi que cette vertu étoit en honneur, & procuroit des faveurs à ceux qui l'observoient, jusques dans un état qui en est l'exclusion de son essence.

(a) Chap. 38. v. 8. *Fecit & labrum aeneum cum basi sua de speculis mulierum quae excubabant in otio Tabernaculi.*



CHAPITRE IV.

*Autre opinion singulière sur l'origine du Célibat ;
que les Indes sont la source de presque tous nos
Usages, & aussi du Monachisme.*

SI L'ON VEUT en croire un Auteur célèbre (a), la politique fit dans plusieurs contrées, de cette continence, un devoir, un préservatif contre une extrême population. Elle l'admit au même titre que l'amour Socratique en Crète, uniquement par la crainte d'une trop grande multiplication. Les Moines ainsi que les Pédérastes, selon lui, furent asservis à la continence pour la même raison. Si cette idée singulière peut être vraie ; si dans quelque coin de la terre, des hommes furent dévoués par la politique, ou se dévouèrent volontairement à cette abnégation de leurs facultés, pour remédier aux inconvéniens d'une excessive population, ce ne dut point être parmi les premiers enfans d'Adam ; & Abel, pour garder le célibat, ne devoit pas avoir eu ce motif ; il ne put exister que dans une contrée où la polygamie étoit autorisée, où se feroient répandus, par exemple, les enfans de Lamech & de ses deux femmes, devenus trop nombreux & trop resserrés : enfin, ce dût être dans les Indes, qu'une pareille politique dût naître, si elle exista jamais, parce que ce fut le coin de la terre où l'es-

(a) Helvetius.

pèce humaine se multiplia davantage, & se montre la plus ancienne. Aussi, avons-nous toutes les raisons de croire que c'est vers les bords de l'Indus & du Gange, que naquit le Monachisme, soit qu'on veuille le considérer, d'après nos conjectures, comme un sacrifice de douleurs, suite & reste des anciens sacrifices humains offerts aux Dieux par la superstition, ou comme une invention de la politique pour remédier aux inconvéniens d'une excessive population.

Les Indes, ce point le plus élevé du globe, le plus éloigné des invasions de la mer, ont vraiment été le berceau du genre-humain. C'est-là qu'il faut aller considérer son enfance & ses développemens en tout genre; puisque les Chinois eux-mêmes, peuple qui vante tant l'antiquité de son Histoire, n'ont de curiosités antiques, au rapport du Pere *Duhalde*, que les curiosités Indiennes.

Dès le commencement de ce siècle, un homme de Lettres qui avoit séjourné dans les Indes, publia une Dissertation sur *la conformité des Coutumes des Indiens Orientaux avec celles des Juifs & des autres Peuples de l'antiquité*. On ne fit pas sans doute alors à cet Ouvrage, toute l'attention qu'on lui donneroit aujourd'hui, que quelques-uns de nos Savants ont tourné les esprits du côté de ces recherches.

L'Auteur ne vit point l'usage de la Circoncision chez les Indiens; [d'autres l'ont vu] mais il le connut dans la Guinée, comme Hérodote l'avoit remarqué à Colchos, dans l'Egypte, dans l'Ethiopie. Il vit porter le feu à la tête des caravanes, & le compare à la colonne de feu qui marchoit la nuit devant les Israélites dans le desert. Les Indiens frottent leurs Idoles d'huile, en répandent devant elles chaque fois qu'ils lui font leurs offrandes: ainsi

Jacob répandit de l'huile sur la pierre où il avoit reposé sa tête pendant ce songe miraculeux qui lui fit voir cette échelle où montoient & descendoient des Anges ; & Jacob le fit , comme les Indiens , en action de grâces. Les Indiens ont des tambours & des trompettes , des chœurs qui chantent des hymnes dans leurs Pagodes , des chanteurs , des danseurs qui se réjouissent devant les Idoles dans les processions publiques : David dansa devant l'Arche , en jouant de la harpe. Il fut traité de *bouffon* par Michol pour cette action : les Indiens n'ont guere plus de vénération pour leurs Danseuses. David & les Juifs se dépouilloient de leurs vêtements pour danser : les danseuses Indiennes en font de même , & ne conservent qu'un petit corset de toile & une juppe légère. Les Indiens placent leurs pagodes dans des bois touffus , à l'ombre des arbres les plus épais ; ils observent que le jour n'y entre que par la porte , qui est très-étroite & très basse : les Juifs plaçoient les leurs de même. Gédéon fils de Joas , fit son sacrifice sous un chêne ; Abraham planta un bois à Bersabée , pour y invoquer le nom de Dieu. (a) Les Indiens ont élevé des Temples à Priape ; & aussi les Grecs & les Romains ; aussi les Juifs. L'Ecriture dit qu'Asa chassa sa mere Maca de la cour , parce qu'elle avoit élevé un autel à Priape , qu'il fit briser & brûler proche le torrent de Cédron. (a) On voit encore dans les maisons Indiennes , ce que les Indiens appelloient leurs *Lares* , *Mânes* , *Pénates* , qu'ils ont grand soin de frotter d'huile & d'entourer de fleurs. Il y a grande apparence que les Dieux de Laban , que Rachel sa fille emporta à son

(a) Genèse , chap. 21. v. 33.

pere, étoient de même les Dieux tutélaires de la maison. Les eaux lustrales sont connues chez les Indiens. Les Vaches y sont fort respectées, & le Taureau, le Bœuf regardés comme des Divinités. Il en fut de même en Égypte, & les Juifs, à leur exemple, firent le Veau d'or dans le désert, & l'adorèrent. Le respect des Indiens pour le Gange, fut de tout temps. Ils regardent ce fleuve comme un Dieu. Ceux qui en sont trop éloignés se contentent, lorsqu'ils peuvent avoir de l'eau de ce fleuve, d'en boire un peu avant que de mourir, & se croient de cette manière également purgés de leurs crimes, que s'ils avoient la faculté de s'y baigner. Il y a quelque chose de ressemblant chez les Chrétiens. Les Indiens vont chercher de l'eau fort loin, la font bouillir pour la rendre moins malfaisante, & la présentent sur les grandes routes aux voyageurs. Ils exercent beaucoup l'hospitalité, & reçoivent chez eux les passants: aussi Abraham fit reposer trois Anges; aussi l'Etranger qui demuroit à Gabaa, offrit sa maison au Lévite, fort surpris que personne ne l'eût voulu recevoir, car c'étoit l'usage. S. Jean-Baptiste vivoit de miel & de sauterelles: les Indiens s'en nourrirent, comme faisoient les Juifs. Les peuples de l'Inde ont des endroits fortifiés dans les campagnes, où ils retirent leurs troupeaux en cas d'alarme; ils nomment ces lieux des pagodes, & les tiennent pour religieux: Ozias fit bâtir des tours dans les campagnes pour cet effet. La manière de bâtir chez les Juifs, fut très-semblable à celle des Indiens. Les maisons chez les uns & les autres avoient leurs toits en terrasse, & une es-

pece de galerie sur le devant , en faisoit la façade. Ezéchiél dépeignant l'idolâtrie de Jérusalem , la compare à une femme débauchée , qui , lorsqu'elle attend ses amants , se frotte le tour des yeux de mine de plomb. (a) Jezabel en usa de même pour plaire à Jéhu. Les femmes Indiennes ne font pas encore aujourd'hui autrement. Si les Juifs avoient grand soin de se couper les ongles , les Gentils ne prenoient pas ce soin plus à cœur que les Indiens.

L'Auteur de la Dissertation citée , va jusqu'à comparer les cérémonies nuptiales des Indiens , avec celles de ces cinq Vierges folles , dont parle S. Matthieu , qui ne songerent à chercher de l'huile , que lorsque l'époux fut près d'entrer , & qui entendirent à minuit le bruit de son arrivée. Ce que les Juifs ont appelé des Tribus , les Indiens l'appellent des Castes. L'excommunication étoit bien connue dans l'Inde , où elle est encore en usage. On y arrose les jardins comme Salomon raconte qu'il arrosoit les siens. Le rat est en aversion chez les Indiens , comme il le fut chez les Juifs , où il n'étoit pas permis d'en manger. On lave les morts dans l'Inde , avant de les inhumer ; on les frotte d'huiles & d'aromates : il en fut de même chez les Egyptiens & les Juifs. Les Enchanteurs Indiens valent ceux de Pharaon. Les Indiens ne boivent point de vins : aussi les Nazaréens & les Juifs s'en abstenoiént , ainsi que de raisins secs & de toute boisson qui pût enivrer. Les Peuples de l'Inde , comparés en fait d'usure , ne le

(a) Cette mine de plomb est rouge , & à-peu-près de la couleur du vermillon. Voilà donc l'usage du fard fort reculé chez des Courtisanes Juives , qui vouloient faire jouer leurs prunelles à l'approche de leurs amants.

cédent point aux Juifs. Enfin, si l'Ecriture nous apprend que les femmes Juives aimoient beaucoup à se frotter d'huile, & qu'elles préféroient l'huile aux choses même les plus nécessaires à la vie, l'Auteur des *Conformités* nous dit aussi que les Indiens sont fort attachés à ces onctions, dont la chaleur du climat a fait une espèce de remède nécessaire contre les migraines. On offre de l'huile aux étrangers le matin, avant les repas, ainsi que J. C. dit au Pharisien, chez qui il alla dîner : *vous n'avez pas oint ma tête d'huile*, &c.

Ce qui surprend d'avantage, c'est de trouver aux Indes, une idée de la *Trinite*, exprimée sous les noms de *Bruma*, de *Vixnu*, & de *Routrem*. Ces trois personnages furent les trois freres d'une femme appelée *Paraxaï* ; opinion qui a donné lieu, aux Indes, à plusieurs sectes divisées sur la puissance, la divinité, la supériorité, l'unité, la dissemblance des trois freres. *Vixnu* s'incarna jusqu'à neuf fois. *Brama*, le fils aîné de cette femme, tiroit son origine du nombril de son frere *Vixnu*. Du visage de ce *Bruma*, étoient sortis les Prêtres ; de ses épaules, les Gentils-hommes ou *Rajas* ; de ses cuisses, les gros Bourgeois ; & de ses pieds le menu peuple. Dans les aventures de ce Dieu, les plus extravagantes, les plus absurdes qu'on puisse lire, on ne peut trouver aucune allégorie : mais le paradis des Indiens est un séjour de volupté, comme celui de Mahomet ; trois cens trente millions de Dieux y sont avec leurs concubines.

En un mot, au lieu de la résurrection des Juifs, les Indiens ont la métempsychose. Les mots de *Xiven*, de *Chixnen*, de *Nelayadam*, & plusieurs autres qu'ils prononcent sans cesse, sont des signes avec lesquels ils croient expier leurs fautes. Le *Choriam*, ou jar-

d'n de délices des Indiens, est peint par eux des mêmes couleurs que le paradis terrestre. On y voit même un arbre, dont les fruits communiqueroient l'immortalité, si on avoit la permission d'en manger.

Nous finirons ici par dire, que ces traits & bien d'autres ont paru si ressemblans aux dogmes & aux usages de la Religion Chrétienne; qu'ils ont fait le sujet de plusieurs lettres écrites par un Jésuite, *Bouchet*, Missionnaire, à l'ancien & fameux Evêque d'Avranches; & ce Jésuite ne doute pas que le Christianisme n'ait autrefois pénétré aux Indes, & ne s'y soit corrompu; que *Bruma* ne soit évidemment *Abraham*; que le Dieu *Routrem*, qui prit un jour la résolution de noyer tous les hommes, dont il n'étoit pas content, ne soit le Dieu des Chrétiens ouvrant les cataractes du Ciel; que *Sattiavarti*, protégé par le Dieu *Vistnou*, son confident, enfermé dans une barque, avec une bonne provision d'au moins huit cens quarante millions d'ames, & de semences d'êtres, transporté par l'inondation, sur une haute montagne, & dirigée contre les flots, par ce Dieu *Vistnou*, qui se métamorphosant en poisson, prêta sa queue pour servir de gouvernail, ne soit visiblement *Noe* dans l'arche. Il se fonde sur ce que *Vadi*, dans l'Inde, revient à ce titre honorifique de *Madame*, & le mot *Saras* restant dans *Sattiavarti*, décomposé, est évidemment celui de *Sara*, femme d'*Abraham*. Ce bon Jésuite a trouvé jusqu'à l'*Agneau Pascal*, dans le sacrifice qu'on y fait d'un mouton; sacrifice appelé *Kiam*, & fort célèbre dans la nation.

Nous n'insisterons pas d'avantage sur toutes ces conformités, sujet fécond de reflexions. Mais si on retrouve dans l'Inde, si souvent, nos sciences, nos mœurs,

mœurs, nos usages, nos opinions, nos jeux; si ce qui doit paroître plus surprenant encore, on retrouve, dit-on, dans le Code des Gentoux, jusqu'aux loix & à la jurisprudence Romaine, sur le partage & la succession des propriétés, dans leurs détails les plus extraordinaires, devra-t-on être surpris, après cela, que nous y découvriions aussi l'origine du Monachisme?



CHAPITRE V.

Véritable origine du Monachisme dans l'Inde.

MILLE ans avant J. C., tems un peu plus haut que celui où l'on place l'existence d'*Elie*, que l'on nous dit avoir rassemblé les premiers solitaires de la Thébaine, *Foé* avoit recommandé dans les Indes, les macérations & l'abstinence, deux pratiques qui conviennent spécialement au Monachisme. Il avoit enseigné la métempsychose, système ingénieux, qui en expliquant l'origine du bien & du mal, faisoit encore un devoir de l'abstinence des viandes; car quel étoit celui qui, bien convaincu de ce système, ne devoit pas craindre de manger son pere, sa sœur, sa maîtresse, en se nourrissant d'un bœuf, d'un lievre, ou d'un oiseau, dans le corps desquels ces parents chéris pouvoient être passés après leur mort.

Ce qui résultoit de ce système, cette frugalité, qui se contentoit des plus simples légumes, étoit depuis long-tems une vertu enseignée par les Philosophes Indiens, avant que de passer en Egypte. *Foé*, en la recommandant, avoit été le fondateur

de ces Moines , qu'on nomme *Bonzes* , qui se frappent la poitrine avec des cailloux , qui s'abstiennent de femmes , ne boivent point de vin , & se soumettent à tant d'autres macérations , qui les font tellement honorer , qu'il est comme passé en proverbe , en ce pays , *Aimez les bêtes ; aimez les Moines*. Montrer aujourd'hui la vie de ces Bonzes , soit à la Chine , ou dans l'Indostan , c'est-à-dire , dans des contrées où les usages ont peu changé depuis deux mille ans , c'est faire voir peut-être celle des Bonzes rapprochés de *Foë* , leur fondateur.

Nous dirons donc que les couvents de Bonzes sont très-communs dans toute la Chine , où l'on compte plus d'un million de ces Moines avarés , ignorans , débauchés , hypocrites & fainéans. Mais comme il y a , parmi eux , une distinction de rang , les uns sont employés à la quête , d'autres plus instruits sont chargés de visiter les gens de lettres , & de s'insinuer dans la faveur des grands. Les plus âgés président aux assemblées des femmes dévotes ; mais ces sortes d'assemblées n'ont lieu que dans quelques villes ; & les femmes qui les composent doivent être d'un âge mûr , veuves , libres & toujours maîtresses de disposer de quelque argent. Les Bonzes choisissent , pour supérieures , celles qui sont le plus en état de contribuer à l'entretien de l'Ordre. Les hommes ont aussi de ces congrégations où préside un vieux Bonze. Les uns & les autres chantent des hymnes à l'honneur de *Foë* ; mais le résultat ordinaire de ces confréries est , comme ailleurs , de tirer de l'argent des dupes qui s'y enrôlent. Sans s'inquiéter de ce que deviendroient les professions les plus nécessaires , les Bonzes veulent engager tout le monde dans ce même genre de vie inutile & oisif ; & leur zèle à cet égard ne peut mieux

se comparer qu'à celui de nos religieux d'Europe , qui pressent les jeunes gens d'entrer dans un Ordre qu'ils gémissent eux-mêmes d'avoir embrassé.



CHAPITRE VI.

Pourquoi on ne trouve pas de Moines au nord de l'Asie , & l'on n'en a pas trouvé non plus en Amérique. Des diverses sortes de Moines , qu'on trouve encore dans les Indes.

C'EST UNE CHOSE remarquable , qu'en s'enfonçant chez les peuples répandus dans le nord & l'orient de l'Asie , nous ne voyons point de corps de Moines : chez les Islandois , les Lapons , les Sibériens , les Ostiaques , les Samoyedes , on trouve bien des Prêtres de tous les cultes , les plus extravagants & les plus déshonorants pour l'esprit humain , mais pas l'apparence d'un seul Ordre Religieux. En Amérique de même , lors de la découverte de ce nouveau Monde , point de Moines. Des hommes s'y mutiloient , mais ce n'étoit pas des moyens de la génération qu'ils se privoient ; ils se coupoient les doigts à fur & mesure qu'il leur mouroit quelque parent. On voyoit quelques Américains se mettre en retraite , observer un jeûne très-rigoureux , s'abstenir de boire même , en sorte qu'ils maigrissoient considérablement : mais ce n'étoient pas des célibataires qui se vouoient à ces abstinences pour affaiblir en eux la concupiscence ; c'étoient des maris , au contraire , dont les épouses donnoient alors des preuves de fécondité ; c'étoit pendant la couche des

femmes, que ces maris embrassoient cette espèce de réforme : c'étoit donc pour se rendre les Dieux propices dans le danger; c'étoit donc un sacrifice qu'ils faisoient aux Dieux de leur embonpoint, de leurs doigts, comme les Insulaires de la mer du Sud : nouvelle preuve qu'en adoucissant les sacrifices humains, l'homme peut tomber dans des pratiques qui sont les plus conformes au Monachisme. Du reste, on ne voit pas dans l'Amérique, lors de sa découverte, qu'on y eût attaché à l'idée de continence, nos idées de perfection & de vertu. Mais il ne peut en exister de semblables qu'où l'on doit supposer des difficultés vaincues, & l'on nous dit que les Américains n'en avoient point à vaincre; qu'ils étoient si froids, si apathiques pour le sexe, que nos Européens paroissent à leurs femmes, des Satyres par leur lubricité; & qu'elles demeuroient volontairement attachées à leurs vainqueurs, dans les mêmes camps, où on venoit d'égorger leurs maris.

C'est par la raison de cette même inertie, au nord de l'Asie, qu'on n'y vit jamais de Moines. La même cause agit encore aujourd'hui en Europe; & les Moines sont incomparablement plus nombreux en Portugal, en Espagne, qu'en Russie & en Danemarck. *Par la nature de l'entendement humain*, dit Montesquieu, *nous aimons en fait de religion, tout ce qui suppose un effort*. Il faut donc passer sous les Tropiques, il faut passer aux Indes particulièrement, pour y trouver ces institutions que la chaleur du climat seconde en allumant les imaginations des solitaires. C'est vraiment là, que la virginité *suppose un effort*, & qu'elle est honorée. Là, encore aujourd'hui, quand le mari n'en trouve pas des preuves écrites sur les draps, la première nuit de ses noces, il est autorisé à quitter la femme. Là, nous voyons

qu'une fille surprise dans les bras d'un Eunuque, y fut enterrée jusqu'aux aisselles, sans aucun aliment, & exposée aux ardeurs du soleil, jusqu'à ce qu'elle y trouvât la mort. (a)

Plus les imaginations sont ardentes, sous un ciel brûlant, plus ceux qui se destinent à les vaincre, sont obligés d'employer des moyens violents; & s'il suffisoit de la rigueur des pénitences, de la grandeur des mortifications, des souffrances les plus inouïes pour bien mériter de l'Etre-Suprême, les Moines de l'Inde pourroient avoir un grand avantage sur tous les autres. Les uns ne se couchent jamais, ou demeurent appuyés par-dessous les aisselles sur une corde ou sur un bâton; les autres, comme les Prêtres de Baal, se déchirent le corps à coups de fouet & de couteau: ils se regardent comme n'étant plus de ce monde; & comme ils s'imaginent être au-dessus de toutes les passions & dans un état d'innocence, plusieurs d'entre les Fakirs se promènent, ou se montrent publiquement nuds jusqu'à négliger de cacher ce que la bienséance défend de laisser voir; semblables à ces *Adamites*, dont parle S. Augustin, qui, ainsi nuds, prioient, écoutoient les lectures, & célébroient les sacrements. On voit même des Fakirs, dans une nudité complete, faire vœu de parcourir un certain nombre de lieues, en se roulant indifféremment sur

(a) Ce n'est pas que l'incontinence n'y ait ses temples. Les courtisanes en ont un public, près de Cambaye, où elles portent leurs offrandes à une espèce de Dieu *Priape*: mais dans l'Inde, comme chez nous, on honore la virginité, la continence d'un côté; on autorise le libertinage de l'autre.

tout ce qui se présente en leur chemin, soit pierres, soit épines; & cette manière de se mortifier leur est assez ordinaire.

D'autres de ces Moines vont en troupes, de village en village, prédire l'abondance, ou menacer de la stérilité, se servant de tambours, de trompettes pour s'animer & pour débiter, dans une extase volontaire ou artificielle, leurs prétendues prophéties. Ainsi, les Sybilles, & les Prophètes Juifs en usoient; ainsi Elisée, avant de consulter Dieu, demanda un chantre; ainsi le Prince des Prêtres de Jérusalem avoit une tunique à douze clochettes; & toute l'Antiquité s'imaginoit que pour être rempli de l'esprit de Dieu, il falloit devenir furieux, avoir les cheveux hérissés, les membres tremblants, mal articuler ses paroles, opinion qui fut sur-tout consacrée en Egypte.

D'autres de ces Fakirs se retirent dans les bois avec leurs femmes & leurs enfans, & ne vivent que des herbes & des fruits qu'ils peuvent cueillir sans travail. Plusieurs font scrupule d'arracher la moindre racine, & croiroient commettre un péché, en délogeant ainsi l'ame d'une plante, d'un corps où elle réside. Ce genre de vie passe pour être très-saint. On nomme ces solitaires *Vanaprastās*.

Les *Sam-jasus* affectent une plus grande abstinence. Ils se privent du mariage, du bétel, & de tous les plaisirs. Ils doivent ne faire qu'un repas, & vivre d'aumônes. Ils sont vêtus d'un habit teint, ou sali plutôt avec de la terre rouge, & ont à la main une longue baguette de bambou. Ils ne peuvent toucher ni or, ni argent; il ne leur est point permis d'avoir un domicile. S'ils couchent une nuit dans un lieu, il leur est défendu d'y coucher la nuit suivante. Mais il leur est libre de s'arrêter une fois l'année, deux

mois de suite , dans un même lieu. Alors , ils choisissent un endroit qui passe pour saint , & où il leur est permis de demeurer non seulement deux mois , mais toute leur vie. Ils doivent se préparer à combattre sans cesse six ennemis , savoir , 1. *Cama* , c'est-à-dire , la concupiscence ; 2. *Crooia* , la colère ; 3. *Lopa* , l'avarice ; 4. *Madda* , l'orgueil ; 5. l'amour des choses du monde ; 6. *matfara* , le desir de se venger. La morale de ces Moines n'a donc rien que d'estimable ; & l'on peut faire souvent cette remarque , en parlant des cultes les plus insensés.

On n'appelle *Sam-jafus* , que ceux de la famille des Bramines , qui embrassent ce genre de vie ; car si ce sont des *Settreas* , ou des *Vedissas* , on les appelle *Perma-Ampha* ; s'ils sont *Soudras* , on les nomme des *Joguis*. Ces derniers se permettent plus de liberté que les vrais *Sam-jafus*.

Les Jésuites , dans la relation latine de leurs missions dans les Indes , en 1598 & 1599 , rapportent qu'ils virent un *Joguis* , enfermé dans une cage de fer , ayant les jambes & la tête libres : il marchoit ainsi , sans pouvoir s'asseoir , ni se coucher. Aux côtés de cette cage , étoient cent lampes , que quatre *Joguis* qui l'accompagnoient , allumoient à certain tems. Cet homme marchoit en cet équipage , disent les Jésuites , avec autant de vanité , de complaisance pour soi même , que s'il eût été un soleil qui éclairoit l'univers.

Il est ordinaire de voir ces *Joguis* , au coin des rues , y rester nuds debout , toute leur vie , les bras croisés , & leurs cheveux entortillés dans leurs bras ; descendants jusqu'aux genoux. D'autres sont assis sur le derriere , les jambes croisées & fendues , appuyés sur un bâton , exposés sans cesse aux ardeurs du soleil. Ceux-ci sont dans des cages de fer élevées

au haut d'un gros pieu. Les jeunes Novices de l'Ordre viennent les y servir, avec un grand respect, digne d'une meilleure cause. Des dévots & des dévotes vont dans cet état, leur porter des rafraichissements & nettoyer leurs ordures.

Quelques-uns de ces Joguis, tenant d'une main le sabre, & de l'autre, une espèce de bouclier, montent hardiment sur une grue, & s'accrochent à un fer qui leur entre fort avant dans le dos, s'élancent en l'air, avec un courage qui seroit digne d'admiration, s'il n'étoit le fruit d'un fanatisme absurde, qui leur fait mêler à tant de souffrances, les louanges de leurs idoles.

On voit aussi de ces Joguis, qui après s'être précipités dans le Gange, cherchent à s'y faire dévorer des crocodiles, prétendant arriver par cette voie, à la félicité dont ils se flattent de jouir en une autre vie. D'autres enfin se donnent la mort en présence de leurs Dieux, ou se livrent à mille autres genres de tortures.

Sans doute, ces affreuses superstitions ne régnoient point dans les Indes, lorsque *Pythagore* y passa pour prendre des leçons de Philosophie. (a) En se faisant initié aux mystères de Foé, fondateur des Bonzes, il ne chercha point probablement à s'instruire dans des exercices aussi pénibles, dans des tortures aussi affreuses. Si le système de la métempsychose, faisoit aux hommes un devoir de la sobriété & de la tempérance, par quel abus les porta-t-il à des expiations aussi cruelles? Comment abusâ-t-on à ce point des

(a) On dit que les Bramines ont conservé dans leurs Livres, la mémoire de la visite qui leur a été rendue par ce *Pythagore*.

préceptes d'une aussi sage philosophie ? Comment les Brachmanes modernes, successeurs des anciens Philosophes de ce nom, ont-ils eux-mêmes tellement dégénérés, que des pratiques assez minutieuses & journalières fassent aujourd'hui leur principale occupation ? Se lever chaque jour, une heure avant l'aurore, s'asseoir sur une planche ou sur un tapis, le visage tourné vers l'Orient, prononcer le nom de la Divinité, chanter un hymne en l'honneur de *Gasjendre* & de *Moots-man*, se laver les dents & la bouche, mettre un habit net, s'asseoir une seconde fois, comme la première, prendre *trois* fois dans la main, l'eau de puits nouvellement tirée ; en jeter *trois* fois dans la bouche, évitant d'y toucher, & prononcer les vingt-quatre noms de Dieu, ce qu'ils appellent *faire Japon* ; au lever du soleil, prendre encore *trois* fois de l'eau dans la bouche & alors adorer l'astre du jour ; s'abstenir de manger de tout ce qui a vie & respiration, ne manger que chez des Bramines de sa secte, & priver le Roi & sa femme même, d'assister à leurs repas, si cette femme étoit d'une caste inférieure ; jeûner exactement certains jours, & ne prendre aucune nourriture dans ce tems, que l'heure de voir les étoiles ne soit arrivée ; voilà pour les Bramines d'aujourd'hui. Il est vraisemblable encore une fois, que ce n'étoit pas ce régime de vivre, que *Pythagore* alla étudier dans les Indes.



CHAPITRE VII.

De la Doctrine de Pythagore : combien elle se rapproche des Règles Monastiques.

C EPENDANT, à travers cette dégradation d'idées, parmi ces pratiques religieuses des Brachmanes modernes, on ne peut s'empêcher de trouver quelque conformité avec les principes du Philosophe Grec, quelques traces des nombres mystérieux, qui ont rendu le nom de Pythagore si célèbre. On voit, par exemple, que ces Bramines attachent au nombre *Trois*, une grande importance, dans toutes leurs cérémonies. (a) Pythagore, comme eux, recommanda le jeûne, le silence, & quantité d'observances particulières, qui donnent à sa Philosophie les apparences d'une règle Monastique. Ces

(a) Cette doctrine fort remarquable des Nombres, a long-tems prévalu dans les siècles suivans. Le nombre de *SEPT*, que Platon nomme le triomphe & l'achèvement de la Nature, eut sur-tout une vogue remarquable; & on lui attribua des effets tous particuliers. Voici comme Philon, Auteur Grec d'Alexandrie, sous Caligula, raisonne sur ce nombre sept.

Tout corps agissant est composé de trois mesures, de longueur, largeur, épaisseur, & de quatre extrémités, qui sont le point, la ligne, la superficie, & le solide. Voilà donc sept qualités qui sont la perfection de tout corps; & cette perfection est justifiée, dit Philon, par bien des vertus. A 7 ans, les dents commencent à pousser aux enfans. Au 7 doublé, vient la puissance génératrice; aux trois 7, la barbe; aux quatre 7, augmentation de force; aux cinq 7, la saison du mariage; &c. Hyppocrate distingue sept âges, l'enfance, la puérilité, l'adolescence, la jeunesse, la virilité, la vieillesse, & la dernière période qui mène à

différentes privations se nommoient *purgations*, dans l'école de ce Philosophe. Il faisoit subir à ses

la mort. *Philon*, & tous les Auteurs Grecs de son tems enfin, trouvoient dans cet heureux *Sept*, tous les accords, le diatessaron, le diapente, le diapson, & toutes les proportions géométriques & harmoniques. Ainsi, le mouvement des planettes & des astres roulans les uns sur les autres, formoit un concert sublime, dont l'harmonie étoit composée de sept tons, qui formoient l'université des concerts, *diapson*; savoir, la distance de la Terre à la Lune, un ton; de la Lune à Mercure, demi ton, de Mercure à Vénus, demi ton; &c.

Remarquons que le Dieu *Pan*, qu'on croit avoir été dans l'antiquité, l'emblème du Grand-Tout, ce Dieu aux mystères duquel tous les Prêtres d'Egypte se faisoient initier, dans des souterrains; ce Dieu, moitié homme, moitié bouc, avoit un chalumeau composé de sept tuyaux inégaux, mais propres à produire les accords les plus parfaits. Le système de Pythagore pouvoit-il être rendu par une allégorie plus sensible? L'Etre suprême des Japonnois, chez qui nous retrouvons toute notre hiérarchie Ecclésiastique, leur *Adima*, conservateur des âmes, est représenté sur un cheval à 7 têtes, emblème, disent-ils, de sept mille siècles révolus; autre allégorie peut-être du même système.

Enfin, les Anciens observoient que le Ciel fut ceint de 7 cercles, que l'Ourse qui guide les Voyageurs, a 7 étoiles; que les Pleyades sont au nombre de 7; les équinoxes au septième mois de l'année; que l'on trouve 7 parties dans une âme humaine, comme aussi 7 parties principales dans le corps humain. On ne peut voir que 7 choses au monde, la distance, la figure, la grandeur, la couleur, le mouvement, la pesanteur, le repos. Il n'y a au monde que sept mouvements, en-haut, en-bas, à droite, à gauche, devant, derrière, & en rond. Tout ce qui sort de superflu du corps, sont les larmes, la morve, la salive, la sueur, l'urine, la matière fécale, & le *semen virile*. Les Dames sont communément malades jusqu'au septième jour. Un enfant vit à 7 mois, non à huit. On juge les dangers de la fièvre, par le septième jour. La Harpe a 7 cordes; la langue Grecque à 7 voyelles: les phases de la lune se font par 7 &c. Tout

Disciples un noviciat de silence de deux ans , & qui duroit jusqu'à cinq , pour ceux qu'il connoissoit les plus enclins à parler. Il les faisoit tous vivre en commun , & déposer aux pieds du Maître , la propriété de leur patrimoine. Il recommandoit de ne

au physique , au moral , tendoit donc à faire valoir ce fortuné nombre de *sept*. Il ne faut pas s'étonner , après cela , si un tel nombre acréité dans l'Inde , au Japon , dans la Grèce , put l'être aussi en Egypte , & si particulièrement Moïse fut imbu de cette doctrine. S'il en faut croire ce *Philon* , déjà cité , faute d'avoir bien connu cette doctrine mystérieuse , que Pythagore alla puiser dans les Indes , nous serions tomblés dans d'étranges logomachies. Par exemple , nous croyons que Dieu a mis six jours à créer le monde ; & ce nombre de six , n'est indiqué par Moïse , selon *Philon* , que pour dire que l'Être-suprême a créé l'Univers dans un nombre parfait. C'est une grande simplicité , dit l'Auteur Juif , de croire que Dieu a employé six jours & six nuits effectifs , puisque pour qu'il y eût des jours & des nuits à compter , il falloit que le soleil les fît , & fût créé par conséquent d'abord.

Tous les nombres au-dessous du 10 , ou sont engendrés , ou engendrent les autres. Mais le 7 ne produit aucun nombre au-dessous de dix , ni n'est le produit d'aucun. Voilà ce que faisoit remarquer l'école de Pythagore , fort soigneusement. Ainsi , pour rendre leur doctrine plus sensible , ils se servoient de cette comparaison : ce nombre 7 étoit une Vierge , née sans mere , qui ne fut enfantée , ni n'enfanta jamais. Que de réflexions peut faire naître cette doctrine , dont l'idée s'est perdue ? Voyons du moins son influence dans l'Histoire , tant sacrée que profane.

N'est-ce pas par une prédilection bien marquée , qu'on trouve dans les livres de *Zoroastre* , 7 Chapitres sur la Morale , 7 sur la création , 7 sur la Politique ; que *Viras* , prié de réintégrer cette Religion obscurcie , but 7 fois pleine de vin sa coupe de Gustape , s'endormit , & dit après cela , les choses les mieux arrangées. On avoit fait entrer 7 paires d'animaux dans l'arche , qui s'arrêta après 7 mois d'i-

se livrer aux plaisirs vénériens, qu'à l'âge de vingt ans, & d'en user dans le mariage de loin en loin. Il ne vouloit pas qu'on se portât à cette action, après avoir trop mangé, ni pendant l'ivresse. Il défendoit sur-tout aux maris, d'avoir des concubines, &

nondation : la colombe rapporta un rameau après 7 jours. Moïse défendit de recueillir la manne dans le désert, le septieme jour ; elle n'y valoit rien. Jacob salua Esau 7 fois, Joseph prédit 7 années de fertilité & 7 de stérilité : le chandelier posé devant l'Arche, avoit 7 branches ; 7 Prêtres sonnoient de la trompette devant cet arche : après une procession de six jours, le septieme, on fit 7 fois le tour de Jéricho ; & après ces 7 processions, & au bruit des 7 trompettes, tombèrent tous les murs de cette Ville. S. Jean, dans l'Apocalypse, voit 7 chandeliers : le Très-Haut tenoit en mains 7 étoiles : l'Ange descend au bruit de 7 trompettes, &c. Tout en un mot, se voit par 7, dans cette vision. Mais rien n'y a plus intrigué les Commentateurs, Newton, Bossuet, &c. que la bête à 7 têtes. Les uns, comme Jurieu, y ont vu l'Eglise Romaine ; d'autres l'Ante-Christ : un Commentateur Flamand, plus récent, vient d'y trouver l'Empire Romain, sous Néron, & prétend, avec cette clef, expliquer très-clairement tous les 7 de cette vision. Scaliger, qui se vançoit de pouvoir expliquer toute l'Apocalypse, n'étoit arrêté, disoit-il, que par un malheureux 7 fois *Væ*, d'un certain Chapitre, dont il ne savoit si les prédictions étoient arrivées, ou passées. Depuis l'Apocalypse, on a eu 7 Sacrements, 7 péchés mortels : les Bénédictins, dans les premiers siècles, faisoient leur procession par 7, & jusqu'aux Francs-Maçons, ne tiennent leurs loges parfaites, qu'au nombre de 7. Il n'est point d'Astrologues, faisant des prédictions du moment, ou perpétuelles, qui ne se soit fondé sur une révolution de 7 années ; point de Médecin, peut-être, qui ne regarde les septiemes années comme redoutables, & ne les nomme *climatériques*, &c. Qu'on juge, après cela, si la doctrine des nombres de Pythagore, n'eut aucune influence sur les siècles qui le suivirent,

leur recommandoit d'observer les loix de la chasteté envers leurs épouses. Pour donner plus de poids à ces instructions, il alla jusqu'à supposer que l'on étoit descendu par un trou aux enfers; qu'on y avoit vu gémir dans les tourments les maris qui n'avoient pas rendu les devoirs à leurs femmes. Il obtint des Dames d'une grande Ville, qu'elles se défilassent de leurs beaux habits & de leurs ornements, & qu'elles en fissent un sacrifice à la principale Divinité du lieu, pour ne vivre que selon les préceptes de la frugalité & de la vertu. Mais de toutes les maximes de ce Philosophe, celle qui est la plus remarquable, est la défense qu'il fit de manger des fèves, usage adopté chez les Egyptiens, qui regardoient ce légume, comme immonde, & qui auroient préféré de manger la chair de leur pere, plutôt que d'y toucher. Les Savans anciens & modernes, qui ont voulu donner les raisons de cette singulière abstinence philosophique, ont dit pour ce sujet des choses fort curieuses. Cicéron a cru que l'interdiction des fèves fut fondée sur ce qu'elles empêchent de faire des songes divinatoires, en échauffant trop les esprits. Aristote dit que c'est parce qu'elles ressemblent à certaines parties qu'il ne nomme pas, ou parce qu'elles ressemblent aux portes de l'Enfer, ou parce qu'elles excitent à la luxure, ou qu'elles étoient employées dans l'élection des Magistrats. Les Erudits qui ont discuté ces explications, se sont enfin arrêtés à dire plaisamment que descendre dans l'Enfer, selon Pythagore, c'étoit être engendré. Les sources de la génération étoient donc les portes du tourment, & que c'étoit dans ce sens que les fèves avoient quelque ressemblance avec la nature du sexe, qu'elles étoient assimilées aux portes de l'enfer, &

qu'elles étoient défendues si sévèrement. (a) Plusieurs femmes, & entr'autres *Théano*, écolière & épouse de Pythagore, se couperent la langue plutôt que d'être forcées de révéler la raison pour laquelle elles s'abstenoient des fèves. N'essayons donc pas de deviner un secret que ces femmes ont su garder.

Pythagore regardant cette vie comme une espèce de mort & d'exil, souhaitant qu'on n'engendrât pas pour retourner aux lieux célestes plus promptement, exhortant ses Disciples de renoncer à tout patrimoine, & à vivre en commun, leur imposant mille pratiques bizarres & gênantes, enveloppant toujours ses préceptes sous un voile énigmatique & sententieux, leur recommandant un silence presque perpétuel, & cependant prenant le premier, le nom respecté de *Philosophe*, ou d'amateur de la sagesse, avoit incontestablement beaucoup de ces traits qui caractérisent les Auteurs & les usages de la vie Monastique. Aussi, avoit-il été instruit par le Fondateur des Moines de l'Inde, des Bonzes, comme nous l'avons dit. Il avoit d'ailleurs voyagé en Egypte, où ces maximes avoient peut-être déjà pé-

(a) L'Auteur des savantes recherches sur les Egyptiens & les Chinois, en donne une autre explication que voici : c'étoit la fleur de la fève, dit-il, que les Egyptiens redoutoient, comme contraire à la mélancolie, & produisant par son odeur, mille fois plus forte dans cette contrée que dans nos climats, une espèce d'ivresse. On regardoit, continue cet Auteur, les deux taches noires peintes sur les ailes blanches de cette fleur, comme des lettres infernales. Cette explication pourroit bien ne pas paroître encore fort satisfaisante pour la raison, s'il en faut toutefois chercher dans des usages superstitieux ; si ce n'étoit pas assez que ces fèves fussent un mets lourd & indigeste, pour les faire proscrire par la tempérance.

nétre avant lui , & où cette maniere de vivre fructifia fort fingulièrement , comme nous le verrons mieux dans la fuite. Mais quel étoit le but du moins de ces artifices , de ces fuppoſitions , par leſquelles Pythagore appuyoit ſa Philoſophie ? Ne doit-on voir , avec *Helvetius* , dans tous ces préceptes , qu'un Philoſophe Médecin , qui met les hommes à la diète , & en fait des jeûneurs , pour n'en pas faire les peres d'une famille trop nombreuſe ?



CHAPITRE VIII.

Comment les expiations de Pythagore étoient conſéquentes à ſa philoſophie. Pourquoi il n'y eut cependant point de Moines chez les Grecs.

DU MOINS , ſuivant Pythagore , ces expiations qu'il recommandoit tant , étoient-elles raifonnées d'après les principes de ſa philoſophie. Il vouloit que cette vie ne fût que la punition d'une vie antérieure. " L'ame de l'homme , diſoit-il , par ſes dé-
 „ réglemens & par ſes deſirs immodérés , s'eſt ſé-
 „ parée de l'ame du monde , à qui elle étoit unie
 „ par ſa nature. Avant que de ſ'y rejoindre , il faut
 „ qu'elle ſubiſſe de grandes épreuves , qu'elle chan-
 „ ge ſouvent de priſon , qu'elle répare ſes anciennes
 „ fautes , en animant un certain nombre de corps.
 „ Telle eſt ſa deſtinée , rien ne ſauroit l'en affran-
 „ chir.

Ce n'eſt pas , il ſ'en faut , la doctrine du péché originel enſignée chez les Chrétiens ; mais il y a cependant entre ces dogmes quelques rapports. La
 philoſophie

philosophie pythagoricienne supposoit donc l'homme sur la terre dans un état d'épreuve & d'expiation. L'Auteur de son Ecole avoit entendu sans doute que toutes ces abstinences qu'il recommandoit & qu'il nommoit *purgations*, devoient purger l'ame de l'homme de ses dérèglements & de ses desirs immodérés, & la réunir beaucoup plutôt à l'ame du monde, dont elle avoit été séparée pour s'être rendue coupable. Sa philosophie tendoit donc à épargner à l'humanité plusieurs transmigrations désagréables qui devoient se faire dans le corps des hommes, ou des animaux les plus vils, suivant qu'on avoit été plus ou moins dérégé. Il seroit difficile, sans cette explication, de trouver quelque sens raisonnable à tant de préceptes bizarres enseignés par un homme à qui son génie fit inventer les principes de la musique, des mathématiques & de tant d'autres sciences.

Avec ces seules *purgations*, il pensoit qu'on devoit se rendre agréable à la Divinité, qui ne vouloit d'autres sacrifices que la modestie, l'équité, l'amour des hommes, l'observance des Loix; & d'autres temples que leurs cœurs. Pour pratiquer ces vertus enseignées à ses disciples, Pythagore leur avoit ouvert des maisons, où ceux qui étoient parvenus à un âge plus avancé pouvoient se retirer & jouir en commun, d'une société douce unie par les besoins. Ces maisons offroient le plan d'une vie simple entre une société d'amis. On avoit une si grande idée du bonheur qu'on trouvoit dans ces retraites commodés, qu'on regardoit comme un homme qui mouroit au monde, celui qui s'en retiroit par dégoût ou par foiblesse, & qu'on lui faisoit des obseques solennelles, comme dans nos Professions Religieuses.

Sans doute, si ces maisons Pythagoriciennes, tant acréditées, étoient devenues le modèle des

Etablissements Religieux qu'on vit s'élever depuis ; si les hommes ne s'étoient retirés dans des retraites agréables , que pour former des sociétés d'amis destinées à se prévenir les uns les autres & à s'aider mutuellement dans l'observance des devoirs de la justice , de la frugalité , de la tolérance , sans qu'il y eût rien d'impérieux dans l'autorité , ni de bas dans l'obéissance , le Monachisme devoit s'honorer d'avoir eu Pythagore pour fondateur , ou pour réformateur des écarts auxquels il avoit vu se livrer les Fakirs de l'Inde & les Solitaires de l'Egypte.

Mais enfin , la Grèce n'eut point d'autres maisons Religieuses , que ces Maisons Pythagoriciennes , & d'autres Moines que des Disciples aussi sages , si on peut leur donner ce nom de Moines. (a) Socrate fit le bien , aimait les hommes & la vertu , enseigna la morale la plus pure , & resta dans le monde & dans la société la plus répandue. Je ne sais s'il étoit bien sage , quand il entendoit jurer par Jupiter , Neptune ou Junon , de jurer , lui , par un arbre , par un chien , par une oie , par le premier objet venu ; & s'il faisoit bien de choquer aussi ouvertement la croyance publique ? (b) s'il n'eût pas été indécemment que Socrate appelé pour affirmer par Jupiter , dans un

(a) Il leur convient certainement , en ce qu'il ne signifie que *seul* , *solitaire* , dans son étymologie Grecque.

(b) Epicure ne jugeoit pas mieux que Socrate , de ces Dieux du peuple ; & cependant on le voyoit souvent dans les Temples , aux pieds de leurs statues. Il prétendoit que ces cérémonies , dont le fond étoit fabuleux , ne servoient pas moins à entretenir la paix , à mettre les hommes à l'unisson par l'extérieur , du moins. C'est à-peu-près la conclusion de l'Auteur d'un Livre qui parut , il y a quelques années , sous le titre d'*Essai sur les erreurs & les superstitions*.

Tribunal d'Athènes, eût affirmé sur le champ par une cygogne ! Mais on ne peut d'ailleurs lui reprocher aucunes de ces règles qui isolent les hommes en les séparant de leurs semblables.

Les Disciples de *Socrate* qui lui succéderent, élèverent de toutes parts des écoles de morale, & non des maisons de retraite, comme *Pythagore*, pour la pratiquer en commun. Si on les vit se rassembler quelquefois, c'étoit chez *Platon*, chez *Euclide*, autour d'une table délicate, sans être trop abondante ; où l'on recherchoit le plaisir d'un entretien libre & enjoué ; où l'on trouvoit une compagnie choisie, aussi sobre que spirituelle. On y chantoit l'hymne qu'*Orphée* adresse aux Muses, pour faire voir qu'elles président à toutes les parties de plaisir dont la vertu ne rougit point. On nommoit ces repas Philosophiques, des *Agapes*.

Toute l'influence des successeurs de *Socrate*, se borna à faire une mode des disputes Philosophiques, loin d'accréditer la pratique du silence Pythagoricien. *Aristipe*, dont la morale portoit à la volupté, regardoit même comme un devoir indispensable de rester dans le monde, de se mêler des affaires publiques, d'en posséder les charges, &c. Si *Epicure* la chercha cette volupté, & l'indiqua au contraire dans une douce obscurité, dans une paisible solitude, il ne voua pas du moins cette solitude à des règles gênantes, à des préceptes sans objet, à des abstinences singulières, à des exercices bisarres & douloureux. Quand *Hégésilas* eut répandu sa doctrine, que la mort, loin d'être un mal, une source d'inquiétudes, comme on la regarde d'ordinaire, est un bien réel & effectif, & sans doute le plus grand de tous les biens ; doctrine qu'il débroit d'un ton passionné, on se tua en foule, dit l'Histoire, mais on ne se mit

pas à la torture dans des cellules. *Ptolomée* craignit que cette Philosophie dépeuplât bientôt ses États ; & défendit à *Hégésilas*, de la répandre. Ses craintes auroient pu être également fondées, si cette doctrine avoit poussé les hommes dans le vuide d'un cloître, comme à la mort.

Enfin, vint *Anthistènes*, qui prétendit que la vertu, ou dumoins, ce qu'il appeloit de ce nom, consistoit à mépriser, à fuir, à braver tout ce que les autres hommes estiment & recherchent. Il portoit un habit déchiré, des cheveux épars, une barbe longue & touffue. Un bâton, une besace, une écuelle de bois, tel étoit en tout tems l'uniforme pauvre de la Secte. Il avoit pourtant été un des disciples de *Socrate*, qui lui avoit reproché ces manieres, sans pouvoir le corriger. " Vous vous trompez, lui avoit-il dit, si vous pensez que cet extérieur annonce la vertu : tout-au-plus, annonce-t-il l'orgueil dont vous êtes plein, & qui transpire malgré vous, à travers les plus petites mailles de votre robe. " Cet *Anthistènes* voulut plusieurs fois attenter à sa vie : lorsqu'on lui faisoit reproche de sa foiblesse en cette occasion, il répondoit que : „ l'ame paie trop chèrement le séjour qu'elle fait „ dans le corps, que ce séjour la ruine, la décrédite, & qu'on ne peut trop tôt, la renvoyer à sa véritable patrie. " Ainsi le dogme de l'immortalité de l'âme, ce fruit heureux de l'imagination des hommes, comme l'a nommé un Magistrat, nouvellement répandu, après avoir porté *Socrate*, à mourir sans peine, & à vouloir mourir, plutôt que de se dérober à ses Juges, en se sauvant de sa prison, comme il le pouvoit, portoit aussi *Anthistènes*, à rechercher la mort, comme un bien, & lui faisoit mépriser d'avance tout ce qui attache les hommes

à la vie. Mais aussi, ces Philosophes ne voyoient après la mort, qu'une éternité heureuse. Ils ne croyoient pas qu'il y eût d'autre situation qui pût s'accorder avec la bonté de l'Etre-Suprême : *si quis est post mortem locus, aut beatus, aut nullus*, disoit Cicéron, dans ces mêmes sentimens. Ces Cyniques ne se retiroient donc pas de la Société, par le besoin de fléchir un Dieu vengeur, dont ils vouloient détourner les coups par leurs prières & les macérations. Ils pouvoient soupirer après une autre vie, sans la redouter. Des motifs religieux n'engageoient pas Diogène, à demeurer dans un tonneau, ni Cratès, à changer tout son patrimoine en argent, & à jeter cet argent à la mer, en s'écriant : *je suis libre*, ni ce Ménédème, à courir les rues, avec des cheveux hérissés comme ceux d'une furie, un flambeau à la main, se vantant de porter la lumière dans les consciences. Il n'est pas plus possible par conséquent, de donner à ces Cyniques, le nom de Moines, même suivant l'acception Pythagoricienne, ou de sages solitaires, vu leur désappropriation de toutes choses, que celui de Philosophes, ou d'amateurs de la sagesse, pour quelque conformité de leurs principes avec ceux de Pythagore. Ils outrerent les maximes de ce Philosophe, & firent par pur orgueil & vanité, ce que font les Bramines, les Fakirs de l'Inde, par le même motif aussi peut-être, mais du moins sous l'apparence de l'amour d'un culte, & des devoirs religieux, & pour plaire à des idoles quelconques.

Si des Ecrivains Ecclésiastiques, frappés de cette pauvreté volontaire des Cyniques, & de leur voir mener une vie bien dure & bien mortifiée, ont penché pour eux, comme S. Augustin, par exemple, qui s'écrioit : " quoi de plus surprenant, plus extra-

„ ordinaire, que cette conduite ? Quoi de plus opposé à tous les sentiments de la Nature ? “ Si *Juste-Lipse*, devôt jusqu'à consacrer à la Vierge, une plume d'argent, a écrit que de tous les Moines, les Capucins aujourd'hui sont ceux qui approchent d'avantage des Cyniques, nous en conviendrons, pour le costume du moins ; mais nous croirons toujours que ces Cyniques étoient plutôt des fous orgueilleux, que de sages solitaires ; qu'ils étoient à la vie monastique, ce que sont les Empyriques & les charlatans, à l'égard des vrais Médecins, & pour me servir de l'expression de *Platon*, des *Socrates fous*.

Et encore ces Cyniques si effrontés, ne s'étoient-ils pas écartés jusques-là des usages de la société, que de vivre sans femmes : ils en eurent comme *Platon*, *Aristipe* ; & scandaliserent d'ailleurs par leur incontinence publique. A tous égards, ils n'étoient donc pas des Moines.

CHAPITRE IX.

De Zénon & des Stoïciens.

AYANT écarté les Cyniques du nombre des sages solitaires, des vrais *Monos*, y placerons-nous les disciples de Zénon ? Ce fondateur austère du Politique se condamna, dit-on, à ne boire que de l'eau, & ne manger que des légumes. Il enseigna qu'il n'y avoit vraiment de mal que le vice, que la douleur n'étoit point un mal, parce qu'elle n'étoit point un crime, & n'attire aucun reproche dont on doive rougir. Il ébaucha l'idée

d'un Sage chimérique, qui se roidit contre les charmes de la volupté, qui se refuse aux mouvements les plus naturels, qui est inébranlable aux coups redoublés des miseres & des afflictions de la vie. Il peut bien y avoir peut-être quelques traits de ce portrait, qui conviennent au Monachisme : mais l'orgueil le plus opiniâtre encore dictoit ces leçons, & en accrédoit la pratique. Pourquoi Zénon & ses disciples se devoient-ils à une vie si austère & si misérable ? Pourquoi vouloient-ils apprendre chaque jour à mourir ? Ils n'avoient suivant la remarque d'un Ecrivain, ni aucune crainte, ni aucune espérance pour l'autre vie. Le Philosophe austère, triste & mélancolique, consacré à la douleur, n'attendoit pas une autre fin que l'Epicurien aimable, satisfait de son bonheur. Celui qui s'ingénioit à varier ses tourments, n'en attendoit pas une autre récompense, que celui qui se monroit habile à varier ses plaisirs. C'est la remarque que nous avons faite sur les opinions des Cyniques, & sur toutes celles des Grecs, avant Platon : *si quis est post mortem locus, aut beatus, aut nullus.*

Montesquieu a loué beaucoup cette doctrine de Zénon. " S'il n'étoit Chrétien, dit-il; il mettroit la „ destruction d'une semblable doctrine, au nombre „ des malheurs du Genre-humain. Elle n'outroit, „ ajoute-t-il, que les choses dans lesquelles il y a de „ la grandeur, le mépris des plaisirs, & de la douleur. " Mais voilà ce qu'outroient aussi les Cyniques, dont Zénon avoit été le disciple pendant dix ans. Les Fakirs, les Joguis, les Martyrs fanatiques des faux cultes, dans tous les climats, n'outrent aussi que ces mêmes choses. Ils ont de plus, pour se faire excuser, des motifs religieux, l'aveuglement si puissant de la superstition, qui égare par-tout les mor-

tels , & que le Philosophe *Zénon* n'avoit pas ; car enfin , il faut bien remarquer cette différence. Voilà un *Xenagore* , un *Crates* , un *Diogene* , un *Zénon* , & une foule d'autres Philosophes de l'Antiquité , imbus des préceptes de l'école de *Pytagore* , ou de celle de *Socrate* , qui vivent en commun , ou en particulier , sous la loi du silence , dans l'abstinence la plus rigoureuse & la pauvreté la plus réelle , la plus volontaire , qui fuient les femmes , qui ont même , comme *Xénoerate* , acquis assez d'empire sur leurs passions , pour ne pas céder aux sollicitations des plus belles courtisannes de la Grece , & faire perdre sa gaieure à *Lais* , qui regarde , non sans raison , cette espèce d'individu , comme une statue ; tous ces Philosophes , dis-je , nous retracent par leur genre de vie , l'image de nos Moines les plus austères : mais c'est à de purs systèmes de Philosophie , qu'ils sacrifient ainsi les voluptés & les aïssances de la vie ; c'est à une sorte de Philosophie intuitive qui tend à se replier sans cesse sur soi même , à une sorte d'égoïsme , qui dit : qu'il faut d'abord faire son bonheur ; qui en isolant les hommes , & les écartant de la foule , leur inspire le desir d'en séparer leurs intérêts comme leurs personnes ; qui met des maximes brillantes à la place des services effectifs ; & des préceptes à la place des exemples ; qui leur apprend à terminer leur propre vie , de leurs mains , quand ils redoutent les douleurs , & leur crie impérieusement , qu'il faut mourir , parce qu'ils n'ont jamais su vivre pour d'autres , que pour eux-mêmes. Qu'on rapproche , tant qu'on voudra , les sentences & les maximes de ces Philosophes ; on verra qu'enfin elles n'ont que ce but personnel. Ils n'étoient pas même d'accord , si un Sage devoit aimer ; tant ils craignoient de s'écarter de cet égoïsme Philosophique , dans lequel ils vouloient se concentrer.

CHAPITRE X.

De Platon, & de sa doctrine. Quels rapports elle peut avoir avec le Monachisme.

IL EST si vrai que la principale sagesse de ces anciens Philosophes étoit d'apprendre à se concentrer en eux-mêmes & à braver la mort, que *Platon*, qu'on cite comme un Génie extraordinaire, ce Divin *Platon*, pour fuir la contagion qui infestoit l'Académie, ne voulut pas même se rendre aux conseils des Médecins, qui lui prescrivoient d'en sortir. *Je ne ferois pas un pas*, leur dit-il, *pour aller au mont Athos, quand je serois sûr d'y vivre plus long-tems que le reste des Mortels.* Et pourquoi un Sage ne feroit-il point un pas, pour prolonger ses jours, à moins qu'il ne fût un Célibataire, ou un Egoïste, dégouté de vivre, qui ne tiendrait à l'Univers par aucuns nœuds ? Mais à quoi pouvoient tenir des hommes, qui avoient passé leur jeunesse entière dans l'école des Cyniques, qui ensuite errans en Egypte, en Grèce, y avoient plus appris à bien parler, qu'à bien agir ; qui voyant les habitans d'une grande Ville, faire de beaux bâtimens, & vivre somptueusement, leur reprochoient de bâtir comme s'ils devoient toujours vivre, & de manger comme s'ils mangeoient pour la dernière fois : comme s'il suffisoit à des Citoyens sages, de bâtir des chaumières pour la durée de leur existence ; & qu'ils ne dussent rien faire pour la postérité qui doit les suivre ; comme si consommer beaucoup, quand on le peut sans compromettre sa fortune, n'étoit pas servir les Arts, l'Agriculture, & par conséquent la Société ; comme si l'hom-

mê sur la terre , n'y étoit que comme un étranger , passant rapidement en poste , qui ne dût s'arrêter à rien , ne jouir de rien , ne s'attacher à rien , pour ne pas retarder l'objet de son voyage. Sans doute , si le terme de la vie ne devoit être autre qu'une réunion parfaitement heureuse à l'ame du monde , dans le système de ces Philosophes ; ils avoient des raisons que nous n'avons pas , de se hâter d'y arriver & de braver la mort que nous redoutons ; & il ne faut pas s'étonner que tant de Philosophes célèbres aient fini par le suicide.

Mais *Platon* , en annonçant des récompenses aux justes , & des supplices aux méchans , dut apporter quelques changements dans les esprits par cette Philosophie. Il dut faire naître des terreurs particulières à la place de la sécurité générale. Les pratiques Philosophiques furent dès-lors alimentées par la crainte , plus que par l'espérance. Les uns continuèrent de s'y livrer pour éviter une punition ; les autres , pour mériter une faveur. De manière ou d'autre , il restoit toujours bon & utile de vaincre ses passions ; & pour le faire plus efficacement , les *Hyérophontes* d'Athènes , espèce de Sacristains destinés à la garde des choses saintes , détruisoient en eux d'abord jusqu'au germe des desirs , par l'usage fréquent de la cigue , & puis se privoient ensuite de l'organe qui les manifeste. Mais enfin , l'idée d'un Dieu sévère , punissant après la mort , commença de faire cesser l'envie de la braver. *Platon* répandit donc un nuage triste & mélancolique sur ces pratiques Pythagoriciennes ; & malheureusement déjà , elles n'étoient que trop acréditées dans la Grèce. Sparte n'étoit qu'un vaste couvent soumis à des règles austères , où toutes les fonctions se faisoient au son de la cloche ; où les repas étoient distribués en-

tre quinze personnes , auxquelles on donnoit tous les deux jours un boisseau de farine , huit mesures de vin , cinq livres de fromage , deux livres & demie de figues , & quelque peu de monnoie pour l'apprêt & l'affaisonnement de ces mets. Ces repas gouvernés sans dureté à-peu-près suivant le régime des maisons Pythagoriciennes , qui avoient pu être gais , tant qu'on ne s'étoit crus rassemblés un moment sur la terre , que pour être bientôt réunis à l'ame du monde , d'une manière infiniment plus heureuse , durent devenir tristes , dès qu'on put se persuader qu'il y avoit un autre sort terrible à craindre , un enfer enfin. *Pythagore* avoit fait croire autrefois , comme nous l'avons vu , qu'il y en avoit un , dans lequel il étoit descendu , où il avoit vu des maris & des femmes infidèles cruellement punis. C'étoit , comme le remarque *Bayle* , une contradiction avec son système de la métempsychose , sur laquelle l'envie d'être réformateur l'avoit fait passer. Il étoit loin de penser sans doute , qu'un jour viendrait où ce système de la métempsychose , qu'il regardoit comme une vérité importante , seroit traité de chimère & oublié , & ce qu'il avoit regardé comme une erreur utile à ses desseins du moment , (*a*) deviendrait la vérité

(*a*) On attribue à *Pythagore* en cette occasion , un stratagème singulier. Il s'enferma dans un souterrain , après avoir donné ses tablettes à sa mère , & l'avoir priée de tenir registre de tout ce qui se passeroit au-dehors. Quand il sortit de là , au bout d'un certain temps , pâle & livide , il lut ses tablettes , puis il assembla le peuple & lui dit tout ce qui étoit arrivé dans les Enfers ; & pour lui persuader qu'il disoit vrai , en parlant des lieux souterrains , il lui raconta tout ce qui s'étoit passé dans la Ville pendant son absence : tout digne d'un grand Charlatan assurément , plutôt que d'un Philosophe.

des siècles & des nations futures , & feroit leur tourment.

Cependant , si *Platon* vouloit des punitions après la mort , il ne paroît pas qu'il adoptât précisément , comme *Pythagore* , la nécessité des austérités , des mortifications pendant la vie : lui-même du moins , donnoit un exemple contraire à cette austère Philosophie , puisqu'un des reproches qu'on lui fait , tombe sur son goût pour les méts recherchés , tel qu'il fit plusieurs voyages en Sicile , pour le satisfaire ; goût devenu si public , qu'il lui fut une espèce de tâche , & qu'on avoit fait contre lui une espèce de proverbe des *friandises Siciliennes*. D'ailleurs , son ardeur connue pour la Peinture , la Poésie , la Musique , devoit encore le détourner de ce genre de vie austère , que nous supposons toujours être l'appannage essentiel du Monachisme. Mais si *Platon* ne contribua donc pas à l'accréditer par ses mœurs faciles , dumoins peut-on croire que son opinion sur les châtimens à craindre après la mort , lui fut infiniment favorable.



CHAPITRE XI.

Pourquoi il n'y eut pas non plus de Moines chez les Romains.

LES mœurs de la Grèce qui en avoient écarté le monachisme , ou du moins qui l'avoient concentré dans Sparte , dûrent l'éloigner de Rome aussi. Les Célibataires y étoient comme en Grèce , exclus des charges civiles & militaires : le célibat étoit désho-

norant dans tous les ordres de la société , excepté chez les Vestales , qui cependant ne s'y obligeoient que l'espace de trente ans. Mais loin que la philosophie Pythagoricienne y acréditât le monachisme , on sembloit redouter son influence , & on s'efforça toujours de proscrire cette philosophie quand elle tenta de se répandre. Elle n'avoit existé avec *Numa-Pompilius* , qu'environ soixante-dix ans. Les successeurs de ces Héraults qui crioient sous son règne : *peuples , gardez un profond silence* , n'auroient pas proclamé les victoires & la grandeur de Rome , si l'Empire qu'avoit fondé *Numa* eût continué de suivre les jeûnes , les abstinences & toutes les vertus solitaires & pacifiques de Pythagore. Aussi *Pline* rapporte-t-il qu'un Préteur nommé *Petillius* , fit jeter soigneusement au feu des manuscrits Pythagoriciens enfouis en terre , trouvés sous son administration. On sent donc pourquoi il n'y eut point de Moines chez les Romains , qui préférèrent de consacrer trente mille Dieux recevant les hommages d'un peuple actif & guerrier , plutôt qu'une seule règle dévouant les hommes à l'oïveté & à l'inutilité. (a) Joignez à cela que la philosophie hardie d'*Epicure* , de *Lucrece* , répandue indifféremment dans toutes les conditions à Rome & dans la Grèce , sans que les Magistrats se mêlassent de la proscrire , comme ils avoient fait celle de Pythagore , & sans

(a) Les hommes étant faits pour se conserver , pour se nourrir , pour se vêtir , & faire toutes les actions de la société , la Religion ne doit pas leur donner une vie trop contemplative.. Il est bon que les pénitences soient jointes avec l'idée du travail , non avec l'idée de l'oïveté ; avec l'idée du bien , non avec l'idée de l'extraordinaire ; avec l'idée de frugalité , non avec l'idée d'avarice. (*Montesquieu*, *Esprit des Loix*.)

que le bon ordre de la société & des mœurs en souffrit apparemment , en apprenant aux peuples que la ruine du corps entraîne celle de l'ame , les portoit toujours aux jouissances & aux plaisirs , & non aux austérités , aux privations : aussi ne remarqua-t-on jamais à Rome dans la société , d'autres hommes distingués d'elle par la singularité de leur habillement , que les Philosophes avec le petit manteau & la barbe longue ; ils y tinrent lieu de tous les Ordres Monastiques qui la différencient parmi nous. Ils tournerent peut-être beaucoup trop aux disputes & à l'intrigue , l'esprit des peuples que l'on avoit crainit que la Philosophie de *Pythagore* portât au silence , à la solitude. Mais enfin , ce n'étoit pas quand *Lucrece* , *Séneque* & *Virgile* se moquoient des fables de l'Enter , du *Phlegéton* , du fleuve *Léthé* , que le Monachisme pouvoit se multiplier sans ces ressources qui lui sont essentielles.

Que disoient *Horace* & *Virgile* , & tous les beaux-Esprits de la Cour d'Auguste , en dinant avec lui ? Hâtez-vous ; qui sait si nous vivrons demain ! Nous mourrons ; il faudra quitter cette belle maison ; cette femme charmante ; rejouissez-vous , amusez-vous donc , tandis qu'il en est tems. (a) Que disoit d'un

(a) M. l'Abbé Delille remarque que toutes les Odes d'*Horace* , ont à-peu-près ce même caractère :

*Cogita... illa qua nobis inferos faciunt terribiles ,
Fabulam esse ... luserunt ista Poeta....*

Et ces vers de *Virgile* ; *Géorg.* (Liv II.)

Felix ! qui potuit rerum cognoscere causas...

Heureux ! le Sage instruit des loix de l'Univers ;
Dont l'ame inébranlable affronte les revers ;
Qui regarde en pitié les fables du Tenarre ;
Et s'endort au vain bruit de l'Achéron avare.

autre côté le Monachisme ? *La vie est courte ; faites pénitence promptement ; prenez garde que la mort ne vous surprenne ; mortifiez-vous , & vous préparez à bien mourir.* Quelle opposition dans ces deux langages ! Mais la voix des Ecrivains célèbres de la Cour d'Auguste , devoit donner le ton à la plus belle partie de la Nation , plutôt que celle de quelques Réformateurs obscurs , qui prêchoient au peuple leurs austérités.

CHAPITRE XII.

Des Vestales ; si on peut les mettre au nombre des Religieuses.

PLUSIEURS personnes s'obstinent cependant à regarder les Vestales comme de vraies Religieuses , parce que *Numa* fut leur Instituteur , & qu'il est bien vraisemblable que ce Roi de Rome , recommandant un profond silence à ses peuples , fut imbu des principes de l'Ecole de *Pythagore* , qui a fait germer tant de Moines (a) On fait que ces Vestales étoient destinées à entretenir le feu sacré sur les Autels ; usage ancien , recommandé par les loix de Moïse , & reconnu chez les Nations dans la plus haute antiquité. Quel qu'en fût le principe , on vouloit que ces filles fussent vierges , (*casta placent*

(a) M. Deslandes , Hist. crit. de la Philosophie , croit que le Monarque & le Philosophe auront puisé dans la même source , dans la doctrine des Sabéens. Or ces Sabéens occupoient l'Arabie heureuse.

superis, dit Tibulle.) & pour s'en assurer mieux, on ne les prenoit ni au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix. C'étoit au Grand-Pontife à les choisir, à les recevoir. Dès qu'on en avoit admis une, on lui coupoit les cheveux, on attachoit sa chévelure à un vieil arbre que les Grecs & les Latins appelloient *Lotos*: (b) c'étoit une marque d'affranchissement & de liberté. *Numa-Pompilius* n'institua d'abord que quatre Vestales; *Servius-Tullius* en ajouta deux, ou ce fut *Tarquinius-Priscus*. Le nombre en fut porté à dix-sept. *Numa* n'exigea d'elles qu'une continence de trente années, après lesquelles elles avoient droit de se marier; & il y en eut plusieurs qui usèrent de cette faculté. Mais cette continence devoit être gardée, sous peine d'être enterrées vives; & il y eut des exemples de cette terrible punition. Du reste, elles vivoient dans le luxe & la mollesse: elles se trouvoient aux Spectacles & dans le Cirque, où elles avoient leurs places distinctes. Les hommes avoient la liberté d'entrer le jour dans leur maison, & les femmes à toute heure. Leur habillement n'avoit rien de triste. Elles portoient une coiffe ou espèce de turban, qui ne descendoit pas plus bas que l'oreille, & leur découvroit tout le visage. Elles y attachoient des rubans, que quelques-unes nouoient par-dessous la gorge. Leurs cheveux, qu'on avoit coupés d'abord, elles les laissèrent croître dans la suite, & ils reçurent tous les ornements que l'art savoit leur donner. Elles avoient sur leur habit, un rocher d'une toile fine & d'une extrême blancheur, & par-dessus une mante de pourpre ample & longue, qui

(b) La Fable dit qu'une Nymphe fuyant les caresses de Priape, fut changée en un arbre de ce nom.

ne portant ordinairement que sur une épaule, leur laissoit un bras libre & retrouffé fort haut. Elles avoient quelques ornemens particuliers les jours de Fêtes & de Sacrifices, qui pouvoient donner à leur habit plus de dignité, sans lui ôter ce qu'il avoit de gracieux. Il y en avoit qui n'étoient occupées que de leur parure, & qui se piquoient de goût, de propreté & de magnificence : quelques-unes s'oublieroient jusqu'à composer des Vers tendres & passionnés, comme celui-ci :

Felices nupta ! moriar nisi nubere dulce est.

Cependant, on les châtoit bien sévèrement, si au milieu de ces dissipations, elles négligeoient d'entretenir le feu sacré. On les conduisoit alors pour les punir, dans un lieu secret, où elles se dépouilloient nues, & le souverain Pontife seul avec elles, les pouvoit fouetter. M. Nadal observe que César, devenu grand Pontife, devoit, dans une occasion semblable, bien effaroucher les bienséances de la Religion. Outre la garde du feu, ces Vestales étoient obligées à quelques prières, quelques sacrifices particuliers, même pendant la nuit. Elles étoient chargées des vœux de tout l'Empire, & leurs prières étoient la ressource publique. Quelques-uns ont prétendu qu'elles conservoient dans l'intérieur du Temple deux petits tonneaux, dont l'un étoit vuide & ouvert, & l'autre fermé & plein, & qu'il n'y avoit qu'elles seules à qui il fût permis de les voir ; ce qui a quelque rapport avec ceux dont parle Homère, qui étoient à l'entrée du palais de Jupiter, dont l'un étoit plein de maux, & l'autre de biens.

Dès qu'une Vestale avoit mis le pied dans le parvis, elle n'étoit plus liée en rien à la puissance

paternelle ; (a) elle avoit le droit de tester ; elle dispoſoit de ſon bien ſans curateur , ce qui leur donnoit dès l'âge de ſix ans , le privilège réſervé aux femmes qui avoient au moins trois enfans. Leur probité étoit ſi renommée que les perſonnes de la première qualité leur conſoient leurs teſtaments. Auguſte leur remit le ſien. Plusieurs furent réputées faire des prodiges : *Tuſcia* porta de l'eau dans un crible , *Claudia* fit remonter ſur le Tibre un vaiſſeau , avec ſa ſeule ceinture.

Mais il y a dans tout cela trop peu des rapports que nous cherchons avec la vie monaſtique : c'eſt ſur-tout en Egypte que nous devons en aller ſaiſir le modèle , & remonter à la ſource la plus féconde de cette inſtitution. L'Egypte étoit vraiment le ſol deſtiné à multiplier avec profuſion le Monachisme né dans les Indes.

CHAPITRE XII.

De l'Egypte. Comment le Chriſtianisme ſ'acrédita facilement dans ce pays.

LA PLUPART des Histoſiens nous peignent les anciens Egyptiens comme un peuple grave & ſérieux. Rollin , Boſſuet ont fait le plus beau tableau de leurs loix , de leurs arts , de leurs qualités perſonnelles ; & ce ſeroit un éloge pour la vie monaſtique , d'avoir pris racine chez un peuple ſi ſage ,

(a) Parmi nous , on a vu les Filles de l'Opéra jouir du privilège des anciennes Veſtales.

s'il ne falloit pas se défier un peu du portrait qu'on nous a fait de sa sagesse. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce peuple mélancolique & triste, étoit, à bien des égards, un peuple de Moines. Sa vie étoit sobre & frugale, comme devoit l'être celle d'un peuple agriculteur, se nourrissant de végétaux dans un pays fertile, & qui croyant à la transmigration des âmes, s'interdisoit par cette raison, l'usage des viandes. (a) Ses heures dans la journée étoient toutes réglées, jusques dans le palais de ses Rois. On marquoit à ces Souverains, comme dans un cloître, la mesure de leur boire, de leur manger, la quantité des viandes. En s'éveillant, ils lisoient leurs lettres. Dès qu'ils étoient habillés, ils alloient sacrifier au Temple; après cela ils écoutoient une espèce de legende des Grands-Hommes de l'Empire, qu'ils devoient imiter. Ces Livres, qui étoient réputés saints, rappelloient sans doute spécialement des actes religieux, des vertus solitaires. Ne seroit-ce pas en partie d'après l'exactitude de ces exercices journaliers, qu'on jugeoit ces Souverains dignes ou non de la sépulture après leur mort? Car le Clergé de la nation, qui en faisoit aussi le premier Ordre, avoit sans doute une voix prépondérante dans ces assemblées. Tout ce peuple entier enfin regardoit

(a) C'étoit presque seulement celle des poissons en Egypte, à la différence de celle des viandes dans l'Inde. L'Auteur des Recherches sur les Egyptiens donne à cette privation des poissons, un motif tout fondé sur un régime diététique recommandé par les Prêtres pour prévenir des maladies de la peau, qu'il appelle la *Lèpre du corps & des yeux*, que procure la boisson des eaux du Nil, qui produisent d'abord des pustules sur la peau, lesquels s'aigrissant, font une maladie plus considérable.

ses maisons comme des *hôtelleries* ; il les nommoit ainsi. Ses maisons véritables, qu'il s'occupoit d'embellir, de rendre solides, étoient les tombeaux qu'il devoit habiter des siècles entiers ; tombeaux qu'on ne pouvoit mieux placer que dans d'énormes masses pyramidales, & où *Paul Lucas* a trouvé des momies d'oiseaux immolés aux Dieux avec de jeunes filles.

Ajoutez à cela que les Prêtres de l'Egypte étoient dans l'usage de se mutiler ; qu'ils observoient la chasteté ; ils buvoient des liqueurs refroidissantes : & ces macérations leur concilioient depuis longtemps le respect & l'admiration des peuples. On ne parvenoit au Trône, qu'après avoir été admis parmi les Prêtres. Plusieurs figures bizarres qu'on a dessinées sur les ruines des Temples Egyptiens, portent des fouets à la ceinture, ou les tiennent à la main. Voyez les planches gravées pour conserver ces monumens. Voyez aussi les tableaux tirés d'*Herculanum*. Les Sacrificateurs & les Adorateurs y paroissent nus autour des Autels, comme les Fakirs de l'Inde, persuadés qu'on ne peut être trop pur devant la Divinité. Ils ont la tête & les sourcils rasés. On dit qu'ils se faisoient de même raser le poil sur toute l'étendue du corps. Les femmes allerent plus loin, & nues & épilées par-tout, elles dansoient devant le Bœuf *Apis*. On sent bien que le Monachisme dût s'accommoder facilement de ces mœurs & de ces usages en Egypte, ou peut-être qu'il y existoit déjà dans ces usages.

L'Auteur des *Recherches sur les Egyptiens & les Chinois*, que nous avons déjà cité, assure pourtant " qu'il n'y eut point dans l'Egypte, plusieurs siècles avant la naissance du Christianisme, & même avant l'invasion de Cambyse, de ces Moi-

„ nes , espèce de frélons inconnue à tous les Auteurs
 „ Grecs qui ont écrit sur l'Egypte , où l'on n'eût
 „ pas pas souffert qu'une espèce d'hommes qui ne
 „ pouvant être comptée ni parmi le Clergé , ni
 „ parmi les soldats , ni parmi le peuple , eût été
 „ plus à charge à l'Etat que tous les Animaux sacrés
 „ ensemble. “

Mais , soit que ces frélons fissent ou non une classe à part dans l'Etat , c'étoient , ce semble , de véritables Moines , que ces Solitaires en habit de lin , en sandales de papier , dont parle *Hérodote* , qui se rasoient le corps de trois jours en trois jours , se lavoient d'eau froide deux fois la nuit & trois fois le jour , à qui on jettoit par terre du pain d'orge , ou qu'on leur présentoit quelquefois dans un crible , mêlé avec de la paille ; qui , à la fin des repas , portoient une espèce de bierre où étoit une Statue représentant un mort , & la présentoit à chacun d'eux , en leur disant : *Voyez , mon frere , c'est ainsi que vous serez après la mort ; penserez-vous à boire , à vous récréer ?*

Enfin , on voyoit aussi de toutes parts de pieuses confréries de Pénitens revêtus de sacs , la cendre sur la tête , armés de fouets , se fustiger publiquement dans les rues , & faisant couler de leurs épaules des ruisseaux de sang ; les femmes , nues jusqu'à la ceinture , les imitoient de leur côté , dit *Hérodote*. Mais il ne faut entendre par ces femmes que celles du peuple , que leur indigence forçoit de fréquenter les marchés & de faire les affaires du dehors , tandis qu'un travail nécessaire à leur subsistance , fixoit chez eux leurs maris sédentaires. Les femmes du reste de la nation , dans un rang honnête , ne sortoient point. La décence leur défendoit de paroître en public sans chaussures : mais leurs maris ne

leur permettoient point de se chauffer. Une Loi vint même dans la suite au secours des maris trop foibles ou trop indulgents, & défendit aux Cordonniers, de faire pour les femmes aucune espèce de souliers, sous peine de mort. (a) C'est sans doute la raison pour laquelle, en Egypte, où il y avoit tant de Moines, il n'y eut point de Religieuses. Dans un pays où la clôture des femmes honnêtes étoit générale & rigoureusement observée, on n'en imagina point de particulières : où un corps nombreux d'Eunuques faisoit garder la chasteté, il ne fut pas besoin de la conserver par des régles.

Hérodote dit qu'un Roi nommé *Cléopos* employa pendant dix ans, cent mille hommes à fair tailler des pierres dans les deux chaînes de montagnes qui s'étendent au levant & au couchant du Nil, pour en faire une superbe pyramide. Le Voyageur *Paul-Lucas*, qui a vu ces lieux par ordre de Louis XIV., assure que ces montagnes sont si unies, si bien rasées, qu'on les prendroit de loin, pour une muraille qui s'étend le long du fleuve. Ce Roi d'Egypte préparoit sans le savoir, dans ces carrières, des asyles aux premiers Moines de la Thébaïde, dans les plus beaux paysages & le plus beau climat de la Nature, dit le Voyageur cité.

(a) Voyez les *Recherches sur les Egyptiens*, de D. P.



 CHAPITRE XIII.

Que c'est aux Moines, qu'on doit les premières découvertes en Astronomie, en Médecine, &c.

SI L'ON veut y faire une attention sérieuse, ces premiers solitaires, ou Moines dans l'Inde, dans l'Egypte, furent de véritables Philosophes, tant qu'ils n'outrèrent pas leurs principes. Qui méritoit mieux ce nom, que ceux qui mettoient tant d'ordre dans leur conduite, qui se piquoient en tout de tant de règles; qui méritoit mieux le nom d'*Amateur de la sagesse*, que ceux qui en étudioient sans cesse les loix, & qui s'y montraient si habiles, qu'on venoit de toutes parts, comme firent Moïse, Pythagore, Platon, Thales, &c. s'instruire dans la sagesse des Egyptiens. (a) Qui pouvoit mieux enfin se dire *Philosophes*, que ceux qui sachant le plus borner leurs besoins, resserrer leur existence, & des-

(a) Pythagore vivoit 592 ans avant notre Ere. Il semble que s'il n'avoit voulu que s'instruire dans l'Astronomie, il auroit mieux fallu aller à Babylone, qu'en Egypte, puisqu'on y avoit observé les astres, plus de dix-huit cent ans avant sa naissance, s'il est vrai que le recueil d'observations astronomiques envoyées par Alexandre en Grèce, remontoit à 2234 ans avant J. C. Mais bien des Savans pensent que l'Astronomie étoit cultivée chez les Egyptiens, avant de l'être en Chaldée. Diodore de Sicile en fait honneur, dans l'Egypte, à Mercure; Socrate à Thaut, & Diogène de Laërce à Ninus. On se rappelle que le P. Bolduc a fait de tous ces personnages, autant de Moines.

cendre dans eux-mêmes , pour s'étudier & se connoître , étendoient le plus loin leurs vûes sur la Nature ? Ces solitaires furent les premiers à étudier sous un ciel pur & sans nuages , le cours de l'année & des planètes. Dans leur solitude , dans leurs déserts , ne doit-on pas croire qu'ils rechercherent aussi les premiers , les plantes salutaires ? Ils furent donc les premiers Astronomes , les premiers Botanistes , les premiers Médecins , les premiers Géomètres. Les sciences , filles de l'oisiveté , durent naître en effet dans une terre où la Nature faisant tout pour ses habitans , ils n'avoient presque rien à faire pour la seconder. Ces enfans n'ont apparemment pas toujours fait le charme de leur mère ; il faut bien qu'ils l'aient trop importunée dans la suite , puisqu'on dit que c'étoit une ancienne tradition , qui passa de l'Égypte en Grèce , qu'un Dieu ennemi des hommes étoit l'inventeur des sciences. Si le repos des hommes , en effet , fut troublé par les découvertes de ces premiers solitaires , c'est sans doute quand ils abusèrent de l'empire qu'elles leur avoient acquis sur les esprits , pour les subjuguier ; quand enseignant le retour des astres , au Ciel , ils se mêlèrent aussi de prédire le retour des événements sur la Terre ; quand ils assujétirent le bonheur ou le malheur de ces événements à la marche de ces astres , & trompant ainsi la crédulité des peuples , excitant tour à tour ses frayeurs & son espoir , devenus ses oracles , ils se les assujétirent & les tromperent par mille superstitions facheuses. Mais ces sciences cependant ne durent point leur naissance aux vices qu'elles firent naître ; & l'on doit croire que les Moines , c'est-à-dire , les *singuliers* , ne furent d'abord que des Philosophes amis de l'ordre & de l'humanité. Il ne faut pas s'étonner par conséquent que ce nom de Moine , fût tant en honneur

dans tout l'Orient. Il l'étoit avec raison. C'étoit une belle singularité, que de reconnoître l'unité d'un Etre suprême, au milieu des nuages épais dont l'enveloppoit la superstition la plus grossière. C'étoit une belle singularité, que de pratiquer l'amour de l'ordre, de la frugalité, de la tempérance, de toutes ces vertus qui cautionnent la santé & le bonheur des particuliers.

Mais cette pure & véritable Philosophie dégénéra bientôt, comme tout ce qui tient à la foiblesse humaine. Elle étoit déjà bien obscurcie sous *Pytagore*, lui qui faisoit consister l'ordre, le bon usage de la vie, dans des nombres pairs ou impairs, & soumettoit ainsi la perfection des choses humaines, à une arithmétique de convention; lui qui placoit la frugalité, dans des abstinences plus singulières, qu'utiles à la conservation des corps; (a) la tempérance,

(a) Si le régime observé dans l'Inde, & en Egypte, étoit un précepte de santé, plutôt qu'un précepte religieux, relatif à la transmigration des âmes, sûrement *Pytagore* n'agissoit pas en Philosophe, de vouloir transporter en Europe ce régime, parce qu'il convenoit au sud de l'Asie, & à une grande partie de l'Afrique. " Cet homme, dit M. P., au lieu d'étudier les productions de chaque pays, & les maladies de chaque pays, céda toujours au préjugé, céda toujours à l'autorité, & se guida ainsi, durant le cours de sa vie, par les idées des autres, & jamais par les siennes. Ce qu'il y eut de bien triste, indépendamment de ce ton despotique qu'il introduisit dans la Philosophie; c'est que les Pythagoriciens, par un effet de leur régime, devinrent insouciables, & ne purent manger à la table de leurs concitoyens: aussi cette secte disparut-elle de dessus la terre, & *Apollonius de Thyane*, quoi qu'il ait tant prêché, est mort sans imitateurs: oui, sans imitateurs, en supposant que le monachisme si répandu en Europe, ne doit rien de son existence aux voyages de *Pythagore*, & à la célébrité de sa Philosophie, ce qu'on ne peut certainement penser.

dans des silences outrés de deux ans ; la modération , dans l'abandon total de sa fortune ; & qui couvrait encore ces futilités d'un voile énigmatique , comme celui avec lequel les Sages de l'Inde & de l'Egypte , qu'il prétendoit imiter , modéroient aux yeux du peuple , l'éclat de ces découvertes importantes , qu'ils jugeoient plus propres à renverser sa raison , qu'à l'éclairer , à troubler la société & ses opinions reçues , qu'à en faire le lien , à y apporter la confusion & l'indépendance , plutôt que l'unité & la paix.

Elle s'avilit enfin cette respectable Philosophie , quand outrant de plus en plus ses principes , toute sa singularité ne consista plus qu'à s'irriter contre son propre corps , pour en modérer les passions , qu'à devenir lentement suicide , pour se mieux diriger à la vertu ; quand l'amour de la sagesse ne fut plus que celui de mille pratiques bisarres & futiles , qui en usurpoient la place & le nom ; & que par ce titre de *Moines* , ou de *seuls & singuliers* , il ne fallut plus entendre que des hommes qui se distinguoient absolument des autres , par des privations accablantes , par des situations pénibles , par des mysticités creuses , par des singularités aussi déraisonnables , qu'elles étoient épouvantables.



 CHAPITRE XIV.

Des premiers Moines rassemblés par Elie ; des singularités dites de ce Prophète.

ELIE rassembla le premier, les solitaires épar^s, qui vivoient dans les déserts de la Thébaïde : or, ce déserts sont à la gauche du Nil, & font partie de l'Egypte. C'étoit donc des Egyptiens qu'il réunit. On ignore s'il leur donna une règle, s'il en fit un corps distinct & séparé des laïques, quelle fut la conduite des solitaires qu'il rassembla. Le P. *Bolduc*, ci-devant cité, nous nomme cependant avec confiance *Jonas* le Prophète, pour le premier de ses compagnons, *Elisee*, pour le second, puis *Michée*, *Abdias*, &c. Quelqu'ils fussent, il paroît qu'*Elie* exigea de ses disciples, qu'ils reconçussent exactement aux femmes, comme lui-même y avoit renoncé. Il poussa plus loin la continence que tous les Prophètes de son tems, ce qui a donné lieu à ce conte des Gnostiques. *Elie* montant au ciel, disent-ils, fut rencontré par un démon femelle, qui lui dit : *Alte-là, où vas-tu ? J'ai des enfans de toi ; tu ne peux point monter au Ciel, en les laissant sur la terre.* — Et comment, répondit-il, aurois-tu des enfans de moi ? N'ai-je point vécu toujours dans la continence ? — J'en ai eu pourtant, reprit-elle, j'ai su profiter de tes songes. Et *Elie* fut obligé de redescendre sur la terre, pour se justifier. *S. Epiphane* a beaucoup mieux encore justifié *Elie*, dans un ouvrage fait exprès. „ Quand les démons, dit-il, auroient
 “ eu la puissance qu'on leur attribuoit alors, de trans-

„ porter la semence d'un homme, de la placer si à
 „ propos, qu'elle pût devenir un corps organisé,
 „ *Elie*, dont l'intention n'eût pas été de produire
 „ son semblable, ou d'amuser sa passion, n'en eût
 „ pas pu pour cela, être regardé comme moins
 „ continent, dit pieusement ce Saint Apologiste.

Les Carmes se sont vantés d'être issus directement de son institut. Ils ont fait valoir cet autre conte, que *Sobac* pere d'*Elie*, après que sa femme fut accouchée d'un nouveau né, crut voir des hommes vêtus de blanc qui saluèrent cet enfant, le couvrirent de feu, & lui firent avaler de la flamme au lieu du lait de sa nourrice. A entendre ces Carmes, la femme de *Sobac* avoit pronostiqué par-là l'existence des fils du mont Carmel. Nous aurons occasion de revenir sur cette prétention des Carmes, à leur article.

C'est une opinion reçue depuis long-tems, parmi les Chrétiens, que cet *Elie* n'est pas mort, qu'il a prédit la durée du monde à six mille ans, qu'il reviendra après ce tems, combattre l'*Ante-Christ*; (a) que Dieu l'a conservé pour ce combat, soit dans le Ciel, ou le paradis terrestre; mais un Philosophe hardi de nos jours, a soutenu cet homme, un personnage chimérique, & que toute cette histoire étoit une pure allégorie. Il tend à nous enlever par là, (b) ce fondateur de la vie monastique, si fortement réclamé par les Carmes.

(a) Pour connoître ce personnage célèbre, consultez le *Dictionn. Historique*; par une société de Gens de lettres.

(b) Voyez la Dissertation sur *Elie & Enoc*, de M. Bouanger.

C H A P I T R E X V.

Des Thérapeutes, & autres Moines chez les Juifs.

QUELQUES Ecrivains, & sur-tout le P. *Helliot*, abandonnant le fabuleux *Elie*, ont préféré de faire les *Thérapeutes*, les vrais Instituteurs de la vie monastique, en Egypte. Ce nom de *Thérapeutes*, signifie Medecins, ou Serviteurs, dit *Helliot*, comme pour désigner des hommes qui prenoient un soin particulier de leur salut & de leurs ames. On place leur naissance, sur les bords du lac *Maris*; ainsi, les Ecrivains les plus intéressés à ennoblir l'origine du Monachisme, sont encore forcés de le faire remonter jusqu'aux Egyptiens, c'est-à-dire, à un peuple qui avoit les plus grandes relations avec les Indiens. Ces *Thérapeutes*, qui avoient quitté tous leurs parens, pour s'enfoncer dans cette solitude, près d'un lac, demeuroient chacun séparément dans leur cellule, ou *Semnée*, & s'y adonnoient au jeûne, & à des exercices de piété réguliers. Le point controversé, si ces *Thérapeutes*, qu'on reconnoît bien évidemment pour des solitaires, étoient des Moines Chrétiens ou Judaïques, a occasionné d'assez grandes disputes. Le Pere *Montfaucon* leur a même contesté ce titre de Moines, sur ce qu'ils recevoient des femmes dans leurs assemblées, & mangeoient avec elles à la même table. Mais cette difficulté n'a pas paru insurmontable aux Critiques, qui savent que les premiers Chrétiens, même les Apôtres, étoient de si bonne foi, qu'ils menoient partout avec eux des femmes sans danger. On s'est donc

réduit à savoir s'ils étoient Chrétiens ou Juifs. Mais ceux même qui ont soutenu d'avantage, que ces Moines étoient Chrétiens, n'ont pu dissimuler qu'ils pratiquoient un grand nombre d'observances Judaïques. *Baillet & Fleury* ont dit expressément que ces *Thérapeutes* étoient originairement une Secte Juive, qui embrassa le Christianisme sous *S. Marc*.

Depuis la dispersion de ces grands corps de *Thérapeutes*, jusqu'à *S. Antoine & S. Pachome*, dans ces instants de persécution de l'Eglise Chrétienne, quelques-uns ont cru voir les Moines disparaître. Le *Pere Helliot* les a réduits aux *Ascetes*, ou *Atheletetes* dispersés çà là. Les Auteurs Ecclésiastiques gardent un silence profond sur les *Esséens*, les *Pharisiens* dont ils n'ont pas cru sans doute les mœurs compatibles avec la piété de l'état monastique dans le Christianisme.

Cependant *S. Epiphane* a donné le nom d'*Esséens* aux *Thérapeutes* mêmes: ce nom qui vient de *Jesséens*, ou de *Jesus*, ce qui signifie Sauveur, a la même origine: les *Esséens* pouvoient donc être placés au rang des Moines. Et à quels titres ne méritoient-ils pas ce nom? Ils habitoient, au nombre de quatre mille, la Palestine; (a) ils avoient un noviciat; ils ne sacrifioient aucun animal; ils étoient tous âgés, & ne se fixoient point dans les villes. Ils travailloient, à la vérité, ils cultivoient la terre, mais seulement pour en tirer leur subsistance, ne voulant amasser ni or, ni argent; ne maniant jamais armes offensives ni défensives; ne faisant aucuns métiers qui pussent porter atteinte à l'intégrité de

(a) *Eusebe* préparat. *Evangel.* lib. 8. *Polidore Virgile.* *Philon.*

leur vie ; tous libres , tous disposés à se rendre de mutuels services , & se regardant comme les enfants d'une même mere , de la Nature. Amour de Dieu , de la vertu , du prochain , ils dirigeoient vers ces trois points toutes leurs actions. Ils enseignoient ces sciences mêmes le septieme jour , qu'ils avoient consacré au Seigneur , & qu'ils se rendoient aux Synagogues pour y lire les Ecritures. Ils observoient la chasteté , la continence , fuyoient avec soin les voluptés du corps , vivoient en commun du même trésor. Ils avoient même table , même vêtement blanc , c'est-à-dire , même haire , même cilice ; que faut-il donc de plus pour donner le nom de Moines aux *Esseens* ? On convient généralement qu'ils eurent beaucoup de traits de ressemblance avec les Philosophes Pythagoriciens.

Placer à côté d'eux les *Pharisiens* , c'est-à-dire , les *separés* , c'est peut-être ce qu'on aura peine à nous pardonner , quoique *S. Paul* se soit fait honneur d'avoir été élevé dans leurs cloîtres , & en parle avec éloge dans ses Epitres. Mais on ne voudra pas voir des Moines dans ces hommes que Dieu réprouvoit , à qui Jesus-Christ reprochoit leurs fréquentes ablutions , leurs longues prieres dans les lieux publics , la crainte où ils étoient d'être souillés par l'atouchement des pécheurs , les jeûnes trop fréquents faits avec ostentation , l'affectation de payer la dîme des moindres choses au-delà de ce qu'exigeoit la Loi , cette observation si scrupuleuse du jour du Sabbat , qu'ils ne vouloient pas qu'on foulageât même un malade ce jour-là , &c. (a) Mais ces vertus austères , ces perfections outrées auxquelles aspiraient ces hommes , ne sont-ce pas-là celles que se sont proposées les Moines les plus scrupuleux de tous les pays ?

Encore, s'il falloit pour mériter ce nom de Moines, être distingué par un habit particulier, les *Pharisiens* en avoient un : leurs franges ou *philaères*, étoient beaucoup plus longues que celles de tous les autres. Ces *philaères* étoient des bandes de parchemin où étoient écrits une trentaine de passages de l'*Exode*, & du *Deutéronome*, & que les Juifs portoient au bras gauche, ou à la tête. Les *Pharisiens* étoient donc des Moines, des hommes qui se singularisoient, suivant l'étymologie de ce mot, mais des Moines Juifs, que J. C. réprouvoit, par ce que l'hypocrisie étoit leur plus grand vice.

Et quels étoient donc ceux sur lesquels ces *Pharisiens* prétendoient l'emporter par l'austérité de leurs principes, & la difficulté de leur vie ? Ces *Nazaréens*, sans doute, qui étoient aussi consacrés à Dieu, par un vœu particulier, qui portoient de grands cheveux, ne buvoient point de vin, ni d'autre liqueur qui pût enivrer, mais qui bernoient là aussi toutes leurs privations, & chez qui *Sanfon*, élevé de cette manière, ne laissa pas que de renverser une Armée de *Philistins*, & de faire d'autres prodiges.

Mais comment le Monachisme ne se seroit-il pas répandu avec éclat chez les Juifs ? Déchirer ses vêtements, se couvrir d'un sac & s'enfouir dans un temple, n'étoit-ce pas même ce que faisoient leurs Rois, au moindre tremblement ? Voyez cet *Ezéchias*, ce saint Roi d'Israël, qui avoit eu grand soin de rétablir les décimes & les prémices des Prêtres, qu'avoit rognés l'impie *Achaz*, son pere, voyez-le effrayé des seules menaces d'un Roi d'Assirie, son voisin, qui se moquoit un peu de sa foible & crédule administration, se déguiser ainsi & se cacher, pour envoyer chercher en secret les Prophètes, c'est-à-dire, des Moines, ou des hommes qui leur ressembloient :

ressembloient : premier exemple peut-être de l'empire prodigieux qu'on leur a vu prendre depuis sur l'esprit de quelques Souverains.

Enfin, si le *Carmel* a toujours été célèbre par l'antiquité & le nombre de ses solitaires, qu'on songe que c'est encore en Palestine, qu'est située cette montagne, qui a environ treize lieues de circuit, & que sa division en plusieurs monticules, séparés par des vallées profondes, qui offrent des eaux, des bois, des vignes, des paturages en abondance, invitoit à être peuplée par des Moines nombreux. On assure qu'on voit encore en ce lieu, plus de mille cellules percées, creusées dans l'intérieur de la montagne, & diversement combinées pour les usages de la vie monastique. Il paroît qu'une peau de chèvre descendant jusqu'aux talons, serrée autour du corps par une sorte de ceinture de peau de brebis, étoit le vêtement le plus ordinaire de ces Moines. Quelques-uns y ajoutèrent dans la suite le manteau, ou la chappe, en retournant sur leur peau le poil de chèvre, pour se mortifier d'avantage. De-là est venu par imitation, l'usage du cilice. Ils se coupèrent enfin ces longs cheveux qui avoient distingué d'abord les *Nazareens*, & cette réforme les rendit ridicules. Quelques Auteurs Ecclésiastiques tiennent que cet *Elisée*, chauve, dont se moquèrent les petits Samaritains, que des Ours dévorèrent, n'étoit autre que l'un de ces Moines, nouvellement rasés, tonsurés, qu'avoient suivi & dont s'étoient moqué ces enfans : car, outre qu'on prétend que le mot *Chéreac*, en hébreu, auquel répond celui de *Calvus*, en latin, ne veut dire que *rasé*, *tondu*, il semble qu'*Elisée* ne pouvoit être le premier homme chauve, que des enfans eussent vu en Samarie. S. Jérôme est cité par ces Ecrivains, à l'appui de cette

interprétation. Ils tiennent d'ailleurs qu'*Elisée* ne fut pas le seul Moine Prophète ; qu'*Isaïe*, *Ezéchiel*, *Daniel*, étoient aussi véritablement des disciples d'*Elie*, des Moines avec l'uniforme du *Carmel*.

Et quand le Monachisme n'auroit pas été répandu & acrédité dans la *Palestine*, n'y auroit-il pas pu naître de la morale de l'Homme-Dieu, qui disoit à ceux qui le suivoient : "Celui qui vient avec moi, „ & qui ne hait pas son pere & sa mere, sa femme, „ ses enfans, ses freres, ses sœurs, & même sa propre vie ; quiconque d'entre vous ne renonce pas à „ tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple ?

On sent bien que rien ne pouvoit plus exciter à quitter le monde, que ces conseils du Législateur des Chrétiens ; & qu'ils dûrent encore augmenter le goût de la solitude chez les Juifs.

Au reste, l'usage de la vie monastique ne passa point jusque chez les femmes, dans cette contrée, non plus qu'en Egypte. C'étoit une grande honte pour les filles, de mourir vierges, loin que le sacrifice de leurs desirs pût les rendre plus respectables. On fait assez que la fille de *Jephthé*, dans l'Ecriture, demanda d'aller pleurer deux mois, sa virginité sur les montagnes, avant d'être immolée. Aussi ne vit-on point de Religieuses chez les Juifs, ni rien qui indique un état de continence observé par des femmes.



 CHAPITRE XVI.

Difficultés qu'ont les Moines à pénétrer dans l'Empire Romain. Premiers reproches qu'on leur fait.

C EPENDANT, les Moines répandus dans l'Egypte, dans la Palestine, trouvoient encore l'Empire Romain inaccessible. Une nouvelle Religion y avoit pénétré, qui devoit les favoriser, mais ne le faisoit encore que foiblement. Le Christianisme, combattu trente ans après la mort de son divin Auteur, par un *Simon* le Magicien, qui se prétendoit l'Homme-Dieu qui avoit paru chez les Juifs; par des *Ebionites*, qui nioient la divinité de J. C.; par un Corroyeur de Bylance, nommé *Theodote*, qui soutenoit que J. C. n'étoit qu'un pur homme; par un *Héraclion*, qui vouloit que l'ame fût mortelle; par des *Sophistes*, qui préféroient le serpent au Christ; par les disciples de *Marc*, qui voyoient la plénitude de la Divinité, dans la quaternité, & J. C. dans le mot *Alpha*, reste des nombres de *Pythagore*; le Christianisme combattu par *Montan*, par les *Doctes*, par les *Melchisédiens*, les *Manichéens*, les *Ariens*, &c., qui tous, ou nioient la Divinité de J. C., ou la restreignoient, étoit d'un autre côté défendu par *Justin*, par *Tertulien*, par *Minucius-Félix*, par cet *Origene*, qui prenant à la lettre ces paroles de J. C. : *Il n'y a que ceux qui se feront Eunuques pour le Royaume des Cieux*, s'étoit vraiment retranché tout ce qu'on retranche aux Eunuques : exemple funeste qui fut imité depuis par une secte d'hérétiques, du nom de *Valésiens*, qui allant bien

plus loin qu'*Origène*, faisoient bon gré ou mal-gré, Eunüques tous ceux qu'ils faisoient.

Indépendamment de ces combattans en faveur de la chasteté, il restoit à la Philosophie de Pythagore de nombreux partisans. Les Philosophes qui avoient attaqué avec tant d'avantage le régime Pythagoricien, étoient dispersés, chassés par les Tyrans de Rome. Il semble donc que le moment étoit arrivé de voir le Monachisme pénétrer de toutes parts dans cet Empire Romain.

Mais c'étoit encore une sorte d'Epicuriens fort opposés à ses progrès, que ces disciples de *Carpostrate*, ces *Gnostiques*, qui dès le second siècle de notre Ere, soutenoient que Dieu ne nous avoit créés que pour accomplir tout ce que desire la concupiscence; qui avoient en horreur tout ce qui mortifie les sens; & dont les plus grands jours de dévotion consistoient à faire la meilleure chère; dont les femmes étoient communes; qui prenoient leurs repas tous nus en société, éteignoient les lumières ensuite, & se livroient dans l'obscurité, à tous leurs desirs, après que le plus digne de l'assemblée avoit fait un discours pour exciter ses freres, à éviter la génération.

L'esprit de quelques particuliers, à ce dernier égard, ou plutôt celui d'une société corrompue, n'étoit point celui de la nation, qui vouloit sérieusement que les passions eussent du moins un but utile. *S. Paul* lui-même, parmi les Romains, alla jusqu'à traiter d'impies, d'imposteurs, de consciences gangrenées, ceux qui prêchoient le célibat & l'abstinence des viandes. Le régime Pythagoricien n'eut pas en apparence un plus grand ennemi. *La femme sera sauvée*, disoit ce Saint, *si elle fait des*

enfants. (a) Mais S. Paul étoit en prison, quand il écrivoit cela. Quand on en pourroit conclurre qu'il cherchoit à s'excuser auprès des Magistrats, & à soulager sa captivité, l'on voit toujours que rien ne répugnoit plus à la politique Romaine, que ces idées de célibat & de continence qui commençoient à se répandre dans l'Empire, & qui rappeloient une Philosophie toujours proscrire & toujours subsistante.

On peut même croire que le Monachisme fut infiniment préjudiciable alors au Christianisme naissant. » Qu'est-ce, disoit-on, que ces bigots, ces » hyocrites de Moines, ces gens inutiles & à charge à la République, ces arbres morts, stériles, » incapables de produire aucun fruit, (b) qui affectent d'avoir en horreur le mariage, & font profession à l'extérieur, d'une fausse continence, &c.

Tertulien se plaignoit comme Isaïe, des mêmes reproches: *infructuosi in negotiis, dicimur*, s'écrioit-il. Or ici, les Romains vouloient parler des Moines probablement, & confondoient ces Moines avec les Chrétiens. Aussi Tertulien prend-il le plus grand soin de les distinguer, en soutenant que les Chrétiens ne ressembloient point aux Fakirs de l'Inde, qui habitoient les forêts, nuds jusqu'à la ceinture; que ces Chrétiens étoient habillés comme les autres personnes du monde; qu'ils s'appliquoient aux mêmes arts, aux mêmes affaires, *ejusdem habitus*,

(a) Thimotée, Chap. II. & IV.

(a) *Non dicat Eunuchus, ecce ego lignum aridum. Isaïe, Chap. 56 v. 3.*

ejusdemque ad vitam necessitatis. C'étoit donc des *Thérapeutes*, des *Ascètes*, des *Esséens*, &c. que les Romains entendoient dire sur-tout, que c'étoient Gens inutiles dans la société, *infructuosi in negotiis*. Toute la singularité d'un Chrétien, dans ces premier & second siècles de l'Eglise, c'étoit de ne point assister aux temples des faux Dieux, ni aux spectacles publics, ni à aucunes cérémonies de cette espèce. C'étoit de ne point se rendre aux bains à toute heure, d'éviter la luxure. " Je ne mets point
 „ comme vous, de couronnes de fleurs sur ma tête,
 „ disoit *Tertulien*, mais j'achete aussi des fleurs que
 „ je porte à la main, ou que je répands sur mes
 „ planchers, ce qui est plus raisonnable, puisque
 „ j'en savoure mieux l'odeur agréable. Si je ne vais
 „ point aux foires & aux marchés, faire mes em-
 „ plettes, la Ville en fait-elle moins le même pro-
 „ fit, parce que je vais trouver le Marchand & l'ou-
 „ vrier chez lui? Si nous ne faisons point d'offran-
 „ des à vos temples, en faisons-nous moins d'au-
 „ mônes aux pauvres? "

Il est vrai que *Tertulien*, d'ailleurs, prêche l'esprit de simplicité & de réforme. Il interdit aux femmes tout goût de parure; il regarde comme l'ouvrage du démon, tout ce qui est ajouté à la Nature, pour la faire valoir, *quod fingitur, diaboli negotium est*. Il s'élève fortement contre tout Art d'agrément qui donne aux cheveux & aux vêtements des formes gracieuses. Il réduit les femmes aux seuls charmes qu'elles ont reçus en naissant, prétendant que toute épouse est agréable à son mari suffisamment, dès qu'elle ne cherche point à plaire à d'autres. Il défend l'usage de porter à la tête des couronnes de fleurs ou de laurier, comme cela étoit ordinaire. Un soldat, un jour, renoit une de ces cou-

ronnes à la main, tandis que tous ses compagnons en avoient orné leur tête. Son Tribun lui demanda la raison de cette singularité. Il répondit qu'il étoit Chrétien, & ne pouvoit se conformer aux usages des Payens. Il fut envoyé en prison. *Tertulien* entreprit d'écrire exprès un Traité, pour le justifier. Il soutint que ces couronnes étoient les *pompes du diable*. C'étoit mettre bien de l'importance, bien de l'austérité dans des choses assez indifférentes. Les premiers Chrétiens pouvoient donc être regardés comme des Gens graves, sombres & difficiles, qui renonçoient aux douceurs de la société, qui en cenfuroient même le luxe & les mœurs : mais ce soldat, pour être sans couronne sur sa tête ; cette femme, pour se priver volontairement des ornements de son sexe ; ce citoyen, pour éviter les jeux publics, pouvoient n'en être pas moins des Gens utiles à la société ; comme les Latitudinaires, les Presytériens, les Quakers, ne laissent pas de la servir avec à-peu près les mêmes principes, de vastes chapeaux & des habits sans boutons. A ces petites singularités près, on ne voit pas même que les premiers Chrétiens la troublassent. Une morale austère est loin d'être licentieuse : elle ne sauroit même guères être dangereuse, si ce n'est qu'à la fin, cette austérité s'augmentant, traçât entre les citoyens d'une même Ville, une ligne de séparation trop marquée, & fit disparaître la bienveillance réciproque qui doit les unir.

Mais il faut dire que *Tertulien*, en défendant les premiers Chrétiens sur ces petites différences extérieures sans conséquence, ne laisse pas de soutenir qu'il n'est point permis à un véritable Chrétien, (a)

(a) Voyez les Traités sur l'Idolâtrie & de la couronne des Soldats.

de porter les armes, qu'il ne sauroit en conscience, être Juge, ni Magistrat, ni posséder rien. Que devoit-il donc être ? Un individu purement passif, détaché de toutes les occupations du monde, absolument étranger à tout ce qui s'y passoit ; & pour arriver au terme de la perfection, un véritable Moine, sans doute. Et l'opinion de *Tertulien*, à cet égard, fut celle depuis de *Lactance*, de *S. Basile*, de *S. Grégoire*, & d'autres Peres de l'Eglise. Mais ceux que les Romains nommoient, *infructuosi in negotiis*, devoient être spécialement ces Chrétiens plus austères, qui s'étoient séparés tout-à-fait du monde, pour aller vivre loin des femmes & du luxe des Villes, dans la solitude & la contemplation. Ainsi, comme nous l'avons dit, le Monachisme put alors faire beaucoup de tort au Christianisme naissant. Ajoutez que l'on commençoit à remarquer jusques dans Rome, de pieuses filles, qui s'étoient consacrées à Dieu, sous un habit brun & modeste, & qui gardoient la virginité ; que ce même *Tertulien* qui défendoit le soldat puni par son Tribun, s'élevoit aussi en même tems contre les mains sacrilèges qui auroient pu dévoiler ces filles ; de sorte que les premières semences de division entre les Payens & les Chrétiens, dans Rome, sous les yeux des Magistrats, n'avoient guere trait qu'à quelques pratiques de la vie Monastique, ou à quelques usages indifférents.



 CH A P I T R E X V I I .

De la persécution des premiers Chrétiens : comment elle fut favorable au Monachisme.

CES divisions n'avoient pas eu d'abord un objet beaucoup plus important , dans les lieux où elles étoient nées. Le premier crime imputé aux Apôtres de J. C. , au tribunal du Sanhédrin , avoit été d'annoncer la *résurrection des Morts*. Mais puisque *Pytagore* avoit bien pu annoncer la transmigration des ames , & *Platon* parler des récompenses & des châtimens après la mort , sans être coupables , il semble que les Chrétiens auroient pu sans dangers , obtenir la même tolérance pour leurs opinions. Au surplus , ce que ce tribunal du Sanhédrin exigeoit d'eux , étoit un silence absolu sur Jésus crucifié , & qu'on n'en parlât en aucune façon quelconque. Mais l'Homme-Dieu avoit recommandé à ses Apôtres , d'aller annoncer par-tout son évangile ; or le silence ne s'accommodoit pas avec cette recommandation. Aussi ils répondoient aux Magistrats , dans l'opposition de ces deux commandemens , qu'il *valoit mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*. Les Magistrats s'irritoient de cette résistance. Ils voyoient ces premiers Chrétiens vivre en commun , vendre leurs héritages , comme *Ananias* & sa femme , & qu'on leur faisoit un crime de ne point rendre la totalité du prix de la vente aux Apôtres ; ils les voyoient s'assembler pour aller prier au Temple , & quelquefois pendant la nuit même ; ils considéroient des malades transportés des Villes & des campagnes voisines ,

exposés le long des rues dans des lits , pour attendre le passage de *S. Pierre* ; & cet enthousiasme d'un nouveau culte leur devenoit suspect. Cités pour la troisième fois devant le Sanhédrin , pour ne point avoir gardé le silence prescrit sur *J. C.* , ces Apôtres ne firent point d'autre réponse que celle qu'ils avoient déjà faite ; *qu'il valoit mieux obéir à Dieu , qu'aux hommes*. Le Sanhédrin les fit fouetter , au lieu de suivre le conseil d'un Pharisien , qui lui dit : *si cette entreprise vient des hommes , elle sera dissipée ; si elle vient de Dieu , vous ne pouvez lui résister*. Ce conseil de *Gamaliel* , eût été certainement plus conforme à la politique & à la tolérance d'un sage Gouvernement. Cette fustigation ne fit qu'enflammer d'avantage le zèle de ces Apôtres ; il n'y eut plus lieu d'espérer le silence qu'on avoit voulu obtenir par ces châtimens.

On ne leur reprochoit pourtant encore rien , que leur opiniâtreté à toujours parler de *J. C.* , à annoncer sans cesse sa nouvelle doctrine. *S. Jacques* , leur Chef , paroissoit être attaché à ces Nazaréens , dont nous avons parlé , qui ne buvoient point de vin , qui portoient de longs cheveux , ou ne souffroient pas du moins que le rasoir passât sur leur tête , qui ne se baignoient , ni ne se frottoient d'huile , portoient du linge au-lieu de vêtements de laine , &c. Ce n'étoit pas un mal que ce régime Nazaréen suivi par les premiers Chrétiens. Mais bientôt on reprocha à *S. Etienne* , d'avoir dit que Jésus de Nazareth détruiroit la Loi de Moïse , & changeroit les traditions. Pris & amené au conseil du Sanhédrin , il persista dans ce qu'on l'accuse d'avoir avancé. On voit alors en lui , non seulement le prédicant d'un culte nouveau , mais un homme qui détruisoit l'ancien : il est condamné comme blasphémateur & lapidé.

Ce fut le signal auquel tous les Chrétiens, hors les Apôtres, dit-on, tentèrent de s'évader. On voulut les retenir, les mettre en prison : ils s'en dispersèrent d'avantage. Par cette dispersion, on ne fit qu'étendre de plus en plus la religion qu'on vouloit étouffer. Ces premiers Chrétiens se répandirent jusqu'en Phénicie, & en Chypre.

Mais ils se diviserent ensuite d'opinions, autant qu'ils se dispersèrent ; & il fut difficile de reconnoître la vraie doctrine de J. C. au milieu de toutes les doctrines nouvelles qui s'établirent, & qui comme celle de *Simon*, le Magicien, étant insensées, rendirent le Christianisme non moins ridicule qu'odieux aux Magistrats, qui n'eurent pas le bon esprit de distinguer les hérésies du vrai culte. *Tibère* crut remédier à ce désordre, en proposant au Sénat, de placer J. C. au nombre des Dieux de la Nation. Le Sénat le refusa. Malheureusement, les Empereurs Romains, se mirent en devoir d'anéantir un peuple inflexible, dont ils ne pouvoient changer les opinions. *Titus*, après avoir fait périr au-delà de treize cent mille Juifs, suivant *M. Fleury*, dans la guerre terrible qu'il leur fit, finit par détruire de fond en comble Jérusalem. Les *Pharisiens* disparurent, dans ces horribles massacres ; on ne vit plus que quelques *Nazareens*, qui voulant être Juifs & Chrétiens, n'étoient rien, dit *Fleury*.

On est vraiment affligé de voir ce premier siècle de l'Eglise en proie à tant de Sectaires raisonnants sur le Christ, sur le Démon, sur les Anges, sur l'Ante-christ, le Verbe de vie, sur la dernière heure, sur la Magie, &c. ; en proie même à tant de Philosophes courants le monde, sous prétexte de rétablir les bonnes mœurs ; à un *Apollonius de Thyane*, qui avoit étudié la Philosophie de Pythagore & voya-

gé jusque dans les Indes; à un *Démétrius le Cynique*, à un *Hermas*, &c. tous prêchans, haranguans le peuple, tous parlans de visions, d'AnGES, de Démons, d'allégories, &c. donnant leurs délires pour des règles certaines de conduite, & leurs visions pour des inspirations du ciel.

Il ne faut pas s'étonner si *Domitien* chassa de Rome & de l'Italie tous ces harangueurs Philosophes, & leur fit quelquefois couper la barbe; si cet *Apollonius de Thyane* sur-tout lui fut suspect par ses liaisons, & odieux par sa singularité, lui qui né riche, s'étoit dépouillé volontairement de sa fortune, qui ne s'habilloit pas comme les autres, marchoit nuds pieds sans sandales, ne portoit que des vêtements de lin, laissoit croître ses cheveux & vivoit dans le Temple d'*Esculape*, comme pour faire croire qu'il étoit son favori. Ce Philosophe, qui retiré en Grèce, exortoît ceux qu'il instruisoit, à la vie tranquille & à l'éloignement des affaires, n'avoit pu que paroître odieux à Rome, avec cette doctrine, quand il ne se feroit pas dit un Dieu; quand il ne se feroit pas mêlé de prédire les maladies qui devoient arriver à Ephèse; & qu'on ne l'auroit pas accusé ridiculement de Magie, d'enchantement, de porter sur lui des billers, des bandages; quand on ne l'auroit pas accusé peut-être aussi mal-à-propos, du meurtre d'un enfant, & que d'ailleurs, pieds nuds, sous des vêtements grossiers, il ne se feroit pas élevé avec chaleur, contre les bains, les spectacles.

Quelque fût enfin cet *Apollonius* de Thyanes, que les Payens oppoient pour la morale & les prodiges, à J. C., & que quelques Modernes placent après Socrate & Platon, que S. Jérôme sur-tout a beaucoup loué, & dont les réponses au fonds, sont si souvent celles du Génie; toujours est-il certain qu'il

professoit hautement par ses discours & son exemple, une philosophie solitaire, constamment réputée dangereuse dans les Etats, toujours proscrite à Rome, comme nous l'avons vu, quand elle avoit tenté de s'y produire. Malheureux siècle ! où l'on trouve le mélange d'une doctrine nouvelle, avec tous les anciens systèmes des Philosophes Indiens, Grecs ; où les idées de Pytagore, de Platon, de Socrate, d'Epicure, & autres, sont confondues, altérées & dénaturées de cent façons diverses.

CHAPITRE XVIII.

Des Esséens, au second siècle.

AU milieu de tant de variations de l'esprit humain, dans ces contrées, la doctrine de J. C. auroit pu réunir les hommes dans une seule opinion dominante, & les mettre à l'unisson. Mais à peine, comme l'observe *Fleury*, les témoins qui l'avoient vu de leurs yeux, furent-ils morts, que cent hérésies qui rampoient dans l'obscurité, levèrent la tête avec impudence. Au premier rang se trouverent placés les *Esséens*, ces Moines de la Palestine, dont nous avons parlé ; qui de tous les Juifs, avoient eu autrefois le plus de réputation pour la vertu, qui vivoient en commun du labourage & de quelques métiers innocents, avoient un même vestiaire blanc, exercoient l'hospitalité, renoncoient au mariage, mais élevoient les enfans des autres. reconnoissoient des Supérieurs, auxquels ils faisoient serment d'obéir, & dans les mains desquels ils dépossoient, en entrant, tous leurs

biens , pour faire masse commune , qui accorderoient tout au dessein , doctrine qui leur faisoit mépriser la mort & les tourmens , & ne reconnoissoient enfin pour maître que Dieu seul. Ces *Esséniens* étoient tombés dans des superstitions bien grossieres. A leur tête s'étoit mis un Juif d'origine , nommé *Elxai* : celui-ci paroissoit encore imbu des principes de *Pythagore* , qu'on voit toujours reparoitre ; il tendoit à en faire revivre les nombres mystérieux. Il faisoit jurer ses Disciples par *sept* témoins , le ciel , l'eau , les esprits , les saints Anges de la priere , l'huile , le sel & la terre. Il décrivait le Christ , comme une vertu dont il donnoit les mesures , de quatre-vingt-seize mille pas en longueur , de vingt-quatre mille en largeur , & d'épaisseur à proportion. Selon lui , le S. Esprit , *Rouah* étoit du sexe féminin , parce que sans doute ce mot est de ce genre en hébreu. Ces disciples se joignirent à ceux d'*Ebion* , mot qui signifie *Pauvres* , & désignoit une autre espèce de sectaires , qui vouloient plus particulièrement se distinguer par la pauvreté la plus grande.

Dumoins , cet *Elxai* paroissoit-il vouloir dérober les *Esséens* au supplice , en leur enseignant que : *adorer les idoles en apparence* , n'étoit pas un crime ; C'étoit aussi tout ce que vouloient les Romains. *Plin* écrivait à *Trajan* , ne trouvoit autre chose à reprendre dans la conduite des Chrétiens , qu'une *superstition mal réglée & excessive* , qui infectoit non seulement les Villes , mais les bourgades & les campagnes , & qu'il sembloit qu'on ne pouvoit arrêter ni guérir. Mais il paroît que l'opiniâtreté à se dire Chrétiens , à ne point se départir de ce nom , ne devoit pas être punie si rigoureusement , par un Gouverneur de Province , célèbre par des ouvrages de Littérature , qui ne trouvoit d'ailleurs rien à blâmer

dans leurs mœurs & dans leurs usages. Trajan répondit à Pline, qu'il ne falloit plus *rechercher* les Chrétiens; mais que s'ils étoient *dénoncés & convaincus*, il les falloit punir. Ainsi leur nom seul étoit donc devenu un crime; & quoique ces délations particulières ne fussent pas aussi redoutables que des recherches constamment ordonnées par la Loi; quoique les *Délateurs calomnieux* eussent été condamnés par une loi de Titus, à être fustigés dans les places publiques, à être trainés au-devant du Théâtre & vendus comme esclaves, puis relégués dans des isles désertes; *Elxai* prêchoit donc une morale encore très-utile pour épargner le sang des hommes. On fait honneur à la clémence de Trajan, de cet Edit Impérial. Il passe pour avoir fait cesser la persécution contre les Chrétiens; & cependant, ce fût ce même Trajan, qui envoya depuis *Ignace*, dans le cirque de Rome, pour être dévoré par les bêtes féroces, dans les plaisirs du peuple, n'ayant d'autre reproche à faire à celui qu'il condamnoit à un supplice aussi horrible, que l'opiniâtreté de ce qu'il croyoit une superstition mal réglée & excessive. Il seroit, ce me semble, difficile de louer une pareille clémence; on peut à peine l'excuser, lors même que *Tertulien* nous apprend qu'il existoit chez les Romains, une ancienne Loi, regardée comme fondamentale, par laquelle le culte de tout Dieu étranger, qui ne seroit pas reconnu par le Sénat, étoit puni sous les peines les plus sévères. Aussi, la dix-huitième année de son règne, Trajan vit-il les Juifs, qu'une sage tolérance eût peut-être enchaînés, se révolter, faire main basse sur les Romains & les Grecs, en tuer plus de deux cens vingt mille, manger leur chair, se ceindre de leurs intestins, se frotter de leur sang, se revêtir

de leur peau, en scier d'autres en deux, les livrer aux bêtes, & renouveler dans l'isle de Chypre, ces mêmes horreurs.



CHAPITRE XIX.

Des premiers Solitaires avoués par le Christianisme.

LES déserts devoient être bien chers aux ames douces & sensibles, dans ces horribles calamités. Il devoit être satisfaisant d'y vivre loin des armées, loin des boureaux, de s'y livrer à la vie contemplative & à la solitude; de s'y consacrer surtout en paix, à un nouveau culte qu'on arrosoit ailleurs de tant de sang, & qui prospéroit cependant au milieu de ces persécutions, tandis que la secte de Simon le Magicien, née tout à côté, paisible & non persécutée, dit *Fleuri*, ne paroissoit en aucun lieu du monde, deux cens ans après: exemple qu'il auroit été utile que tant d'Empereurs Romains & d'autres Princes depuis, méditassent, avant de signer leurs Edits de proscription.

Quoique les fastes de l'Histoire citent fort peu de noms antérieurs à S. Palémon, à S. Pachôme, à S. Antoine, on a lieu de croire cependant qu'ils n'étoient pas les seuls solitaires chrétiens retirés dans les cavernes de l'Egypte. Les *Esséniens*, les *Thérapeutes* enfin, n'avoient pas été tellement détruits, qu'il n'en restât bien des membres dispersés que la crainte dut long-tems cacher. La manière de vivre isolée des *Thérapeutes* sur-tout, avoit dû les conserver plus facilement que les *Esséniens*, qui, menant une vie plus active, étoient plus rassemblés;

rassemblés. Des hommes qui ne mangeoient qu'après le soleil couché, souvent ne faisoient qu'un repas en trois jours, avec du pain, du sel, de l'hyssope, qui ne buvoient que de l'eau, avoient dû trouver tous les lieux à-peu-près bons pour se dérober à la persécution & aux dangers. Ecartés les uns des autres, les *Therapeutes* passaient leurs journées à lire les livres sacrés, & à y chercher continuellement des *allégories*; même à répéter & expliquer le jour, les songes de la nuit, auxquels ils faisoient grande attention, cherchant toujours à trouver sous ces enveloppes, les secrets de la Nature qu'ils y croyoient cachés. Ils appelloient cela, *philosopher*. Ils composoient aussi des cantiques & des hymnes, sur divers chants. Après avoir passé six jours dans leurs *semenés* ou oratoires, seuls, sans se communiquer, ils sortoient tous le *septième* jour, en silence, entendoient une prédication de l'un d'eux, déclarants par un signe de tête, s'ils comprenoient ou non, s'ils approuvoient ou désapprouvoient les *allégories* qu'on leur expliquoit. Les femmes assistoient à ces prédications; car il y en avoit parmi ces solitaires. Mais c'étoient des *Vierges & la plupart âgées*, dit *Philon*, pour lesquelles on avoit pris d'ailleurs des précautions. Les hommes & les femmes étoient divisés en deux cloîtres, au milieu desquels s'élevoit une muraille ou terrasse. Le prédicant étoit d'un côté, & les femmes de l'autre, à une élévation suffisante pour n'être point aperçues, & cependant pour pouvoir entendre la voix de l'Orateur.

Outre ces assemblées du *septième* jour, d'ailleurs célèbres chez les Juifs, qui offroient à cette période, leurs douze pains de *proposition*, comme autant d'offrandes pour les douze mois de l'année; les

Thérapeutes en avoient une autre plus célèbre, la veille du cinquantième jour après *sept* semaines révolues. Ils regardoient ce nombre *cinquantième*, comme très-saint, très-agréable par-dessus tous les autres à la Nature, étant composé, dit *Philon*, de la vertu du Triangle, qui a les encoignures droites, qui est la source de la génération de toutes choses, *M. Fleury* fait de ce cinquantième jour, après sept semaines révolues, la fête de *Pentecôte* parmi nous. (a)

Après la prédication donc, ces *Thérapeutes* mangeoient tous ensemble, couchés sur des espèces de nattes de la plante appelée *Papyrus*. On leur servoit sur une table quelques viandes, du pain sans levain, du sel & de l'eau. On la donnoit chaude aux vieillards. On gardoit aussi très-soigneusement dans ces repas, le plus profond silence, jusqu'à n'oser même respirer un peu fort. Ce silence n'étoit interrompu que par les questions que faisoit alors quelqu'un de la compagnie, sur les Livres saints. Mais après le repas, ils se divisoient en deux chœurs,

(a) Il est vrai qu'en commençant l'année par le mois de Mars, comme on la prenoit autrefois, & comme les Hébreux commençoient leur année sainte, par le *Nisan*, nous trouverons chez nous les fêtes de la Trinité & de la Pentecôte à-peu-près à cette époque. Mais quel rapport peut avoir la fête du Triangle, chez les *Thérapeutes*, avec les nôtres ? On voit bien que sept semaines & cinquante jours font le nombre de 90 jours francs, que dans 90, se trouvent trois fois 30. Est-ce donc ainsi que ce nombre de 90 avoit la puissance du Triangle qui engendre toutes choses, où trois sont égaux, divers, & ne font qu'un cependant ? *M. Fleury* n'auroit pas dû peut-être, en copiant ici *Philon*, affecter de laisser de côté ce passage remarquable. Il auroit été bon de l'expliquer,

un d'hommes, un de femmes. Ils chantoient, ou tous ensemble, ou alternativement, mais répétant tous le dernier verset. Ils gesticuloient, frapportoient des mains, tournoyoient, dansoient en plusieurs bandes. Ensuite elles se réunissoient en une seule, après avoir, dit Philon, comme en la fête de Bacchus, avalé force vin céleste. Et il ajoute que c'étoit à l'imitation d'une pareille danse qui avoit eu lieu après le passage de la mer rouge, que celle des *Thérapeutes* avoit été instituée.

Mais puisque *Bacchus* avoit aussi passé la Mer rouge, pour aller aux Indes, ainsi que *Moyse*, pour aller à la Terre promise, & que *Philon* parle ici de boire force de vin, comme en la fête de *Bacchus*, c'étoit donc du passage de ce *Bacchus*, le Dieu de la vigne & du raisin, & non de celui de *Moyse*, que la fête des *Thérapeutes* étoit commémorative; ou c'étoit celle de tous les deux à-la-fois, si l'on veut que l'un de ces deux fameux personnages ne soit que l'autre; tant on est frappé des traits de conformité qui les unissent.

Il faut encore remarquer que la fête de *Bacchus*, se nommoit *trieterica*, c'est-à-dire, triennale; & que celle des *Thérapeutes* se célébroit tous les trois mois; mais jamais ces trois mois lunaires ne furent-ils comptés dans l'Antiquité pour trois années? Elle durait toute la nuit; c'est ce qu'ils appeloient, célébrer la sainte vigile, la veille du cinquantième jour. Ainsi les Grecs, au rapport de *Pausanias*, faisoient aussi à *Bacchus*, des sacrifices nocturnes, qu'il ne lui étoit pas permis de divulguer, dit cet Auteur. Enivrés de cette divine collation, selon *Philon*, (que dans tous ces passages, *Fleuri* ne copie point) les *Thérapeutes* se tournoient vers l'Orient, & attendoient l'aube du jour, pour s'adresser au Soleil. Ils éten-

doient les mains vers lui, & le prioient de leur rendre ce cinquantième jour favorable, d'éclairer leur esprit & de leur faire comprendre les choses obscures & difficiles qu'ils n'avoient pu saisir. (a) Après ces prières, chacun retournoit dans son oratoire, pour continuer de se livrer à la philosophie : c'est le mot qu'emploie *Philon*, le plus communément, pour parler de leurs occupations sédentaires, de leur goût pour ce qu'il appelle la contemplation de la Nature. Il paroît donc que l'on nommoit ces Thérapeutes, le plus vulgairement, des Philosophes. Peut-être, encore voisins des systèmes des Philosophes de l'Égypte & de la Grèce, qui avoient fait tant de bruit & formé tant d'écoles, de disci-

(a) Telle est l'analogie, jointe à ce que le mot *Pentecôte*, dit *Calmet*, signifie *Cinquantième*, qui aura fait penser à l'Historien *Fleury*, que notre fête de Pentecôte, qui se célèbre aussi cinquante jours après la Pâques, est vraiment celle des Thérapeutes à la même époque. On se rappelle que ce fut un cinquantième jour semblable, que le Saint-Esprit que nous invoquons, descendit sur les Apôtres. Ajoutez que les Hébreux nomment encore cette fête célèbre, la fête des semaines; qu'ils présentent ce jour-là sept Agneaux; que les Juifs d'Allemagne font un Gateau fort épais, composé de sept couches de pâte. " Le Roi, disent-ils, a promis à un prisonnier, la liberté & sa fille, en mariage au bout de sept semaines : n'est-il pas juste, que ce prisonnier compte avec impatience, l'heure où doit commencer son bonheur? " N'est-ce pas là visiblement l'allégorie d'un Thérapeute sortant de son *Semné*, le cinquantième jour après sept semaines, pour rire, danser avec les femmes, boire du vin, & se divertir? Et la cérémonie que les Juifs appellent l'*Abdala*, ou distinction, qui consiste à réciter certaines prières, à se souhaiter les uns aux autres, une heureuse santé, & toutes sortes de prospérités, à benir la clarté du feu, ou du jour dont on

bles, ne croyoient - ils eux-mêmes être que des Philosophes Juifs, des *Amateurs de la vérité & de la sagesse*, puisque ce nom de *Philosophes*, ne reçoit point d'autre interprétation. Ils méditoient donc sans cesse ; ils vouloient trouver dans leurs Livres Philosophiques ou sacrés, des vérités in portantes. Peu curieux de la lettre, des paroles, du sens vulgaire de ces livres, ils n'y vouloient chercher que des sens allégoriques. C'étoit l'*ame invisible* de ces écrits qu'il falloit étudier, & non le texte, qui en étoit le *corps*. Voilà ce que *Philon* nous en raconte ; & lui-même, pour expliquer les dix commandements de *Moyse*, & les vêtements des Sacrificateurs, & presque tout, a recours sans cesse à des allégories,

ne s'étoit pas encore servi, à regarder ses mains, les ongles, avec lesquelles on va recommencer le travail ; cette cérémonie, dis-je, n'est-elle pas précisément une allégorie frappante, une figure commémorative du moment douloureux où il falloit le quitter au premier point du jour. Que d'ailleurs, la Loi eût été apportée aux Juifs, à pareil jour, au mont *Syna* ou *Synai*, comme le dit le *P. Calmer*, comme le disent les Juifs ; nous ne voulons point imiter les *Thérapeutes*, & chercher par-tout des allégories. Mais il seroit bien singulier que cette fête célèbre dans l'Antiquité, parmi tant de Nations, ne fût originairement que celle de *Bacchus*, après le passage de la Mer-Rouge, pour aller faire une incursion dans les Indes ; & qu'il fallût trouver quelque analogie entre les *Semenes* des *Thérapeutes*, & les temples qui auroient été élevés à *Sémelé*, la mère de *Bacchus* ; entre le mont *Synai* & le mont *Nysa*, sur lequel *Bacchus* fut élevé ; entre cette fête de l'Attique, *Ascholia*, où les paysans l'autoient à clocho pied, au milieu de plusieurs vessies enflées & graissées d'huiles, & les moyens dont put se servir *Bacchus*, avec compagnons d'aventures, pour traverser quelque passage de la Mer-Rouge ?

à la doctrine familiere des nombres. Il lui semble que Dieu, la Nature & les hommes n'ont jamais rien fait qui ne fût subordonné à l'influence d'un chiffre quelconque. Si *Moyse* s'étoit borné à dix commandemens, c'est que le nombre *dix* contient routes les différences des nombres pairs & non-pairs, des pairs de deux, des non-pairs de trois, & des pairs & impairs de cinq, &c. &c. Les loix mêmes n'étoient que des signes évidents de mystères cachés. Par exemple, la loi qui ordonnoit de couper la main de celle qui prenoit les deux génitoires, s'interprétoit ainsi allégoriquement. L'unité, disoit-on, est l'image de la premiere cause, ou du premier Créateur; & le *deux*, l'image aussi de la matière palpable & divisible. Quiconque prend les deux...., caresse donc plutôt la matière, que Dieu; & la loi a voulu couper cette affection déraisonnable.

Si c'étoit là l'espèce de doctrine métaphysique, mystique, allégorique, la sorte de Philosophie à laquelle se livroient les Thérapeutes, en rentrant dans leur solitude, elle étoit bien futile & bien vaine. Elle pouvoit pourtant être le fruit d'une certaine opinion qui se seroit conservée; que les premieres vérités avoient été cachés sous le voile des hyéroglyphes. Mais la condition de ces solitaires, dont l'esprit étoit altéré par des jeunes forcés, & par des méditations aussi creuses, n'en étoit pas moins devenue bien déplorable & bien digne de pitié. Quel plus grand service un sage Législateur eût-il pu leur rendre, que de les livrer à un travail de société, plus actif; qui les eût distrait de ces folles rêveries; que de créer des fêtes plus fréquentes, de ces vigiles joyeuses où ils détendoient les ressorts de leur imagination fatiguée par tant d'inutiles chimères?

CHAPITRE XX.

Des Anges & des Démon, aux prises avec les solitaires de la Palestine.

MALHEUREUSEMENT, à ces méditations ridicules, vinrent se joindre des idées plus effrayantes, plus dangereuses, sur la présence des Anges, l'obsession des mauvais Génies, &c. On croit communément que *Platon*, fut le premier qui voulant donner à la Métaphysique quelque réalité, imagina ces êtres mytoyens entre les hommes & les Dieux, ces Anges qui descendoient du Ciel à la Terre, & occupoient les airs. Cependant *Samnonacadan*, dans les Indes, existoit bien des siècles avant *Platon*; & ces Indes étoient pleines de l'idée des Génies aériens, lorsque le Philosophe Grec n'avoit point encore développé la première idée de son système. Cette doctrine étoit dès-lors, elle est encore le fondement de la Théologie des *Brachmanes*, qui pensent que tous les corps vivants sont animés par des Anges déchus, qui sous ces formes, expient leur rébellion. *Birma*, *Vistnou* & *Sih*, ensuite *Mazaxar* avoient été leurs chefs. Ils avoient d'abord été précipités dans un lieu de ténèbres, dans l'*Ondera*, pendant mille ans multipliés par mille ans. Puis, l'Eternel les en avoit délivrés, pour les laisser dans un état de probation, pendant un grand nombre de révolutions de soleil. Il y eut encore quelques rébellions. Dieu, ayant dans un de ces périodes, créé la terre, y fit subir aux Anges plusieurs métémpsycoles; & du corps des vaches, ils passèrent enfin dans celui

des hommes, leur dernier séjour, leur dernière transmigration. Telle est l'histoire des Anges, conservée dans les Livres des Bracmanes, traduits de nos jours, par l'Anglois *Holvel*, c'est-à-dire, dans les monumens les plus anciens du Monde.

Cette doctrine long-tems inconnue aux Hébreux, leur étoit enfin parvenue vers le premier siècle de l'Ere Chrétienne, par les Persans, les Babyloniens & les Grecs. Les noms de *Raphael*, *Gabriel*, *Uriel*, appartiennent aux deux derniers peuples.

Au reste, quelque tems que ces Anges rebelles dussent encore séjourner dans le corps des hommes, suivant le système des Indiens, c'étoient ces êtres infortunés qui étoient punis en y logeant, & non pas sans doute les hôtes complaisans qui leur donnoient un asyle. Ces Indiens devoient donc s'inquiéter assez peu des étrangers qu'ils pouvoient recevoir. Mais il n'en fut pas de même chez les Hébreux; jamais nouvelle doctrine ne parut plus, propre à les tourmenter. Ils distinguèrent les bons Anges, qui protégeoient les Nations, comme *Michel*, le peuple d'Israël, ou étoient les gardiens protecteurs des personnes, comme l'Ange de *Jacob*. Ils en reconnoissoient de mauvais, comme celui qui avoit transporté *Jésus* sur la montagne, & contesté avec l'Archange *S. Michel*, pour avoir le corps de *Moyse*.

Les bons Anges furent donc à ménager, à solliciter, à invoquer: les mauvais furent à craindre à éviter. On eut l'Ange de l'abyme, l'Ange exterminateur, qui frappa l'armée de *Sennachérib*, de son épée; l'Ange de la mort, qui le tenoit au chevet d'un moribond, l'épée nue, au bout de laquelle pendoient trois gouttes de fiel, qu'il lui faisoit couler dans la bouche; & non content d'avoir sacrifié la victime, restoit pour frapper le mort une seconde

fois, de sa chaîne glacée, & en séparer tous les membres, le trapper une troisième fois, & en écarter les os; puis, une quatrième, & le réduire en poudre. Mais les bons Anges venoient ensuite prendre & ramasser toutes ces parties, & replacer le corps dans son tombeau. Combien ces idées lugubres devoient ajouter aux inquiétudes des solitaires! Mais ce qu'il y avoit d'allarmant pour des imaginations déjà exercées de tant de cruelles manières, c'est que ces Anges de ténèbres se transformoient en Anges de lumières, pour les tromper, les séduire. Quelle situation, que celle des Thérapeutes, dans leurs *semaës*, seuls, & au milieu de tous ces êtres qu'ils se créoient, bons, mauvais, exterminateurs, fourbes & pervers! Tantôt, l'un de ces êtres malfaisans, un de ces Démons se transforme en femme, pour tenter *S. Antoine*, & ensuite en Nègre, pour l'épouvanter. Une autre fois, il va le battre à force ouverte, dans le sépulcre où il s'étoit retiré; & cette violence étoit toute matérielle & non allégorique, puisque ce solitaire se trouva comme perclus de tous ses membres, sans pouvoir se lever ni se soutenir. Il auroit pu suffire sans doute d'être renfermé trop longtemps dans une caverne humide, pour éprouver tous ces maux. Mais enfin c'étoit le Démon à qui Dieu avoit laissé le pouvoir de maltraiter ainsi ses Elus. *S. Paul* en recut aussi un jour des soufflets.

Mais le genre d'attaque le plus favori de ces Démons, étoit la suggestion qui tendoit à écarter des devoirs rigoureux de la continence. Il étoit le plus difficile de résister à ce genre de combat. *S. Jean de Climaque*, à cet égard, s'exprime d'une façon singulière » Je puis dire, selon l'expression de David, s'écrioit-il, que j'ai vu dans moi l'Impie, c'est-à-dire, le Démon de l'incontinence, aussi

» *superbement élevé que les Cédres du Liban*, & me
 » causant par sa fureur, des troubles & des inquié-
 » tudes dans l'ame. Mais ayant passé par les austé-
 » rités du jeûne & de l'abstinence, j'ai vu souvent
 » que sa rage n'étoit plus ardente comme aupara-
 » vant; & l'ayant cherché, après m'être humilié
 » profondément d'esprit & de cœur, je n'ai plus
 » trouvé en moi, ni le lieu de sa retraite, ni la trace
 » de ses violences.

Il y a de la bonhomie dans cette description ; mais aussi il seroit difficile de faire une allégorie plus sensible des passions qui tourmentoient ces solitaires, & dont ils accusoient les mauvais Anges.

Écoutez à présent ce même *Jean Climaque*, raconter ce qu'il avoit vu dans un petit monastère de l'Égypte, qu'il nomme *la prison*, où se retiroient ceux qui, depuis leur profession, croyoient être tombés dans quelques péchés considérables. Le lieu étoit sale & infect. On n'y allumoit jamais de feu ; on n'y usoit ni de vin, ni d'huile, ni d'autre nourriture, que du pain & des herbes. Encore falloit-il y rester jusqu'à ce que l'Abbé eût appris de Dieu, par quelque moyen, s'il leur avoit pardonné.

„ J'en vis, dit *S. Jean Climaque*, qui passoient la nuit à l'air tout debout, forçant la nature, pour s'empêcher de dormir, & se reprochant leur lâcheté, quand le sommeil les pressoit. D'autres, les yeux tournés vers le Ciel, demandoient du secours avec des gémissements & des soupirs ; d'autres, les mains liées derrière le dos, & le visage penché vers la terre, crioient qu'ils n'étoient pas dignes de regarder le Ciel, & n'osoient parler à Dieu, dans leurs prières, tant ils sentoient leur conscience troublée. Quelques-uns assis à terre sur un cilice & de la cendre, cachoient leur visage entre leurs genoux,

ou se battoient la poitrine avec des soubpirs, qui sembloient leur arracher l'ame.

„ Les uns trempoient le pavé de leurs larmes ; les autres se reprochoient de n'en pas assez répandre. Les uns crioient comme on fait à la mort des personnes chères ; les autres retenoient au-dedans leurs gémissements. J'en vis qui paroissoient hors d'eux-mêmes, endurcis par la douleur, & comme insensibles. D'autres assis tristement, leurs regards arrêtés à terre, branloient continuellement la tête, & pouffoient du fond du cœur des rugissements de Lion. “

„ Les uns, pleins d'espérance, demandoient ardemment la rémission de leurs péchés ; les autres, par un excès d'humilité, s'en croioient indignes. D'autres demandoient d'être tourmentés dans cette vie, pour obtenir miséricorde en l'autre. La plupart accablés de remords, disoient qu'ils seroient contents d'être privés du Royaume céleste, pourvu qu'ils fussent exempts des peines éternelles. “

„ Je leur ai entendu tenir des discours capables d'exciter à componction les pierres mêmes. Nous savons, disoient-ils, qu'il n'y a point de supplices dont nous ne soyons très-dignes, & que nous ne pouvons satisfaire à la multitude de nos dettes, quand nous assemblerions toute la terre pour pleurer avec nous. Nous vous supplions seulement, Seigneur, de ne nous pas punir dans toute la rigueur de vos jugements, mais avec miséricorde : car nous n'osons demander d'être entièrement délivrés de nos peines. De quel front le pouvons-nous faire, après avoir manqué à nos promesses & abusé du premier pardon ? “

„ La, on voyoit accompli au pied de la lettre ce que dit David : des hommes courbés & abattus de

tristesse, dont les corps étoient pleins de corruption, & qui n'en prenant plus aucun soin, oublioient la nourriture, mêloient de leurs larmes l'eau qu'ils buvoient, & mangeoient la cendre avec leur pain. Leur peau étoit attachée aux os, & séchée comme l'herbe. Vous n'y entendiez que ces paroles; malheur, malheur à moi; pardon, pardon, Seigneur, miséricorde; faites-nous grace, s'il est possible.

Vous en auriez vû, la langue brûlante hors de la bouche, après avoir goûté un peu d'eau, pour ne pas périr de soif, ils s'arêtoient. Avoient-ils pris un peu de pain; ils jettoient le reste au loin; se jugeant indignes de la nourriture des hommes, puisqu'ils avoient agi contre la raison.

Comment y auroit-il eu place chez eux pour les ris, ou les paroles oisives, ou la colère, ou la contradiction, ou la confiance, ou la joye, ou la vaine gloire? Ils ne s'avisôient pas de juger personne, & n'étoient occupés ni du soin de leur corps, ni d'aucune chose de cette vie. On n'y entendoit que des prières.

Ils avoient toujours la mort devant les yeux, & disoient: que deviendrons-nous? Quelle sera la sentence? Quelle sera notre fin? Y a-t-il quelque espérance de pardon? Notre priere a-t-elle pu être admise devant Dieu? En a-t-elle été rejetée comme elle le mérite? Quelle force peut-elle avoir en sortant de lèvres si impures? Nos saints Anges gardiens se sont-ils rapprochés de nous, pour présenter nos prières? Puis ils se demandoient l'un à l'autre: mes freres, avançons-nous quelque chose? Obtiendrons-nous quelque chose? Obtiendrons-nous ce que nous demandons? Que savons nous si Dieu ne se laissera pas fléchir? Faisons toujours notre devoir, & frappons à la porte jusqu'à la fin de notre

vie. Courons, mes freres, il faut courir & de grande force. N'épargnons point cette malheureuse chair, de peur qu'elle ne nous donne la mort. Ainsi parloient les saints Pénitents.

„ Ils avoient les genoux endurcis, les yeux creux, les joues enflammées de leurs larmes, & toutefois le visage pâle, la poitrine meurtrie de coups, & quelquefois ils en crachoient du sang. Ils ne connoissoient ni l'usage des lits, ni la propreté dans leurs habits. Ils ne portoient que des haillons déchirés, sales, pleins de vermine. Ils ressembloient à des criminels dans des cachots, ou à des *possédés*. Quelquefois ils prioient l'Abbé de leur mettre des fers au cou & aux mains, & des entraves aux pieds, & de ne les en tirer qu'à la mort. Quand ils se croyoient prêts de mourir, ils le conjuroient de ne point leur donner de sépulture, mais de les jeter comme des bêtes; ce qu'il leur accordoit quelquefois, les privant même du chant des Pseaumes, & de tout honneur funébre.

Voilà certainement un tableau bien affligeant pour l'humanité. On douteroit volontiers si la vûe d'un sacrifice humain qui auroit le même objet d'apaiser la Divinité, ou de se la rendre favorable, pourroit contrister l'ame d'avantage.

Mais pour justifier des austérités aussi épouvantables, ces solitaires de la Thébaïde citoient ce que les Livres sacrés leur avoient conservé des Prophètes *Isaïe* & *Ezechiel*, que nous avons vu placés au nombre des Moines, par le P. *Bolduc*. Le Prophète *Isaïe*, disoient ces solitaires, n'avoit-il pas marché nus pieds & sans habits, pendant trois ans, par l'ordre du Seigneur? *Ezechiel* n'étoit-il pas demeuré couché trois cent quatre-vingt dix jours, sur son côté gauche, & quarante jours sur son côté

droit ? Ne s'étoit-il pas nourri pendant tout ce tems , de pain d'orge , de millet , de fèves , de lentilles , recouvert de ses excréments d'abord , & ensuite par adoucissement , de la fiente de bœufs ? Ne s'étoit-il pas , comme eux , coupé les cheveux ? N'avoit-il pas aussi vu , (transporté en esprit dans Jérusalem , dit le P. Calmet) passer cinq & six Anges au milieu de la Ville , marquer d'un T , tous ceux qui gémissaient , &c. N'avoit-il pas eu aussi une femme , mais qu'il ne pleura point , dont il ne fit point le deuil ? (a Jamais , hélas ! ces solitaires ne purent se douter , eux qui cherchoient sans cesse un sens allégorique à toutes choses , que ces images , quelques dégoutantes qu'elles fussent , n'étoient , comme le disent les doctes Interprètes , que des figures de ce qui devoit arriver dans la suite , comme le siège de Jérusalem , & sa destruction , & la reconstruction de son Temple quatre-vingt ans après , &c. &c.

Mais ce qui a droit sur-tout de nous pénétrer , de nous affliger peut-être encore d'avantage , c'est d'apprendre qu'on voyoit alors dans la Palestine & la Syrie , des femmes qui , sous la conduite d'une *Sainte Synclétique* , qu'on regarde comme leur première Institutrice , prétendoient , non-obstant la faiblesse de leur sexe , l'emporter sur les hommes que nous venons de faire connoître , par l'austérité de leur vie , par la rigueur des tourments aux-

(a) Calmet dit que S. Clément d'Alexandrie rapporte que quelques-uns croient que cet *Ezéchiel* étoit le même personnage que *Nazaretus* , le précepteur de *Pythagore*. Ainsi , il faut retrouver ce nom par-tout , quand il est question de Monachisme , ou de tout ce qui est ressemblant.

quels elles se livroient. On trouvoit ces malheureuses filles courbées jusqu'à terre, sous le poids des énormes chaînes, qu'elles portoient aux bras, au col, au travers du corps. Par quels incroyables efforts, l'homme a-t-il donc acquis la double faculté de s'élever comme l'aigle vers les Cieux, d'en mesurer, d'en calculer les révolutions, & de ravalier d'un autre côté son existence jusqu'à celle des animaux les plus vils, nourris d'alimens abjects; ou les plus furieux qu'on enchaîne ?

Cependant ces solitaires de la Thébaïde, ainsi que les Fakirs de l'Inde, auroient préféré ces cruels tourmens, à tous les honneurs du monde. *S. Jérôme* écrivant la vie de *S. Antoine*, la termine par ces réflexions: " Qui que vous soyez, qui lirez ceci, souvenez-vous, je vous en conjure, du pécheur, *Jérôme*, lequel aimeroit mieux, si Dieu lui en laissoit le choix, la pauvre tunique de Paul, avec ses mérites, que la pourpre des Rois, avec toute leur puissance. " *S. Antoine* disoit, à-peu-près dans ces mêmes sentimens, à l'aveugle de Tytime, qui paroïssoit regretter d'avoir perdu la vue: " Je m'étonne qu'un homme si judicieux que vous, regrette des yeux qui nous sont communs avec les mouches, les fourmis & les pucerons, &c.

Nous ne nous sommes point ici proposés de parler de tous les prodiges qu'opéroient ces solitaires, pour prix de tant de macérations; ni de leur puissance sur les animaux les plus furieux, de leurs combats singuliers, de leurs miracles, &c. Les Légendes nous ont conservé toutes ces choses édifiantes. Il faut y recourir, si on veut les connoître.

CHAPITRE XXI.

Le Monachisme se répand par tout l'Orient.

SAINTE ANTOINE n'ajouta point au bonheur de tant d'hommes dispersés dans les déserts de la Thébaïde, en leur donnant quelques règles, en échauffant leur imagination déjà trop échauffée, d'idées funestes de démons, d'anges exterminateurs, d'anges de la mort, & de tant d'autres êtres chimériques, sous toutes les formes, par lesquels il s'étoit cru tourmenté, & dont il parloit souvent. Mais aussi *S. Antoine* ne travailloit que pour le bonheur spirituel de ses compagnons.

Cependant, il augmenta beaucoup le nombre de ces solitaires, par ces règles mêmes qui établirent du moins quelque ordre plus général. Il fit le premier essai des nœuds qui devoient lier en corps des membres dispersés. On peut croire aussi que ses deux voyages à Alexandrie, lui ramenerent un grand nombre de disciples. Dans le premier, il s'étoit fait laver son habit de peau de brebis, & avoit paru sur une élévation dans une place publique, afin d'être mieux distingué de la foule qui accompagnoit quelques Chrétiens au supplice. Dans le second, il avoit été combattre la doctrine des Ariens; il avoit écrit à ce sujet, sept lettres aux divers monastères de l'Egypte. Ces deux voyages s'étoient faits, sans qu'il lui en fût arrivé rien de fâcheux. Si la religion chrétienne étoit donc encore quelquefois persécutée, il paroît du moins que les Chrétiens n'avoient plus à craindre les délations particulières; puisqu'on pouvoit

pouvoit se montrer sur une place publique d'Alexandrie, avec un habit qui annonçoit ce culte & cette doctrine, à l'instant d'un supplice, sans danger d'être arrêté.

Aussi bientôt toute la Syrie & la Palestine furent-elles couvertes de Moines. On s'y rendoit de toutes les contrées de l'Empire Romain. Déjà *S. Hylarion*, disciple de *S. Antoine*, a pu établir dans la Palestine, plusieurs Monastères soumis à la même règle que ceux de *Thabènes*. Ces premiers Moines réguliers, vivans en commun sous l'autorité d'un Chef, portoient le nom de *Cénobites*. On appeloit *Hermites* ou *Anachorettes*, ceux qui continuoient à vivre dans les déserts, à l'exemple de *S. Antoine*, ou de *S. Paul*. Il en étoit quelques-uns, qui après avoir passé leur jeunesse dans les Monastères & y vivant en commun, se retiroient sur le déclin de leur âge, dans des cellules isolées, pour s'y livrer entièrement à la contemplation, & on les nommoit *Réclus*. Chaque couvent avoit les siens. Cet usage subsista même long-tems parmi nous dans les premiers siècles de l'Eglise. A l'instar des hommes, on distingua les femmes par les noms de *Vierges*, *Nones*, *Moineses*, ou même de *Prêtresses*, suivant *S. Basile*. Les *Nones* étoient celles qui avoient essayé le mariage, avant de se vouer à la vie monastique, comme nous l'apprend *S. Jérôme*, dans sa lettre à *Eustochium*. On les nomma même *Vestales*; quoique les Vestales n'eussent jamais fait qu'attacher le Dieu emblématique du mariage, aux chars des Triomphateurs. *Cassien* parle d'une Ville nommée *Oxirintique*, qu'il appelle le miracle de l'Evangile, où dix mille *Vierges* vivoient avec vingt mille Moines, les uns dehors les murs, les autres dedans, sans avoir d'autre communication que celle des ames, & sans

former ensemble d'autres soupirs que ceux de l'amour de Dieu. Ce n'étoit pas là l'habitation des Thérapeutes, où les deux sexes se communiquoient au moins un jour tous les trois mois. Il paroît cependant que de pareilles peuplades monastiques partagées entre les deux sexes, avoient quelques inconvéniens, même d'après *S. Chrysostome*. „ Les filles, „ dit-il, qui ont embrassé l'ordre de la virginité, „ n'en portent que le nom : elles batifolent ; elles „ rient sans sujet ; elles mènent une vie plus délicateuse que les femmes dans les lieux publics. Elles „ renferment des hommes avec elles & en font leurs „ amoureux. “ Enfin il assure que les *sages femmes* étoient fréquemment appelées dans les maisons de ces sortes de Vierges.

S. Chrysostome n'avoit point apparemment pour réprimer ces désordres, la même puissance qu'on attribue à *S. Jacques de Nisibe*. On raconte qu'il passoit un jour auprès d'une fontaine où de jeunes filles lavoient du linge. Elles avoient leurs jupons troussés & la tête découverte. Le Saint en fut scandalisé, & maudit la fontaine & les lavandières, qui aussitôt, au lieu de leurs beaux cheveux noirs, ne se virent plus que les cheveux blancs de la caducité. Enfin, il paroît que la vie monastique s'accrédita bientôt avec une telle fureur que tout l'Orient étoit infesté d'hommes en démence, ou d'imposteurs, qui sous le nom de *Sarabastes*, de *Rémébotes*, (mots qui suivant *Bochart*, désignent des rebelles, des factieux) sous le nom d'*Eustathiens*, de *Girouages*, d'*Antromorphites*, affectoient des manières austères & sauvages, vivoient trois ou quatre ensemble, couroient en vagabonds de ville en ville, de provinces en provinces, couverts de chaînes & d'épines ensanglantées, les pieds nus,

avec un habit grossier , & des manches fort amples , quelquefois couverts d'une peau de Bouc ou de Cochon , & ceints d'une corde , fréquentant les femmes de mauvaise vie , & s'appuyant d'exemples célèbres pour couvrir leur inconduite; (a) ils jeûnoient le jour avec la dernière rigueur , & mangeoient la nuit jusqu'à vomir ; suivants au dehors pendant la vie la plus régulière , s'acquittans de tous les exercices de piété communs aux autres Moines. Ils vivoient comme eux du travail de leurs mains ; ils s'occupoient à tresser le jonc & l'osier , & envoyoient vendre leurs ouvrages dans les villes. On doit bien remarquer que ces occupations manuelles , qui nous semblent si ignobles dans nos mœurs efféminées , qui paroistroient même humiliantes à presque tous nos religieux , étoient alors très en honneur dans tout l'Orient. Jamais , dans cette partie du monde , le rang ou l'opulence n'avoient même dispensé du travail. *Rébècca* ; la belle - fille d'*Abraham* , avoit porté de l'eau sur son épaule. Le Roi *Saül* conduisoit un couple de bœufs ; & sans remonter plus haut , aux fils de *Priam* , qui atteloient les mulets au char de leur pere , *Socrate* avoit passé une grande partie de ses jours dans les boutiques des artisans , à travailler , ou s'entretenir avec eux.

(a) Ils osoient citer *S. Paul* avec la belle *Thecle* , qu'il avoit engagée à quitter son mari , pour le suivre , & se servoient de ce passage de la première aux Corinthiens : *N'avons-nous pas le pouvoir de mener par-tout avec nous une sœur femmelette , comme les autres Apôtres , & comme les freres du Seigneur , & Céphas ?* Ils invoquoient aussi l'exemple de *S. Jérôme* , avec la jeune *Eustochium* , avec la dévote *Fabiola* , avec les veuves *Paula* & *Marcella*. Ils s'appuyoient enfin du nom de *Rufin* , avec la célèbre *Mélanie*. Ils abusoient de ces noms sans doute pour autoriser leur licence scandaleuse.

La vie des premiers Moines de l'Orient étoit dure & pénible donc ; mais au moins on ne doit pas croire que le travail des mains la rendit plus humble ou plus vile. Certainement il la rendoit moins triste , moins amère , moins ennuyeuse. Plus ces Moines se multiplièrent , plus ce travail même leur devint nécessaire pour subsister. Or , *Rufin* qui fit le voyage d'Orient en 373 , assure qu'on comptoit déjà dans les déserts autant d'habitans que dans les Villes. Il dit que les seuls monastères de Thabenes formoient un corps de cinquante mille Moines , qui s'assembloient le jour de Pâques de chaque année , avec un Chef à leur tête ; que le P. *Serapion* , d'ailleurs étoit encore le seul supérieur de dix mille autres religieux. Ce qu'on appeloit alors un Monastère , étoit à proprement dire , l'assemblage de 30 à 40 maisons , qui donnoient douze à quinze cent Moines. Chaque maison étoit marquée par une lettre de l'Alphabet , que chaque Moine portoit dessinée sur son capuchon. Chaque dizaine de Moines avoit son *Decanus* , que nous avons depuis nommé *Doyen* , en adoptant cet usage dans nos Cathédrales. Nous avons dit que le nombre dix étoit l'état de perfection , suivant *Pythagore*. Nous reviendrons à ces premiers Moines de l'Orient , qui commencent à prendre une forme régulière , & vont devenir le modèle de tous nos établissemens religieux. Mais avant , il faut suivre le Monachisme dans ses progrès , dans son extension à la Chine , au Japon , à Siam , au Pégu , &c.



 CHAPITRE XXII.

Du Monachisme au Japon & à la Chine.

TROIS siècles après la naissance de J. C., dit M. Diderot, l'Empire de la Chine étoit plein d'une espèce d'hommes qui s'imaginèrent être d'autant plus parfaits, c'est-à-dire, selon eux, plus voisins du principe aérien, qu'ils étoient plus oisifs. Ils s'interdisoient, autant qu'il étoit en eux, l'usage le plus naturel des sens. Ils se rendoient statues pour devenir air. Cette dissolution étoit le terme de leur espérance, & la dernière récompense de leur inertie philosophique.

Quoiqu'il en soit, le Monachisme eut à la Chine & au Japon, des succès bien différents. Les Bonzes de Pekin, en se déchirant le corps, en courant les rues sous un froc malpropre & dégoûtant, furent universellement méprisés des sages Chinois, & leur institut se fût bientôt anéanti, s'ils n'avoient achetés des esclaves, pour en faire des religieux. Depuis près de deux mille ans qu'ils se sont établis dans ce vaste Empire, & qu'ils ont continué leurs tristes mécerations, leur considération ne s'est point accrue. Ils n'ont encore de partisans que dans la plus vile populace de la Chine. L'Auteur cité des *Recherches sur les Egyptiens*, &c., se trompe apparemment, quand il porte le nombre des Moines mendiants & célibataires de la Chine à un million.

Mais au Japon, le Monachisme devint un établissement en forme. Il y eut des Moines de toute

espèce, de pauvres, de rentés. Il y en eut de militaires, comme nos Chevaliers de Malte. Ils eurent même des religieuses. On les voit courir le monde deux par deux, & quelquefois au nombre de trois, se couvrant d'une toque noire & d'un chapeau de paille, la tête qu'elles se font raser par leur institut. En général, ces *Bicanis*, (c'est leur nom) sont belles; & pour détailler en peu de mots le caractère d'un ordre de filles, qu'on peut appeler religieuses de Vénus, plusieurs d'entr'elles après avoir eu la complaisance de servir un certain tems le public, consacrent à cette retraite les restes de leur jeunesse & de leur beauté. Les unes & les autres courent le pays sans scrupule, attendent les passans sur les grands chemins, se découvrent le sein en leur présence, & n'oublient aucuns des moyens de la conquetterie pour inspirer aux voyageurs le désir de s'arrêter. Cependant on punit au moins leur fécondité. Dans ce cas, on ne les enterre pas toutes vives, comme les Vestales à Rome; mais la religieuse féconde est renvoyée à ses parens qui doivent la châtier du bâton, parce que les supérieures ne peuvent la frapper.

D'un autre côté, un certain *Gianno-Janossa* avoit institué au Japon une société d'hermites appelés *Somnabos*, c'est-à-dire, Montagnards, qui tiroient un son aigu de quelques anneaux, en faisant leurs prières un chapelet à la main. Cet Instituteur vivoit errant dans les déserts & les lieux sauvages. Les *Jannabos*, qui forment un ordre très-considérable, doivent combattre en toute occasion, pour les Dieux & la religion. Leur vœu est de renoncer à tous les avantages temporels pour l'amour des félicités spirituelles. Dans cette vie ils se mortifient, ils s'imposent des choses pénibles, ils franchissent des

montagnes difficiles, ils se lavent fréquemment dans l'eau froide, même au plus fort des hivers. Les principaux de ces *Jamnapos* vivent en des maisons particulières, & ceux qui sont pauvres vont mendiant de côté & d'autre. Une de leurs pénitences est de grimper, le sixième mois de l'année, une montagne haute & difficile. Dans la suite du temps, ces Hermites se partagerent en deux Ordres. Un devoir de la Règle des uns, fut d'aller faire tous les ans un pèlerinage à la montagne de *Felloosaa*. Ce pèlerinage est très-difficile, à cause des précipices qui environnent cette montagne. En récompense, elle est la pierre de touche des vrais fidèles; car s'il s'y présente quelqu'un qui vive dans l'impureté, le diable entre en lui dès qu'il fait mine de monter au sacré Mont.

La Règle des autres leur ordonne de visiter tous les ans le tombeau de leur fondateur. Ce tombeau est sur le sommet d'une haute montagne bordée aussi de tous côtés d'affreux précipices. Pour monter à celle-ci, la pureté n'est pas moins nécessaire qu'à l'autre. Un Pèlerin qui ne s'est pas bien sanctifié, risque de périr ou de tomber en langueur. Aussi l'on a soin de se préparer à ces dangereux voyages par des ablutions fréquentes, par de longues & constantes mortifications. On s'abstient des devoirs du mariage, & de toutes sortes d'alimens. Pendant ces pèlerinages, on ne vit que d'herbes & de racines. Au retour, ces Pèlerins se rendent à *Méaco*, chez les Généraux de leurs Ordres, & leur font un présent en argent, à proportion de leurs moyens. Les pauvres amassent par leurs aumônes de quoi payer cette dette religieuse; en récompense le Général donne quelque titre honorable au Pèlerin qui se présente à lui.

Les Religieux de cet Ordre, vêtus comme les sé-

culiers, ont de plus un sabre à la ceinture, à la main un petit bâton à pommeau de cuivre, avec quatre anneaux de même métal, & pour exciter la charité des passants, une coquille d'une figure & d'un son assez semblable à un cor. Ils remuent leur bâton & leurs anneaux, quand ils marmottent certains mots de leur prière.

N'oublions pas leur écharpe, ou plutôt une bande d'étoffe ornée de franges, qu'ils portent autour du cou, & qui descend plus ou moins bas, selon qu'ils sont plus ou moins qualifiés. Le bonnet de ces Moines est d'une forme singulière. Ils portent sur le dos une besace, dans laquelle ils tiennent un livre, qui leur sert de bréviaire, quelque argent & un habit. Ils ont aux pieds des sandales de paille ou de queues de fleurs de *Totos*, fleur consacrée aux usages religieux du Japon, comme elle l'étoit autrefois en Egypte. Nous ne dirons rien de leur chapelet; l'usage en est bien plus moderne que l'établissement de l'Ordre.

Il paroît que cet Ordre des *Jamnabos*, comme tous les Ordres Religieux en Europe, s'est beaucoup relâché de sa primitive austérité. Leur superstition s'est augmentée de toutes les superstitions des Indes & de leurs cérémonies. Ils demandent l'aumône avec emphase & grand bruit : ils vous accablent de détails importuns de la vie & des miracles du Dieu du *Cami*. Ils accompagnent ces détails d'une agitation très-fréquente du bâton où sont attachés les anneaux de cuivre, & du son de la coquille, qui leur sert de trompette. Leurs enfants, en se joignant à leurs pères, rendent ce bruit encore plus incommode.

On remarque encore au Japon les Moines de *Camfana*. Il y a proche de leur couvent, une colline couverte d'un bois fort agréable, peuplée de toutes

fortes d'animaux. Les Moines leur fournissent tous les jours de quoi manger. Celui qui est chargé de leur entretien, les appelle au son d'une petite cloche, & les renvoie de même après qu'ils ont pris leur réfection. Ces animaux, disent les Moines charitables, logent en eux les âmes des grands hommes & des héros. Tous ces animaux s'étoient vus hommes auparavant.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est de voir toutes ces assemblées religieuses gouvernées précisément comme les nôtres, & de trouver dans ces isles, notre hiérarchie ecclésiastique, nos usages religieux & jusqu'à nos superstitions. Dans les affaires de religion, ils ont un Chef, qu'ils appellent *Dairi*; qu'on adore, & qu'on regarde comme une image vivante de la Divinité. Ces *Dairis* étoient autrefois parvenus à jouir de l'autorité suprême dans le temporel; mais aujourd'hui dépouillés de cette autorité, relegués dans une Ville particulière, ils s'y bornent à faire imprimer des almanachs & des calendriers où ils placent les Martyrs & les Saints qui se sont rendus dignes du Ciel par leur vie. Ce calendrier doit être cent fois plus ample que tous nos martyrologes, puisqu'il n'est pas rare de voir des barques pleines de gens qui vont gaiement se noyer au passage d'une procession, ou se font écraser sous les roues des chariots qui portent les Dieux des Nations.

Ces *Dairis* ordonnent encore des espèces d'Evêques, qu'ils nomment des *Sancrats*. Ceux-ci ordonnent à leur tour les *Baldouang*, les *Picou*, comme nos Evêques ordonnent les Prêtres & les Diacres. Ces *Sancrats* avoient, ainsi que les Evêques chez nous autrefois, le gouvernement des monastères.

Au Japon, les Moines ont comme les nôtres, leur rosaire & leur chapelet. Mais rien n'est plus ex-

traordinaire que la dévotion des Japonnois , dirigée par certains Moines ou hermites. Voici ce qu'on raconte de ces pénitences , leur ouvrage.

Les pèlerins vont se rendre à travers des montagnes fort hautes & presque inaccessibles , dans certains déserts affreux , habités par un ordre d'hermites à-peu-près sauvages , qui les mettent entre les mains d'autres encore plus sauvages qu'eux. Ces derniers conduisent les pénitens par des précipices , les exercent par des jeûnes & par d'autres austérités , qu'il faut souffrir à quelque prix que ce soit , puisqu'il n'y va pas moins que de la perte de sa vie : car si le pèlerin s'écarte du formulaire qui lui est prescrit par ses conducteurs , on le pend par les mains à un arbre qui est sur la pente d'un précipice , & on l'y laisse suspendu jusqu'à ce que ne pouvant plus tenir la branche , il tombe de foiblesse dans le précipice. Ce ne sont là que les premières souffrances. Après bien des peines & des dangers , on entre dans une campagne environnée de montagnes fort hautes. On y passe un jour & une nuit , les bras croisés , & le visage sur les genoux. C'est une autre occasion de pénitence si l'on paroît souffrir dans une situation si gênante , & que l'on cherche à se soulager tant soit peu. Les hermites viennent à coups de bâton , vous remettre dans la posture qui a été ordonnée. C'est dans cette posture que les pèlerins doivent examiner leur conscience , se ressouvenir de tous les péchés qu'ils ont commis dans l'année , & s'en confesser ensuite. Après cet examen , on se remet encore en marche jusqu'à ce qu'on arrive à un rocher fort escarpé. C'est au plus haut de ce fameux rocher , que ces moines font faire une confession générale à leurs habitans. Ils tiennent sur la cime du rocher une grosse barre de fer , de trois aunes de

long , qu'ils font sortir du sein du rocher , & qu'ils retirent quand il leur plaît. A l'extrémité de cette barre il y a une balance. Les moines mettent le pèlerin dans l'un des bassins , & dans l'autre un contre-poids qui tient la balance. Ensuite , par le moyen d'un ressort , ils poussent la balance hors du rocher , & de cette manière la balance se trouve en l'air sur le précipice. Dans cet état , le pèlerin est obligé de faire une exacte revue de ses péchés. Sa confession doit être entendue de tous ceux qui assistent à ce spectacle , & le pénitent doit observer de ne cacher ni déguiser aucun péché , d'être ferme dans sa confession , de ne point varier dans le calcul. La moindre variation , le moindre déguisement , quand même il seroit l'effet de la crainte plutôt que de la mauvaise foi , est capable de perdre le malheureux pénitent. Car si ces moines inexorables s'en apperçoivent , celui qui retient la balance donne une secousse à la barre , de sorte que la balance venant à trébucher par ce mouvement , le pénitent tombe & se brise dans les précipices. Ceux qui échappent par une confession sincère , vont plus loin adorer la Divinité du lieu , & après avoir payé les moines qui ont reçu leur confession , ils se rendent à une autre pagode par laquelle ils achevent leurs dévotions. C'est là qu'ils passent plusieurs jours en spectacles & en divertissements.

Ces Moines ont aussi l'usage de leur déliyrer certains billers consacrés , auxquels ils attribuent de grandes vertus contre la puissance des démons , & qu'ils font payer fort cher. Les Protestants ont affecté de comparer ces billets à nos indulgences. Mais ce qu'il y a de plus plaisant dans la fourberie de ces Moines , c'est qu'ils empruntent de l'argent sur ces billets , à gros intérêts , avec promesse de le

rendre dans l'autre vie. Le dévot qui a prêté son argent, ne manque pas de prendre ces billets en mourant, avant son départ, pour les faire acquitter en l'autre monde.

Auprès des Pagodes, au Japon, il y a d'autres Couvents bien pauvres de Moines qui n'ont d'autre métier que celui de racheter les péchés des morts & des vivants. Appliquons à ceux-là & aux nôtres (dit l'Auteur des Cérémonies Religieuses) ce mot de Rabelais ; " ils prient pour nous , par paour de perdre leurs miches & soupes grasses. " Parmi les Moines de quelques-unes de ces contrées, il y en a qui ont la permission de se marier, & même d'élever dans le couvent les enfants mâles qui naissent de leur mariage. Cette graine de Moines mariés est si féconde, que les revenus du couvent ne pouvant suffire, ceux qui vivent dans le célibat, vont s'enrôler sous l'étendard d'un autre Ordre, sous prétexte d'y vivre avec plus de régularité.

Mais on voit au Japon, sur-tout à *Nanguasaki*, un Ordre de mendiants de l'un & de l'autre sexe, composé de gens qui se trouvant pauvres, ou par leur paresse, ou par leur mauvaise conduite, ou par d'autres accidents, font vœu de vivre dévotement. Il ne faut ni apprentissage ni maître pour ce métier. Ce vœu étant résolu, on se fait raser la tête, on se met en noir, & le chapelet à la main, avec une petite image & une sonnette, on s'en va par les rues acheter de quoi vivre de ses prières. Cependant pour autoriser une dévotion si noble, & qui, par charité pour le genre-humain, choisit volontairement la honte de la pauvreté, on rase publiquement dans une Pagode, le nouveau Frere, & on le consacre même solennellement, par des prières mystérieuses ; mais on dit en même-temps, que cette consé-

cratation solennelle n'a lieu qu'à l'égard des personnes riches, qui abandonnent ce monde pour vivre dans la retraite & dans la misère.

Il y a dans le voisinage de *Meaco*, une montagne qu'on nomme *Koia* : cette montagne est peuplée de Moines qui observent une Règle moins sévère que celle des autres Ordres. Leur Ordre est l'asyle des criminels ; & aucune Puissance civile n'a le droit de les prendre chez eux. Celui qui s'y est réfugié, est non-seulement assuré, mais il peut encore y être nourri, pourvu qu'il procure une certaine somme au couvent. Un certain *Kobaday*, qu'on adore comme Dieu, fut instituteur de cet Ordre. On entretient nuit & jour des lampes allumées devant son Idole : c'est une fondation dont l'entretien est regardé comme très-méritoire. Les Moines de *Koia* s'appliquent au commerce.

Le sonneur établi pour sonner les heures pendant le jour, appelle aussi à la prédication & au sermon. Ce sermon ne roule que sur des points de morale. Le Prédicateur est placé à-peu-près comme dans nos Eglises, dans une chaire élevée. A côté de lui, on voit l'Idole tutélaire de la Secte ou de l'Ordre dont il est membre. Les fidèles portent leurs offrandes à cette Idole. Aux deux côtés de la chaire, on voit deux lampes allumées qui pendent à un dais qui couvre la chaire. Un peu plus bas que cette chaire, il y a une espèce d'estrade où les jeunes sont, en partie assis, & en partie debout. Le Prédicateur a sur sa tête un chapeau qui ressemble assez à un parasol, & à la main un éventail. Avant que de commencer son sermon, il médite, ou en fait le semblant, se recueille en lui-même & rappelle ses idées. Après cela le Prédicateur sonne de la clochette qui est devant lui ; c'est le signal du silence qu'il deman-

de à ses auditeurs. Alors on ouvre un livre appelé *Foquexu*, qui est sur le pupitre de la chaire, & contient les instructions de morale & de religion de la Secte. Il prend un texte & l'explique. Gaspard *Vilela* assure que ces Prédicateurs Japonnois parlent avec beaucoup d'éloquence, que leurs expressions sont fortes, & leurs discours bien assemblés. La conclusion du sermon est toujours à l'avantage de l'Ordre: "Un fidèle ne doit jamais négliger l'offrande ni l'entretien des Couvents: c'est-là que se tiennent ceux qui vous réconcilient avec les Dieux, par leurs prières & par leurs bonnes œuvres."

En certains jours affectés à la dévotion des vivants envers les morts, les Prêtres & les Moines Japonnois chantent le *Namanda* au son des cloches, pour le repos des trépassés.

Si les Prêtres de *Budso* ne sont pas tout-à-fait de véritables Moines, ils se donnent cependant le nom de *Réclus*, ou de *Cloîtrés*. Ceux-là s'appliquent uniquement à la prière & à l'étude de la religion. On voit sortir de leurs retraites des Ministres d'Etat, des Historiens, des Politiques, des Magistrats.

N'est-ce pas trop deshonorer ce nom de Moine, même au Japon, que de le donner encore à ces gueux qui, rasés, habillés comme ceux de la secte de *Budso*, se mettent sur les grands chemins avec un *foquexu*, ou livre devant eux, comme qui diroit la Bible des *Budsos*, & en déclament les passages aux Voyageurs, ou bredouillent toute la journée des *Namanda* sur un ton lugubre, pour exciter la compassion des passants.

Finissons ce chapitre par remarquer que le Japon est peut-être la contrée de l'univers connu, la plus abondante en Moines, & la plus fertile en superstitions de tout genre. Les routes mêmes y sont par se-

mées d'autels, d'idoles, d'objets de culte de toute espèce. Nous avons dit que jamais hiérarchie ne ressembloit mieux à la nôtre que celle du Japon. *Méaco* est la résidence du souverain Pontife & des Généraux d'Ordres, comme Rome en Europe. Il y eut de tout temps cette seule & importante différence que ce clergé fut toujours très-soumis à l'autorité Impériale ; que les Ecclésiastiques y sont punis de mort, quoiqu'avec un peu plus d'indulgence qu'on n'en use avec les laïques ; & que jamais la faute d'un prêtre ou d'un moine, dans un pays où les asyles sont pourtant connus, n'a pu échapper par aucun privilège, à l'attention du Magistrat Impérial.

On doit être surpris assurément des conformités que nous venons d'exposer. Si les Japonnois paroissent s'éloigner beaucoup de nous en quelque chose, c'est dans le deuil qu'ils portent en blanc : mais en cela, comme dans l'usage de soigner des animaux, de faire du bruit en récitant leurs prières, &c. ils se rapprochent des Egyptiens, chez qui nous avons vu le Monachisme transplanté, fructifier mieux peut-être que dans son sol natal. M. de *Guignes* qui n'a pu s'empêcher d'être frappé des ressemblances qu'il trouvoit entre la Philosophie de *Confucius*, celle des Egyptiens, & sur-tout celle de *Pytagore*, en conclut qu'il y a eu nécessairement une communication, de quelque manière qu'elle soit arrivée. On en sera peut-être encore plus convaincu, quand on aura suivi de plus près la manière de vivre des *Talapains* à Siam & au Pégu.



 CHAPITRE XXIII.

Des Talapoins, à Siam & au Pégu.

LES Talapoins sont à-la-fois les prêtres & les religieux du Pégu. Ils ne sont admis à la profession Ecclésiastique & religieuse, qu'à vingt ans ou environ. Renoncer au monde, aux plaisirs, aux femmes, aux compagnies du siècle, voilà leur premier devoir. Quand un novice a pris sérieusement son parti sur ces choses, on le promène par la Ville, sur un cheval très-richement enharnaché, au bruit des tambours & des instruments de musique. C'est l'adieu qu'il fait au siècle. Quelques jours après avoir pris l'habit, on le conduit au couvent hors de la Ville. Ce couvent est proprement un assemblage de cellules élevées à sept ou huit pieds de terre, à côté des grands chemins, sous des arbres & quelquefois dans les bois.

Ces Talapoins ne mangent qu'une fois le jour, & vivent des aumônes qu'on leur donne volontairement ; car on assure qu'ils ne demandent jamais rien. Dans la fête de la nouvelle lune, le peuple envoie du riz & d'autres provisions en offrande aux églises de ces Moines. Ils portent une calebasse à la ceinture. Ils ont sur le corps un vêtement assez mince, de couleur brune, & un autre de toile jaune, qui fait plusieurs fois le tour des épaules. Tout cela est attaché avec une ceinture fort large. Ils ont, comme les Prêtres Egyptiens, la tête nue & rasée, ainsi que la barbe & les sourcils, les pieds & le bras droit nuds ; mais ils se servent d'un parasol pour se garantir du soleil

soleil & du mauvais temps. On assure qu'ils mènent une vie fort réglée. Ils se lavent une fois l'année, & le peuple ne manque pas de se procurer de cette eau, dans laquelle ils se sont lavés. Le lundi matin, ils vont par les rues, frappant sur des bassins de fer blanc, pour éveiller les gens & leur indiquer l'heure du sermon, car ils prêchent comme nous; mais sans insister sur les points de doctrine, ils appuient de toute leur force sur la morale. Cette morale est aussi pure à Siam, qu'en Europe. Elle ordonne de s'abstenir du meurtre, du vol, de la fornication, de l'adultère, de ne rien faire aux autres que ce que nous voudrions qui nous fût fait. Ils abhorrent sur-tout le larcin, & disent que celui qui dérobe, sera dans l'autre monde l'esclave de la personne à qui il aura dérobé.

On compte aujourd'hui, dit le Pere *Tachard*, plus de quatorze mille Pagodes à Siam, & il n'est point de Pagode qui n'ait à côté d'elle, son petit Monastere de Talapoins.

Il y a des *Nens* ou enfants, qui servent les Talapoins: il y en a quelquefois jusqu'à trois dans la cellule d'un de ces Religieux, qui se chargent de l'éducation de ces jeunes gens, & leur font observer une discipline fort sévère. Ils jeûnent six fois dans chaque lune, ne mangent que deux fois le jour, & ne peuvent chanter ni écouter aucune chanson.

L'esprit de l'institut des Talapoins, est de se nourrir des péchés du peuple, de mener une vie pénitente pour les fautes de ceux qui leur font la charité, & de vivre d'aumônes. Ces Talapoins sont fort charitables aux passants; & cette charité va jusqu'à leur donner l'hospitalité.

On distingue deux sortes de Talapoins, ceux qui vivent dans les bois, & ceux qui habitent les villes.

Tant qu'ils sont Talapoins, ils doivent observer exactement le célibat, à peine de feu, sans remission : mais ils ont la liberté de passer de l'état religieux à l'état séculier quand ils veulent, & c'est pour cela qu'ils ne cessent pas d'être couchés sur les rôles du peuple, pouvant toujours passer à la vie commune.

Un Talapoin, quoiqu'obligé par sa discipline d'être matineux, ne se leve que quand il fait assez jour pour qu'il puisse distinguer les veines de ses mains. Il craint de tuer en se levant, quelqu'insecte faute de l'appercevoir, & ne veut pas commencer sa journée par un meurtre. Il va au Temple avec ses Confreres & ses supérieurs, & y récite, deux heures de suite, des prières écrites dans un formulaire. Il est assis dans le Temple modestement, les jambes croisées, & les Siamois le sont de même en lui répondant. Lorsqu'ils entrent dans leur couvent, ou qu'ils en sortent; s'agit-il de passer devant leur Supérieur, qui est assis de même les jambes croisées, ils se prosternent devant lui jusqu'à toucher la terre de leur front, & prenant à deux mains l'un de ses pieds, ils le mettent sur leur tête.

Après la prière du matin, les Talapoins vont, pendant une heure, quêter aux portes. Ils se présentent sans rien dire, & passent outre si on ne leur donne rien. Mais il est rare qu'on les renvoie sans leur rien donner. Indépendamment de la quête, ils ont de quoi vivre. Ces couvents ont des terres, des Jardins, des esclaves. Après la quête, ces Religieux déjeûnent, & la Religion veut qu'ils offrent à l'Idole le premier morceau. Du déjeûner, ils passent aux occupations journalières du couvent, lire, prier, méditer. Après le diner, ils font la leçon aux petits Talapoins qui sont commis à leur éducation. Ils font ensuite la méridienne, puis chantent & prient

deux heures, comme le matin, balaient le temple, &c.

Ces couvents ont des esclaves, & outre ce, des valets séculiers pour cultiver la terre & les jardins : les Talapoins ne pourroient s'occuper de cette culture sans pécher. Ces valets, qu'on nomme *Talapans*, reçoivent aussi l'argent qu'on leur donne pour le couvent.

Un Talapoin pêche si en marchant dans les rues il n'a pas les sens recueillis, s'il se mele des affaires publiques, s'il touffe pour attirer sur lui les regards des femmes, s'il regarde lui-même une femme avec complaisance. Une de leurs maximes leur défend de juger personne, & de dire : *celui-ci est bon ; celui-là est méchant*. Ils en ont d'autres aussi pures & non moins admirables.

L'état des Talapoins étant doux & paisible ; de plus, étant libres de le quitter dans tous les temps, on sent bien que ces Moines doivent être fort nombreux. Ils le seroient peut-être encore davantage, si la politique du Gouvernement n'avoit pour les réduire ; un moyen fort simple, que quelques spéculateurs souhaiteroient voir adopter en Europe. Quand le Roi de *Siam* veut procéder à quelques-unes de ces réformes, il fait examiner ces Religieux très-sévèrement sur leurs études, sur leurs devoirs & leur Règle, & ne manque point d'occasions d'en renvoyer un grand nombre de mal instruits, à la vie commune.

Nous pourrions parler encore ici en passant, des Moines de la *Corée*, presque isle entre la Chine & le Japon. Il y a telle Ville de cet Empire, dit-on, qui en compte jusqu'à quatre mille. Là, on peut prendre & quitter l'état monastique, quand on veut ; là, les Moines sont obligés de payer certaines taxes &

de fournir certains ouvrages : ils sont traités à-peu-près comme des esclaves. Leurs Supérieurs seuls, sur-tout quand ils sont instruits, jouissent de la considération de la nation, & sont nommés par distinction, les *Moines du Roi*. Ils en portent l'Ordre sur leurs habits. Ils ont la barbe & les cheveux rasés, avec un signe ineffacable au bras, & se privent de femmes. Ils sont aussi chargés de l'éducation des enfans, & ces enfans, en restant auprès d'eux, deviennent leurs héritiers. Leurs couvents sont bâtis aux dépens du public. Ils sont beaux, bien plantés, & servent autant à la promenade des habitans, qu'à leur dévotion. Les Moines de la Corée, comme les Talapoins de Siam enfin, ont leurs Religieuses de leur même Ordre, rasées & vouées au célibat.

CHAPITRE XXIV.

De quelques conformités des premiers Moines Chrétiens dans leurs usages, avec d'autres Moines de l'Egypte & del'Asie.

QUELQUES NOMBREUSES que soient toutes les espèces de Sociétés Religieuses que nous venons de parcourir, il s'en faut bien que nous ayons cité toutes celles qu'on remarque en Asie. Nous n'avons rien dit des Moines de la Tartarie, des *Vamprast*, des *Avantondas* de l'Inde, &c. parce qu'enfin tous ces Moines offrent à peu-près le même régime de vie, les mêmes usages, qu'il seroit ennuyeux de répéter.

S'il suffisoit de la grandeur des macérations, de

la rigueur des pénitences, des souffrances les plus inouïes, des exercices les plus bizarres, pour bien mériter de l'Être-Suprême, assurément les Pèlerins du Japon & les Fakirs de l'Inde auroient obtenu un grand avantage sur tous les autres Moines du monde. Ni les Solitaires de la Thébaïde ne purent les surpasser par leurs tortures, ni les Prophètes Juifs, soit qu'ils fussent des Moines ou non, *Prophetarum chorus*, au milieu desquels Saül se trouva & prophétisa, ne faisoient plus de bruit de leurs instruments, que les Fakirs Indiens avec leurs tambours & trompettes.

Les uns & les autres s'imaginoient que pour être rempli de l'esprit de Dieu, il falloit devenir furieux par la douleur des tourments, ou par les transports du chant & de la musique; qu'il falloit avoir les cheveux hérissés, les membres tremblants, mal articuler ses paroles: c'est du moins ainsi que le peuple croyoit que les Dieux devoient communiquer aux Prêtres leurs décrets, leurs oracles. Mais pour être pur devant l'Être-Suprême, la source de toute pureté, il falloit être absolument nud, sans le moindre poil sur le corps; & de-là nous avons partout vu chez les Moines l'usage de se raser, de se tondre, de s'épiler, plus ou moins généralement. On ne pouvoit assister aux fêtes d'*Isis*, que dans cet état de pureté. Nous avons enfin remarqué chez tous les Moines, les mêmes opinions Pythagoriciennes sur la continence, l'abstinence des viandes, le silence: ce sont par-tout les boutures du même arbre qui ont été transplantées, & à-peu-près les mêmes fruits qu'on en a recueillis.

Du reste, nous avons vu le *Talapoin* à Siam, au Pégu, chérir l'amour de l'ordre & la vertu, comme le *Thérapeute* dans la Palestine. On ne se

réunit guere que pour être vertueux. Je ne fais si jamais société fut formée expès pour se diriger vers le vice ; mais comment se fait-il donc , que presque par - tout les hommes aient voulu lier la morale avec des devoirs religieux quelconques ? Comment , au lieu de séparer l'or de la fange , ces *Talapoins* , par exemple , ont-ils fondu & amalgamé , presque inséparablement , cette morale la plus pure , avec la religion la plus extravagante ?

Le Monachisme eût purgé la religion de ces contrées , sans-doute , s'il y fût parvenu quelques siècles plus tard , si les premiers exemples de la vie monastique , au lieu d'être apportés par des Indiens , des Egyptiens , avoient pu l'être par des Moines Chrétiens.

Ce n'est pas que ces derniers n'eussent aussi pris , comme les *Talapoins* , quelques usages des Egyptiens ; mais ils les avoient sanctifiés en quelque sorte , en se les appropriant. Par exemple , si c'étoit par une suite de ce même attachement Egyptien au nombre septenaire , que les *Therapeutes* Juifs avoient conservé la division des semaines en sept jours , avoient célébré la septieme semaine , le septieme mois , la septieme année *Sabbatique* , & la sept fois septieme année , ou *Jubilaire* , quel reproche pouvoit-on leur faire de diviser aussi la journée en sept heures principales ou *canonales* pour faire leurs prières ? Quand même , comme les Egyptiens encore , ils auroient récité ces prières & tous leurs hymnes au son des timbales & des clarinettes de cuivre , comment pourroit-on les en blâmer ? Les Religieux Arméniens ne spalmodyent pas autrement les cent-cinquante pseaumes debout , appuyés sur deux béquilles.

Du moins , ces Moines Chrétiens n'entroient

jamais dans leurs temples, comme les Egyptiens, en poussant des hurlements épouvantables : ce bruit de la voix & des instruments étoit fondé sur l'opinion que Dieu devant toujours agir sur la matière, & en perpétuer le mouvement, il étoit de la dernière importance que l'indolence & le sommeil ne vinssent point suspendre des travaux si nécessaires. Ils croyoient donc ne pouvoir faire trop de fracas pour le tenir sans cesse éveillé, & prévenir un si horrible bouleversement qu'ils redoutoient dans tout l'univers. Les femmes du peuple, imbuës de cette même superstition, se rendoient furieuses à force d'opium, & hurloient devant leurs Dieux : c'étoit-là leur dévotion.

Il peut à la vérité paroître étonnant que les premiers Moines Chrétiens n'ayant plus de l'Etre suprême cette idée absurde, ils eussent conservé des usages destinés à la faire valoir ; que détestant même ces sentiments théologiques des Prêtres Egyptiens, ils en eussent gardé l'expression. Mais indépendamment de toute superstition à cet égard, il est certain que le son bruyant des instruments, dont l'effet est d'émouvoir l'ame & de lui donner un degré d'énergie, seconde utilement les élancements du cœur de l'homme vers l'Auteur de la Nature. D'ailleurs, on assure que la Musique de ces Moines Orientaux, étoit majestueuse & toujours assortie à la dignité de leurs fonctions & des circonstances. On n'alloit point, dans des oratoires consacrés à la pénitence, entendre des airs de débauche. On n'y répétoit point les Chœurs des anciennes Tragédies de *Sophocle* & d'*Euripide*, comme on entend sur le clavecin de nos orgues les Chœurs des Démon de l'Opéra. Ces premiers Moines, au son d'une Musique bruyante & harmonieuse, prioient donc Dieu

deux fois en commun, dans l'espace de vingt-quatre heures. Douze Moines chantoient douze psaumes tour à tour, & les autres écoutoient. On avoit cette attention d'en proportionner le nombre aux heures du jour où on les récitoit. Ainsi, si l'on chantoit douze de ces psaumes à l'heure du midi, on n'en récitoit que six à six heures du soir, neuf à neuf heures, &c. De-là toutes ces distinctions de Primes, de Sextes, de Nones, &c. qui ont passé de l'Eglise Grecque dans l'Eglise Latine, quoique l'on ne s'assujettisse plus aujourd'hui à cette harmonie des heures & des psaumes.

On demande à quelle époque ces premiers Moines Chrétiens eurent parmi eux des Prêtres, des Diacres, & commencèrent à célébrer la Messe. Cette question peut paroître embarrassante. Nous allons essayer de l'éclaircir dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE XXV.

De la Messe, & de son origine. S'il faut l'attribuer aux Therapeutes ?

LE mot *Messe*, dit Calmez, pour désigner ce qu'il signifie aujourd'hui dans l'Eglise, ne se trouve en aucun endroit de l'Ecriture. Mais il est en usage depuis la fin du troisième siècle, chez les Peres Latins & les Auteurs Ecclésiastiques. Qu'il vienne du mot Latin, *Mittere*, *Mitto*, je vous renvoie, *Missa est*, la Messe est finie ; c'est ce que tout le monde fait. Mais on voudroit connoître où & par qui le peuple fut d'abord renvoyé à la fin de ce sacrifice. Doit-on

aux Moines la première pratique de cette Institution Divine ? La doit-on aux Thérapeutes de l'Égypte ? Quelques Auteurs l'ont pensé , & voici sur quoi ils se fondent.

Une table étoit dressée dans les Banquets de ces Thérapeutes , que nous avons décrite : posée d'abord à l'entrée du temple , elle étoit couverte , dit *Philon* , de viandes *non-sanglantes* , de pain sans levain , & de sel. Au sel près , disent ces Ecrivains , voilà la Nourriture Eucharistique , c'est la nourriture que *Philon* appelle *très-sainte* , c'est ce qu'il appelle la *pure nourriture* , qu'il convenoit de distribuer à la troupe des Sacrificateurs , en récompense du Service divin qu'ils faisoient. " Il est à propos (dit toujours *Philon*) " *que les autres se privent de* „ *ces pains* , afin de laisser aux Notables quelques „ avantages. "

Le P. *Calmet* avoue que *Philon* , parlant de la table sacrée , le fait d'une manière obscure , parce que les premiers Chrétiens avoient grand soin de cacher ce mystère ; (a) voici ses propres expressions , en parlant de cet Ecrivain : " cependant il appelle ce „ qu'on servoit sur cette table , le plus saint & le „ plus sacré de tous les aliments. Il parle du privilège „ que les principaux de la fête avoient de toucher & „ d'administrer des choses si sacrées. Les Diacres ap- „ portoient & remportoient les tables ; elles étoient „ de bois , & portatives , pour célébrer les saints „ Mystères. Cet usage subsistoit encore du temps „ de saint *Athanase* , & il se conserva dans plu- „ sieurs villes & villages de l'Égypte jusqu'au cin- „ quième siècle , comme nous l'apprend *Sozomène*. "

(a) Voyez le Dictionnaire de la Bible ; aux mots *Thérapeutes* , *Messe* & *Sacrifice*.

Or cette *Table sacrée*, cette *Nourriture sainte*, ces Tables apportées par des *Diacres*, pendant plusieurs siècles, donnent d'autant plus à penser au *Pere Calmet*, qu'il ne balance pas à voir des *Chrétiens* dans ces *Thérapeutes*. " Le *Christianisme* des *Thérapeutes*, dit-il, est fondé sur l'autorité & le témoignage de plusieurs anciens *Peres*, sur la convenance des temps, des lieux, sur les caractères de la vie des *Thérapeutes*, comparée à celle des *Chrétiens*. Il paroît que tel a été le sentiment dominant dans l'Eglise pendant plusieurs siècles; aujourd'hui la chose est réduite en problème. "

Nous retombons donc, par ces derniers mots, dans la première incertitude, savoir si c'est sur les *Tables sacrées*, de bois & portatives, de ces *Thérapeutes*, que se firent les premiers *Sacrifices Eucharistiques*, imités depuis par les *Chrétiens*, ou si ce *Banquet sacré*, dont le pain sans levain étoit réservé aux *Sacrificateurs*, cette nourriture la plus sainte, n'étoit qu'une pure cérémonie judaïque. " Le repas mystique du pain levé & du sel mêlé avec de l'hyssope (disent les Auteurs qui combattent l'opinion dominante de l'Eglise pendant les premiers siècles) " ne peut être le repas Eucharistique, où il entroit toujours du vin, & jamais ni sel, ni hyssope. "

On réplique à ces Critiques, que s'ils avoient lu *Philon* avec attention, ils auroient vu qu'il est question dans la suite de ce banquet, & après les tables emportées, de boire force vin céleste, (a) comme nous l'avons dit. Il est vrai que *Philon* ajoute, comme en la fête de *Bachus*; & cela est

(a) *Philon*, de la vie contemplative, page 344, édition de Paris, 1575, in-fol.

étrange : car le moyen qu'on puisse seulement, dans quelques cérémonies chrétiennes, faire mention de boire comme en la fête d'un Dieu fabuleux, ou même qu'on puisse mêler ce nom dans des cérémonies judaïques !

Il reste donc constamment quelque obscurité sur ce banquet sacré des *Thérapeutes*, destiné à honorer le septième jour, dont la puissance est toujours chaste & vierge, dit *Philon*. Craignons de soulever davantage le voile mystérieux dont ces *Thérapeutes* eux-mêmes ont voulu se couvrir. Mais remarquons cependant combien il est singulier de voir ces Moines Juifs s'écarter dans ce sacrifice, de l'usage général de leur Nation. Elle distinguoit, comme on fait, l'holocauste du sacrifice, & le sacrifice pour le péché, du sacrifice pacifique. Elle offroit tantôt des fruits, des grains, du vin, des gateaux, un bouc, des passeraux ; d'autres fois un veau sur la tête duquel posant la main, on faisoit sa confession, & avec son sang, on faisoit sept aspersions du côté du voile qui séparoit le Saint du sanctuaire. On y arrachoit aux animaux certains membres palpitans, par prédiction. On brûloit leurs graisses dans toutes les formes prescrites par la Loi. Mais les seuls *Thérapeutes* posoient sur leurs tables sacrées, des viandes non sanglantes. Seuls ils offroient du pain sans levain & du sel. Leurs sacrifices n'avoient donc rien de commun avec ceux des autres Juifs ; ils leur étoient tout-à-fait particuliers. Ils différoient autant des sacrifices usités alors, que *Philon* met de distance de leurs pieux banquets à ceux des Riches voluptueux, aux quels il les compare. Le P. *Calmet* assure, & nous nous en référons ici, en finissant, à son opinion, „ que tous ces sacrifices Juifs, ces oblations, ces „ offrandes, de quelque nature qu'elles fussent, pro-

„mettoient, & représentoient la mort de J. C.,
 „dont le sacrifice de l'autel est le renouvellement
 „& la réelle représentation. “ Il faut s'en tenir
 respectueusement à cette conclusion.



CHAPITRE XXVI.

*Des Moines Coptes ; en quoi ils ressemblent aux
 anciens Moines de l'Orient.*

Nous voudrions rechercher à-présent quels sont les mœurs & les usages des Moines de l'Orient, qui occupent les mêmes contrées habitées par les anciens Solitaires. Les *Coptes*, les plus connus, doivent les premiers fixer notre attention.

La plupart des anciens Religieux de l'Orient avoient adopté l'usage de se faire circoncire, que ces *Coptes* modernes ont conservé, quoique Chrétiens ; & que les Moines du Japon & de Siam ne paroissent pas connoître. Les Religieuses mêmes s'y assujétissoient, comme elles le font encore dans ces mêmes lieux. Cette prétendue superfluité qu'on leur ôte, se nomme *ar-ur*, en Arabe. Ou la Circoncision n'étoit donc pas une opération nécessaire en Egypte & en Ethiopie, pour pouvoir engendrer, ainsi qu'on le soutient communément ; ou il faut convenir qu'il seroit bien étonnant que des Religieux & Religieuses qui faisoient vœu de garder la continence, eussent eu besoin de se soumettre à cette opération.

Nous voyons aujourd'hui les Moines *Coptes* dormir par terre, sur une natte, sans pouvoir quitter leurs habits & leur ceinture. Ils ne peuvent dormir

deux fois sur la même natte, ni l'un près de l'autre. On les voit se prosterner tous les soirs, avant de se coucher, cent cinquante fois, sur le ventre, face contre terre, étendant les bras en croix, le poing fermé, & faisant chaque fois le signe de la Croix en se relevant. Nous savons qu'une des règles de leur Institut est de ne manger rien qui ait vie, & de se nourrir très-malproprement de viandes nouvelles, sans cesse entassées sur des restes, dans des assiettes de bois qu'on ne lave point & qu'on ne change jamais. Ils n'ont, dans l'usage de leurs sacrifices, pour burettes qu'une sâlealebasse contenant plus de trois chopines; pour patène, qu'un vieux couvercle de marmite enfumé. Mais de ce qu'en général, les usages de l'Orient n'ont presque point essuyé d'altération depuis deux mille ans, nous nous garderons bien d'en conclure que les mœurs, les coutumes des *Coptes* de nos jours, sont celles des premiers Moines de la Syrie & de la Palestine après les Thérapeutes, sur les ruines desquels ces *Coptes* se sont établis.

Ce qu'il est bon de remarquer, c'est que ces *Coptes* ont comme les Talapoints, un *Dairi*, un Patriarche, qui le dit & qu'ils croient sur la Terre, le Vicaire de Jésus-Christ. Il faut pourtant qu'il y ait des désagréments importants attachés à la possession de cette brillante place, puisque plusieurs se sont éloignés pour ne pas l'accepter; & qu'il a depuis passé en usage de mettre les fers aux pieds & aux mains de tous les Patriarches qu'on veut élire, & de les conduire avec ces fers, au lieu de l'élection. Les *Coptes* au reste, recherchent plus la bonne volonté de ces imposteurs, que leurs talents. Il suffit, pour être réputé le Vicaire de J. C. chez eux, de savoir un peu lire & écrire, & quelque peu d'Arabe.

Ce Patriarche donne ses audiences, assis par terre, les jambes pliées en croix. On le sert sur une table de bois, ronde, de la hauteur d'un pied. Il ne se sert ni de couteau, ni de nappe. Il ne boit point de vin, & ne mange point de viande, porte sur sa chair une chemise de serge, & tout l'habillement mahométan de la Barbarie.

Tous ces *Coptes* sont bien plus ignorants que leur Patriarche, car ils ne savent pas même lire. Lorsqu'on les reçoit, à chaque pièce de l'habillement qu'on leur présente, on leur dit des choses bien dignes de cette ignorance: *Prenez la robe de l'innocence, & le casque du salut: recevez le chapeiron de l'humilité; ceignez vos reins avec toutes les armes de Dieu.* Ce qu'il y a de mieux, c'est qu'ils travaillent comme des esclaves, & vivent de leurs travaux.

Dans toutes les places publiques; disent les Voyageurs, paroissent en foule des Religieux couverts de peaux jaunes, ou même de toiles de cette couleur, avec des chappes semblables à celles des Dominicains, & trafiquants avec une croix de bois à la main. Les *Coptes* de la haute Egypte, qui y sont en grand nombre, [dit *Paul Lucas* dans le recueil de ses voyages] sont pour la plupart tisserands, & font un assez bon commerce de toile bleue. Il raconte cette aventure de l'une de ses promenades dans un lieu désert, près de quelques cavernes taillées dans le roc.

» Nous vîmes un Jeune-homme vetû d'une simple tunique, assis auprès d'une grotte dont l'ouverture étoit fermée d'une grosse pierre: lui ayant demandé ce qu'il faisoit là, il nous dit qu'il y demeurait exprès pour apporter de l'eau à un solitaire qui y étoit renfermé depuis sept ans. Nous avançames

vers cette caverne , & nous y vîmes par un trou , se Pénitent couvert d'une toile & appuyé contre la muraille ; mais nous ne pûmes en tirer aucune parole. Tout ce que nous apprîmes du jeune-homme , c'est qu'il avoit soin de lui puiser de l'eau dans une fontaine qui est près de là , & qu'il la lui donnoit dans une calebasse avec quelques dattes que les personnes charitables des environs avoient soin de lui apporter. “

Tels sont les solitaires qui ont aujourd'hui remplacé dans ces grottes ténébreuses , les S. Pacôme , S. Antoine , & leurs contemporains. J'ignore si la couleur jaune est celle du deuil des Ethiopiens ; mais je dois faire observer que dans presque tous les pays où les premiers Moines s'établirent , leur intention fut de porter les couleurs les plus lugubres. S'ils s'habilloient en blanc dans l'Egypte , & de noir , dans la Palestine , c'est que ces deux couleurs opposées étoient également l'habit de deuil des deux Nations. Les *Acemetes* vêtus en vert , & les Moines *Esclavons* , habillés d'écarlatte , sont des exceptions remarquables à l'usage général.

L'habillement , la couleur des hommes , leur situation influent beaucoup sur leurs opinions. Ainsi , tandis que nous autres blancs , nous peignons le diable sous des couleurs noires , & que nous le plaçons dans des gouffres obscurs ; les noirs Ethiopiens ne peuvent lui donner assez de blancheur & d'éclat , dans les portraits qu'ils en font.

On doit croire encore que dans les climats brûlans de l'Afrique , il n'étoit pas aussi facile de garder la continence , que dans nos régions quelquefois glacées , & presque toujours tempérées. Il falloit donc que la Règle Monastique souffrît quelque altération , quelque adoucissement , suivant les différents

lieux où elle prenoit racine. Les Ethiopiens durent trouver plus facile de réciter de suite cent cinquante Pseaumes debout, que de se priver de femmes. Ils n'en avoient point en titre cependant. Mais les Religieuses qui avoient le même besoin de la consolation des Moines, sous un Ciel brûlant, établirent leur demeure dans des villages & des fermes soumis aux Moines. Telle est encore aujourd'hui la disposition des Monastères de l'Ethiopie. Les Religieuses y portent au cou des colliers garnis de pointes de fer. Dans certains tems, elles s'abstiennent de pain, & ne mangent que de l'*Agrinos*, espèce de racine qu'elles trempent dans l'eau; mais elles ne croient point que ce soit violer la Regle Monastique, ni affronter le deshonneur, que d'avoir des enfants des Moines; parce que, comme je l'ai dit, sous un climat ardent, la continence seroit la plus active des tortures, & que les pointes de fer ne font que de légères égratignures, en les comparant aux devoirs pénibles de la chasteté.

Cette reflexion ne doit pas se borner aux Coptes. Elle convient à la plupart des Moines de l'Asie. Ces *Monophysites*, ces *Nestoriciens*, qui font leurs offices en langue Syriaque & Chaldéenne, qui consacrent avec du pain levé contre la coutume des Grecs, des Maronites & des Arméniens, qui mettent de l'huile & du sel dans leurs Hosties, qui font si grandes & si épaisses qu'on en peut facilement communier plus de cent personnes, ont des Religieuses qui apprennent leurs repas, pendant qu'ils vont travailler à la campagne, & avec lesquelles ils se marient quelquefois de l'avœu de leur Supérieur, ou de celui du Pacha:

CHAPITRE XXVII.

Des Moines, chez les Turcs.

P OUR achever de considérer le Monachisme, dans toutes ses branches principales, dans toute son étendue en Orient, il nous reste à dire quelque chose des *Dervis*, des *Calenders*, &c. Nous sommes déjà loin des premiers Moines Chrétiens, de la pureté de leur vie. Nous allons nous en éloigner encore davantage, quoiqu'en nous rapprochant quelquefois assez visiblement des usages des *Théracutes*.

Les *Dervis* ont la tête nue, comme le reste du corps. Ils commencent par se faire brûler les tempes avec un fer chaud ou de vieux drap brûlé, pour se dessécher, disent-ils, le cerveau. Ils portent aux oreilles des anneaux de pierres fines, & à la main un bâton noueux, & une petite hache. Une peau de mouton, avec le poil, séchée au soleil, leur sert de manteau. Ils vivent d'aumônes. Ils ont certains jours d'assemblée, où ils demeurent *sept jours* & passent le temps joyeusement. Les plus doctes d'entr'eux sont vêtus de blanc jusqu'aux genoux. Chacun dans cette assemblée, rend compte au Général par écrit, de ce qu'il a appris dans ses courses. Le Vendredi, qui est leur Dimanche, ils s'assemblent & mangent sur l'herbe. Le Général est au milieu d'eux. Après le repas, on leur entend crier : *Alla ac abul*, c'est-à-dire, que Dieu ait leur oraison pour agréable. Alors ils mangent tous d'une certaine herbe appelée *Mastlach*. Ils deviennent si

troublés, qu'ils perdent la raison. Ils font un grand feu & se prennent par la main, dansent tout autour en chantant des hymnes en l'honneur de l'Ordre; puis ils finissent par se servir de la hache qu'ils portent à la ceinture, pour se taillader sur diverses parties du corps, disant : *cette taillade est pour celle que j'aime ; voilà celle-ci pour telle autre*, qu'ils nomment. Ils s'approchent du feu ensuite, appliquent de la cendre chaude sur leurs plaies, & les recouvrent d'un champignon. Ils s'en retournent alors par troupes, & vont mendier sur les routes.

Les *Torlaquis* sont en Turquie une autre espèce de Moines, vêtus différemment des *Dervis*. Outre les vêtements de peau de mouton qui leur sont communs, ils portent encore une peau de bête féroce sur les épaules; nus du reste, seulement ils ont la tête couverte d'une sorte de haut bonnet à plis, de feutre blanc. Ils sont les plus ignorants des hommes, & vont mendiants; s'acostants des femmes qu'ils rencontrent, & lisants dans les mains la bonne aventure. Ce qui est le plus remarquable chez cette espèce de Moines, c'est qu'ils menent avec eux un vieillard, qu'ils réverent comme si c'étoit un homme descendu du Ciel; ils le logent parmi eux, de leur mieux. Celui-ci, pour répondre à cet amour, affecte une démarche grave; il feint quelquefois d'être ravi en extase, & revenant à lui, il leur prédit la ruine de leur Cité, & toutes sortes de malheurs. Ceux-ci le prient de détourner ces malheurs par ses prières: ils se jettent à ses genoux. Il se rend à leurs desirs, s'agenouille, élève les yeux au Ciel. Il se relève, & l'on croit que tous les dangers sont écartés: les aumônes arrivent en abondance.

Les *Calenders* sont une autre sorte de Moines, qui savent garder la virginité & l'abstinence, qui

portent la haire & le cilice, & se rasent la tête. Mais ce qui les distingue des autres Moines, c'est qu'ils ont le cou, les oreilles, les bras garnis de gros anneaux de fer. Ils en ont même un qu'ils laissent appercevoir, destiné à contenir le Démon superbe, dont la révolte paroissoit si dangereuse à *S. Jean Climaque*. Ils marchent sans chaussure, s'occupent beaucoup à lire les Ouvrages d'un nommé *Nerzimi*, leur Instituteur, lequel fut écorché vif, pour avoir mal parlé de la loi de Mahomet, & qu'ils regardent par cette raison, comme un Martyr & un Saint de l'Ordre.

D'autres Moines Turcs se construisent dans les villages & les villes mêmes, une cabane recouverte de peaux de tigres, de léopards, d'ours, de cerfs, loups, &c. Ils ont au centre une escabelle couverte d'un tapis verd, sur laquelle est posé un grand chandelier de cuivre, sans lumière. Ils ont sur leurs murailles la représentation d'un large cimetière. Ils menent avec eux des cerfs, des ours, qu'ils apprivoisent & parent d'une clochette au cou. Ils vont ainsi mendiants avec ces animaux. On en voit beaucoup à Constantinople, à Andrinople.

On en cite d'autres, appelés *Giomailer*, dont la vie n'est pas aussi édifiante : ce sont de beaux jeunes gens pour la plupart. Ils parcourent la côte de Barbarie, la Perse, les Indes, &c. Ils n'ont d'autre habit qu'une espèce de tunique sans manches, de couleur pourpre, qui leur tombe au-dessus des genoux. Ils sont nus le reste du corps. Ils portent à leur ceinture & aux jarrets, de petites clochettes d'argent, ou autre métal. La peau d'un léopard, d'un tigre, ou d'autre bête féroce, leur sert de manteau par-derrière, de manière que la queue de l'animal leur pend dans les jambes. Ils laissent croi-

tre leurs cheveux , & se servent même de diverses drogues pour en accélérer l'accroissement. Ils tiennent des livres à la main , qu'ils lisent souvent , & dont ils font comme leur bréviaire : mais ce sont de sonnets d'amour , de chansons de leur composition , que ces livres sont remplis ; ils les chantent au bruit de leurs petites clochettes , qu'ils agitent pour s'accompagner , ainsi que faisoient les Sacrificateurs Egyptiens. Ils s'entendent particulièrement à suborner les femmes ; ils ont mérité que les Turcs les nommassent des *Religieux d'amour*.

Quand on vient à penser que tous ces Moines Turcs , Nestoriens , Arméniens , &c. occupent la place des anciens Solitaires Chrétiens , que tout l'Orient s'accordoit à nommer des *Anges terrestres* , on admire l'instabilité des choses humaines , & comment le mépris a succédé à l'admiration dans les mêmes contrées ; il n'a pas même épargné les Moines qui ont mêlé le culte de *Mahomet* à tant d'autres superstitions fanatiques. Les couvents de Religieuses , s'il en reste quelques-uns , ont partagé cet opprobre , & ne sont plus que l'asyle des femmes répudiées , soit pour leur stérilité , soit pour l'ennui & le dégoût qu'elles procuroient à leurs maris ; car ces moyens donnent le droit du divorce dans un climat où la partie la plus séduisante du genre-humain , flétrie par l'esclavage , semble n'avoir de prix qu'autant qu'elle peut servir aux plaisirs de l'incontinence des hommes.



 CHAPITRE XXVIII.

Effets funestes qu'eut dans l'Empire d'Orient, le Monachisme au quatrieme siècle.

L'EGYPTE, l'Inde & la Chine, la Tartarie, le Japon, la Corée, le Pégu, le Royaume de Siam, la Syrie, l'Arménie, la Perse, &c. ; toutes ces belles parties du Monde étoient donc déjà couvertes de Moines dès les premiers siècles de notre Ere. Il n'y en avoit point encore dans l'Occident. Les Druides Gaulois avoient des espèces de cellules qu'ils habitoient. On dit qu'ils exerçoient beaucoup leur mémoire, & apprenoient par cœur les Mysteres de leur Religion. Les *Bardes*, autre sorte de Druides, plus particulièrement destinés à chanter des hymnes en l'honneur de la Divinité, & à la tête des armées, portoient un habit brun & un manteau de même couleur, assujéti par une agraffe de bois, & par dessus une sorte de capuchon pointu comme celui de nos Récolets. Ce n'est pas assez de ces notions, pour croire qu'ils fussent imbus des principes de Pythagore, & fussent aussi des Moines. Cette institution étoit donc encore toute entière pour l'Orient.

Un caprice politique avoit dès lors fait de Constantinople le siège de l'Empire Romain ; ou plutôt Constantin, poursuivi par la honte de ses crimes, avoit été en Orient pour se dérober à l'infamie dont il s'étoit couvert en Occident. Cet Empereur, plus habile que ses concurrens, avoit à-propos placé

la Religion Chrétienne sur le trône des Césars. Mais cette Religion sainte, foible en apparence au moment de sa naissance, déjà beaucoup combattue, bientôt fortifiée par les efforts mêmes qu'on avoit faits pour la détruire, étoit bientôt dégénérée en une bigoterie universelle, lorsqu'elle étoit devenue la plus florissante sous les Empereurs qui la protégèrent. Sa gloire avoit été dans ses persécutions, bien plutôt que dans les moments de sa prospérité. Une superstition grossière sembloit avoir abatardi tous les esprits. Une confiance aveugle dans le pouvoir d'une image, ou d'une relique, tenoit lieu de toutes les vertus. Constantin avoit abrogé les loix qui prononçoient des peines contre les célibataires. On avoit donc en plus grand nombre que jamais, de pieux solitaires habiles à former des instituts, à donner des règles de vie à un nombre prodigieux d'Anachorettes; on avoit enfin des Cénobites fort ardens à se macérer: mais on manquoit de soldats pour défendre l'Empire périssant, & de braves Capitaines pour les commander. On vit des Généraux, dit *Montesquieu*, lever un siège, perdre une Ville, pour avoir une relique. Des disputes Théologiques déchiroient tout ce malheureux Empire. Les *Iconoclastes* accusoient les Moines d'idolâtrie; & ceux-ci leur répondoient en les accusant de magie. Il falloit déterminer si la lumière qui apparut autour de Jésus-Christ, sur la montagne du *Thabor*, étoit créée, ou incréée; & l'on vit des Moines pousser le délire de la superstition & l'aveuglement de la stupidité, jusqu'à consacrer leur vie à regarder fixement, les yeux baissés à leur nombril, ce qu'ils appeloient la *lumière du Thabor*. Non, ni les Faquirs, ni les Joguis de l'Inde, qu'on avoit imité, ne s'étoient jamais plongés dans de plus stupides égarements.

CHAPITRE XXIX.

De S. Basile, & de sa Règle.

C'EST FUT pourtant pis encore, lorsque *S. Basile* eut introduit la vie Monastique dans le Pont & la Cappadoce, vers l'an 365, qu'il eut engagé ses Religieux à des vœux solennels, & donné aux règles de *S. Antoine* & de *S. Pacôme*, la dernière perfection. Car alors, les Moines que les Empereurs *Léon l'Isaurien* & *Constantin Copronyme* avoient traité d'abominables, parce qu'ils accrédoient le culte des images, qu'ils vouloient abolir; ces Moines, dis-je, qu'ils avoient chassé en grande partie de l'Empire, y rentrèrent lorsque l'Impératrice *Theodora* eut rétabli le culte de ces images. Ils y occupèrent les places les plus brillantes de l'Empire & toutes les dignités du Clergé. Aucune affaire, aucuns traités, aucune assemblée de la Nation ne se faisoit plus sans qu'il s'y trouvât des Moines. Ils portèrent dans toutes les parties du Gouvernement cet esprit minutieux de superstition & d'engourdissement qui en préparoit la ruine. *S. Basile* avoit étudié les sciences dans Athènes; il avoit plaidé & s'étoit formé à l'éloquence; non à cette nomenclature aride & barbare de Réglemens obscurs, d'Ordonnances nées du caprice, des besoins des Souverains, plutôt que de leur sagesse; non à ce style gothique & diffus, à ces formes impertinentes & tyranniques, dont la science minutieuse fait aujourd'hui en Europe l'homme de Barreau. *Saint Basile* pouvoit passer pour un sage privé de fortune, qui

avoit renoncé au commerce des hommes, & qui en avoit peut-être éprouvé les dégoûts, les tracasseries inséparables. Sa vie n'offre point de ces pénitences ridicules, de ces miracles absurdes qu'on trouve dans celle de ses prédécesseurs. Mais *S. Basile* occupoit les soldats de son armée de mer, à bâtir une Eglise à *S. Michel*, & il laissoit piller la Sicile par les *Sarrasins*, & prendre *Syracuse*. *Lean*, son successeur, s'occupant des mêmes travaux, leur laissa prendre de même *Tauroménie* & l'Isle de *Lemos*, selon la remarque d'un grand Homme. Enfin les Moines commandoient les armées, & l'esprit de la Cour devint celui des cloîtres. L'Empire ressemblant à un vaste Monastere, ne fut plus qu'une école de controverses théologiques & de brouilleries. Quelle honte, qu'on n'agitât plus que ces questions : *Si le Saint-Esprit procède du Pere & du Fils, ou de l'un d'eux seulement; si il y a dans la nature de Jesus-Christ deux volontés; si l'on pouvoit dire qu'une Personne de la Trinité avoit souffert en sa chair, &c.* dans ces mêmes Conseils où l'on prenoit des mesures autrefois pour contenir les peuples de l'Asie, & achever de soumettre ceux de la Gaule ! Il est donc vrai que ces Empereurs gouvernerent en Moines leurs Sujets & l'Etat. Ils entraînerent par leur conduite la ruine de ce fantôme de l'Empire Romain, dans l'Orient. Tels furent dans cette partie du monde, les fruits heureux que le Monachisme contribua beaucoup à faire éclore.

Ce doit être encore aujourd'hui un spectacle bien frappant pour l'œil d'un Voyageur qui connoît un peu l'Histoire, de voir que tous les Chefs des Hérétiques qui déchirerent ce malheureux Empire Grec, trouvent aujourd'hui des Moines qui soustiennent leurs erreurs avec la même opiniâtreté,

le même zèle que leurs prédécesseurs les combattoient. Ainsi les *Nestoriens*, les *Acemètes*, dont nous avons parlé, professent de nos jours les erreurs de ce *Nestorius*, Evêque de Constantinople, condamné dans le Concile d'Ephèse. Les *Jacobites* sont ces anciens *Monophysites*, qui soutenoient qu'il n'y a qu'une seule nature en Jesus-Christ, & une seule volonté, comme une seule personne. Enfin, ces *Caloyers*, ce qui signifie en grec *bons Vieillards*, qu'on peut nommer les vrais enfants de *S. Basile*, ces Moines qui de tous les Moines récitent le plus d'offices, dont le bréviaire est imprimé à Venise en six vol. *in-folio*, ont aujourd'hui, dans tout l'Orient, embrassé les mêmes erreurs contre lesquelles leur Instituteur s'étoit armé; ils en sont devenus les plus zélés partisans, après en avoir été les ennemis les plus acharnés! Quoi de plus étonnant que toutes ces vicissitudes! Et rien prouve-t-il mieux toute l'absurdité de l'intolérance & de la persécution, que cet exemple qui en démontre l'inutilité dans le même Empire, dans les mêmes sociétés qu'elles ont ensanglantées.

S. Basile avoit une sœur nommée *Macrine*, laquelle rassembla des Vierges dans sa maison près d'Ibore sur l'Iris. Son frère donna sa Règle à cette Communauté naissante de Caloyeres. *S. Basile* voulut que les Administrateurs, les Confesseurs & les Médecins de ces maisons fussent *eunuques*. Cette précaution singulière pouvoit être sage & raisonnable. S'il étoit un pays où l'on devoit regretter la captivité du sexe, & être tenté de la soulager, c'étoit dans cette partie de l'Asie, où tant de ces belles Géorgiennes & Circassiennes, dont les Sultans aujourd'hui meublent leurs sérails, étoient souvent confinées dans les cloîtres par leurs parents, qui

ne trouvoient pas de meilleur moyen de les dérober à la violence. Mais de nos jours que ces Monasteres font composés de la plus vile populace , que la vieillesse & l'indigence forcent à chercher ces asyles, un Voyageur ne doit pas être moins surpris qu'on prenne encore la précaution de faire tant d'*Eunuques* pour le service de ces Matrônes Caloyeres.

Une autre coutume qui subsiste encore dans la Règle des Caloyers, devroit peut-être nous frapper davantage. Tous les jours après matines, disent les Voyageurs, le Supérieur de ces Caloyers se tient à la porte de l'Eglise ; les Moines se prosternent à ses pieds & font l'aveu de leur coulpe. Sous quelles autres loix que celle du despotisme, & si ce n'eût été sous couleur de religion, un Supérieur inquiet, & craignant la révolte de ses Moines, auroit-il pu les forcer de fléchir à ses genoux & de lui révéler leurs plus secretes pensées ?

Ces Moines Caloyers se confessoient donc, & ce n'étoit déjà plus une confession *publique* qu'on faisoit comme dans les Sacrifices judaïques, en posant la main sur la tête du veau qu'on alloit égorger. Puisque le Supérieur de ces Caloyers venoit à la porte de l'Eglise, il laissoit donc ses Moines au chœur, & si celui qui récitoit sa coulpe à ses pieds, ne le faisoit pas à son oreille, du moins il ne devoit pas le faire à voix bien haute pour en être entendu. Il devient inutile après cela d'examiner si on se confessoit dans les Mysteres d'*Isis* & d'*Eteusine* ; on se confessoit certainement chez les Caloyers, & par-là nous démontrons que la confession à-peu-près auriculaire fut une des premieres pratiques de la vie monastique.

CHAPITRE XXX.

*Passage du Monachisme d'Orient en Occident : où
s'établit à Rome , & se montre dans les Gaules.*

LAISSANT EN ASIE les Maronites , les Arméniens , les Coptes , les Nestoriens , les Melchites , les Mingreliens , les Acémètes , ou Insomnes , les Caloyers , &c. &c. fièrement établis au milieu des ruines de l'Empire de Constantin , en partie leur ouvrage , & suivans la Règle de S. Pacôme , de S. Macaire ou de S. Basile , dans les mêmes lieux où les Vainqueurs du monde avoient rassemblé des armées victorieuses ; voyons comment la vie monastique passa d'Orient en Occident.

S. Athanase , dit-on , fuyant avec deux Moines d'Egypte , les troubles qu'excitoit dans ce malheureux Empire Grec l'hérésie d'Arius , porta à Rome , vers l'an 339 , le goût de la vie monastique. On vit s'élever sous sa conduite & celle des deux Egyptiens , des Monastères sur le modèle de ceux de la Thébaïde. Bientôt ils se multiplièrent dans toute l'Italie. Ce n'étoient plus des déserts arides & sauvages que cherchoient ces Solitaires ; il leur fallut des villes opulentes , sans doute pour avoir plus de témoins de leurs vertus.

Des contrées de l'Italie , bientôt ils passèrent dans les Isles de la Méditerranée. S. Honorat fonda vers l'an 275 , un monastère dans l'Isle de Lérins , sur les côtes de Provence. Ces Isles étoient inhabitées. On

lit dans *Hermant*, que ce Saint en chassa les serpents, & y fit venir une fontaine d'eau douce. Ce Monastère devint une pépinière célèbre d'où sortirent presque tous les rejettons qui furent transplantés dans la suite en France & en Espagne. Avec les mœurs austères de l'Egypte, ces Moines y avoient porté le goût insatiable des disputes Théologiques de la Grece. Des questions sur le libre arbitre & sur la grace, y agitoient encore tous les esprits; & les erreurs des Semi-Pélagiens avoient succédé à celles des Monophysites.

Quelques-uns ont prétendu qu'il y avoit des solitaires dans les Gaules, dès le second siècle, sous l'Empereur *Sévère*, & qu'ainsi ce ne fut point *S. Honorat*, qui des côtes de la Provence introduisit dans le Royaume la vie Monastique. Il seroit très possible que ce même zèle qui faisoit sortir jusqu'à de saintes filles de Rome (a), sous *Dioclétien*, & les poussoit à l'insçu de leurs parents, à venir de la distance de cinq cens lieues de leur patrie, malgré la foiblesse de leur sexe & le danger des persécutions, faire des conversions sur les rives de l'Océan, ait pu aussi conduire quelques pieux solitaires dans l'obscurité des forêts de la Gaule.

Quoiqu'il en soit, il est certain que *S. Martin*, qui s'étoit retiré dans l'Isle *Gallinaire*, après avoir établi un Monastère à Milan, & qui lors de sa retraite, avoit rempli de Moines les Isles de la Toscane, fut le premier qui fit élever près de Poitiers,

(a) *Sainte Bénédictine* & *Ste. Dornny* à la tête de douze filles vierges, étoient venues de Rome, chez les *Cattes*, vers Boulogne & Calais.

le Monastère de *Liguge*. Ce Saint ayant été élevé ensuite sur le siège Episcopal de Tours, bâtit auprès de cette Ville, le Monastère de *Marmoutiers*.

S. Maxime, l'un de ses disciples, se retira dans le Monastère de l'*Isle-Barbe*, près de Lyon. Ce Monastère, à ce qu'on croit, fut le premier des Gaules. On en fait remonter la fondation vers le milieu du troisième siècle. Mais tous ces établissements étoient encore peu florissans. Un Auteur ancien dit que la vie monastique étoit plutôt un sujet de dérision & de scandale, qu'un sujet d'édification. Le Monachisme obscur dans les Gaules, attendoit son éclat d'une lumière éloignée qui brilloit en Italie. C'étoit la nouvelle institution de *S. Benoît*.

CHAPITRE XXXI.

De S. Benoît, & de sa Règle.

QUELLE est donc la destinée inconcevable des Empires, comme celle des particuliers ? Cette Rome, cette Capitale de l'Univers, qui avoit veillé pendant tant de siècles, à écarter de son sein la Philosophie de *Pytagore*, parce qu'elle portoit à la contemplation, à l'oïveté & au célibat ; cette Rome forme, au sixième siècle, l'éducation d'un Jeune-homme né dans le territoire de Nursie, sur ces mêmes principes Pythagoriciens qu'elle avoit détestés. *S. Benoît* ne sort des collèges de Rome, à l'âge de quatorze ans, que pour se retirer dans une caverne à 40 milles de la Ville, dans le désert de *Sublac* ou *Subiaco*, où il se livre pendant trois ans au silence

aux austérités. Ce genre de vie , cet exemple dangereux d'un jeune homme à fustiger , lui concilie des disciples ; & les loix de la police Romaine permettent de se rassembler autour de lui ! Il parvient à élever douze maisons ou monasteres : il disoit à ses compagnons : *cédez sans peine , & ne contestez avec personne* ; & il se conformoit à ce précepte. Ayant eu quelques difficultés avec des gens qui le voulurent empoisonner , il se rend au *Mont-Cassin* en l'année 529. Cette montagne est située, comme on fait, dans le Royaume de Naples, à 60 mille de Rome. *Plan-cus*, l'ami de *Cicéron*, possédoit autrefois près de là une jolie maison de campagne. Ce pays occupé par les *Samnites* & par les *Volsques*, avoit passé depuis sous la domination des Romains. Le Christianisme s'y étoit établi ensuite , & dès le cinquieme siècle, le *Mont-Cassin* avoit son Evêque. *S. Benoît* élève dans ce lieu un nouveau Monastere & l'habite. Il y mourut vers l'an 540 à 547. Vingt-cinq ans après sa mort, on trouve, dans ses papiers, une Règle qui est produite par *S. Simplicien*.

Je ne dirai point , avec *Hermant*, que la voie par laquelle *S. Benoît* monta au Ciel, parut dans toute sa longueur, éclairée de lampions ; mon siècle défavoueroit une pareille illumination. J'examinerai plutôt d'un coup-d'œil rapide quelle étoit cette Règle si vantée par quelques Ecrivains, qu'il donna à ses Moines, & qui a lié depuis un peuple immense de citoyens de tous les Empires de l'Europe.

Si du creux de sa caverne, au-lieu de se laisser aller à l'engourdissement, à la pesanteur inséparables de l'air qu'il y respiroit, on peut supposer que *S. Benoît* âgé de quatorze ans, scut parcourir dans son esprit, les annales des tems & les malheurs de son siècle, il dut voir du midi au nord, des hommes

férocès long-tems méprisés & vaincus sous le nom de Barbares, acharnés à démembrer ce colosse de l'Empire Romain, déjà ébranlé par tant de secousses, & qu'ils renversent enfin après l'avoir tant redouté. Il dut voir les Vandales déchirants l'Afrique, les Visigots l'Espagne, les Hérules & les Ostrogots toute l'Italie. La Gaule étoit ravagée par les Francs; la Grande-Bretagne par les Saxons; & l'Empire Romain périssant, poursuivi, ensanglanté par tant d'Ennemis, abandonnoit absolument l'Orient, pour se maintenir encore quelque tems en Occident.

Au milieu de ce carnage, des Religieux *Basilien*s erroient sur les débris de leurs Monastères renversés; & des hommes épars & tremblants fuyoient de cavernes en cavernes sur les corps des mourants, pour se dérober à tant de fureurs.

Que S. Benoît ouvrit des asyles tranquilles à ces hommes errans, qu'il appelât dans des enceintes respectées, tant de malheureux poursuivis par le fer ou la faim, & il alloit voir des disciples en foule se ranger sous sa conduite. Mais un Jeune-homme à peine sorti de l'enfance, qui, imbu de quelques préceptes de la tempérance & du silence, se jette dans un trou, ne peut avoir conçu des vues aussi vastes. Loin d'avoir prévu les suites, les effets prodigieux qu'il devoit produire, le jeune Benoît dut beaucoup s'en étonner. Les circonstances, les événements mènent presque toujours les hommes bien plus loin qu'ils ne vouloient aller. Il n'est point du tout vraisemblable que Benoît, âgé de quatorze à quinze ans, imaginât qu'il alloit attirer la foule autour de sa caverne, encore moins qu'il parviendrait à l'y fixer. Mais il eut d'abord des admirateurs, & bientôt des disciples. Il devint leur chef. Il leur donna des conseils & une Règle en soixante-treize Chapitres. Que

leur prescrivait-il ? Le travail , la sobriété , deux vertus qui combattent l'indigence. Il est vrai cependant , ce qu'il faut bien remarquer , que S. Benoît ne fit à ses disciples un précepte du travail , que dans le cas de *la nécessité ou la pauvreté du lieu*. C'étoit donc leur dire implicitement : « Travaillez , tant qu'il le faudra , & que vous aurez des terres à défricher. Soyez sobre , pour ménager les fruits de vos travaux & faciliter votre subsistance. Mais si les Princes de la terre vous placent dans des campagnes fertiles ; si les Grands vous enrichissent , alors vous vous dispenserez du travail que je vous impose. » On a donc eu raison de dire que les Bénédictins n'ont point rompu le vœu de pauvreté , parce qu'ils ne l'ont jamais fait.

S. Benoît avoit considéré toutes les espèces de Moines qui avoient jusqu'alors édifié les hommes. Les *Girouages* , les *Sarabâites* avoient d'abord fixé ses regards. Il les cite dans le premier chapitre de sa Règle ; & la vie licencieuse de ces Moines étant connue , leur nom seul , dans une pareille Règle , que le Concile de *Douzi* , en 874 , a déclaré *inspirée* comme les Livres saints , ont été un sujet de scandale. S. Benoît les vit donc courant le monde deux par deux. Il vit les *Anachorettes* vivant seuls au milieu des deserts , & les *Hermites* priant ensemble dans les bois : mais les *Cénobites* lui avoient paru l'emporter sur tous les autres en perfection. Il crut que ceux qui embrasseroient l'état cénobitique , seroient dans un état plus fort & plus sûr contre les attaques de l'ennemi. Il s'en explique ainsi dans sa Règle. J'ignore si par ce nom d'ennemis , il entendoit parler alors des Vandales & des Goths , ou de ces Démonns féminins , dont la puissance étoit plus redoutée encore que celle de ces peuples barbares.

Quoi

Quoi qu'il en soit, on n'étoit admis dans son Ordre qu'après quelques épreuves assez dégoûtantes. Il falloit pendant quatre à cinq jours essuyer les rebuffades d'un portier, passer de-là dans la chambre des hôtes, où un des anciens Moines vous représentoit toute la difficulté de l'état auquel on se destinoit, & souvent vous injurioit pour vous éprouver. Ces rebuffades d'un portier, ainti que la défense de recevoir des lettres de ses parents, pourroient paroître des préceptes assez puériles & ineptes.

On pourroit peut-être penser de même de beaucoup d'articles de cette Règle. Cependant, malgré ses contradictions, ses redites, l'incohérence de ses parties, les additions qui y ont été insérées, comme celle de son *Prologue*, attribué à S. Grégoire le grand, la transposition de ses chapitres, la supposition de quelques-uns d'eux, dûs à des Maîtres étrangers, comme celui des *Bonnes-œuvres*, par exemple, donné à S. Clément de Rome; malgré que toute la Règle entière ne soit, dit-on, qu'une copie des ouvrages de *Cassien*, elle a depuis servi de modèle à presque toutes les autres Règles. Nous allons entrer dans quelques détails sur cette institution célèbre; nous les négligerons quand il s'agira des institutions postérieures, parce que toutes celles qui ont suivi S. Benoît, n'ont guere fait que de l'imiter. C'est le même fond diversement déguisé.

On lit donc dans cette Règle fameuse des Bénédictins, que lorsqu'on fait quelque faute au réfectoire, ou un peu de bruit, qu'on y casse quelque vaisseau, il faut se prosterner *tout du long* à terre, au milieu du réfectoire, *un peu sur le côté*, jusqu'à ce que le Supérieur vous fasse lever. La détonation au chœur, & d'autres fautes légères y sont punies

par l'action de mettre le doigt en terre, ce qui s'appelle *planter des fèves*, dans le langage monastique. Des fautes plus graves y sont punies par l'excommunication, par les verges, la prison. L'infamie, l'inhabilité à obtenir les charges du Couvent, suivent ces châtimens.

Dans les récréations, les ris, les jeux de main, méritent le jeûne au pain & à l'eau, par terre au milieu du réfectoire. Il n'est aucun autre Ordre de Moines où le despotisme des Chefs soit plus absolu. L'usage étoit que les Novices ne parlassent qu'à genoux au Pere Maître; ils n'en approchoient qu'en tremblant; ils osoient à peine le regarder: l'obéissance la plus aveugle en tout temps, étoit la vertu principale recommandée par la Règle de *S. Benoît*; celle-là renfermoit implicitement toutes les autres. On devoit obéissance à ses Supérieurs jusques dans les choses impossibles, dit la Règle. Un Solitaire nommé *Muce*, présente un jour un enfant qu'il avoit, âgé de huit ans, à un Abbé, pour le faire admettre au nombre des Moines de son monastere. L'Abbé, pour éprouver cet enfant & son pere à la fois, feignant d'être irrité, ordonne au pere *Muce* de jeter son fils à la riviere. Celui-ci alloit obéir, si ses compagnons ne l'en eussent empêché. Tel étoit donc le genre d'obéissance impossible au cœur d'un pere que prescrivait la Règle de *S. Benoît*:
 „ Obéir aveuglément ainsi, selon le langage de la
 „ religion, c'est soumettre sa volonté à celle de ceux
 „ qui tiennent la place de Dieu, c'est faire la vo-
 „ lonté de Jesus-Christ & non pas la sienne propre.
 „ Mais, dans la réalité, dit un Auteur, c'est suivre
 „ le caprice & la fantaisie d'un Supérieur; c'est en
 „ passer par tout ce que veut un homme bizarre,
 „ de qui on dépend, c'est sacrifier ce que la pru-

„ dence & la discrétion nous dictent , à l'humeur &
 „ à la passion d'un fat à qui l'on est soumis. L'Apôtre
 „ veut que notre obéissance soit *raisonnable*, c'est
 „ qu'il veut que les hommes se servent de la raison
 „ pour se conduire , & que d'ailleurs Dieu ne nous
 „ commande rien que de juste & d'équitable. Mais
 „ dans les Communautés, un des premiers princi-
 „ pes est de renoncer à sa raison ; & on fait bien en
 „ cela , car il y a si peu de raison dans tout ce
 „ qui se fait & se commande , qu'il faut n'être
 „ pas homme pour s'y soumettre. “

Mais on pouvoit à peine donner le nom d'hom-
 mes, dans l'origine de cette institution , aux esclaves,
 aux artisans grossiers dépourvus de raison , aux
 scélérats mêmes qui cherchoient les cloîtres pour
 s'y convertir : tous ces malheureux sans éducation,
 sans principes , ne savoient ni penser , ni lire ; il
 falloit donc les occuper d'un travail constant , & les
 conduire quelquefois par le fouet & les humiliations
 les plus terribles. Le Concile de Francfort , en
 794 , défendit de *mutiler* les Moines. On avoit
 donc été jusques-là pour les corriger. Ou ces hom-
 mes dans leurs enceintes étoient bien difficiles sou-
 vent à dompter , ou leurs Supérieurs étoient bien
 féroces !

Les Sujets les plus dociles qu'on trouvoit dans
 les cloîtres , étoient les enfans que leurs parents
 vouoient à la servitude monastique dès leurs pre-
 mières années ; usage recommandé , sanctifié par
 la Règle de *S. Benoît* , & approuvé alors par l'E-
 glise. On n'excommunioit pas ces Enfans Moines ,
 mais on les corrigeoit aussi par le fouet. Les obli-
 geoit-on , ainsi que les grands Religieux , à se faire
 saigner , aux quatre saisons de l'année , sains ou ma-
 lades , jusqu'à ce que le Supérieur vint permettre

d'appliquer la compresse sur le coup de lancette ? C'est ce que nous ne voyons pas. Il faut croire que la prudence du despote Abbé dirigeoit ces *minutions* à son gré , lorsque l'âge de virilité de ces jeunes Moines lui paroïssoit les rendre nécessaires.

Mais tandis que la Règle auroit les Supérieurs à faire Taigner leurs Religieux à volonté , elle leur permettoit de recevoir des hôtes , de rompre les jeûnes prescrits , & de les faire manger à discrétion , d'avoir table , cuisine , domestiques à part , sans que les Moines saignés eussent à s'en inquiéter ; *non inquietent Fratres* , dit la Règle , en assez mauvais latin. On fait souvent à *S. Benoît* ce reproche , de ne pas même avoir su écrire son Code. Veut-il donner , par le Chapitre 55 , deux tuniques à ses Moines , c'est *propter lavare ipsas res* ; défend-il de murmurer du peu de finesse des étoffes , il dit : *de quorum grossitudine non causentur monachi* ; permet-il aux serviteurs de cuisine de boire un coup avant l'Office , il dit : *accipiant bibere*.

Au vrai , les Moines sont comptés à-peu-près pour rien par la Règle de cet Instituteur , que l'on trouve si éclairé & si sage. Le Supérieur est tout. S'il assemble les Religieux pour délibérer de quelque affaire litigieuse ; il a le pouvoir , comme président de l'assemblée , d'assujétir à son sens privé les vocaux. Que la pluralité des voix lui soit contraire ou non , il a le droit de ne suivre que son avis. On doit , quel qu'il soit , lui obéir. On ne voit nulle part ailleurs un semblable despotisme établi par des règles , par des loix reçues. La Religion vint encore le consolider de tout son pouvoir. Le cinquième degré d'humilité religieuse , selon *S. Benoît* , étoit de révéler à l'Abbé les mauvaises pensées que toutes ces dispositions arbitraires , tyranniques , pouvoient

faire naître, ou les fautes cachées; & la raison apparente pour laquelle il falloit ne rien déguiser à l'Abbé, c'est qu'il étoit dit dans l'Ecriture: *Revela Domino viam tuam, &c.*

A l'imitation de ce qui s'étoit pratiqué dans la Règle de S. Basile, il y avoit aussi dans l'Ordre de S. Benoit, ce qu'on appelle *les Coulpes*. Le Chapitre de ces coupes se tenoit jusqu'à deux & trois fois par semaine. Dès que le Supérieur avoit dit: *loquamur de Ordine nostro*, il falloit se jeter la face en terre. *Quid dicitis?* reprenoit le Supérieur. Le Pénitent répondoit: *meas culpas*. Le Supérieur lui reploquoit: *surgite in nomine Domini*. Alors se levant, il se présentoit devant son redoutable Maître, lui faisant une profonde inclination, les mains pendantes dans le chaperon, & s'accusoit à voix claire & distincte, afin d'être entendu de toute la Communauté. Ce n'étoit pas dans cette disposition de la Règle, que l'Instituteur des Bénédictins avoit adouci celle des Caloyers de S. Basile. Il étoit moins d'ûr certainement de réciter sa coulpe aux pieds d'un seul Supérieur, sur le seuil d'une Eglise, que de le faire à voix haute & distincte devant tous les Religieux de sa Communauté.

On seroit fondé, je crois, à trouver dans cette institution, l'usage de la confession perpétué; mais des Auteurs Ecoléfastiques soutiennent que S. Benoit n'étant pas Prêtre, n'ayant jamais voulu l'être, il ne put confesser personne. Que nous importe cette futile observation? Il faut aussi être Prêtre pour excommunier. "Ce pouvoir, dit Calmei, fait partie du pouvoir des clefs, que Jesus-Christ même donna aux Apôtres & à leurs successeurs." Et cependant S. Benoit excommunioit sans être revêtu d'aucun sacerdoce. On excommunioit chez les Juifs,

au bruit de quatre cents trompettes; c'étoit l'excommunication majeure; & quelquefois on excommuniçoit jusqu'aux chiens. Mais *S. Benoît*, disent les Commentateurs, n'exerçoit que l'excommunication mineure. C'étoit une simple séparation. Les *Esséniens* particulièrement avoient pu fournir au Saint l'idée de cette pénitence établie chez les Moines Juifs: "Un homme séparé de leur société, excommunié, ne pouvoit recevoir aucune nourriture de la main des étrangers, ni de ceux dont il étoit séparé. Il étoit forcé pour vivre, de se nourrir d'herbes sauvages, jusqu'à ce que ses membres se corrompoient & tomboient peu-à-peu. Il arrivoit quelquefois que les *Esséniens* touchés de compassion, les retiroient en cet état, & les recevoient de nouveau dans leur corps, lorsqu'ils croyoient qu'ils avoient assez expié la faute qu'ils avoient commise. Voilà, dit *Calmet*, l'excommunication, ses causes, ses effets & son absolution. "Que ne doit-on pas aux Juifs, & sur-tout aux Moines Juifs?

S. Benoît put donc conserver l'excommunication & la confession, qu'il avoit trouvé adoptées par d'autres Moines antérieurs, & y assujétir ses Religieux. Dans la suite les serviteurs, les aides-de-cuisine de ces Monastères furent de même obligés à la confession, & enfin ils y assujétirent les pauvres qu'ils nourrissoient, nommés *Matriculiers*, parce qu'ils tenoient une matricule ou catalogue de leurs noms. Ces pauvres, ces valets encouroient aussi la peine du fouet ou de la prison, quand ils céloient quelques péchés. En s'étendant, ce joug s'est adouci, puisque le fouet a disparu. Il y eut enfin des confessionnaux dans les Eglises vers le douzième siècle, quand cette pratique monastique eut subjugué toute l'Eglise Romaine.

On montre encore , dit-on , au Mont-Cassin , le dernier Chapitre de la Règle de *S. Benoît* , écrit sur une écorce. C'est peut-être ce qui en est resté de plus authentique. On montrait aussi à Tours , au onzième siècle , parmi les Religieux du Monastere , l'autographe de *S. Benoît* ; mais il paroît constant que c'étoit une supercherie , puisqu'on avoue d'ailleurs qu'il a péri dans un incendie du neuvième siècle.

Il seroit assez difficile de reconnoître la liturgie ancienne prescrite par cette Règle , dans celle que les Bénédictins suivent aujourd'hui. La priere n'étoit ni si assidue , ni si longue : elle a pris la place des heures du travail , à mesure qu'il est devenu inutile pour subsister. Prier pendant cinq heures dans la matinée , se mettre à table à quatre heures & demie en Été , & à cinq heures en Hiver , ne paroissent pas aujourd'hui des institutions plus faites pour les usages du siècle , que le fouet & la prison.

La société a peut-être sèule le droit de demander pourquoi ces Religieux ont fermé les *Ecoles gratuites* qu'ils tenoient dans les premiers siècles , à *Corbie* , à *Centule* , & dans leurs principaux Monasteres , & auxquels ils dûrent sur-tout leur principale considération dans ces siècles ? Ce soin n'étoit pas alors incompatible avec celui de transcrire les livres de l'antiquité , & d'en multiplier les copies. Mais du moins , quand l'invention de l'Imprimerie fut venue donner du repos à tant de plumes infatigables , il semble qu'on auroit pu voir rouvrir ces écoles par les Moines : elles ne furent pas ouvertes. Les *Ruy-nard* , les d'*Achéry* , les *Mabillon* , & tant d'autres Moines érudits , qui les eussent tenues avec gloire , préférèrent de fatiguer plus de bras aux presses , que leurs devanciers n'avoient occupé de plumes. Mais fera-t-on honneur à la sagesse de la Règle de *S. Benoît* ,

de tant d'Ouvrages importants produits par ces Savants ? Il seroit assez singulier qu'on prétendit que le génie périt & s'éteint dans les Etats despotiques, & que son feu sacré s'allumât dans la servitude des cloîtres ! Les sciences sont le fruit de l'oïveté, & c'est parce qu'il en restoit dans ces cloîtres, malgré la longueur des Offices, dont on étoit quelquefois dispensé, qu'il y eut des érudits plutôt que dans le monde : c'est parce que les Bénédictins, devenus riches & opulents, avoient cessé de travailler à la terre, qu'ils tournèrent leurs loisirs vers le soin de copier des livres, & d'en faire ensuite des collections imprimées. Dire autrement, que les Couvents furent utiles aux sciences, & que la Règle de S. Benoît les favorisa, c'est soutenir que l'obscurité des prisons éclaire le génie, parce que *Voltaire* fit sa *Henriade* à la Bastille, *Boëce* son *Livre de la Consolation de la Philosophie*, dans une forteresse, *Grotius* & *Michel Cervantes*, leurs Ouvrages sur les Galeres de Barbarie.

Ces réflexions sur les prisons nous rappellent que c'est à S. Benoît qu'on doit ces *Oubliettes*, ces *Vade in pace*, dans la langue monastique, qui ont fait depuis une si grande fortune dans tant d'autres Ordres, & dont nous parlerons plus amplement dans la suite.

Croire avec quelques-uns, que S. Benoît fut dans son genre, un autre *Solon*, un autre *Licurgue*, c'est donc une erreur. Il subjuga les hommes par ses institutions, & ne leur donna point de Loix ; puisque les Loix sont le frein des Grands, & l'égide des foibles. Il fit avec les armes de la dévotion & du fanatisme, ce que d'autres Despotes ont fait avec des soldats & des bourreaux. Il fit des esclaves soumis à ses lois, & les Despotes,

car aucun de ceux dont le nom deshonne l'histoire, n'a du moins voulu faire croire & penser que le despotisme qu'il maintenoit par ses satellites, fût le gouvernement par excellence qui convenoit aux hommes; qu'il fût le seul propre à faire leur bonheur, le seul agréable aux yeux de la Divinité. Aucun n'a osé dire à ses sujets tremblans à l'aspect de son pouvoir; qu'une obéissance aveugle étoit une navigation sûre; un voyage qu'on faisoit en dormant; une vie exempte de curiosité, une assurance dans le péril, une mort volontaire, & que celui qui auroit fait mourir son ame de cette mort sainte, n'auroit pas sujet de craindre, lorsqu'il rendra compte à Dieu, de toutes ses actions.

Voilà pourtant quel étoit le langage de ces Despotés spirituels, à leurs esclaves rasés, pour les tenir constamment courbés sous le joug le plus sévère. Et pour entrer dans la société de ces esclaves, pour grossir le nombre des sujets de ces Monarques absolus des Cloîtres, il ne falloit pas craindre de rompre tous les liens de la nature. » Quoique votre neveu, encore enfant, se jette à votre cou, quoique » votre mere, les cheveux épars, & en déchirant » ses vêtements, vous montre les mammelles qui » vous ont nourri; quoique votre pere se couche sur » le seuil de la porte, foulez-le aux pieds pour sortir. » Volez, les yeux secs, à l'étendart de la croix. « Tel étoit le langage affreux des Recruteurs Religieux pour la Milice de leur Souverain. Ces recrues devenoient la propriété de l'Abbé, à qui tout appartenoit, & qui par lui-même déterminoit tout. La jurisprudence même les considéroit comme des Esclaves. » Les vœux que notre Législation autorise, dit » un célèbre Ecrivain Jurisconsulte, sont encore » une véritable servitude, puisque tous les avantages

» sont d'un côté, & tous les sacrifices de l'autre;
 » puisque la partie qui donne ne reçoit rien, & que
 » celle qui reçoit ne donne rien; puisqu'il n'y a point
 » de prix stipulé pour la liberté à laquelle l'Initié re-
 » nonce, & que les Monarques ronds, au profit de
 » qui a été instituée cette Milice, abusent, comme
 » les Despotes de la Terre, d'un consentement sur-
 » pris ou arraché, pour s'approprier éternellement
 » les bras, le sang, la vie, l'être entier du malheu-
 » reux qui l'a donné. »

En un mot, cette Règle si vantée étoit l'ouvrage d'un seul homme, proposé à une troupe enchaînée. C'étoit le mors mis à la bouche d'un Cheval, pour s'en rendre maître. C'étoit, comme le dit S. Benoît lui-même, une *Ecole d'esclavage*. (a) Il se promettoit, à la vérité, de n'y mettre rien de pésant, de rude, *nihil asperum, nihilque grave*; mais ces mots-là peuvent-ils jamais s'allier avec celui d'*Esclavage*? N'étoit-ce rien de pésant, de rude, que ce commandement: » S'il arrive, dit cet Instituteur, » qu'un Religieux soit repris pour quelque légère » transgression que ce puisse être, nous ordonnons au » coupable de se prosterner aussitôt le visage contre » terre, & de demeurer dans cette posture, jusqu'à » ce qu'on lui commande de se lever. Diffère-t-il de » se soumettre? On le châtierait corporellement. Mais » au cas qu'il méconnoisse sa faute, on le chassera » du Monastère. (b) «

Et pour se rendre le Ministre de cette effroyable police, lui & les Abbés ses successeurs, il les disoit tenir la place de Jésus-Christ: *Abbas Christi vices*.

(a) Prolog. in reg. *Constituenda est à nobis Dominici scola servitii, in qua nil asperum nihilque grave nos constituros speramus.*

(b) Règle, chap. 71.

in Monasterio agere creditur. Est-ce là le sage caractère des Loix qui doivent être acceptées & délibérées par des hommes libres ? Est-ce là une confédération où le plus grand avantage de tous est assuré par quelques restrictions, où la perte de quelques libertés particulières est compensée par la sûreté générale ? Non, ici un seul homme avoit de lui-même tout arrangé, tout délibéré, tout soumis. Tout étoit servitude, tout étoit châtiment, correction autour de lui : lui seul sans frein étoit libre.

Eh ! quelle pouvoit être l'influence de cette Règle sur la morale ? S. Benoît veut qu'on ferme éternellement la bouche aux mots qui peuvent faire naître le sourire : *verba risum moventia, aeternà clausulà damnamus.* N'est-ce pas dégrader l'homme, que d'en faire un animal sérieux & ruminant ? N'est-ce pas dégrader l'ouvrage du Créateur, que de livrer à un sérieux glaçant celui que son caractère dispose à l'aimable enjouement, à l'ingénieuse saillie ? S. Benoît appelle ce silence forcé qui fait expirer le sourire sur les lèvres, un degré d'humilité, & le douzième, je crois ; car il fait de l'humilité une échelle. Eh ! pour jeter tout d'un coup ses Disciples au plus bas degré de cette échelle, que ne leur desséchoit-il le cerveau, en leur brûlant les tempes avec un fer chaud, comme font les Supérieurs des Moines Turcs ! Pour être humble, l'homme a-t-il donc besoin de courber son front sur la terre ? S'il se considère en proie aux maladies, à la mort, aux préjugés tyranniques, aux erreurs, aux superstitions avilissantes de toute espèce, ne le fera-t-il donc pas assez ? Pour être humbles sous le joug du despotisme, les Disciples de S. Benoît n'avoient qu'à jeter un coup d'œil autour d'eux. Ah ! quand *Pytagore* avoit imaginé des maisons de retraite pour la vieillesse, l'on

y mouroit bien au monde , l'on vous y faisoit bien des *obseques solennelles* , comme nous l'avons vû ; mais en formant ces établissemens , dans des contrées où la liberté étoit encore de quelque prix , il avoit voulu réunir autour de lui des Amis , & non pas des Esclaves. Dans les Maisons Pythagoriciennes , dont l'exemple a tant servi à nos Maisons Religieuses , l'autorité n'étoit pas le despotisme , l'obéissance n'étoit pas l'humilité & l'abjection. L'Instituteur Philosophe avoit voulu resserrer les hommes entr'eux par les plus doux rapports , par les liens de la plus douce confiance , par l'amour des vertus , mais de ces vertus sociales qui rendent les hommes utiles au bonheur les uns aux autres , & non pas de ces prétendues vertus solitaires & sauvages qui les isolent. Il ne se regardoit pas , je crois , comme le pasteur d'un troupeau qui , le fouet à la main , réunit ses bestiaux & les mene ainsi qu'il lui plaît.

Mais au moins , dira-t-on , *S. Benoît* conduisoit son troupeau dans les plus gras pâturages ; au moins le régime de vie qu'il donna à ses disciples , si humiliez par son autorité absolue , étoit il tel " qu'assu-
 „ rément il y avoit dans ces temps malheureux , peu
 „ de familles qui pussent en jouir , même avec de l'ai-
 „ sance. Chaque Moine devoit avoir un potage & deux plats , avec une mesure de vin , & autant à souper ; des fruits dans la saison. *S. Benoît* observe même , à l'art. 49 , sur la mesure de boire , que chacun a ses graces particulieres ; qu'en conséquence c'est avec bien de la peine qu'il se hazarde à fixer des mesures générales à la soif de chacun de ses disciples. Or , qu'importe la servitude , pourvu qu'on soit bien nourri ? Si la plus servile obéissance , rebute , la bonne-chère attire , & tout étoit compensé , dit-on , par la Régle de ce sage Instituteur.

CHAPITRE XXXII.

Des Bénédictines.

QUE SAINT BENOIST se fût proposé d'imiter *S. Basile*, on ne sauroit en douter, quand on voit qu'il donna à ses Religieux la *coule* & l'habit des Basiliens presqu'en entier. Toute la différence des deux Ordres à l'extérieur, ne fut que dans le nombre des plis de cette coule, comme quelques boutons de plus ou de moins sur un habit, différencient quelquefois deux Régiments d'une armée.

L'imitation fut poussée plus loin encore. Une sœur de *S. Basile* avoit institué des Religieuses Basiliennes, auxquelles elle avoit donné la Règle de son frere : *S. Benoît* voulut avoir ce même avantage. Sainte Scolastique, sa sœur, fonda les Bénédictines. *S. Benoît* lui fit élever le Monastere de *Plombario*, à quatre milles de sa demeure au *Mont-Cassin*, & ce Monastere, comme ceux de son frere, ne tarda pas d'être peuplé d'un très-grand nombre de filles pénitentes. *S. Benoît* eut le même bonheur que *S. Basile* ; il vit l'ame de cette sœur *Scolastique* s'envoler au Ciel sous la forme d'une colombe, & aussi-tôt il se mit à chanter des hymnes. Elles n'étoient probablement pas de la composition d'un homme qui, comme nous l'avons vu, ne fut pas écrire sa Règle en bon latin.

Voulez-vous savoir combien de temps une postulante Bénédictine doit rester sans frisure ni dentelles, ni cornettes, avant de prendre le saint habit de Religion ; si elle ne doit voir que l'Abbesse, sa

Maîtresse, & sa compagne, &c. &c., il faut sur tout cela consulter la Règle. Nous allons seulement remarquer ici que les Bénédictines ne doivent point quitter la tunique noire, ni le scapulaire; qu'elles doivent même toujours coucher *ceintes* de leur ceinture, sur un chevet garni de paille, entre deux draps de serge blanche. Un étui & un épingle sont les seuls meubles extraordinaires qu'on leur permette, pourvu toutefois qu'ils soient sans bigarure de couleur. Les cellules ferment à clef; mais quiconque s'enferme, ou reçoit une Sœur dans sa cellule, dit sa coulpe en Chapitre, jeûne une fois au pain & à l'eau, sur terre, au réfectoire. Si cette transgression de la Règle arrivoit dans le temps du grand silence, alors il n'y auroit pas assez de verges dans la maison pour punir une si grande coulpe.

Les Sœurs se levent à deux heures de la nuit pour matines & à six pour primés; à huit heures tierces, la messe & sextes à neuf: on travaille dans une chambre commune jusqu'à dix, pendant lequel temps une Sœur fait la lecture. On dîne à dix heures. Après les graces, une partie des Sœurs qui est de semaine, va laver les écuelles à la cuisine. A midi, fin de la récréation, silence jusqu'à une heure. De-là, au travail manuel jusqu'à Vêpres. A quatre heures & demie, elles retournent au chœur pour faire une demie-heure d'oraison; elle vont ensuite à table. La récréation suit jusqu'à six heures & demie: elles passent à l'avant-chœur alors, pour entendre un chapitre de l'Imitation, ou la lecture de quelque autre livre de piété. Elles entrent au chœur ensuite, pour y dire complies, y faire la priere du soir, & l'examen de conscience: elles reçoivent la bénédiction de la Supérieure, & se retirent toutes en

silence dans leurs cellules, où elles doivent être couchées à huit heures précises.

Une Sœur *Ecoute* est tenue de suivre & de prêter l'oreille à tout ce qui se dit au parloir, & d'en faire son rapport, à peine de déposition de son emploi. Dans plusieurs temps de l'année & les Dimanches & Fêtes, la grille est absolument interdite.

Aux jours de *jeûnes réguliers*, qui durent plus de deux tiers de l'année, on n'a à la collation que *six onces* de pain, avec quelques racines cuites, ou fruits crus : mais aux jours de *jeûnes de l'Eglise*, elles n'en ont que *trois onces*.

Ces mortifications ne font rien, auprès de l'humiliation de réciter sa coulpe aux pieds de l'Abbesse. " O Ciel ! quelle confusion, dit un Auteur, „ pour une fille fière, orgueilleuse, de se voir accusée, jugée, condamnée sans appel, & qui pis „ est, *châtée sur le champ & sans délai*, souvent „ même avec dérision & injustice, sans oser ouvrir „ la bouche pour répondre un seul mot ! Ce tribunal monastique paroît à plusieurs si redoutable, „ qu'elles feignent souvent d'être malades, afin de „ se soustraire à sa rigueur ; mais inutilement, il „ faut que tôt ou tard elles y comparoissent pour „ y rendre compte de leurs actions & en recevoir le „ salaire. “

Voici à-peu-près la manière de réciter cette coulpe : “ Ma révérende Mere, je dis ma coulpe de ce „ ce que j'ai écouté finement au tour, ce qu'on „ y disoit ; de ce que j'ai regardé à travers le rideau „ de la grille du chœur ; de ce que je me suis re- „ gardée dans notre vitre pour ajuster notre voile „ & notre guimpe, &c. “

Dans ces Monasteres de filles, comme dans ceux

des hommes soumis à la même Règle, le despotisme des Supérieurs n'a point de bornes. Si quelqu'une contrevient à l'autorité due aux Supérieurs, elle *sera châtiée rigoureusement*, dit la Règle. Une Religieuse qui tenteroit de s'échaper, ou manqueroit à la chasteté, seroit privée du voile noir, mise en prison, & condamnée à jeûner au pain & à l'eau l'espace d'un an : au bout de ce temps, elle reste la dernière des Professes, & perd son rang ; mais après la mort, elle obtient beaucoup de secours pour le salut de son ame.

L'on met durant trente jours une petite croix de bois à la place de la Religieuse décédée ; on continue de lui servir sa portion, laquelle est donnée aux pauvres qui prient pour elle. Le troisième, le septième & le huitième jour, les Religieuses prennent ensemble la discipline à son intention l'espace d'un *De profundis*. Qu'il est doux (dit l'Auteur qui rapporte tous ces préceptes) de mourir avec de tels secours, s'il étoit dur de vivre sous une Règle aussi austère !

Mais avant que de suivre les progrès du Monachisme en Occident, il faut nous arrêter encore sur ce qu'il devenoit en Orient, où il conservoit sa source.



CHAPITRE XXXIII.

*Des Moines en Orient , vers le cinquieme siècle,
& suivans.*

UNE LOI du 15 Décembre 434, nous apprend qu'en ce temps-là , ceux qui , dans cette partie du monde , s'engageoient dans la vie monastique , y conservoient l'usage & la propriété de leurs biens. S'ils mouroient sans testament & sans héritiers légitimes , leur succession , selon le droit commun , étoit dévolue au fisc. *Théodose II* , renonça à ce droit de déshérence à l'égard des Evêques , des Ecclésiastiques & des Moines. Il permit que les Monasteres fussent les héritiers des Moines , s'ils n'en avoient point laissé d'autres , & que leurs biens fussent libres de tout engagement. Tel fut le premier pas pour enrichir ces établissemens aux dépens de l'Etat.

Justinien depuis , en faisant rédiger un Code de Loix , ne les oublia pas. Les *Novelles* furent pleines de dispositions singulièrement propres à les favoriser. Il fut défendu aux peres de s'opposer à la profession de leurs enfans. Les Abbés furent autorisés à réfugier les esclaves fugitifs , & à les garder même , malgré la réclamation du maître , pourvu qu'ils ne fussent pas coupables de crimes , & fussent doux & honnêtes. Il n'étoit plus même permis de les faire punir , quoique coupables de vol , s'ils avoient fait leur noviciat de trois ans. Une autre disposition réduisoit la légitime des enfans d'un pere qui se fai-

soit Moine, à un quart de son bien ; les trois autres quarts appartenôient au couvent. (a)

Cependant les Moines troubloient cet Empire, qui travailloit à leur prospérité par des Loix aussi injustes, aussi barbares. C'étoit un Moine, que ce *Nestorius*, qui dit dans son premier sermon devant *Théodose le jeune* : *donnez-moi la terre purgée d'Hérétiques, & je vous donnerai le Ciel : secondez-moi pour exterminer les ennemis de Dieu, & je vous promets un secours efficace contre ceux de votre Empire.* Or, ces ennemis, contre lesquels ce Moine sollicitoit & obtint des Edits rigoureux, étoient les *Ariens*. Ils tenoient leur nom d'*Arius*, leur Chef, Prêtre d'Alexandrie. Il s'agissoit de savoir comment les trois Personnes de la Trinité existoient en une seule substance. *Arius* l'expliquoit d'une manière, *Nestorius* de l'autre ; & cette dispute théologique & mystique étant soutenue diversément par un Prêtre & par un Moine, sembloit diviser tous les Prêtres & les Moines de cet Empire. *S. Anastase* & *S. Cyrille*, Prêtres-Evêques, étoient pour *Arius*, avec le peuple. Mais les Moines de la Palestine par-tout, soulevoient les Villes, portoient le trouble dans les Eglises, injurioient & tuoient les Prêtres. Ainsi, d'Alexandrie à Constantinople, *Nestorius* & *Cyrille* s'anathématisoient sur les deux sièges, & toute l'Eglise naissante étoit remplie de leurs contestations. Tous deux condamnés & déposés tour-à-tour par des Conciles, fatiguoient l'Empereur & la Cour, de leurs querelles. Constantinople étoit surtout le centre de ces mouvements. Le Clergé de cette capitale appuyoit *S. Cyrille* de toute sa force auprès

(a) On vit un homme très-riche, nommé *Pharetrius*, se donner avec tous ses biens & ses enfants encore fort jeunes, à un Monastere, près de Constantinople.

de l'Empereur. Le solitaire *Isidore de Peluse* écrivait pour *Nestorius*. L'Empereur flottoit encore incertain entre les deux partis, quand enfin l'Abbé *Dalmace* sort de son Monastere, qu'il n'avoit jamais quitté depuis quarante-huit ans, & vient à la tête des Moines de tous les environs, conduits par leurs Abbés, marchant deux par deux, & chantant à deux chœurs, jusqu'au palais de l'Empereur. Pendant que les Abbés étoient introduits par ordre du Souverain, les Moines continuoient de psalmodier à la porte du palais. *Qui voulez-vous écouter, dit Dalmace à l'Empereur, ou six mille Evêques, ou un impie ? -- Vous avez bien dit, lui répond l'Empereur, priez pour moi.*

Nestorius sembloit être condamné par cette réponse. Cependant l'Empereur jugea à propos d'assembler encore les Députés des deux partis à Ephèse. *S. Cyrille* devoit demeurer en prison pendant ce temps. Il voulut ensuite réunir ces Députés en sa présence, à Calcédoine. Il les entendit jusqu'à cinq fois. Il n'en paroissoit que plus embarrassé à prendre son parti dans une dispute aussi obscure. Pendant ce temps, le peuple qui s'échauffoit sur ces questions, à proportion de ce qu'elles lui étoient inintelligibles, se battoit quelquefois avec les Moines pour la cause de *Nestorius*.

Enfin, l'Empereur ne pouvant concilier des Adversaires si obstinés, n'ayant pu même parvenir à les faire entrer en discussion devant lui, résolut de les séparer. Il fit revenir *Cyrille* à Alexandrie, & renvoya *Nestorius* dans son Monastere. Ce Moine y cabala, excita des factions. Il fallut le reléguer dans la Thébàide, où il mourut dans l'opprobre & la misère. Ses Sectateurs furent pros crits, & leurs livres supprimés & brûlés.

Mais la mort de ce Moine ne finit pas les troubles qu'il avoit fomentés. L'Eglise restoit, ainsi que la nation, divisée. Les uns appelloient la Sainte Vierge, seulement Mere de Dieu, *Théothocos* ; les autres seulement Mere d'un homme, *Anthropothocos* ; d'autres, avec *Nestorius* encore, la nommoient Mere de Christ, *Christolocos*. Tous les jours les Fidèles étoient aux mains sur la préférence due à l'un ou l'autre de ces trois mots-là. L'Empereur *Théodose* ne cessoit de recommander l'union & la paix.

Mais il falloit bien que ces Moines troublassent fureusement la tranquillité publique, puisque, dans le fameux Concile de Calcédoine, où parut le Moine *Eutichès*, tenu en 451, & convoqué pour concilier des disputes toujours renouvelées, le premier article de police Ecclésiastique porté par l'Empereur, tombe sur la turbulence des Moines. L'Empereur veut que personne ne bâtisse un monastère, sans le consentement de l'Evêque de la Ville, & du propriétaire de la terre (ordonnance toujours enfreinte, & qu'il fallut renouveler plusieurs fois) ; qu'on ne puisse plus recevoir d'esclaves dans les cloîtres, sans la volonté des maîtres, puisque ces esclaves étoient leur propriété, & que c'étoit leur en faire bien évidemment un vol, que de les retenir dans ces enceintes monastiques. L'Empereur voulut encore que les Moines fussent soumis à la Jurisdiction de l'Ordinaire, & qu'ils vivent en repos, uniquement occupés au jeûne & à la prière. On leur défendit de faire valoir des fermes, de se mêler du commerce ; défenses renouvelées depuis, de siècle en siècle, & toujours inutiles. Malgré cela, deux ans après, pendant que ce Concile reste encore assemblé, un Moine nommé *Théodose*, ne veut-il pas

faire regarder ce même Concile comme une conspiration contre la foi orthodoxe ? ne veut-il pas assassiner, au retour de ce Concile, l'Evêque de Jérusalem, qu'il ne peut faire rétracter ? Cet Evêque n'est-il pas obligé d'aller se sauver dans les bras de l'Empereur ? Ce Moine alors s'empare de son Eglise, se fait sacrer à sa place, ordonne des Prêtres & des Diacres, fait massacrer ceux qui lui résistent ; & lorsqu'enfin on ordonne de l'arrêter, après deux ans de meurtre & de brigandage, il se réfugie au Mont-Sinaï, où il trouve chez des Moines ses Confreres, un asyle respecté.

Eh ! comment la Justice-civile eût-elle puni ces forfaits ? L'Empereur *Théodose* en faisant rapporter à Constantinople les reliques de *S. Jean-Christophe*, en les baisant & leur demandant pardon pour l'injure qu'avoient faite au Saint, son pere & sa mere, n'avoit il pas donné l'exemple de respecter les pieux Religieux ? L'Impératrice *Eudocia* son épouse, allant faire un vœu à Jérusalem, fit bâtir encore de nouveaux Monasteres & des Laures. M. Fleury remarque qu'un Général Romain nommé *Littorius*, fut battu en ce temps par un Roi des Gots, qui, avant le combat, prioit couché sur un cilice. Carthage succombe sous les armes de *Genseric*, & on dit à Constantinople, que dans cette Carthage livrée au luxe & à la débauche, compagnes des richesses, dès qu'on voyoit un homme pâle, les cheveux coupés, revêtu d'un manteau monachal, les Carthaginois ne pouvoient retenir les injures & les malédictions. L'Empire ne paroissoit donc tomber en ruines, que dans les lieux où on n'honoroit pas assez la vie monastique. Les Magistrats eux-mêmes étoient devenus des espèces de Moines, qui, sortant du Sénat, quittoient la Robe de Sénateur pour pren-

dre celle de Religieux. Loin de corriger par des loix sages, de si grands désordres, ils s'étoient avilis, au point d'exercer chez eux, sous cet habit monastique, les emplois les plus vils, auxquels l'Abbé vouloit les assujétir; & c'étoient les premiers Magistrats de l'Empire Grec qui donnoient dans cette humiliation: c'étoit un *Gratissime*, Grand-Chambellan de *Léon*, fondateur du Monastere de S. Cyriaque, à Constantinople, prenant lui-même l'habit dans son monastere, & conservant sa charge: c'étoit un *Jean Vincomale*, Maître des Offices; en un mot, c'étoient les plus grands Officiers de l'Empire.

En vain les Evêques excommunioient quelquefois les Moines turbulents; ils rentroient à Constantinople auprès des Grands qui les protégeoient en adoptant leurs usages; ils y excitoient du tumulte, troubloient le repos de l'Eglise & des maisons particulieres. Le vingt-troisième Canon du Concile de Calcédoine ordonna de *les chasser par force*, & de les renvoyer chacun chez eux. L'année suivante, il fallut des ordres de l'Empereur, plus sévères que les défenses de ce Concile. La profession de foi une fois arrêtée solennellement par cette Assemblée, une fois reconnu & décidé irrévocablement " que Jesus-Christ étoit un seul & le
 „ même, parfait dans la Divinité, & parfait dans
 „ l'Humanité; qu'il étoit engendré du Pere avant
 „ les siècles selon la Divinité, & dans les der-
 „ niers temps, né de la Vierge Marie, mere de
 „ Dieu, selon l'Humanité, un seul & même Fils
 „ unique, Seigneur en deux natures, sans confu-
 „ sion, sans changement, sans séparation, sans que
 „ l'union ôte la différence des natures; au contrai-
 „ re, &c. &c.; " (a) une fois que tous ces points

(a) Fleury, Hist. Ecclésiast. ann. 451.

de doctrine & de foi avoient été bien discutés, & qu'ils avoient paru bien clairs, bien constants dans les actes de ce Concile, l'Empereur voulut qu'il fût exécuté. Il interdit toute dispute publique sur la Religion, parce que, disoit-il, c'étoit une impiété & un sacrilège, que de remettre en question ce qui étoit formellement décidé par un Concile.

Mais les Moines prétendoient n'être ni impies, ni sacrilèges en exerçant leur esprit sur des matieres théologiques, qu'ils vouloient approfondir aussi. *Eutiches* conservoit toujours des partisans nombreux, qui répétoient son langage. "J'ai déclaré (disoit ce Moine célèbre écrivant au Pape *Léon*) que je suis la foi du Concile de Nicée, confirmée à Ephèse. On vouloit me faire confesser deux natures, & anathématiser ceux qui le nient : pour moi, je craignois la défense du Concile, & de rien ajouter à la foi de Nicée, sachant que nos SS. PP. *Jules, Félix, Athanase & Grégoire* ont rejeté le mot de deux natures, & je n'osois raisonner sur la nature du Verbe Divin, ni anathématiser ces Peres : c'est pourquoi je priois qu'on en fit rapport à votre Sainteté, protestant de suivre en tout votre jugement."

Quoi de plus raisonnable, disoient les sectateurs d'*Eutiches*, que la conduite d'un homme qui a suivi l'autorité de deux Conciles, l'avis de plusieurs Peres célèbres, & qui déclare encore qu'il n'ose raisonner, & s'en rapporte au jugement du Pape?

Mais le Concile d'Ephèse étoit réputé faux, & l'on jugeoit que celui de Nicée n'étoit pas absolument contraire à celui de Calcédoine. L'Empereur vouloit que le dernier prévalût. Il sévit donc contre les Moines qui soutenoient encore le parti d'*Eutiches*. Il leur fut défendu de bâtir de nouveaux monastères,

d'ordonner des Prêtres , des Evêques , de rien recevoir par testament , de demeurer à Constantinople , & dans aucune Métropole. Les Moines du Monastere d'*Eutichès* , particulièrement , au nombre de trois cent , devoient être pris & chassés hors des terres de l'Empire , leurs Livres brulés. Les Maîtres qui auroient enseigné les erreurs d'*Eutichès* étoient condamnés aux derniers supplices , & leurs Disciples à dix sols d'or. Vains Edits contre la multiplicité & la turbulence des Moines ! Ceux de la Palestine se révoltent. L'Empereur leur écrit : „ qu'ils doivent se „ tenir en repos , demeurer soumis aux Evêques , „ sans s'ingérer d'enseigner (& après avoir raconté leurs violences (*Vous n'avez pas fait cela* , dit-il , „ pour la défense de la foi , mais pour usurper les pré- „ latures , dont vous êtes tout-à-fait indignes. Vous „ rendrez compte de votre impiété & de vos crimes à J. C. : pour nous , nous ne voulons point exercer de punition sur des Moines. (Quels ménagemens !) Et par ce que l'expression des deux natures vous a troublés , vous ne deviez point examiner ces questions , dont vous n'êtes pas capables. Nous n'avons ordonné de forcer personne à souscrire , ou à consentir , s'il ne veut ; car nous ne voulons pas attirer au chemin de la vérité , par les menaces ou la violence. “

Par ce foible langage , fort opposé à celui des Edits précédents , l'Empereur revenoit à une tolérance qu'il croyoit plus utile que sa sévérité. L'Impératrice *Pulchérie* crut aussi devoir ajouter à ces égards en écrivant de son côté , à peu-près dans les mêmes termes , à un Abbé qui gouvernoit un monastere de filles. Ces marques de clémence ne furent pas longues , & devinrent apparemment dangereuses , usque l'Empereur fut obligé de faire châtier cor-

porellement plusieurs de ces Moines bientôt après : de leur défendre plus expressement de prêcher & s'immiscer en rien dans la fonction des Prêtres & des Evêques.

Cependant le faux Evêque de Jérusalem, *Théodose*, quoique sacré dans les formes par d'autres Evêques, mais Nestoriens, demouroit au Mont Syna, où l'Empereur n'osoit le faire arrêter : mais il excitoit les Moines de l'Egypte de le livrer ; & pour se les rendre favorables, il révoquoit une Loi de *Valentinien*, de l'an 379, qui avoit défendu aux Clercs & aux Moines, de rien recevoir des femmes par testament. Il permit au contraire aux Vierges & aux femmes consacrées à Dieu, de léguer aux Moines & aux Eglises.

C'étoit une autre sorte de Monachisme que celui qui consistoit à se consacrer ainsi à Dieu, en restant dans ses foyers, & quelquefois même dans les liens de l'hyménée. On cite une fille de rare beauté, nommée *Maxima*, esclave, que son maître fit épouser par un armurier appelé *Martinien* : à peine fut-elle mariée, qu'elle persuada à son époux de garder la continence. L'époux séduit par sa femme, engagea trois freres qu'il avoit, à observer aussi le célibat : tous cinq sortirent une nuit pour aller se jeter dans un Monasteres d'hommes, & *Maxima*, de son côté, dans un cloître de filles. Mais le Roi des Huns, *Genferic*, qui avoit fait une irruption dans ces contrées, & à qui ce goût de retraite monastique ne plaisoit pas, qui vouloit que des gens mariés ne vécussent point comme des Moines, leur fit, dit-on, appliquer la bastonnade la plus terrible. Il les traitoit en barbare.

Du moins l'Empereur *Marcien*, tantôt avec de la fermeté, tantôt avec de la clémence, avoit

tâché de maintenir la paix le mieux qu'il pouvoit entre le Clergé de ses Etats & les Moines. Mais après sa mort, ces derniers étant devenus plus hardis, on vit un *Thimotée*, l'un d'eux, qui avoit conçu le projet de se faire élire Archevêque d'Alexandrie, user d'un stratagème singulier pour arriver à ses fins : il alloit de nuit aux cellules, & parlant au travers d'une canne creuse, il se disoit un Ange envoyé du Ciel pour déclarer aux Moines, qu'il falloit que *Thimotée* fût Evêque à la place de *Proterius* : mais bientôt ayant recours à des moyens plus tranchants, il assemble une troupe de Moines séditieux, il s'empare de l'Eglise d'Alexandrie, & se fait ordonner Evêque : il en fait toutes les fonctions. Le véritable Evêque *Proterius* étoit alors occupé à prier dans le Baptistère. C'étoit le jour du Vendredi-Saint. Il y est assassiné. Son cadavre est traîné dans la ville. Tous ces Moines assassins demandent un nouveau Concile pour casser les décrets de celui de Calcédoine.

L'Empereur *Léon* l'ordonne, & consulte au surplus trois Solitaires célèbres sur cette affaire importante. C'étoient *S. Siméon stylite*, *S. Jacques*, *S. Baradat*. Voici ce que rapporte l'Abbé *Fleury*, de ces trois personnages.

S. Jacques, le plus vieux des trois, demouroit sur une montagne, où il vivoit à découvert, sans toit ni clôture. Il portoit de pesantes chaînes de fer, & ne se servoit jamais de feu. Il se nourrissoit de lentilles trempées dans l'eau.

S. Baradat étoit aussi sur une roche ; mais il vivoit dans un coffre si petit, qu'il y étoit courbé, & exposé à la pluie & au soleil. Quand il en sortit, par le conseil de l'Evêque d'Antioche, il se couvrit d'une tunique de peau & s'enveloppa tellement qu'il

n'avoit de libre, dit-on, que le nez & la bouche.

S. *Siméon* se distinguoit par ses austérités dans un monastere. Un jour il prit une corde à puits faite de palmier, s'en entoura le corps de maniere qu'elle lui entroit dans la chair. On ne s'en apperçut qu'à l'odeur de corruption qu'il exhaloit. On la lui ôta avec peine & on le chassa du monastere. Il alla se retirer dans le fond d'une citerne sèche, d'où on ne put le retirer qu'avec une corde. Il n'en sortit que pour demeurer trois ans dans le trou d'une montagne. Le Supérieur d'un Monastere voisin passe un jour devant cette retraite S. *Siméon* lui demande d'en faire murer l'entrée, sans lui rien laisser dans sa cellule. L'Abbé étonné, & homme de bon sens, lui dit : que se donner la mort lentement n'est pas une vertu. S. *Siméon* se refraînt à lui demander dix pains & un vase d'eau, voulant imiter le jeûne de Moÿse & d'Elie. L'abbé lui accorda ce qu'il demandoit. Au bout de 40 jours, il repasse, débouche la porte & trouve avec étonnement les pains & l'eau auxquels le Saint n'avoit point touché. Mais il étoit étendu sans respiration, sans mouvement. L'Abbé lui administra quelques secours, lui donna les Divins Mysteres. Il revint à la vie & continua depuis de faire toujours ainsi le même jeûne de quarante jours.

Mais il ne demeura plus dans sa caverne ; il franchit la montagne. Là, il fit faire une enceinte de murailles dans laquelle il s'enferma ; & pour s'y assujétir d'autant mieux, il se fit enchaîner par le pied droit à un massif de pierre, avec une grosse chaîne de fer. Un Corrévéque d'Antioche le dissuada encore de se lier autrement que par sa volonté, au genre de vie qu'il avoit embrassé. Il s'avisâ donc de se tenir debout sur une colonne. Il commença par en faire construire une de six coudées, puis une

seconde de douze ; & enfin de gradation en gradation, il en vint à en faire construire une de trente-six coudées. De-là, on le nomma *Stylite*, du mot Grec *stilé*, qui signifie une colonne.

Les Moines de son couvent qui n'avoient pas approuvé qu'il se distinguât en particulier, par des ceintures de corde qu'il laissoit pourrir sur sa chair, ne goûterent pas davantage son genre de vie debout sur une colonne. Ils lui ordonnerent de quitter ces manieres étranges *Siméon* alloit descendre : l'Envoyé lui dit de demeurer. Les Moines d'Egypte alors les excommunient tous deux ; mais ils rentrèrent en grace depuis.

L'occupation de *S. Siméon*, debout sur sa colonne, étoit la prière & les génuflexions. Il les faisoit si fréquentes, qu'on en compra une fois jusqu'à douze cents quarante-quatre. Il ne mangeoit qu'une fois la semaine. Il étoit vêtu d'un habit de peau, avoit la tête couverte d'une thiare à la mode du pays, & portoit la barbe longue. Au haut de la colonne étoit une petite balustrade, sur laquelle il s'appuyoit quelquefois, mais rarement.

On pense bien qu'un personnage aussi singulier, dut attirer la foule. On venoit le voir des lieux les plus éloignés. L'Empereur *Marcien* eut cette curiosité, & se déguisa pour la satisfaire.

Ce Solitaire célèbre, consulté donc sur le Concile de Calcédoine par l'Empereur, déclara l'approuver & qu'il falloit s'y tenir. Cet avis & le refus du Pape *Léon* de venir de Rome à Constantinople agiter de nouveau ce qui étoit arrêté, éloignèrent toute idée d'un nouveau Concile réformateur.

CHAPITRE XXXIV.

Continuation de l'Histoire des Moines en Orient.

LES NESTORIENS étoient donc vaincus. Le parti des Evêques de l'Orient l'avoit emporté sur celui des Moines. Mais tant de mouvements ne devoient pas engager à les multiplier encore. Cependant l'Impératrice *Eudocia* en augmentoit le nombre, & les enrichissoit. A sa mort elle laissa tant aux Moines qu'aux Eglises & Hôpitaux, une somme énorme de vingt mille quatre cents livres d'or.

Mais si on voyoit sans inquiétude les richesses s'accumuler dans les Monasteres d'hommes, il paroît que la multitude de filles qui se vouoient à la vie monastique, commençoit à donner de l'ombrage au Gouvernement. Un Loi de l'Empereur *Majorien* fut portée en 458, contre les parents qui forçoient leurs filles à se consacrer à Dieu; il défendit que les filles ainsi offertes par leurs parents, reçussent le voile avant l'âge de quarante ans; il leur accorda la liberté de se marier jusqu'à ce temps.

S. Siméon stilite étoit mort. Un autre Solitaire, nommé *Daniel*, lui avoit succédé. Celui-ci avoit voulu l'emporter sur son devancier, & se tenoit debout sur une espèce de boisseau, placé sur la colonne. Il y gela un certain hiver. Ses disciples monterent à la colonne, & l'en détacherent avec de l'eau chaude & une éponge. Il ne quitta pas pour cela son siège éminent, il y vécut, dit-on, jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans. Il y fut ordonné Prêtre, sans en descendre, par *Gennade*, Evêque de Conf-

Constantinople. Ce fut l'occasion d'un nouveau Monastere, que l'Empereur Léon fit élever auprès de cette colonne pour les disciples de Daniel, qui l'avoient dégelé si à propos. Ainsi, l'on voyoit sans cesse de ces nouveaux établissemens. Une loi du 17 Juillet 468, en fit même des ayles respectables, dont il n'étoit pas permis de tirer les criminels, non plus que des Eglises.

Les Empereurs, les Patriarches déposés étoient relégués dans des monasteres, & s'y faisoient Moines. Les révolutions les plus barbares dans les Cours, & la piété la plus minutieuse dans les cloîtres, un esprit de persécution, d'intolérance affreuse, des querelles religieuses enfantées par l'ignorance, & toujours arrosées de sang, des actes de perfidie, des meurtres abominables; voilà ce qui distinguoit l'Orient aux cinquieme, sixieme & septieme siècles. Avec cela, les Barbares de l'Orient disputoient à des peuples encore plus barbares, de malheureuses provinces avec un acharnement terrible.

Dans toutes ces révolutions, les Moines, qui n'auroient point dû paroître, fomentoient pourtant les divisions; & les premières étincelles de ces embrâsemens sortoient assez souvent des cloîtres. On crut remédier à ce désordre, par une Loi du premier Juin 471, qui défendoit à tous autres Moines, qu'aux Procureurs des Communautés, de sortir de leurs Couvents, de disputer de matières de religion, de tenir des assemblées, ni d'exciter aucuns troubles. Les divers partis des Ariens, des Nestoriens, des Eustichiens en formoient toujours. Révoquer les actes du Concile de Calcédoine, étoit le cri de guerre de tous ces Moines & d'un peuple immense, qui déposoit des Evêques, en créoit d'autres à son gré.

L'Empereur se crut enfin forcé de céder, & de con-

damner ce Concile, par une lettre circulaire adressée à tous les Evêques. Il leur recommandoit de jeter au feu tout ce qu'on y avoit fait. Cinq cens Evêques souscrivirent la lettre de l'Empereur. Ce n'étoit pas assez pour l'emporter.

Les moines n'étoient pas moins divisés entr'eux sur le fond de ces disputes, que le Clergé. Ceux de Constantinople sur-tout s'étoient toujours montrés opposés à ceux d'Alexandrie & de la Palestine. Ils soulèvent le peuple à leur tour contre cette lettre circulaire, appellent à leur tête *Daniel le stylite*, qui veut bien descendre de sa colonne. Il paroît porté au-dessus des flots d'un peuple nombreux; il marche vers l'Empereur, qui dans ce tumulte, n'avoit osé rester à Constantinople, & s'étoit retiré à quelque distance de la Ville. Les Gardes du Prince effrayés, craignent pour leur Maître. *Daniel* leur est suspect; ils n'osent le laisser pénétrer. Il s'en retourne donc à Constantinople, où l'Empereur alors envoie le chercher. Mais il refuse; & quand *Basilique*, quoiqu'il ne fût que l'usurpateur de l'Empire, dont il avoit dépossédé *Léon*, s'oublie jusqu'à aller trouver ce stylite orgueilleux, se jeter baslement à ses pieds, & lui demander pardon de ne point l'avoir reçu. Le Solitaire de la colonne lui répond avec une hauteur & un mépris qui n'étoient pas moins outrageants, quoiqu'il se les fût attirés sans doute par sa lâche démarche. *Daniel* osa lui dire, en présence des assistans, que sa feinte humilité n'étoit qu'un artifice pour couvrir sa cruauté.

Le pauvre Empereur *Basilique*, épouvanté, apprenant que ces Moines avoient déterminé l'Empereur *Léon* à marcher contre lui, fut obligé de se rétracter. Mais bientôt à l'arrivée de ce *Léon*, avec ses Troupes dans Constantinople, il va déposer sa

couronne dans une Eglise & se réfugia dans le Baptistère, avec sa femme & son fils. Il n'y fut pas assassiné; mais on l'en fit sortir pour passer dans un château éloigné, dont *Léon* fit murer la porte, & où les trois infortunés moururent de faim. Voilà où aboutirent enfin tant de discussions théologiques sur les deux natures avant ou après l'Incarnation d'un Dieu, qui n'avoit inspiré à ses Disciples que l'esprit de douteur, de paix & de charité.

Malheureusement à tant de disputes qui désoloient l'Empire & amenoient des scènes si déplorables, vint se joindre une nouvelle querelle sur le culte des Images. Un Evêque nommé *Xenayas*, qui n'étoit pas même baptisé, mais qui prétendoit que son sacre le dispensoit suffisamment du baptême, vint dire le premier : „ que les Anges étant incorporels, il étoit „ déplacé de leur donner des corps, des ailes, des figures humaines; que c'étoit une imagination puérile de faire des colombes en relief, pour représenter le Saint-Esprit; car, disoit-il, il ne s'est pas fait colombe; il a seu'ement paru en cette forme une fois : que ce n'étoit point honorer J. C. que de dépeindre son image, & qu'il n'y avoit que l'adoration en esprit & en vérité qui lui fût agréable. “ D'après cette doctrine, il effaçoit donc les images des Anges, & cachoit celle de *Jésus-Christ* dans des lieux secrets.

Il n'entre point dans le plan de cette Histoire de faire voir à quel point cette nouveauté échauffa des rêtes qui ne s'étoient jamais refroidies sur les matières de religion, & de raconter tous les troubles que causerent les *Iconoclastes*, combattus ou soutenus par les Moines. Enfin, après tant de divisions, le culte des images étoit proscrit. L'Empereur *Théophile*, au lit de la mort, avoit fait jurer *Théodora* & *Théocliste*, de ne

ne jamais renouveler ces semences de discorde , qui , depuis cent-vingt ans , désoloient l'Etat & l'Eglise d'une manière horrible , qui avoit à peine eu ses intervalles. Ce serment étoit-il téméraire , comme le nomme M. Lebeau ? Et en se laissant gagner par les Moines de Stude à devenir parjure & rétablir le culte de ces Images , ne devoit-on pas craindre naturellement de voir se rallumer un incendie éteint un instant par les ruisseaux de sang qu'il avoit fait verser ? La chose , il est vrai , n'arriva point comme on devoit la redouter. Le culte des Images fut rétabli dans un Concile , par une femme assez faible pour demander aux Evêques de ce Concile , la rémission des fautes qu'avoit faites son mari ; prétendues fautes dont elle avoit juré d'observer les dispositions : & le rétablissement de ce culte fut fait sans autre inconvénient , que la déposition du Patriarche *Lécomante* : Patriarche fanatique , comme l'étoient tous les Iconoclastes , qui , consumé de rage & de dépit au fond de son cloître , tentoit encore de crever les yeux aux Images & Statue qui ornoient l'Eglise de son Couvent , malgré deux cents coups de fouet que lui fit donner l'Impératrice *Theodora* , pour réprimer cette fureur religieuse.

Alors on vit les Moines , en troupes de deux à trois cents , descendre des Monts de l'*Olympe* & de *Sinai* , pour célébrer cet événement. La Religion Chrétienne s'accrut & s'étendit sous une Impératrice qui la protégeoit. Les Moines convertissent le Roi des Bulgares , *Bugoris* , & bientôt les Bulgares mêmes. Mais , sans chercher au milieu des révolutions de cet Empire mourant , tous les événements où les Moines eurent quelque part , voyons seulement comment un Empereur détrôné se con-

duisoit avec ces Moines dans un de leurs monastères : on aura une idée juste du respect que s'attiroit encore en Orient la vie monastique.

Cet Empereur Grec, nommé *Romain*, détrôné, relégué dans l'Isle de *Prothée*, y vivoit sous l'habit religieux : il est frappé une fois d'un songe effrayant ; il voit *Constantin*, son fils, précipité en enfer la même nuit de sa mort. Il envoie des Express à Jérusalem & à Rome pour demander des prières, & fait venir des Moines de tous les monastères auprès de lui. Il en vint trois cents. A la messe du Jeudi-Saint, au moment de l'élévation, *Romain* se dévêt ; il se tient debout en chemise, au milieu de l'Eglise ; il y lit à haute voix, par écrit, sa confession générale. A tous les articles, qui devoient être nombreux, les Moines versant des larmes, s'écrioient : *Seigneur, ayez pitié de lui*. Après cette lecture, *Romain* alla demander à tous les Moines l'absolution de ses péchés, en s'inclinant profondément devant eux. Après l'avoir reçue, il communia ; & retiré avec les autres Moines pour prendre le repas, tandis que ceux-ci mangeoient, il se faisoit fouetter par un petit garçon, qui avoit ordre de crier : *Mets-toi à table, méchant vieillard !* Il ne s'assit cependant qu'après les autres, en pleurant & en gémissant comme un enfant. Non-content de cette confession publique, il en envoya des copies, scellées de son sceau, à tous les Caloyers qui ne s'étoient pas trouvés présents, avec de riches aumônes, pour le salut de son ame.

Un grand nombre de ces Moines si ardents à propager la Foi, étoient pourtant tombés eux-mêmes dans différentes hérésies. Sans parler des *Origénistes*, des *Antromorphites*, qui soutenoient que Dieu a une forme humaine, que l'Eucharistie ne servoit

de rien pour la sanctification, gardée du jour au lendemain, les Moines du *Pont & de la Capadoce*, pour se distinguer des autres Moines, dont le Patriarche *Eudatus* avoit condamné les noces & l'usage de la viande, erreur désapprouvée par le Concile d'*Ancyre*; ces Moines du *Pont*, dis-je, ne manquoient jamais de mettre un morceau de viande à cuire parmi leurs légumes. Tous prenoient autant de soin à se distinguer entr'eux, qu'ils mettoient d'ardeur à se montrer dans toutes les affaires publiques. Mais il est temps de repasser d'Orient en Occident, & de voir ce qu'y devenoit le Monachisme transplanté.

CHAPITRE XXXV.

Première réforme de S. Colomban, dans le sixième siècle : ses progrès.

IL N'Y AVOIT guere que quarante ans d'écoulés depuis la mort de *S. Benoît*, & déjà, chose remarquable, l'on se plaint du relâchement qui s'est introduit dans son Ordre. *S. Colomban* passe d'Irlande en France, vers l'an 590, avec douze Moines qui l'accompagnent; ces Moines sont des Missionnaires qu'il destine à prêcher le bon exemple, & à rétablir l'ancienne ferveur dans les cloîtres. La vie monastique en France s'étoit donc troublée bien près de sa source. *S. Colomban* lui-même, après avoir passé quelque-temps dans le Monastere de *Lérins*, pour y renouveler l'esprit de Religion, va fonder de nouveaux Monasteres. Il se croit obligé, dans

celui de *Luxeuil*, de donner une nouvelle Règle à ses disciples. Former si tôt une nouvelle Institution, & étoit accuser secrètement celle de *S. Benoît*.

La nouvelle Institution de *S. Colomban* ne plut pas si généralement, qu'elle n'essuyât quelque critique. Un Moine nommé *Agrestin*, osa la blâmer hautement. Il accusa ses disciples de faire des signes de croix mal-à-propos sur leurs ceuillers, & de porter des tonsures extraordinaires & irrégulières. Mais la Règle de *S. Colomban* fut néanmoins approuvée solennellement dans le Concile de *Macon*, en 625 ; & ce nouvel Instituteur, ensuite chassé de France par la Reine *Bruneault*, n'en répandit que mieux par toute l'Italie & l'Allemagne, le goût de la vie monastique.

La vie Religieuse avoit encore fait peu de progrès en Angleterre. Cependant *S. Benoît*, dans le sixième siècle, l'accrédoit dans cette Isle encore barbare, au milieu d'un peuple féroce. Il y avoit déjà longtemps que le goût en étoit passé en Espagne. Le Concile de *Sarragosse*, dès l'an 380, blâmoit les Ecclésiastiques d'affecter la parure monastique.

S. Benoît évêque avoit mené de Rome avec lui en Angleterre, des architectes, des vitriers & des peintres. On ne favoit point encore dans cette partie de l'Occident, élever des édifices en pierre. On avoit cependant sous les yeux quelques monuments Romains à demi ruinés ; mais on ne les imitoit point. Tous les arts avoient passé de la Grèce dans l'Italie : c'étoit la seule contrée de l'Europe où on les cultivoit un peu. On a lieu de croire que les premiers monastères élevés dans les Gaules, n'étoient rien moins que des édifices de goût & de somptuosité.

S. Colomban rapporta encore de Rome quelques

livres ; mais il se félicitoit surtout d'être accompagné d'un Maître de plain-chant & de cérémonies, que le Pape *Agathon* lui avoit mis en mains. Il y avoit bien en France des Chantres Gaulois, qui prétendoient le disputer aux Chantres d'Italie. Mais tandis qu'ils contestoient sur la préférence, les Chantres de Rome s'accréditoient & passoient dans toute l'Europe. Ne croiroit-on pas lire l'histoire du fameux débat sur la Musique Italienne, avec la Francoise de nos jours ; (a) & ne retrouveroit-on pas dans nos Musiciens François, toute l'opiniâtreté des Chantres Gaulois ?

CHAPITRE XXXVI.

Progrès du Monachisme en Occident.

ON sait avec quelle rapidité & l'Institut de S. Benoît, & la nouvelle réforme de S. Colomban, s'accréditerent en Europe, dans le cinquieme & le sixieme siècles. Tandis que les Lombards ravageoient l'Italie, & faisoient un monceau de ruines du Monastere du Mont-Cassin ; d'autres Barbares, sous le nom de Normands, descendoient sur nos côtes, & s'en retournoient chargés de nos dépouilles. Une foule de petits Seigneurs cessoient pour quelques instants de se combattre & de tyranniser leurs sujets, pour aller repousser ces ennemis étrangers. Mais

(a) Voyez le Dictionnaire de Musique de J. J. Rousseau, au mot *Plain-chant*.

beaucoup d'autres préféroient d'abandonner leurs petits Etats, pour se confiner dans les Cloîtres. Ils y alloient chercher une tranquillité qu'ils ne trouvoient point au milieu des convulsions de l'Europe & du bruit des armes. Le zèle de la Religion servoit à y déguiser leur foiblesse; & plus d'une fois le cœur d'un lâche s'y masqua sous le froc d'un Pénitent.

Des Princes, des Grands de toute espèce se retiroient donc dans ces Monastères. N'ayant pu soutenir le poids de la pourpre Royale & des dignités de l'Etat, ils y portoient la chappe. Ils y chantoient les offices; tant il paroïsoit peut-être plus facile de psalmodier & de faire des genuflexions avec grâce, que de gouverner les affaires publiques. La solitude Monastique étoit devenue dans ces siècles, comme une affaire de mode. On y renonçoit au monde, ainsi qu'on renonce aujourd'hui à la vie, lorsqu'on n'a pas le courage d'en supporter les amertumes & les traverses. Il faut pourtant se méfier de la vérité de ces listes nombreuses de Princes & de Grands, dont les annales de quelques Ordres Monastiques prétendent se faire honneur. On a assez bien prouvé qu'*Arator*, *S. Cloud*, *Grégoire de Tours*, *Benoît*, premier du nom, Pape, *Pelage II*, aussi Pape, *Salomon III*, Roi de Bretagne, *Flodoard*, &c. &c. n'avoient jamais été des Bénédictins. On a aussi dépouillé d'autres Ordres, des grands noms dont leur humilité se glorifioit. (a) Mais il ne leur en reste encore que trop, pour faire voir combien la vie Religieuse avoit fait de puissants

(a) Voyez le Livre qui a pour titre : *les Moines empruntés*, qui a paru en 1618.

progrès. On continuoit d'être admis dans les cloîtres, dès l'âge de dix ans. Aussi plusieurs Monastères en France, comptoient-ils jusqu'à trois cents Religieux dans leur enceinte. Ils y entrentenoient une psalmodie continuelle, qu'ils appeloient *laus perennis*.

Quand je vois dans ces siècles, des Abbés à la tête des Troupes enrégimentées de leurs vassaux, des Moines apportant des reliques sur la brèche; des Princes, des Villes se faisant la guerre pour avoir des reliques, des Théologiens combattant les erreurs des Manichéens ou des Sémi-Pélagiens; je me représente sans cesse ce malheureux Empire d'Orient, expirant par les blessures que lui avoient faites tant de disputes théologiques.

En effet, si je considère cet Empire Romain prêt à renaître de ses cendres sous Charlemagne, je remarque qu'on y agit encore ces mêmes questions qui avoient éclairé la décadence de l'Empire Grec. Je vois que tandis que les Moines fomentent ces fureurs perpétuels de discorde, les Pontifes de Rome en profitent pour établir plus solidement leur nouvelle puissance, & font paroître ces fausses Décrétales, connues sous le nom de *Priscatus-Mercator*, composées par un Moine nommé *Algéram*, Abbé de Soissons.

C'étoit au milieu de semblables querelles excitées & soutenues constamment par les Moines Grecs, que les Patriarches de Constantinople avoient affermi leur autorité sur les ruines du trône de Constantin. Aussi l'Empire de Charlemagne, après toutes ces discordes théologiques, marcha-t-il aussi rapidement à sa ruine que celui de l'Orient. Le fils de cet Empereur, *Louis-le-Débonnaire* fut obligé de se prosterner sur un *Cilice*, devant le grand autel

de l'Eglise de N. D. de Soissons, en présence d'une foule d'Evêques & de Moines. On le dépouilla ignominieusement de son épée, de son baudrier, de son habit; & le malheureux & foible Prince, en faisant la confession des coupes qui lui avoient attiré des marques si cruelles de l'indignation du Clergé & des Moines, fut obligé d'avouer, entr'autres choses, qu'il avoit fait marcher ses Troupes en Carême, & indiqué un Parlement un Jeudi saint. Il fut après cela rasé & enfermé pendant un an, dans une cellule de Moines de l'Eglise de S. Médard, revêtu d'un sac de Penitent. Un *Vala*, Abbé de Corbie, un autre Abbé du cloître de Saint-Denis, avoient préparé cette scène affreuse, dont un Monastere fut le théâtre; & sans-doute pour la justifier, ils ne manquèrent pas de citer à *Louis-le-Débonnaire*, l'exemple volontaire ou forcé qu'avoit donné l'Empereur Grec Romain, dans l'Isle *Prothée*. Qu'auroient pensé les pieux Solitaires des déserts, & combien leur humilité n'eût-elle pas été choquée, s'ils avoient pu prévoir que l'orgueil de leurs successeurs seroit fléchir les genoux des Rois, devant ces misérables haillons tissus de poil de chèvre, dont ils s'enveloppoient, & qu'ils nommoient des *Cilices*?

Je crains d'ajouter à un tableau si révoltant. Je ne dirai rien des suites funestes qu'eut la nouvelle opulence des Moines. Elle fit périr presque toutes les vertus qu'avoient soutenues long-tems la pauvreté & la vie laborieuse. Enfin, comme je ne parlerai point du courage que quelques-uns de ces Moines montrèrent dans les armées, contre les courses des Normands, je ne dirai rien de la mollesse & de l'incontinence qui s'introduisit dans les cloîtres, avec les richesses, à mesure qu'on les leur prodigua. Je ne blâmerai pas non plus les Moines de ces siècles,

d'avoir falsifié tant de chartes, de diplômes, tant de cartulaires. Je n'irai point, avec l'Abbé *Thrimème*, faire l'énumération scandaleuse de leurs vices dans l'intérieur de ces cloîtres; car je n'écris point pour flatter la malignité: je veux plutôt continuer de rechercher ici, en suivant le fil de l'Histoire, quelle influence eut le Monachisme sur le sort des Etats.



CHAPITRE XXXVII.

Du Monachisme, aux huitieme & neuvieme siècles.

LORS qu'on rétablissoit dans le Concile d'Aix-la-Chapelle, en 817, l'ancienne discipline des Moines de l'Occident, par de sages réglemens, ceux de l'Orient disputoient encore dans le malheureux Empire Grec, sur l'adoration due à quelques images grossières, à quelques statues informes. Charlemagne profcrivit dans ses Etats ce culte tant contesté, qui n'y produisoit pourtant point autant de troubles que dans la seule enceinte de Constantinople. Tandis que les Patriarches qui avoient succédé aux Empereurs, assembloient encore dans cette Capitale, de nouveaux Conciles, pour y discuter quelques points de Théologie inextricables, les Scythes & les Bulgares inondoient les campagnes de sang. Déjà les Musulmans s'étoient rendus maîtres de toute l'Asie Mineure. Un imposteur entreprenant & heureux avoit fait reconnoître sa Loi dans ces contrées témoins de nos mystères, & l'erreur paroissoit avoir étouffé la vérité, trop obscurcie par tant de disputes. Le

Chef de ces fiers Musulmans, avoit ses temples élevés à côté de ceux de Jesus-Christ : le tombeau du Prophète de la Mecque avoit aussi ses pèlerins , comme l'Eglise du saint Sépulcre.

On pratiquoit encore alors en Europe cette vertu si touchante de l'hospitalité, & si peu connue dans nos climats, surtout depuis que nous avons des auberges sur les routes pour recevoir les étrangers. *Mahomet* avoit fait de l'hospitalité, un des premiers préceptes de sa Loi ; cet acte de l'humanité bienfaisante, est encore aujourd'hui dans tout l'Orient, un des commandements de sa Religion des mieux suivis. Des édifices vastes & somptueux, entourés de longues galeries destinées à cet objet, y ont à-peu-près la forme de nos cloîtres, & sont beaucoup plus utiles.

On voyageoit donc beaucoup dans ces siècles, parce que les Voyageurs trouvoient par-tout des secours. Une foule immense de pèlerins passoit continuellement de l'Occident en Orient. Elle se dérobait aux ravages que nécessitoient les convulsions de l'anarchie en Europe. Soit par oisiveté, ou par dévotion, soit qu'elle préférât l'aisance qu'elle trouvoit sur les routes à la vie dure & pénible de l'esclavage, elle alloit visiter les Lieux-Saints.

Malheureusement en passant dans ces climats étrangers, elle s'y trouvoit exposée à cette maladie cruelle qui attaquoit la peau, & qui, sous le nom de la *Lèpre*, excita depuis parmi nous, tant d'horreur pour ceux qui en étoient infectés. Ces hospices d'ailleurs ouverts si facilement aux Voyageurs, se fermoient aux malheureux pèlerins de l'Occident, qui en étoient attaqués. Le seul fruit pour eux d'un si long voyage, étoit de périr dans l'opprobre & l'in-

digence, au milieu des ruines de ces lieux miraculeux, qu'ils étoient venus visiter de si loin, & avec tant d'ardeur. Que ceux qui savent avec combien de précautions on évitoit chez nous la rencontre des Léproux, qu'ils étoient obligés dans quelques-unes de nos Provinces, de se tenir toujours *sous le vent*, de porter aux mains certaines *Clicquettes*, pour avertir de loin les Voyageurs de s'écarter d'eux sur les routes; que ceux, dis-je, qui sont instruits de ces détails, se représentent comment devoient être reçus des Chrétiens *Lépreux*, au milieu d'une nation & d'un culte étranger; mais qu'ils n'accusent point inconsidérément de barbarie & d'inhumanité, des peuples chez qui l'hospitalité, comme nous l'avons dit, fut constamment & est encore la première des vertus.

Il semble cependant que l'horreur qu'inspiroient des maux si hideux & si dégoûtans, auroit dû détourner bientôt ces pèlerins du voyage de la Terre-Sainte, où ils alloient les rechercher avec tant de fatigues. Mais leur ardeur ne s'en ralentissoit point; les chemins continuoient d'être couverts d'une foule d'hommes pieux, qui, un bourdon à la main, marchaient gaiement vers Jérusalem, ou qui en revenaient en se grattant le corps, tous chargés de pustules & de reliques. Ne pouvant suspendre la pieuse ferveur de ces pèlerins, il fallut donc les secourir lorsqu'ils étoient excédés par les fatigues ou les maladies.

C'est alors qu'on vit des hommes se dévouer dévotement à soulager le ramas de tant d'infirmités: des retraites, des hôpitaux de toute espèce s'ouvrirent. Le Monachisme cessa pour le moment d'être une suite de contemplations, de privations, de tortures, indifférentes au bonheur du genre-humain.

La vie des Religieux hospitaliers, fut une continuité d'actions vraiment vertueuses, qui alloient directement au bien de l'humanité. Non-seulement ils recueilloient les malades dans leurs maisons, & ils en prenoient le soin; mais convalescents ils les secouroient encore. On les voyoit mettre la cuirasse sur le froc, & s'armer pour les accompagner sur les routes, lors de leur départ. Il ne leur suffisoit pas d'avoir rendu la vie à ces malheureux Chrétiens, ils vouloient la leur conserver encore contre les attaques des Barbares qui faisoient sans cesse des incursions jusque dans le territoire de l'Empire. Heureux ces Religieux hospitaliers & militaires! Institution vraiment estimable, s'ils ne s'étoient jamais servis de leurs armes que pour défendre la foiblesse contre la violence & l'oppression, & s'ils ne les avoient jamais trempées avec joie dans le sang des Infidèles, qu'ils faisoient en même temps le vœu fanatique d'exterminer de tout leur pouvoir.



CHAPITRE XXXVIII.

Origine des Moines Hospitaliers & Militaires.

DES AUTEURS ont prétendu qu'on devoit voir parmi les Nègres de l'Éthiopie, l'origine de ces sortes d'Institutions religieuses & militaires, destinées à défendre les intérêts de la Religion, contre les Hérétiques qui la troubloient. D'autres ont reculé l'époque de cet établissement jusqu'au quatrième siècle; ils croient voir l'esprit de cette Chevalerie dans les *Donatistes*, qui marchaient toujours en bande, les armes à la main, se disoient

les défenseurs de la Justice, mettant les esclaves en liberté, & obligeant les créanciers à décharger leurs débiteurs.

Mais plusieurs Ecrivains plus modérés & moins doctes, se fixent à *Constantin*. Ils ont cité des Chevaliers de l'Ordre de son nom. Il paroît en effet qu'il a existé des Chevaliers de l'Ordre de *Constantin*, armés pour protéger les orphelins & les veuves, & suivans la Règle de *S. Basile*. Quel que soit le Fondateur de cet Ordre, il est certain qu'il avoit conçu les plus grandes espérances de le voir se répandre universellement. Selon un des statuts qu'il lui donna, le Grand-Maître devoit avoir des Vicaires-généraux par tout le monde; il nomme les principales villes où ils devoient résider. Ces espérances, sans doute, étoient assez bien fondées sur les progrès immenses qu'avoient fait les Ordres nés précédemment. Il s'agissoit d'ailleurs de se répandre par la force de l'épée. Ces Chevaliers s'érigeoient déjà en conquérans; leur devise étoit une croix de feu, avec ces mots: *in hoc signo vinces*. Les *Acémètes*, les *Freres-unis* de *S. Grégoire l'illuminateur*, & tant d'autres sous d'autres noms, n'avoient encore employé pour se disperser, que l'intrigue, la persuation & les fatigues. Mais tout alloit changer. A ce premier Ordre de *Constantin*, succéderent bientôt ceux de *S. Lazare*, de *Jérusalem*, de *N. D. du Mont-Carmel*, du *Mont-Joie*, de *S. Côme*, de *Ste Catherine*, du *Mont-Sinaï*, des *Chevaliers du Silence*, de *S. Blaise*, de *S. Gérion*, &c. (a) Tous ces Moines associerent le poignard au chapelet, &

(a) Voyez l'Histoire des Ordres de Chevalerie, par Hermant.

l'épée à la croix. Tous se signalèrent dans ces malheureuses expéditions des Croisades, où le délire de la Chevalerie, mêlé à l'esprit de Religion, produisoit des événemens si bizarres & si funestes.

Soit que ce fût par esprit d'humilité, soit qu'il fallût soutenir le courage des Lèpreux avilis, les Chevaliers de S. Lazare avoient toujours un de ces Lèpreux à leur tête, pour Grand-Maître. Tous les Chevaliers des hôpitaux de Jérusalem ayant été tués par les Infidèles, ils se trouverent une fois dans l'impossibilité de suivre l'usage. Ils s'adresserent au Pape Innocent IV., pour en obtenir la permission de se choisir pour Grand-Maître, *un homme sain*, & le Pape les renvoya à l'Evêque *Frescatti*, pour consulter, *si cela se pouvoit faire selon Dieu*. Assez d'autres usages de ces Institutions Religieuses & Militaires, ne nous paroîtront pas moins singuliers dans la suite.

CHAPITRE XXXIX.

De l'usage de la psalmodie chez les Moines; s'il ne seroit pas à desirer qu'elle se fît en langue vulgaire

JUSQU'ICI nous avons vu les Moines tantôt solitaires, tantôt vivans en troupe, quelquefois errans & vagabonds, humbles, doux, effrayés & craintifs dans les déserts de la Thébaïde; audacieux & turbulens dans Constantinople; insensés, fanatiques surtout dans l'Inde, & enfin hospitaliers & guerriers; changeant les cabanes en des monastères

somptueux , & se rapprochant toujours un peu de la maniere de vivre des pays qu'ils venoient habiter.

En France , dans le Monastere d'Agde en Provence , où l'on comptoit trois cent soixante Moines , S. Césaire le premier , vers l'an 506 , oblige les Laïques de chanter des pseumes dans l'Eglise , comme les Clercs , afin qu'ils n'eussent pas le temps de causer ; & comme le peuple de cette contrée étoit composé en partie de Grecs étrangers , ou de Grecs fondateurs de la Colonie de Marseille , & de plusieurs autres Colonies , l'Abbé Césaire les assujétit à chanter tant en Langue Grecque qu'en Langue Latine. Les Religieux Grecs de l'Ordre de S. Basile , passant chez les Esclavons , d'un autre côté , en avoient adopté la Langue Esclavone dans leur Liturgie.

Sans doute , on ne sauroit faire un crime à ces premiers Moines Esclavons de ces légers changements ; peut-être même seroit-il à souhaiter qu'on les eut imités plus généralement. Il semble que tous les Psalmodistes de l'Univers , priant pour un peuple , n'auroient jamais dû avoir d'autre langue que celle de ce peuple même. Des hommes dont le ministère étoit d'invoquer l'Etre-Suprême , n'auroient jamais dû se servir d'un langage qui lui étoit étranger. Il paroît tout naturel enfin de penser , que les Gaulois & les Francs , écrasés long-temps par la puissance des Romains , ne devoient point appeler à leur secours le Dieu des armées avec l'idiôme de leurs ennemis. Cet usage a prévalu chez toutes les Nations Chrétiennes. Les Dieux du Paganisme ont été renversés , & l'on a conservé la langue dans laquelle les payens les invoquoient. Mais on ne pourroit savoir mauvais gré aux premiers Moines , s'ils avoient réformé leur psalmodie à cet égard ; si en s'établissant en France ils

avoient chanté en François, en Espagnol dans l'Espagne, en Italien dans Naples & la Sicile. Sans doute la Religion y eût pu gagner ; comme elle a tiré avantage de l'exemple que nous a donné le Cardinal Duperron, d'écrire le premier en français sur des matieres de Théologie ; ou du moins l'humanité s'en fut honorée ; les trois quarts des habitants de l'Europe n'eussent point ressemblé à des sauvages stupides, en imitant servilement des usages dont ils ne connoissent point l'origine, en écoutant avec attention un langage qu'ils n'entendent point, en se pénétrant de joie ou de tristesse à certains mots dont ils ne soupçonnent pas même la signification. Lorsqu'on y réfléchit, on a vraiment lieu d'être étonné que des gens qui consacroient leur vie à chanter les louanges de l'Etre-Suprême, n'aient pas tenté du moins partout de le faire dans une langue qui leur ait été connue & familière, comme l'ont fait depuis les Protestans en Europe. Mais qui ne fait qu'à n'envisager les choses que d'un certain côté, tout chez les hommes est plein de contradictions & de bizarreries ?

Ne seroit-ce pas, par exemple, une chose singulière, que cette psalmodie en elle-même, vue de certaine maniere ? Des pénitents austeres sous la cendre & la haire, se piquent à l'envie, par esprit de perfection, de réciter le plus grand nombre de pseumes, [Nous en avons vu qui en psalmodioient cent-cinquante de suite, appuyés sur deux béquilles.] & rarement ils les comprennent. On croit au moins que ces pseumes sont l'ouvrage de quelques pieux Solitaires dont ils imitent la conduite ainsi que les prieres. On a recours à l'Histoire ; on consulte le nom de *David*, qu'on lit à la tête de ces pseumes : mais combien n'est-on pas surpris quand on voit que

que la vie de ce Roi prophète ne ressembloit jamais presque en rien à celle de ces Moines qui ne peuvent se rassasier de la lecture & du chant de ses ouvrages. En effet, le premier vœu que ceux-ci ont fait, a été de garder la continence, & de méconnoître les inspirations de la nature. Mais David s'est marié; il a eu des enfants. Saül lui a demandé cent prépuces des Philistins: David lui en a apporté deux cents bien comptés; & il a eu la fille de Saül, au moyen de cette dot. (a) Quoique David ait été un si violent ennemi des prépuces, il s'est allié avec la fille d'un incirconcis; (b) il a eu des concubines à Jérusalem. David, dans sa vieillesse, ne pouvant être échauffé par les habits dont on le couvroit, souffrit qu'on lui amenât les plus belles filles que l'on pût trouver, pour coucher avec lui. (c) Il y a donc bien loin de la vie de David sur le trône, avec celle de ces Réclus, dès l'âge le plus tendre, dans les cachots où ils se condamnent. On dit, à la vérité, que David se repentit de ses désordres, & qu'il fit pénitence l'espace d'une ou de deux années; on ajoute que ce fut alors qu'il composa ces psaumes, où l'on rencontre tant de choses admirables & pleines d'énergie; production bien étonnante d'une ame glacée par la vieillesse, d'un corps en qui toute chaleur paroïssoit éteinte! Mais enfin, il paroît constant que les premiers Moines n'ayant pas donné dans les mêmes égarements, ils ne devoient pas avoir les mêmes regrets; n'ayant point à se repro-

(a) Livre de Samuel, Chap. XVII. v. 27.

(b) *Idem*, Chap. III. v. 3.

(c) Premier Livre des Rois, Chap. I.

cher la vie licencieuse du Prophète, ils ne devoient point rigoureusement se soumettre à la même pénitence ; ayant gardé toute leur vie la continence la plus exacte, il pourra toujours paroître singulier qu'ils s'obstinassent à réciter tous les soirs, *que leur chair étoit toute couverte d'ulceres, & leurs reins pleins d'ardeur & d'illusions*. C'est ainsi qu'en examinant sous un certain point de vue tous les usages de la vie & des cloîtres, on seroit peut-être étonné des bizarreries qu'ils présentent. Mais sans reprendre les choses de si loin, il suffisoit, sans-doute qu'il existât dans la langue d'un peuple chéri de la Divinité même, un recueil de prières touchantes & sublimes, produites par l'esprit de pénitence, pour que ces premiers Moines fussent bien fondés à en faire usage, & que l'Eglise Grecque & latine fit bien de les adopter dans sa Liturgie. Sans s'arrêter plus long-temps sur ces réflexions, suivons les progrès rapides que vont faire tant de nouveaux Ordres après l'établissement de celui de S. Benoît.



CHAPITRE XL.

Idee de l'Europe au huitieme siècle. Des Chanoines-Réguliers.

ON NE COMPTOIT pas encore dans une seule province de l'Occident, comme dans la seule Egypte, soixante-seize mille Moines, & vingt mille Religieuses. Mais la vie monastique cependant y étoit tellement en honneur, que la plupart des

Princes, comme je l'ai dit, non-seulement se retireroient volontairement dans les cloîtres pendant leur vie, mais que les Loix leur en faisoient un devoir dans quelques occasions. Le Concile de Sarra-gosse en Elpagne, par exemple, en 691, ordonna que les veuves des Rois prendroient l'habit de Religieuse, & s'enfermeroient dans un monastere pour le reste de leurs jours.

Mais on n'attendoit pas de pareils moments pour mettre sa gloire à mourir couverts d'un cilice. On voyoit les Princes transportés sans cesse d'une Abbaye à l'autre sous la coule & la chappe. J'imagine que ces braves Guerriers que conduisoit à la conquête des Gaules, *Clodion-le-Chévelu*, *Childeric* & tous ces Chefs des Francs qu'on distinguoit à la longueur & à la beauté de leurs cheveux, n'auroient guere reconnu sous un froc, & avec une tête rasée, les successeurs de tous ces vaillants conducteurs, de ces courageux *Rollands*, dont ils chantoient les actions de valeur dans leurs marches militaires.

Le Monachisme s'étoit déjà tellement accrédité, que le Clergé même ne crut, pour ainsi dire, pouvoir posséder quelques vertus, s'il n'imitoit la Règle des Moines, & jusqu'à leurs vêtements. On connoit la Lettre du Pape *S. Célestin* aux Evêques des provinces de Vienne & de Narbonne en 428 : il reprend certains Evêques de ce qu'ils portoient un habit particulier, un manteau, une ceinture ; „ habit, leur dit-il, peut convenir à ceux qui vivent dans des lieux écartés, c'est-à-dire, *aux Moines*. „ Mais pourquoi changer dans les Eglises des Gaules, „ la coutume pratiquée, &c. “

Cependant *S. Césaire*, Evêque d'Arles en 501, assujétit le premier ses élèves à la vie commune. Il n'avoit que sa cellule, comme les autres Clercs ; il

marchoit nuds pieds, & portoit le cilice. Il écrivoit devant une table, d'une main, & faisoit des filers ou des nœuds de l'autre. Le Dimanche il se levoit à minuit & faisoit dix lieues de suite par esprit de mortification. Mais cet Evêque avoit été Moine, & conservoit ses anciennes habitudes.

Enfin, *S. Chodogand*, Evêque de Metz, vers l'an 743, se plaignant des désordres des Clercs de son diocèse, ne crut pouvoir y remédier qu'en les confinant aussi dans un cloître. *Charlemagne* adopta depuis cette manière de voir. On lit dans une de ses Ordonnances, que les Clercs devoient choisir de deux choses l'une, ou de vivre selon l'institution canoniale, ou selon l'institution monastique.

Ces noms de *Canonial* ou *Chanoine*, tirent leur origine du mot *Canon*, lequel signifioit la ration de bled ou de vin, &c. qu'on distribuoit par jour, par semaine à ces Clercs. *S. Chrodogand* les engagea de renoncer à la propriété de leurs biens; il leur donna une Règle en trente-quatre articles. Par exemple, il les assujétit au travail des mains, à la pratique du silence dans certains temps. Il leur vanta l'utilité de la confession, & voulut que ses Clercs se confessassent deux fois l'année, à leur Evêque, ou aux Prêtres que l'Evêque auroit commis. Il dut y avoir nécessairement quelque différence dans les usages des contrées où régnoit le despotisme affermi depuis des siècles, avec ceux des lieux où l'anarchie la plus affreuse faisoit ses ravages. Ceci explique pourquoi les Supérieurs de l'Orient exigeoient rigoureusement chaque jour, de leurs Moines, un aveu de leurs plus secretes actions, & de leurs moindres pensées, que nos Supérieurs de l'Occident n'osoient encore que recommander comme une pratique salutaire, deux fois l'année.

Ce qu'on apprend encore par l'un des articles de la Règle de *S. Chrodogand*, c'est que la confession n'étoit point de son temps une préparation nécessaire pour recevoir la Communion. Ce saint Instituteur voulut que ceux qui seroient reconnus pour avoir caché quelque péché, reçussent la discipline, ou fussent jettés dans une prison; mais il leur prescrivit en même-temps de recevoir eux-mêmes le corps & le sang de Jesus-Christ sous les Dimanches & les jours de grandes Fêtes.

On pourroit peut-être remarquer encore dans cette Règle, si tant d'autres monuments ne l'attestoient, combien on avoit d'horreur dans ces siècles pour les excommuniés. Il suffisoit d'avoir le moindre commerce avec eux, pour partager les mêmes peines, le même abandon général; & cette excommunication étoit, comme dans la Règle de *S. Benoît*, la punition de quelques fautes monastiques.

Enfin, le nom de Chanoine, qu'on donnoit indifféremment dans son origine à tous les Officiers de l'Eglise, aux Sonneurs & aux Fossoyeurs, à tous ceux qui recevoient une *ration* par jour, par semaine ou par mois; ou plutôt l'état de ces Chanoines qui de nos jours, est devenu le synonyme d'une pieuse oisiveté, d'une vie facile & abondante, d'une fertile & luisante indolence, étoit dans son institution, une condition très-dure & très-pénible. Outre le travail des mains, que *S. Chrodogand* leur imposa, il les assujétit, par le vingt-quatrième article de sa Règle, à servir dans les cuisines: il n'en excepta que les Archidiacres & les Prémiciers.

Je ne dirai rien de l'obligation où il les plaça de venir tous les jours au Chapitre, après l'Office de Prime, lire quelques Homélies, & recevoir les ordres & les réprimandes de l'Evêque & de l'Ar-

chidiacre. Faut-il s'étonner après cela, si dans les dixieme & onzieme siècle, tant de Cathédrales & de Collégiales se rédimoient des visites de leurs Evêques, à des prix si considérables ? Aussi déjà la discipline s'étoit-elle relâchée dans les cloîtres de ces Chanoines. Bientôt ils cessèrent de vouloir vivre en commun, & de tous les préceptes si sagement enseignés par S. Chrodogand, ils n'observerent plus que le dix-huitieme qui défendoit, sous une punition expresse, *d'arriver trop tard à table* ; ou le quatrieme qui enjoignoit aux Chanoines qui ne seroient point venus à Complies, *de ne rentrer chez eux, que l'heure de Nocturnes ne soit venue.* (a) Hermant convient que dès qu'ils eurent ainsi secoué la Règle de leur Instituteur, comme un fardeau trop pesant, ils tombèrent dans des crimes honteux. Ce fut en vain que le Pape Nicolas II., dans un concile en 1059, Alexandre II., dans un autre concile en 1063, voulurent les rendre à leur premiere perfection & rétablir la vie commune : quelques uns renoncèrent à la propriété de leurs biens & se conformèrent aux ordres du Pontife : en reprenant l'ancienne discipline des Clercs, ils reprirent aussi l'ancien état de Chanoines Réguliers : mais le plus grand nombre refusa de passer sous l'ancien joug : alors s'établit cette distinction entre les Chanoines des Cathédrales, épars & libres, & ceux qui vivent en commun rassemblés dans les cloîtres.

Il est si vrai que les Chanoines n'étoient que de véritables Moines dans leur origine, quoique ces rejets d'aujourd'hui la tige qui les a

(a) Voyez Hermant, Histoire des Ordres Religieux, Tom. I. p. 209.

produits , que leur habit ne les distinguoit pas plus que leur Regle , des anciens Religieux. Ils portoient de la tête aux pieds , cet aumusse qu'ils ont depuis trouvé plus commode & plus honnête de porter sur le cou , & ensuite sur le bras. En se dépouillant ainsi la tête d'une fourrure de peau qui la décoroit , ces anciens Moines à ration fixe ont été obligés de soigner leurs cheveux plus particulièrement. De-là , comme le remarque l'Auteur du Livre des *Cérémonies Religieuses*, est venu l'usage de la poudre ambrée , de la ceinture de soie flottante , des calottes luisantes , du fin chapeau de castor , du petit rabat bien empesé & des jolies manchettes.



CHAPITRE XLI.

Que c'est aux Moines , & particulièrement à S. Chrodogand , qu'on doit l'usage de payer les Messes.

L'INSTITUTION de S. Chrodogand offre une autre époque bien remarquable. Jusqu'alors toutes les Messes avoient été dites gratuitement : c'étoit une observation juste & rigoureuse des textes de l'Evangile. (a) On n'étoit pas le maître , pour quelques pièces de monnoie , de faire descendre la Divinité sur les autels à sa volonté & aux heures de sa commodité. Le sacrifice le plus auguste & le plus imposant

(a) *Gratis accepistis , gratis date. Nolite possidere aurum neque argentum , neque pecuniam in izonis vestris. Matth. 7 & 39.*

n'étoit pas offert précisément par ce qu'on en avoit fait les frais. On disoit peu de Messes encore , & les Fideles étoient dans l'usage de faire quelques oblations volontaires, qui consistoient en pain , vin , cire ou farine &c. tels que les pauvres en présentoient dans les sacrifices Judaïques , ne pouvant fournir des Genisses , des Moutons , ou des veaux gras , comme faisoient les riches. On apportoit le plus communément les prémices des fruits qu'on recueilloit. J'ai vu cet usage conservé dans quelques villages de Flandre , & ce qu'il y a de singulier , c'est que si on en excepte les habitans du pays , tous les autres le trouvoient indécent. Les Prêtres vivoient de ces offrandes : mais ils vivoient mal avec de la farine & des fruits. Néanmoins cette pieuse pratique étoit soigneusement recommandée aux peuples par les Evêques , par les Souverains Pontifes mêmes , qui ne vouloient point qu'on vint à la Messe , les mains vuides , c'est-à-dire , qui vouloient qu'on fit vivre leurs soldats. Mais tous les besoins de la vie ne peuvent être remplis avec des offrandes. Il faut de l'argent effectif dans mille occasions. Comment en obtenir ? C'est de quoi s'occupa S. Chrodogand. Il permit donc à ses Prêtres-Moines de garder chacun pour son utilité , ce qui lui seroit offert particulièrement pour sa Messe , pour réciter quelques psaumes , pour faire quelque confession , *pro Missâ sua & pro Confessione*. Il leur prescrivit de ne mettre en commun que ce qui seroit offert pour le commun. Il fut ainsi le premier qui distingua ce qui étoit offert au Prêtre , d'avec ce qui étoit offert à l'Eglise , qui sépara la rétribution faite au Célébrant , d'avec l'oblation faite sur les autels. Il est bien vraisemblable que , quoique les sacrifices continuassent d'être offerts pour le commun des Fideles , ceux qui avoient

contribué plus particulièrement à les paier, y eurent une part spéciale. Aussi trouve-t-on dans les plus anciens Missels, cette formule : *Memento, Domine, ... & eorum qui nobis bona fecerunt, & qui nostris orationibus se commendaverunt.*

On ne sauroit croire combien d'abus résulterent de cette disposition de la Règle de S. Chrodogand. Il donna l'exemple d'une avidité deshonorante. Les Confesseurs non contents de recevoir un salaire pour l'absolution qu'ils donnoient, enjoignirent aux Fideles de faire dire des Messes pour leur pénitence, & les Conciles furent obligés plus d'une fois de s'élever avec force contre cette prévarication. Dès-lors, par une suite nécessaire, s'ensuivit l'oubli des offrandes publiques, & naquit ce trafic secret entre les Prêtres & les particuliers qui ont besoin de leur ministère. On vit les uns caresser le pénitent qui faisoit briller l'or, indulgents ou sévères en proportion de sa libéralité : les autres donner des Messes au rabais. Quelques-uns ne pouvant se résoudre à laisser échapper la rétribution de celles qu'on leur demandoit, & s'en trouvant d'ailleurs surchargés, soudoyèrent d'autres Prêtres pour venir les acquitter aux différents autels de leurs Eglises, aux conditions néanmoins de retenir quelques sols pour le profit de cet abandon. On vit les autres rechercher avec empressement les fêtes tumultueuses, dans lesquelles de nombreuses assemblées fréquentoient quelque temple particulier. Ils y couroient armés d'une étole, pour y dire à prix d'argent, quelques évangiles, pour y marmonter quelques prières, au son agréable que donnoient quelques pièces de monnoie jettées dans un bassin placé sous leurs yeux. On vit enfin des Prêtres & des Moines de toute espèce assiégeants le lit des malades ; s'insinuans avec adresse dans leur es-

prit , pour en extorquer , sous de précieux prétextes , un *trentain* , un *annuel* , ou telle autre quantité de Messes , au prix le plus haut possible , ou même quelque fondation à leur Eglise , quelque charité pour leur couvent. Le nombre des Prêtres s'étoit déjà tellement augmenté au neuvieme siècle , qu'on voyoit avec autant de douleur que d'indignation , dit *Dagobert de Lyon* , la plupart des Ministres des autels se mettre à la solde des riches , jusqu'à ne pas craindre d'être honorés du titre de leurs palfreniers. Au sortir de célébrer la Messe , ils ne rougissoient pas de prendre le soin des chevaux ou des chiens de chasse de leurs Maîtres. Ces désordres , ces abus nés des besoins peut-être plus encore que de l'avidité , achevèrent d'humilier le Clergé auprès des Moines qui s'enorgueillissoient dès lors de pouvoir subsister sans ces humiliations & de leurs propres facultés. Mais c'est à S. Chrodogand qu'il faut reprocher cette vénalité honteuse des offices Divins , qui au fond , a plus enrichi les Chanoines ses enfans , que tout le reste du Clergé. C'est à S. Chrodogand enfin qu'il faut savoir gré d'avoir le premier fouillé cette mine , d'autant plus féconde , qu'ici la rétribution ne paroïssoit être que le prix légitime d'un travail.



CHAPITRE XLII.

Des Chanoinesses Régulières , au neuvieme siècle.

CETTE époque fait vraiment une révolution dans l'histoire de la vie Monastique. Avant le fondateur des Chanoines Réguliers , toutes les Religieuses

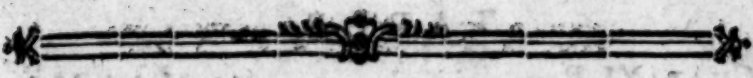
étoient soumises à la Règle de S. Benoît, & desservient des hôpitaux. On ne pouvoit renoncer au monde, sans lui rester utile. Il y avoit de même un hôpital constamment établi dans chaque Monastère d'hommes. Le premier point de la perfection Religieuse étoit un attachement compatissant pour l'humanité malheureuse, & un desir ferme de la soulager. Tous les Monasteres lui étoient dédiés. Mais avec les Chanoines s'introduisit le goût des occupations plus agréables. On consuma dans des exercices faciles de dévotion, le tems qu'on donnoit à veiller autour du lit des malades. Des Dames, sur la fin du huitieme siècle & au commencement du neuvième, imitèrent la vie des Disciples de S. Chrodogand. Plusieurs abandonnerent pour cet effet la Règle de S. Benoît. Cette nouveauté se répandit spécialement dans un petit coin de l'Allemagne. Elle paroissoit ignorée ailleurs en Europe, jusqu'au milieu du onzième siècle. Chaque Religieuse renonçoit aux usages de la vie civile, sans renoncer à son patrimoine. Elle demouroit dans sa maison, y exerçoit l'hospitalité, sous le cilice & l'aumusse. Le Concile d'Aix-la-Chapelle en 816, leur avoit permis d'avoir des servantes. Il s'opposa seulement à ce qu'elles défendissent elles-mêmes leurs intérêts en justice. De cette vie libre & solitaire il ne tarda point à résulter des abus scandaleux. Le deuxième Concile de Latran, en 1139, défendit enfin à ces Religieuses Chanoinesses, de vivre dans des maisons séparées où elles s'adonnoient plus souvent au libertinage qu'à la priere. Il les réunit & leur fit faire le vœu de renonciation à leurs biens. Elles prirent alors une consistance qu'elles n'avoient point, & l'on vit se former une association régulière, qui embrassa les mêmes réglemens faits pour les Disciples de S. Chrodogand, comme

elle en adoptoit les vêtemens. Elles s'habillèrent d'une longue robe de peau, nommée alors *pelliceum*, sur laquelle elles mirent le rochet de toile blanche, appelé *sur-plis*, parce qu'il se mettoit par-dessus cette peau, *super pelliceum*.

Nous ignorons si le novitiat de ces Chanoinesses, étoit originairement aussi dur que celui des Chanoines; si assister à l'Office Divin, tête nue, servir à table, dans la même contrainte, ne ronger que des os, comme des chiens, coucher au coin d'une cuisine, sonner les cloches, laver les écuelles, étoit leur occupation ordinaire pendant ce novitiat, comme le raconte de lui-même, dans un ouvrage imprimé, un P. *Fourrier*, Chef d'une Congrégation de ces Chanoines Réguliers. Plus d'un de leurs successeurs, bien petit-maitre, bien musqué, ne se seroit pas cru fait pour de pareilles épreuves, & rougira peut-être en lisant cet article.

Quant aux Dames Chanoinesses de M. de B. de T. & de tant d'autres lieux en France & en Allemagne, qui sont preuve de plus ou moins de degrés de noblesse, qui sont chamarrées de rubans d'Ordres, qui tiennent chez elles de brillantes assemblées entre leurs Offices, qui vont aux bals, à la Comédie, reçoivent les Officiers de la Garnison; elles se persuaderont encore plus difficilement que tant d'abjections à dévorer, en commençant l'état de Chanoines, puissent jamais être devenues le fondement de tant de faste, de mondanités & de grandeurs qui les environnent.

Fin du premier Volume.



T A B L E

D E S C H A P I T R E S

Contenus dans le premier Volume.

*D*ISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CHAP. I. Introduction.	Page 1
CHAP. II. Opinions singulières sur l'origine des Moines.	12
CHAP. III. Combien les idées de perfection attachées au Célibat, sont de la plus haute antiquité.	19
CHAP. IV. Autre opinion singulière sur l'origine du Célibat; que les Indes sont la source de presque tous nos usages, & aussi du Monachisme.	26
CHAP. V. Vritable origine du Monachisme dans l'Inde.	33
CHAP. VI. Pourquoi on ne trouve pas de Moines au Nord de l'Asie, & l'on n'en a pas trouvé non-plus en Amérique. Des diverses sortes de Moines qu'on trouve encore dans les Indes.	35
CHAP. VII. De la Doctrine de Pythagore; combien elle se rapproche des Règles Monastiques.	42
CHAP. VIII. Comment les expiations de Pythagore étoient conséquentes à sa philosophie. Pourquoi il n'y eut cependant point de Moines chez les Grecs.	48
CHAP. IX. De Zénon & des Stoïciens.	54
CHAP. X. De Platon & de sa doctrine; quels rapports elle peut avoir avec le Monachisme.	

T A B L E.

CHAP. XI. Pourquoi il n'y eut pas non plus de Moines chez les Romains.	60
CHAP. XII. Des Vestales ; si on peut les mettre au nombre des Religieuses.	63
CHAP. XII. De l'Egypte ; comment le Christianisme s'acrédita facilement dans ce pays.	66
CHAP. XIII. Que c'est aux Moines qu'on doit les premieres découvertes en Astronomie , en Médecine , &c.	71
CHAP. XIV. Des premiers Moines rassemblés par Elie ; des singularités dites de ce Prophète.	75
CHAP. XV. Des Thérapeutes , & autres Moines chez les Juifs.	77
CHAP. XVI. Difficultés qu'ont les Moines à pénétrer dans l'Empire Romain. Premiers reproches qu'on leur fait.	83
CHAP. XVII. De la persecution des premiers Chrétiens ; comment elle fut favorable au Monachisme.	86
CHAP. XVIII. Des Esséens , au second siècle.	93
CHAP. XIX. Des premiers Solitaires avoués par le Christianisme.	96
CHAP. XX. Des Anges & des Démons , aux prises avec les Solitaires de la Palestine.	
CHAP. XXI. Le Monachisme se repand par tout l'Orient.	
CHAP. XXII. Du Monachisme au Japon & à la Chine.	117
CHAP. XXIII Des Talapoins , à Siam & au Pégou.	128
CHAP. XXIV. De quelques conformités des premiers Moines Chrétiens dans leurs usages , avec d'autres Moines de l'Egypte & de l'Asie.	132
CHAP. XXV. De la Messe & de son origine ; s'il faut l'attribuer aux Thérapeutes.	136

T A B L E.

CHAP. XXVI. <i>Des Moines Coptes ; en quoi ils ressembtent aux anciens Moines de l'Orient.</i>	
CHAP. XXVII. <i>Des Moines , chez les Turcs.</i>	145
CHAP. XXVIII. <i>Effets funestes qu'eut dans l'Empire d'Orient , le Monachisme au quatrieme siècle.</i>	149
CHAP. XXIX. <i>De S. Basile, & de sa Regle.</i>	151
CHAP. XXX. <i>Passage du Monachisme d'Orient en Occident ; il s'établit à Rome , & se montre dans les Gaules.</i>	155
CHAP. XXXI. <i>De S. Benoît & de sa Regle.</i>	157
CHAP. XXXII. <i>Des Bénédictines.</i>	173
CHAP. XXXIII. <i>Des Moines en Orient , vers le cinquieme siècle , & suivans.</i>	177
CHAP. XXXIV. <i>Continuation de l'Histoire des Moines en Orient.</i>	189
CHAP. XXXV. <i>Premiere réforme de l'Ordre de S. Benoît dans le sixieme siècle ; ses progrès.</i>	195
CHAP. XXXVI. <i>Progrès du Monachisme en Occident.</i>	197
CHAP. XXXVII. <i>Du Monachisme aux huitieme & neuvieme siècles.</i>	
CHAP. XXXVIII. <i>Origine des Moines Hospitaliers & Militaires.</i>	204
CHAP. XXXIX. <i>De l'usage de la psalmodie chez les Moines ; s'il ne seroit pas à desirer qu'elle se fît en langue vulgaire.</i>	
CHAP. XL. <i>Idée de l'Europe au huitieme siècle ; des Chanoines-Réguliers.</i>	210
CHAP. XLI. <i>Que c'est aux Moines , & particulièrement à S. Chrodogand , qu'on doit l'usage de payer les Messes.</i>	213
CHAP. XLII. <i>Des Chanoinesses-Régulières au neuvieme siècle.</i>	

Fin de la Table du premier Volume.

TABLE

CHAP. I. OF THE NATURE AND EXTENT OF THE SUBJECT.

CHAP. II. OF THE HISTORY OF THE SUBJECT.

CHAP. III. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. IV. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. V. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. VI. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. VII. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. VIII. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. IX. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. X. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. XI. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. XII. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. XIII. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. XIV. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. XV. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. XVI. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. XVII. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. XVIII. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. XIX. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. XX. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. XXI. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. XXII. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. XXIII. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. XXIV. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. XXV. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. XXVI. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. XXVII. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. XXVIII. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. XXIX. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. XXX. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. XXXI. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. XXXII. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. XXXIII. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. XXXIV. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. XXXV. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. XXXVI. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. XXXVII. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. XXXVIII. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.

CHAP. XXXIX. OF THE PRESENT STATE OF THE SUBJECT.

CHAP. XL. OF THE PROSPECTS OF THE SUBJECT.

CHAP. XLI. OF THE CONCLUSIONS TO BE DRAWN FROM THE FOREGOING.

CHAP. XLII. OF THE REMEDIES TO BE APPLIED TO THE EVILS HEREIN MENTIONED.